هكذا من الإهمل

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16400 – 7,50 F

DIMANCHE 19 - LUNDI 20 OCTOBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Mélodrame pour un feuilleton
■ La mue de France-Culture



Les surprises du budget pour 1998

● Les « niches fiscales » de la loi Pons sont réduites ● L'essence et le gazole augmenteront de près de 10 centimes à la pompe ● Diminution des taxes sur les carburants non polluants ● Le RPR veut saisir le Conseil constitutionnel sur la fiscalité des emplois à domicile



L'ASSEMBLÉE nationale a achevé, samedi 18 octobre, l'examen de la première partie – les recettes – du projet de budget pour 1998. *Le vote* interviendra, mardi, avant l'examen de la deuxième partie consacrée aux dépenses, ministère par ministère. L'ensemble du projet sera ensuite transmis au Sénat.

En l'état actuel du débat parlementaire, le déficit budgétaire *s'élève à 257,368* milliards de francs, soit une baisse de 501 millions par rapport au chiffre qui figurait *dans* le projet initial du gouvernement.

Les députés ont décidé d'augmenter plusieurs « recettes de poche » de l'Etat, notamment le prix des passeports, des cartes d'*identité et des permis* de conduire. Tous les carburants routiers traditionnels (super, super *sans plomb, gazole) augmenteront* de 8 centimes par litre le 11 janvier prochain, soit une hausse moyenne de 9,6 centimes à la pompe. En revanche, les carburants non polluants (GPL et Gaz naturel) bénéficieront d'une *diminution* des taxes. La TVA sur le gazole utilisé par les entreprises ne pourra plus être récupérée par les sociétés.

Les députés de la majorité se sont efforcés de limiter les niches fiscales *de la loi Pons sur les investissements* dans les DOM-TOM. Ils ont ainsi supprimé la possibilité pour *les* investisseurs d'imputer leurs déficits industriels et commerciaux sur leur revenu global imposable. *L'Assemblée nationale* a aussi réduit de 50 % le plafond de la réduction d'impôts consentie pour l'emploi d'un salarié à domicile. Le *RPR* envisage de saisir le Conseil constitutionnel sur cette disposition.

Lire page 5



DAVID HEALD/SRGF

Un chef-d'œuvre de musée

LE MUSÉE Guggenheim de Bilbao, inauguré samedi 18 octobre par le *roi* d'Espagne, *est un* bâtiment immense, 24 000 mètres carrés, sorte de cargo de plus de 200 mètres de long, au cœur de la ville.

Ce chef-d'œuvre de l'architecture *contemporaine, qui* a nécessité quatre années de travaux, a été construit par l'Américain Frank Gehry, *qui*, à *soixante-sept* ans, vient de réaliser sa création la plus éblouissante.

Lire page 24

Défense : l'allemand Siemens préfère Daimler et British Aerospace à Thomson-CSF

SIEMENS devrait annoncer, en début de semaine, la cession de ses *activités de défense* (*5,4 milliards de* francs de chiffre d'affaires) à un consortium constitué par l'allemand *Daimler-Benz Aerospace* (DASA) et le britannique British Aerospace (BAe). L'offre du français Thomson-CSF, retenu comme finaliste après l'élimination d'autres candidatures européennes, a été écartée.

Les autorités allemandes semblent avoir fortement pesé sur le choix du groupe bavarois. La décision du gouvernement français de regrouper l'essentiel de l'électronique de défense française autour de Thomson-CSF, en l'adossant à Alcatel Alsthom, a réveillé les craintes européennes de voir s'édifier une *« forteresse France »*. En Grande-Bretagne, le gouvernement évoque la création d'un pôle national regroupant BAe et GEC.

Lire page 16

La vaccination des renards par hélicoptère a permis de vaincre la rage

LA FRANCE est-elle, enfin, indemne de la rage ? Le dernier cas de cette maladie virale, *mortelle et mythique, date – officiellement –* d'un an déjà. Le 18 octobre 1996, cette maladie était diagnostiquée sur un renard abattu à Maubert-Fontaine (Ardennes). *« Depuis la réapparition de la maladie en France en 1968, c'est la première fois aujourd'hui qu'aucun cas de rage n'est signalé chez un mammifère terrestre pendant une année entière par les laboratoires qui sont en charge du diagnostic de cette maladie »*, annonce, non sans une certaine satisfaction, le Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (Cneva). Pour ce dernier, le résultat est d'autant plus positif que ces laboratoires reçoivent en moyenne cinq cents prélèvements suspects par mois.

Les statistiques ont établi que la rage a été diagnostiquée en France sur quarante mille animaux sauvages depuis un quart de siècle. Il *s'agissait* de renards dans 80 % des cas. Au cours de la même période, la maladie a également été mise en évidence sur *dix* mille animaux domestiques, chats, chiens, bovins et chevaux. Tout laisse penser qu'un nombre beaucoup plus élevé d'animaux rabiques sont *morts, dans cette période, sans que le diagnostic* officiel ait pu être établi. Pour autant, aucun cas de rage humaine autochtone n'a été recensé au cours de ces années.

Le bilan actuel est d'autant plus remarquable que l'on vivait encore dans la crainte d'un retour de la maladie. On assistait à la progression, apparemment constante et irréversible, du virus de la rage de l'est vers l'ouest de la France.

C'est ainsi qu'au début de l'année 1990 la maladie avait franchi la Loire pour la première fois depuis sa réapparition en France en 1968. Un cas de rage touchant le renard avait été diagnostiqué dans le département du Cher. L'épidémie semblait gagner du terrain, et des campagnes de vaccination des renards étaient mises en œuvre, notamment dans le nord et l'est de la France.

Une rigoureuse surveillance épidémiologique associée, *depuis dix* ans, à des campagnes réitérées de vaccination des renards conduites par hélicoptère, au printemps et à l'automne, explique cette disparition du virus *rabique. Les spécialistes du Cneva* demandent toutefois que la vigilance demeure. Selon les critères de l'Office international des épizooties et de l'Organisation mondiale de la santé, un pays ne peut être considéré comme indemne de rage que lorsque cette *maladie n'a pas été diagnostiquée* durant deux années consécutives. La menace reste par ailleurs bel et bien réelle tant que la rage continuera à sévir le long des frontières, en Belgique, en Suisse et en Allemagne. La vaccination par hélicoptère demeure donc indispensable.

Il faut aussi malheureusement compter avec les chauves-souris, qui peuvent véhiculer des virus très voisins de celui de la rage. L'un de ces mammifères volants affectés a, ces dernières *années*, été identifié sur les côtes anglaises. Le 14 mars, un autre était intercepté à Champigneulles (Meurthe-et-Moselle).

Jean-Yves Nau

Wall Street, le jour le plus bas

LE 19 OCTOBRE 1987, la Bourse de New York perdait plus de 22 %, déclenchant une panique des investisseurs. Certains y voyaient le début du déclin des Etats-Unis. La catastrophe a été évitée le lendemain. En quelques jours, le calme revenait. C'est le marché des changes, avec une chute du dollar, qui a été le plus touché. Les conséquences économiques furent mineures. Mais le krach a marqué la fin des « années fric », des golden boys et les junk bonds. Aujourd'hui, le taux de chômage est inférieur à 5 %, l'Amérique affiche sa suprématie économique, et jamais autant d'Américains n'ont placé leurs économies à Wall Street.

Lire page 14

■ Londres et la monnaie unique

Etre ou ne pas être dans l'euro, telle est la question à laquelle le gouvernement Blair *devrait donner une réponse* d'ici quelques semaines. p. 2

■ Procès Papon

Olivier Guichard, qui témoignait après Raymond Barre, a contesté le *« mythe gaulliste »* de l'inexistence de Vichy. p. 8

■ M. Balladur dans la bataille régionale

L'ancien premier ministre accepte de *mener la campagne électorale pour* la droite dans la région Ile-de-France. p. 6

■ Brazzaville dévastée

Notre envoyé spécial décrit la capitale *du Congo livrée aux pillages, tandis* que le vainqueur de la guerre, Denis Sassou Nguesso, depuis son fief du nord du pays, appelle à la *« réconciliation »*. p. 4

■ Il y a vingt ans, la bande à Baader

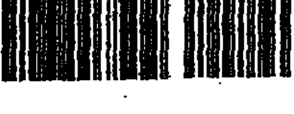
L'Allemagne n'a pas oublié l'enlèvement puis la mort d'Hanns-Martin Schleyer par la Fraction armée rouge, ni la fin de la bande à Baader. p. 12

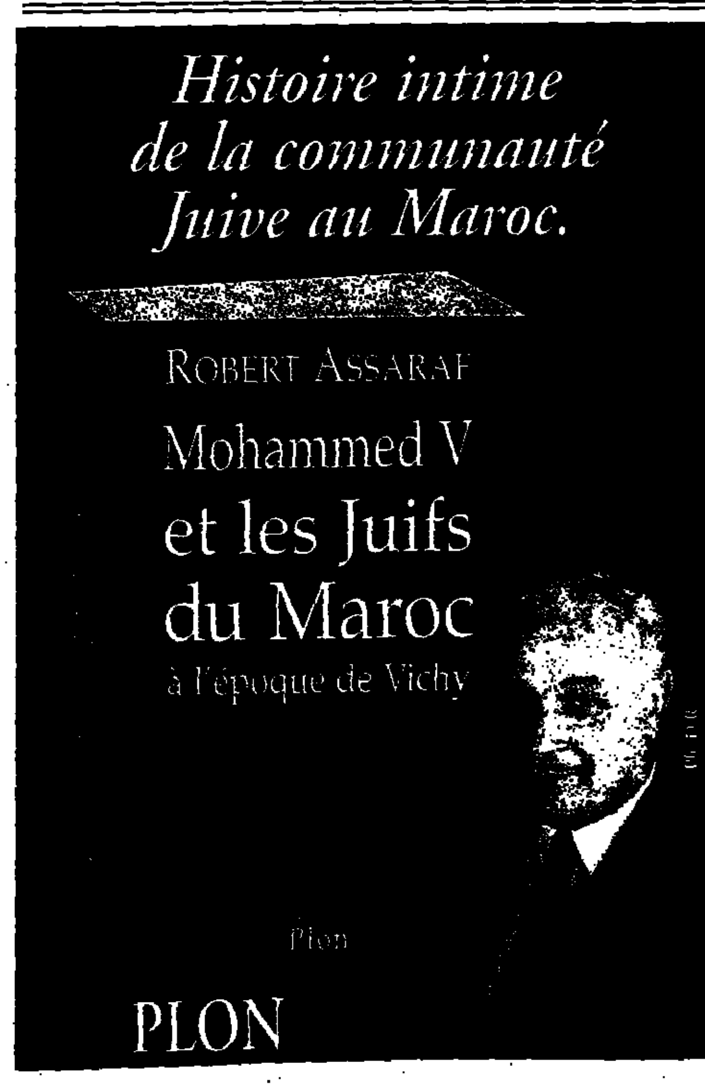
■ Au « Grand Jury »

Nicolas Sarkozy sera l'invité du « Grand Jury RTL - *Le Monde* - LCI », dimanche 19 octobre à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1019 - 7,50 F





L'Asie à la recherche d'un modèle

LE « MIRACLE asiatique » n'était-il qu'un mirage ? La crise monétaire et financière actuelle en Asie du Sud-Est démontre que les habituelles explications fourre-tout relatives à un « modèle » fondé sur de prétendues « valeurs asiatiques » ne font qu'obscurcir le débat. *Le* pessimisme n'est pas mieux justifié que l'optimisme excessif dont on faisait preuve jusqu'à *présent*.

L'enrichissement de la région en une seule génération est, il est vrai, sans précédent historique. Un taux de croissance en moyenne annuelle de 9,2 % de 1987 à 1996, selon la Banque mondiale. En trente ans (1965-1995), le revenu moyen par tête a plus que triplé à Hongkong, quadruplé en Thaïlande et en Malaisie, et presque décuplé à Singapour.

En dépit des difficultés actuelles et du ralentissement de la locomotive *japonaise*, la *région devrait* demeurer la plus dynamique de la planète, avec un taux de croissance de *7,6 % dans* les *dix* années à venir. Les « tigres asiatiques », comme on dit, peuvent encore rugir.

Il n'y a jamais eu, cependant, ni « miracle » ni « modèle » asiatique, mais une formidable mobilisation *d'énergies*. Si les *sociétés* d'extrême Asie ont une spécificité, c'est que les fondements socio-économiques du développement n'ont pas été le facteur exclusif de la croissance et du décollage de la région. Si spécificité il y a, c'est bien une efficacité qui est d'abord le fruit de *la flexibilité* et du pragmatisme, alors que tout modèle suppose des normes au service *d'un objectif à réaliser*.

Si les infrastructures matérielles sont récentes, d'autres proviennent de l'héritage culturel : éducation, valeurs éthiques, bureaucratie. Ces dernières permettent à des nations, surtout en Asie du Nord-Est, de maintenir une relative stabilité sociale en dépit de la rapidité de leur développement économique.

On se berce, par exemple, de la fausse idée que le Japon a « rattrapé » l'Occident depuis 1945. Le dé*collage de ce pays, qui* a *coulé* en 1905 la flotte russe, alors la plus puissante du monde, remonte à la fin du XIX[e] siècle.

Francis Deron, Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

Lire la suite page 13

Un été baroque



VIVIENNE WESTWOOD

La Britannique Vivienne Westwood prépare une ligne de vêtements qu'on trouvera dans les magasins, en 1998, sous le nom d'Anglomania. En attendant elle a fait défiler, vendredi 17 octobre, une collection de prêt-à-porter printemps-été – inspirée d'un XVIII[e] siècle provocant et précieux –, qui, mariant baroque et Ecosse, est une de ses *meilleures* productions depuis les années punk.

Lire page 23

MONNAIE UNIQUE A en croire les informations publiées samedi 18 octobre par les quotidiens *Times* et *Financial Times*, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, serait sur le point d'annoncer que la Grande-Bretagne n'adopterait pas la monnaie unique avant les prochaines élections générales, prévues en 2002. Une annonce officielle pourrait intervenir dans les prochaines semaines. ● LONDRES n'a



aucune objection de principe à participer à la troisième phase de l'UEM, mais n'entend pas le faire tant que le pays vit sur un rythme de croissance trop différent de celui du reste de l'Union. ● C'EST L'UNE DES RAISONS DE FOND avancée en Grande-Bretagne par les adversaires de l'euro. Mais dans le débat en cours, les partisans d'une participation britannique rapide à l'UEM ne manquent pas d'arguments.

Entre l'euro et la livre, la Grande-Bretagne balance

Le gouvernement britannique pourrait annoncer dans les prochaines semaines qu'il est partisan de rejoindre l'euro, mais pas avant le début du XXIe siècle. Pendant ce temps, experts, banquiers et épargnants débattent

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Il est urgent d'attendre. A en croire la presse britannique, Tony Blair devrait annoncer à ses partenaires européens avant la fin de l'année que, si la Grande-Bretagne ne se retrouve pas sur la ligne de départ de l'euro le 1er janvier 1999, une adhésion ultérieure reste possible. Mais seulement après un référendum ou une élection générale, qui pourrait avoir lieu en 2001-2002.

Difficile, aujourd'hui, pour le premier ministre, d'imposer une adhésion à une opinion publique toujours aussi hostile, comme l'atteste un récent sondage selon lequel 67 % des Britanniques sont opposés à la monnaie unique, contre seulement 15 % qui y sont favorables. Difficile, alors que la presse populaire a déclaré la guerre à l'Union économique et monétaire (UEM). Difficile, encore, de risquer de mettre en péril l'unité de son cabinet, dont les divisions sur cette question ont été astucieusement occultées jusqu'à présent. D'autant que rien ne presse, puisque le Royaume-Uni a négocié dans le traité de Maastricht une clause d'exemption monétaire qui lui permet, s'il le souhaite, de ne pas participer à l'aventure.

DOUBLE LANGAGE

D'où le double langage entendu ces dernières semaines. D'un côté, celui de l'ouverture, avec le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, que l'on dit mieux disposé à l'égard de l'UEM que l'hôte du 10 Downing Street. Il entend rassurer les autres membres de l'Union européenne à l'approche de la présidence britannique, au 1er janvier 1998. Par ailleurs, le grand argentier a mis à l'étude les effets d'une éventuelle participation britannique sur l'investissement, sur le secteur financier, sur le décalage du cycle économique par rapport au Vieux Continent, sur la flexibilité de l'emploi et sur la croissance, cinq critères qui doivent guider la décision finale. A l'inverse, Tony Blair, en fin politique, doit tenir compte de l'opinion publique et freine.

Il n'empêche : l'approche de l'échéance, conjuguée à l'important retard pris dans la préparation des banques et la décrispation de la politique européenne de la nouvelle équipe travailliste ont intensifié le débat dans la City sur les avantages et les inconvénients de l'euro.

Pour ses supporteurs, la naissance de l'euro est inévitable ; l'attrait des changes fixes avec un partenaire commercial captant désormais 60 % des exportations apparaît dès lors irrésistible. Si Londres choisit de rester en dehors, il ne pourra pas siéger au Conseil de la future Banque centrale européenne. Isolé, le gouvernement de Sa Majesté n'aura rien à dire dans la gestion de la politique monétaire communautaire et son influence sur d'autres dossiers, notamment diplomatiques, s'en ressentira. La monnaie unique marque aussi l'aboutissement du marché unique dont la Grande-Bretagne a su tirer grand profit depuis sa création, à la mi-1985.

Ensuite, première place financière et boursière européenne, la City prend au sérieux la menace de transfert à Francfort du marché des obligations pour la dette des pays membres de l'euro. Sur le marché des changes, premier au monde, les pertes provoquées par la fusion du sterling et d'autres monnaies des Quinze dans l'UEM seront largement compensées par le volume supplémentaire des transactions euros-dollars et euros-yens. Troisièmement, le public, semble-t-il, ne redoute pas un affaiblissement, au profit d'un institut d'émission européen, de la Banque d'Angleterre, institution qu'il n'admire plus guère en raison de la série de scandales bancaires qui n'ont cessé de défrayer la chronique. Lié aux soubresauts de l'Empire, constamment dévalué depuis 1945, le « good old sterling », qui a perdu les deux tiers de sa valeur depuis l'adhésion au Marché commun, est pour beaucoup un symbole de déclin plutôt qu'une illustration de puissance. A l'inverse du mark pour les Allemands...

« Au cas où l'euro se révèle un succès, la Grande-Bretagne, malgré son marché du travail déréglementé, ne paraîtra plus aussi aguichante aux yeux des investisseurs étrangers » : c'est ce qu'indique David Marsh, directeur de la banque d'affaires Flemings. Etre « out », c'est prendre le risque d'un tarissement des investissements venus de l'extérieur. Or cela compte dans un pays où les entreprises japonaises, américaines ou allemandes sont en grande partie à l'origine de la création d'emplois industriels, en particulier dans l'automobile et l'informatique.

Dernier argument favorable à l'euro, invoqué par Michael Hughes, économiste en chef auprès de la banque BZW, la baisse attendue des taux d'intérêt en cas d'entrée ne peut avoir que des conséquences positives dans une nation de petits propriétaires où le taux du prêt immobilier est toujours variable. Depuis 1992, date de la sortie de la livre du système monétaire européen, le loyer de l'argent britannique est resté constamment supérieur à celui de l'Allemagne.

« A la première secousse, l'euro risque de sauter. Les mécanismes d'ajustement [nationaux] *ne seront plus disponibles »*, assure toutefois un directeur londonien d'une grande banque américaine, balayant d'un revers de la main tous les arguments des partisans du camp pro-euro. Au premier rang des préoccupations des opposants : le déphasage du cycle économique sur celui du reste de l'euro. Ainsi, actuellement, l'économie anglaise connaît une croissance forte, proche de la surchauffe, un taux de chômage en chute régulière et une légère reprise de l'inflation, bref une situation aux antipodes de celle de la France. A écouter notre interlocuteur, par ailleurs, quand il n'existe plus de politique monétaire indépendante, le seul outil disponible est l'arme budgétaire. Or cet instrument fonctionne plutôt mal outre-Manche, en raison, notamment, de la désorganisation des services des impôts. Autre interrogation, l'avenir de la flexibilité du marché du travail, à l'origine de la santé économique insolente affichée actuellement par le pays. Certains craignent qu'un futur Conseil européen chargé de coordonner la politique économique de la zone euro ne cherche à imposer à la Grande-Bretagne une nouvelle réglementation de ses relations sociales.

Ne faudrait-il pas conserver la monnaie nationale, qui laisse la Grande-Bretagne libre de pratiquer l'un de ses sports favoris, la dévaluation compétitive ?, s'interroge un gestionnaire de patrimoine. Le fait de ne plus pouvoir en user élimine à ses yeux un mécanisme de rééquilibrage très précieux permettant d'absorber les chocs structurels. A l'instar de la découverte du pétrole de la mer du Nord, au début des années 70, de la révolution du tertiaire lors de la dernière décennie ou de la mondialisation aujourd'hui.

L'AVENIR DE LA CITY

Dernier point anti-euro : l'avenir de la City en cas de survie du sterling. Les banques allemandes, néerlandaises ou françaises qui ont racheté à grand frais des charges britanniques ne tiennent pas à voir leurs placements dévalorisés par l'affaiblissement de Londres, affirment les détracteurs. Grâce aux télécommunications et à l'électronique, le lieu du négoce boursier n'a guère d'importance tant que les fuseaux horaires restent avantageux. L'envolée des coûts, en particulier les salaires et l'équipement informatique, devrait freiner les velléités de déménagement à Francfort ou à Paris. Euro ou pas, Londres reste la place la plus libre, la plus souple, la moins réglementée de l'Union européenne, où les règles du jeu ne changent pas aussi souvent qu'ailleurs.

To be or not to be... Le choix de Tony Blair à propos de la monnaie unique a des relents shakespeariens. Dans l'Union économique et monétaire, l'Angleterre doit à la fois jouer un rôle à sa mesure, tout en évitant de défaire l'Union économique et monétaire... et de se défaire elle-même.

Marc Roche

Deux tiers des Britanniques demeurent hostiles

Deux Britanniques sur trois demeurent opposés à une participation de leur pays à l'euro. C'est ce qui ressort d'une étude, publiée vendredi 17 octobre par la banque Salomon Brothers à Londres, qui souligne que la moitié des électeurs du Labour voteraient « non » si un référendum, tel qu'il a été promis par Tony Blair, se tenait aujourd'hui. Les électeurs du Parti conservateurs sont 71 % à se prononcer négativement. Dans toutes les classes d'âge, le camp du « non » l'emporte sur celui du « oui », même si les 16-24 ans sont plutôt moins hostiles que les personnes âgées. Le refus de la monnaie unique est moins fort chez les revenus les plus élevés que chez les revenus les plus modestes. Sachant que le gouvernement de Tony Blair ne peut prendre le risque de perdre un référendum sur ce sujet, on devrait donc s'attendre à un délai assez long avant toute décision britannique de rejoindre l'euro.

Les intérêts respectifs du Royaume-Uni et de l'Europe continentale

LA PARTICIPATION de la Grande-Bretagne à l'euro doit avoir lieu *« le plus vite possible »*, selon Yves-Thibault de Silguy, qui s'exprimait vendredi 17 octobre dans un entretien à la BBC. Et le commissaire européen aux affaires monétaires d'ajouter : *« Ce serait bon pour l'Europe, pour tous les Etats membres. »* Vu du continent, le scénario d'une entrée assez rapide de la livre britannique dans la monnaie unique est généralement bien perçu, au nom de la nécessaire cohésion européenne mais aussi de la puissance renforcée d'un euro qui s'appuierait sur la force de l'économie britannique et de son marché financier. D'après les calculs de la Commission européenne, la participation de la Grande-Bretagne à l'euro permettrait d'augmenter d'un demi-point le PIB (produit intérieur brut) européen.

Officiellement, Paris souhaite que le plus grand nombre possible de pays soient en mesure de participer à l'aventure. Quelle que soit l'issue du débat britannique (ou italien), Paris a tout intérêt à réaliser un objectif stratégique qui est le sien depuis de nombreuses années : *éviter de se fondre* dans une « zone mark » exclusivement dominée par l'Allemagne et dans laquelle la marge d'autonomie monétaire de la France, déjà limitée, serait cette fois définitivement gommée.

Vue d'Allemagne, une participation britannique à la monnaie unique est souhaitée pour des raisons tout à fait analogues. En rapprochant la Grande-Bretagne des circuits de décision européens, une participation de la livre à l'euro permettrait à l'Union d'être moins exclusivement dominée par un axe franco-allemand dont beaucoup redoutent, outre-Rhin, qu'il finisse par négliger l'entretien prioritaire d'une bonne relation avec les Etats-Unis.

Une bonne partie des élites allemandes se sentent plus proches des conceptions libérales britanniques que d'une vision française du monde : séduits par l'Europe du libre-échange, beaucoup d'Allemands sont peu attirés par l'idée d'une « europuissance » développée par la France, surtout quand ce concept est supposé s'appliquer à la monnaie afin d'être mis au service de la guerre commerciale avec les Etats-Unis. Gerhard Schröder, un des deux candidats du SPD à la chancellerie, ne verrait pas d'un mauvais œil la constitution d'un *« triangle germano-anglo-français »* pour remplacer *« l'axe franco-allemand »*, comme il le soulignait dans un récent entretien au *Monde (nos éditions du 1er octobre)*.

L'Europe continentale a tout intérêt à voir entrer la livre dans la monnaie unique, ne serait-ce que parce que celle-ci permettrait d'éviter les conséquences catastrophiques sur l'industrie européenne d'une dévaluation de la livre telle qu'on l'a connue après la crise de septembre 1992. *« Pour l'instant, la livre n'est pas sous-évaluée, mais que se passera-t-il après 1999 ? Je doute que les Britanniques jouent le jeu et acceptent de se lier les mains »*, souligne Christian de Boissieu, professeur d'économie à Paris-I et directeur du centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

FAIRE SOUFFLER UN AIR PLUS LIBÉRAL

L'entrée de la livre dans l'euro signifierait ainsi, vue d'Europe continentale, que les Britanniques acceptent de mieux respecter les droits et les devoirs qui sont à la base de l'esprit européen. Christian de Boissieu estime donc que *« notre intérêt est que les Britanniques soient dedans »*. Oui mais quand ? Peut-être pas tout de suite, mais au bout d'un an ou deux, le temps notamment de laisser aux places financières de Paris et Francfort les moyens de se renforcer face à Londres.

Personne ne se fait cependant d'illusions sur le fait que la Grande-Bretagne, en entrant dans l'euro, fera souffler un air plus libéral aux économies européennes. *« Dans tous les domaines, la course à la compétitivité sera renforcée*, souligne Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations. *Les Britanniques feront tout, une fois dans l'euro, pour attirer les capitaux privés grâce à une fiscalité plus favorable, des modes de protection sociale moins élevés et donc des coûts salariaux attractifs. Il y a un risque de dumping social. L'Europe pourrait être tirée vers le bas dans tous les domaines. »*

Le Royaume-Uni de Tony Blair se rapprochera-t-il d'un modèle de développement plus proche de celui des pays d'Europe continentale, en combinant les objectifs de compétitivité et de dignité qui sont à la base du « modèle rhénan » défini par Michel Albert ? C'est tout l'enjeu du débat.

Lucas Delattre

Les 35 heures rencontrent un accueil réservé en Europe

Certains pays redoutent la contagion de l'exemple français, à l'image de ce qui vient de se passer à Rome

LE SOMMET européen sur l'emploi, les 20 et 21 novembre à Luxembourg, ne doit pas devenir le *« sommet de la semaine des 35 heures »*, a averti le secrétaire d'Etat espagnol à l'emploi, Manuel Pimentel, réagissant à Madrid aux engagements pris par les gouvernements français et italien de légiférer en la matière. L'initiative du gouvernement Jospin de relancer le débat sur les 35 heures continue de susciter de nombreuses réactions en Europe. Si elle provoque plus de scepticisme que de colère dans les pays du Nord, les réactions sont plus tranchées dans le sud de l'Europe, où les gouvernements craignent d'avantage la contagion de l'exemple français, à l'image de ce qui vient de se passer à Rome. La politique de Lionel Jospin n'a pas été sans influence sur la promesse de légiférer sur la semaine de 35 heures que le gouvernement de Romano Prodi a été obligé de faire à ses alliés communistes en échange de leur soutien pour voter le budget 1998.

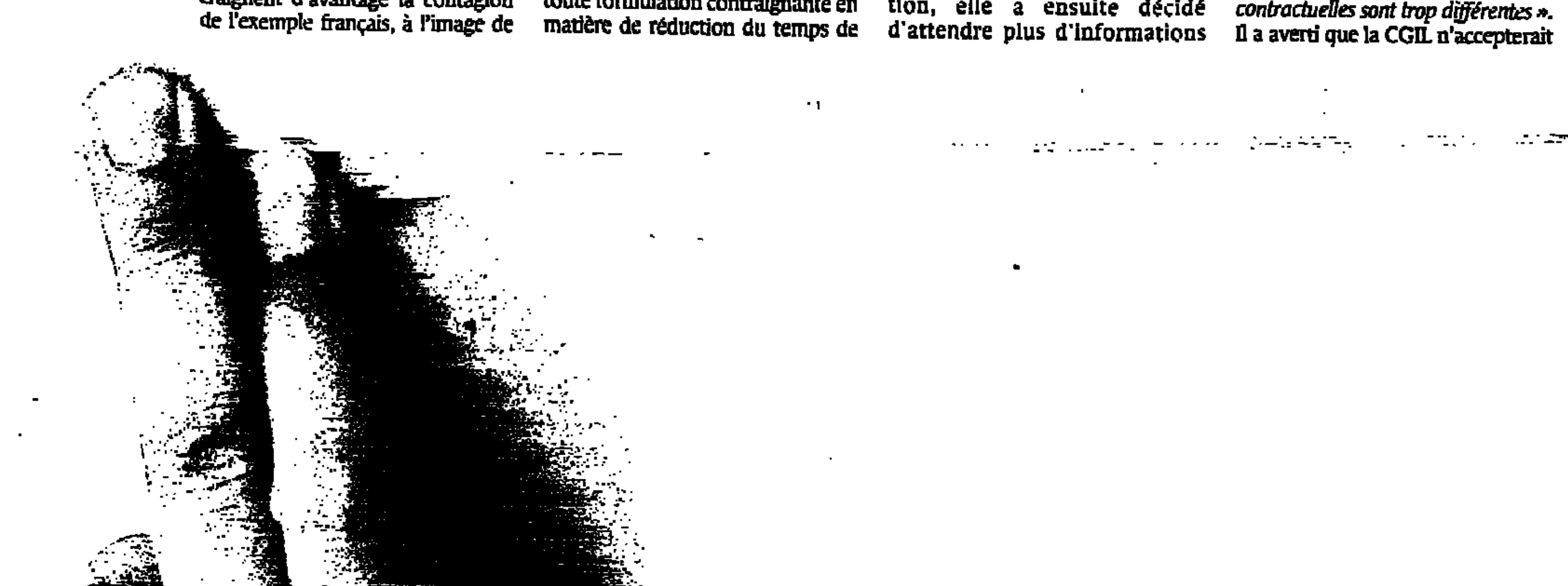
Cette concession, qui a permis d'éviter le recours à des élections anticipées, n'a pas été prise de gaieté de cœur par la coalition au pouvoir à Rome. Dans la déclaration sur l'emploi publiée à l'occasion du sommet franco-italien de Chambéry, le 3 octobre, les Italiens avaient bien pris garde d'éviter toute formulation contraignante en matière de réduction du temps de travail. *« Cette réduction*, était-il écrit, *devra être concertée, de sorte à s'avérer effectivement utile pour la création de nouveaux emplois, et mise en œuvre avec le concours aussi bien des entreprises que des travailleurs avec le soutien financier de l'Etat »*.

La réaction du patronat italien au compromis passé avec les communistes n'a pas tardé. La Confindustria a d'abord menacé de geler toutes les négociations sur les hausses salariales, branche par branche, qui devaient s'échelonner dans les prochaines semaines. Toutefois, à l'issue d'une réunion extraordinaire de son conseil de direction, elle a ensuite décidé d'attendre plus d'informations pour décider de sa stratégie. En Italie, il est vrai, les syndicats eux-mêmes se sont montrés peu empressés à l'idée d'une législation sur les 35 heures. *« Je suis convaincu de la justesse de l'objectif des 35 heures et je pense qu'une loi est utile*, a déclaré, vendredi, Sergio Cofferati, le président de la CGIL, première confédération syndicale italienne. *Mais c'est la première fois dans l'histoire sociale qu'on prévoit une loi en matière d'horaires qui anticipe les résultats de la concertation. »* Il a estimé qu'on ne pouvait pas transposer le modèle français en Italie, où *« les structures industrielles, l'histoire, la culture syndicale et les règles contractuelles sont trop différentes »*. Il a averti que la CGIL n'accepterait aucune baisse des salaires en cas de réduction du temps de travail.

Le scepticisme de M. Cofferati, qui estime que *« la réduction des horaires doit être financée avec des hausses de productivité »*, est partagé par de nombreux autres dirigeants de gauche en Europe, comme en avait témoigné le forum organisé les 2 et 3 octobre à Bruxelles par la Confédération européenne des syndicats (CES). En Allemagne, le Parti social-démocrate est d'une grande prudence sur les 35 heures. Son porte-parole pour les questions économiques, Gerhard Schröder, l'un des deux candidats potentiels du SPD à la chancellerie, ironisait récemment, dans un entretien au *Monde*, en estimant que la gauche française ferait un beau cadeau à l'industrie allemande si elle imposait les 35 heures.

A Madrid, le gouvernement conservateur de José Maria Aznar mise sur les acteurs sociaux – qui ont engagé la semaine dernière des négociations à ce sujet – pour décider ce qu'il convient de faire en matière de réduction du temps de travail. Dans ce pays, qui détient le taux de chômage record en Europe avec plus de 20 % de la population active sans emploi, les autorités ont lancé un ambitieux programme prévoyant la création d'un million de postes de travail d'ici à l'an 2000.

Henri de Bresson



Les restes de Che Guevara ont été inhumés dans un mausolée à Santa Clara

Fidel Castro a rendu un dernier hommage au « guérillero héroïque »

Ernesto Che Guevara a reçu, vendredi 17 octobre, trente ans après *sa mort en Bolivie, une sépulture définitive à Santa Clara (dans le centre* de Cuba), où il a été salué une dernière fois par Fidel Castro, le chef de l'Etat cubain : *« Transformé en symbole par les pauvres du monde entier, le Che livre et gagne aujourd'hui plus de batailles que jamais »*, s'est-il exclamé dans son éloge funèbre du guérillero.

SANTA CLARA
de notre envoyé spécial

Trente ans presque jour pour jour après sa mort en Bolivie, Ernesto Che Guevara a été définitivement inhumé, vendredi 17 octobre, à Santa Clara, dans le mausolée d'un quartier dont il est devenu le symbole, sinon le saint patron. En décembre 1958, Santa Clara, situé dans le centre de Cuba, avait été pris par la colonne numéro 8 commandée par le Che, qui, aux côtés de Fidel Castro, combattait la dictature de Fulgencio Batista. Cette victoire avait ouvert la route de La Havane aux troupes rebelles, dont les premières unités atteignaient la capitale le 1er janvier 1959.

Vendredi matin, au terme d'une cérémonie militaire impeccablement réglée, six autres guérilleros – quatre Cubains, un Péruvien et un Bolivien – dont les squelettes avaient été retrouvés dans la même fosse commune de Vallegrande (en Bolivie) où avait été enterré le corps d'Ernesto Guevara, ont été inhumés aux côtés de celui que la liturgie officielle cubaine n'appelle plus que le *« guérillero héroïque »*. Vingt et un coups de canon ont salué son inhumation, tandis que dans le reste du pays retentissaient les klaxons des automobilistes et les sirènes des bateaux.

Depuis le 14 octobre, Santa Clara, où avaient été transférés les ossements des sept guérilleros, vivait partiellement *en état de siège*, le centre de la ville *étant interdit* à tout passage. Seuls y étaient admis ceux venus rendre un dernier hommage aux disparus dont les restes, disposés dans des coffrets de bois vernis, étaient exposés dans la bibliothèque municipale José-Marti. Après ceux de La Havane, les habitants de Santa Clara, durant deux jours, ont défilé en silence, disciplinés, une fleur à la main, encadrés par un service d'ordre efficace et quasi muet qui montrait du doigt la voie à suivre. Un bref regard, sans aucun temps pour s'attarder : le passage ne durait que quelques secondes, suffisantes pour ceux qui, nombreux, défilaient respectueux et impassibles, frustrantes pour ceux qui, les larmes au bord des yeux et toutes médailles dehors, auraient sans doute aimé se souvenir.

Vendredi matin, dès 7 heures, ces même foules se sont calmement massées face au mausolée dressé à l'entrée de la ville, surmonté d'une immense statue de bronze représentant le Che, son fusil à la main et son célèbre béret vissé sur la tête. Deux heures plus tard, arrivait Fidel Castro, en treillis vert olive, accueilli par quelques acclamations.

Les élèves de l'Ecole des arts, âgés de six à quatorze ans, en uniforme de miliciens des troupes territoriales, avec, sur le bras, l'écusson où s'entrecroisent le fusil d'assaut et la machette, ont entonné la célèbre chanson devenue l'hymne quasi officiel en l'honneur du Che, *Hasta siempre, Comandante*.

> En mal de modèle, les autorités cubaines ont tout fait pour identifier le Comandante au présent d'une révolution mal en point

Silvio Rodriguez, chanteur cubain célèbre dans toute l'Amérique latine, a poursuivi, avant la lecture d'un poème dit par un militaire. Puis le chef de l'Etat cubain a parlé, sans s'écarter, apparemment, de son texte écrit. Durant la vingtaine de minutes qu'a duré son discours, Fidel Castro n'a fait qu'une brève allusion à la situation difficile du pays, se cantonnant à un classique et vibrant éloge funèbre de celui qui, *« authentique communiste »* et *« géant moral »*, possède encore aujourd'hui, en dépit des *« lâches, des traîtres et des opportunistes »*, une *« image, une force et une influence qui ne cesse de grandir sur toute la Terre »*. A 10 h 30, tout était terminé. Il n'a fallu que quelques dizaines de minutes supplémentaires pour que la foule quitte les lieux, toujours en bon ordre.

Ces obsèques *trop bien organisées étaient le point d'orgue de deux semaines de manifestations au cours desquels le nom de Che Guevara s'est accommodé à toutes les sauces. Une véritable vague d'adulation s'est abattue sur* l'île, idolâtrie *plus officielle que* populaire, *parfaitement maîtrisée*, que l'unique quotidien de Cuba, *Granma*, relayé par les deux chaînes de la télévision d'Etat, a entretenu de façon méthodique et soutenue.

En mal de modèle et de démonstration d'unité, les autorités cubaines ont tout fait pour identifier le commandant Guevara au présent d'une révolution bien mal en point, mettant l'accent sur la geste combattante mais passant sous silence l'hétérodoxie politique du personnage.

Comme en témoigne le manque patent de spontanéité d'une population trop encadrée pour être fervente, c'était sans doute rendre un mauvais service à la mémoire d'un homme dont les principales options, comme les détails de sa vie, restent toujours moins bien connus dans sa patrie cubaine qu'ils ne le sont à l'étranger.

Georges Marion

Janet Reno, le ministre controversé de Bill Clinton

L'attorney general est au centre de la tourmente relative au financement du Parti démocrate

WASHINGTON
de notre correspondant

Le douteux privilège d'être le ministre le plus controversé n'est pas contesté à Janet Reno. L'attor*ney general* (ministre de la justice) *est devenue la tête de turc des républicains et de la presse conser*vatrice. Il ne se passe guère de semaine sans que le *Wall Street Journal* ou le *Washington Times* n'exigent sa démission, voire sa révocation par *« impeachment »* (mise en accusation par la Chambre des représentants), ce qui ne paraît guère réaliste : le président ou un ministre ne peuvent faire l'objet d'une telle procédure qu'en cas de *« trahison, concussion, crime contre la chose publique ou délit grave »*.

PORTRAIT
Une femme atypique dans le panorama politique washingtonien

Le seul tort de l'intéressée est d'être placée, par ses fonctions, au centre du scandale sur le financement électoral du Parti démocrate, et de tenir tête au Parti républicain, qui exige la nomination d'un procureur indépendant pour enquêter sur les pratiques réputées illégales de Bill Clinton et du vice-président Al Gore pour collecter des contributions électorales.

La polémique prenant de l'ampleur, Mme Reno a accepté de prolonger les enquêtes préliminaires pouvant aboutir à la désignation d'un tel magistrat, lequel pourrait décider d'entendre sous serment le chef de l'exécutif. Mme Reno a jusqu'au 2 décembre pour se prononcer, mais la procédure en cours est déjà symbolique : pour la première fois, un président en exercice – et son vice-président – sont soumis à une telle enquête du ministère de la justice. Les relations entre l'attorney general et la Maison Blanche sont donc délicates, d'autant qu'elles n'ont jamais été chaleureuses. Dans le panorama politique washingtonien, la personnalité de Janet Reno est plutôt atypique. Cette célibataire de cinquante-neuf ans, grande et sèche, a fait toute sa carrière en Floride (notamment comme procureur), avant d'être appelée à Washington par Bill Clinton, en 1992.

Femme austère, louée pour son intégrité et son courage (elle est atteinte de la maladie de Parkinson), Janet Reno a longtemps bénéficié d'une image favorable. Forte du soutien de Bill Clinton, elle n'a pas ménagé ses efforts pour que l'institution du procureur indépendant voie le jour. Paradoxalement, c'est de là que datent ses ennuis. Lorsque l'affaire Whitewater a pris de l'ampleur, le ministre de la justice a refusé d'envisager la nomination d'un procureur indépendant. Puis, M. Clinton faisant savoir que, politiquement, il était plus sage de ne pas s'obstiner, Mme Reno a *changé d'avis. Le ministre de la justice a usé – et abusé*, selon les *conseillers présidentiels – de cette* procédure. Kenneth Starr, *le très* républicain *procureur de l'affaire* Whitewater, a obtenu de prolonger ses investigations, et Mme Reno a donné son feu vert pour que la justice s'intéresse de près à trois ministres de M. Clinton.

Ce zèle a été *jugé* excessif. Mais, une fois réélu, Bill Clinton a maintenu Janet Reno à son poste, ne voulant pas être accusé de se venger d'un ministre qui ne l'a guère protégé de ses ennemis politiques. Aujourd'hui, Mme Reno est de nouveau dans une position difficile : si elle refuse de nommer un procureur spécial, elle sera accusée de faillir à son devoir d'indépendance à l'égard de l'exécutif ; si elle cède, on dira qu'elle a été sensible aux menaces d'*impeachment*, et elle portera une lourde responsabilité pour les perspectives électorales des démocrates.

COMBATIVE ET INDÉPENDANTE

Le choix de Mme Reno est compliqué par l'attitude ambivalente des Américains : selon un sondage *Washington Post*-ABC, 60 % d'entre eux estiment qu'un procureur indépendant doit mener l'enquête sur les activités du président et du vice-président. Cependant, alors que 62 % des personnes interrogées jugent que la Maison Blanche fait preuve de mauvaise volonté pour coopérer avec la justice, la popularité de M. Clinton (59 % d'opinions favorables) n'est guère entamée.

Plus combative que jamais, Mme Reno affirme qu'aucun éditorial vengeur et aucune pression ne l'influenceront. Elle décidera en son âme et conscience si les faits reprochés à Bill Clinton justifient le déclenchement d'une procédure judiciaire. En attendant, elle ne croit pas utile d'évoquer ce sujet avec le président, lequel a souligné qu'il ne souhaite pas davantage s'entretenir avec son ministre de la justice. Officiellement, le chef de l'exécutif et l'attorney general ne veulent pas s'influencer mutuellement...

Laurent Zecchini

L'Argentine, le principal allié de Washington en Amérique du Sud

BUENOS AIRES
de notre correspondante

En visite officielle en Argentine du 15 au 18 octobre, Bill et Hillary Clinton étaient sûrs d'y rencontrer un climat plus amical qu'au Brésil, où les avaient accueillis quelques manifestations d'hostilité populaire.

En effet, les temps ont changé en Amérique latine. Voici un demi-siècle, le Brésil, aligné sur les Etats-Unis pendant la deuxième guerre mondiale, était considéré comme le principal allié stratégique de Washington dans la région, alors que l'Argentine faisait figure de pays dangereusement *« pro-nazi »* et *« anti-yankee »*, sous la houlette du général Juan Domingo Peron. Aujourd'hui, alors que le Brésil cherche à maintenir une plus grande autonomie à l'égard de la puissance américaine, c'est l'Argentine qui apparaît comme l'*« allié le plus fiable des Etats-Unis en Amérique latine »*, selon la définition récente d'un fontionnaire de la Maison-Blanche.

Le président argentin peut se vanter d'être l'artisan de ce virage à 180 degrés de la politique étrangère de son pays. Le ministre argentin des affaires étrangères peut donc évoquer sans vergogne les *« relations charnelles »* entre Buenos Aires et Washington. Avant de quitter les Etats-Unis, Bill Clinton avait d'ailleurs décidé d'accorder à l'Argentine le statut d'*« allié hors OTAN »*. Le Congrès américain devrait l'approuver dans les prochains jours.

« PAPA EST ARRIVÉ »

A dix jours des élections législatives, décisives pour les Argentins puisqu'elles sont l'antichambre de l'élection présidentielle de 1999, les discussions entre les présidents Clinton et Menem ont consisté en un échange d'éloges mutuels. Les entretiens, jeudi, avec les plus importants chefs de file de l'Alliance – l'opposition, qui regroupe radicaux, péronistes dissidents et représentants de gauche – ont été tout aussi cordiaux. Le seul trouble-fête a été un petit groupe d'extrême gauche, qui a exprimé son hostilité à la visite du président américain, jeudi soir, en saccageant une des plus grandes artères de la capitale argentine.

Les affaires sont les affaires. Les Etats-Unis sont aujourd'hui les premiers investisseurs en Argentine. Personne n'a évoqué les thèmes de la corruption et de l'insécurité juridique qui préoccupent pourtant Washington, et qui sont le cheval de bataille de l'opposition argentine. *« Papa est arrivé »* : c'est de façon lapidaire et ironique que le quotidien d'opposition *Pagina 12* illustrait, le 16 octobre, la chaleureuse accolade entre Bill Clinton et Carlos Menem à l'aéroport international de Buenos Aires. Contrairement à son homologue brésilien, le président Menem avait tenu à venir accueillir en personne le couple présidentiel américain à sa descente d'avion, flanqué de tous les ministres de son gouvernement, ainsi que d'enfants vêtus de *gauchos*.

Comme n'importe quels touristes, et avant même de gagner leur hôtel, les Clinton sont allés directement de l'aéroport à un restaurant de Buenos Aires, pour savourer la célèbre viande locale et écouter du tango. Aucune visite de bidonvilles n'est prévue à Buenos Aires, comme cela avait été le cas à Rio de Janeiro. En revanche, après les activités strictement officielles dans la capitale, les Clinton se sont envolés, vendredi, pour Bariloche, la plus grande station touristique de la Patagonie, où Carlos Menem a disputé une partie de golf avec Bill Clinton. Le président américain et sa femme se sont sentis comme chez eux dans le Sud argentin, où plusieurs de leurs compatriotes – parmi lesquels Ted Turner et Jane Fonda – ont acheté à bon prix de vastes propriétés foncières.

Christine Legrand

La police de Mexico démantèle les « jaguars », l'une de ses unités d'élite

MEXICO
de notre correspondant

Le chef de la police de Mexico, le général Enrique Salgado, a annoncé, vendredi 17 octobre, le démantèlement du groupe spécial de dissuasion, mieux connu sous le nom de Jaguars, dont plusieurs membres sont soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de six personnes, en septembre. Vingt-cinq policiers ont été emprisonnés au cours des derniers jours et les autorités ont laissé entendre qu'il y aurait d'autres arrestations parmi les Jaguars mais aussi au sein d'un autre corps d'élite, les Zorros, qui auraient formé un escadron de la mort au sein de la police municipale.

Le 8 septembre, six jeunes gens disparaissaient à la suite d'un échange de coups de feu qui avait provoqué la mort d'un policier et d'un passant dans la Buenos Aires, un des quartiers les plus chauds de la capitale. Le lendemain, on retrouva les corps de trois d'entre eux dans une banlieue lointaine. Les autres cadavres furent découverts trois semaines plus tard dans un bois de la périphérie de Mexico. Tous avaient, apparemment, été torturés avant d'être exécutés. Ce grave incident allait déclencher une intense polémique entre partisans et adversaires de la manière forte contre les quelque sept cents bandes de délinquants de la capitale, spécialisées dans le vol de voitures, la vente de drogues ou les attaques à main armée. De 1981 à 1994, le taux d'homicides a presque doublé à Mexico (17 millions d'habitants), passant de 10,2 à 19,4 pour cent mille habitants, tandis que les délits augmentaient dans des proportions plus alarmantes encore et que le taux d'impunité se maintenait à... plus de 90 %.

Les protestations des familles des six jeunes de la Buenos Aires, apparemment liés à des gangs armés, allaient vite être étouffées par les clameurs des auditeurs de la plupart des stations de radio, qui reçurent des milliers d'appels célébrant *« l'élimination de la racaille »* et demandant le rétablissement de la peine de mort pour en finir avec la délinquance.

Tout le monde s'accorde pour attribuer une bonne part de la montée de la criminalité à l'ampleur de la corruption au sein de la police et à l'impunité dont bénéficient certains éléments des forces de sécurité liés au banditisme. Même si depuis 1994, 3 500 policiers ont été suspendus de leurs fonctions dans la capitale et si l'épuration s'est accélérée avec l'arrivée des militaires à la tête des forces de l'ordre, en juin 1996. Ces mesures n'ont pas permis d'enrayer la délinquance.

Tous les partis, y compris certains secteurs de la formation au pouvoir, sont convaincus que l'arrestation de vingt-cinq policiers et la suppression des « jaguars » s'inscrivent dans une manœuvre visant à protéger ceux qui ont donné l'ordre d'exécuter les jeunes de la Buenos Aires.

Le problème, disent-ils, va bien au-delà des policiers détenus, qui sont, en fait, *« des boucs émissaires et ne peuvent pas avoir agi sans l'accord de leurs supérieurs. »* Certains n'hésitent pas à y voir l'action de groupes politiques liés au grand banditisme, qui chercheraient à rendre la capitale ingouvernable au moment où, pour la première fois, un maire issu de l'opposition, Cuauhtémoc Cardenas (gauche), s'apprête à la diriger, à partir du 5 décembre.

Bertrand de la Grange

هكذا من الأصل

Brazzaville, livrée aux pillards, dévastée, attend l'arrivée de M. Sassou Nguesso

Le vainqueur de la guerre promet un processus démocratique au Congo

La capitale congolaise, Brazzaville, offre un spectacle de désolation. La ville, dont certaines rues sont jonchées de cadavres, est la proie des pillages des soldats victorieux. De son fief du nord du pays, Denis Sassou Nguesso a lancé un appel à la réconciliation et a annoncé la formation d'un gouvernement d'union nationale. L'armée française a évacué cinquante-neuf étrangers de Dolisie, encore contrôlée par M. Lissouba.

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

L'avenue qui longe le parc de l'ambassade de Russie est jonchée de détritus. La rue Orsi, au cœur de Brazzaville, offre un spectacle de désolation. Toutes les boutiques sont éventrées, saccagées, pillées. Les rideaux de fer pendouillent, plusieurs magasins ont brûlé. Des toits effondrés laissent apparaître le bleu du ciel. Il ne reste rien. Les débris de verre crissent sous les semelles. Un tapis de douilles couvre la chaussée.

REPORTAGE
Le cœur de la capitale congolaise est à reconstruire

Au bas de cette rue commerçante, la tour Elf, le fleuron de l'architecture congolaise est dévastée. Aucun des cinquante étages de l'élégant bâtiment circulaire n'est épargné. Toutes les fenêtres sont brisées. La façade est criblée d'impacts de balles. A plusieurs endroits, des roquettes et des obus ont percé des trous béants. Symbole du Congo moderne, construite pour narguer Kinshasa, la grande sœur, de l'autre côté du fleuve, la tour Elf, le gratte-ciel de Brazzaville, n'a plus d'allure.

Martial, treillis de combat et béret rouge sur la tête, est un membre distingué des « cobras », la milice armée du général Denis Sassou Nguesso. *« J'ai combattu ici*, dit-il, *il y avait plein de « Zoulous » de l'ancien président Pascal Lissouba dans la tour. On a fermé toutes les issues, ils sont morts de faim et de soif à l'intérieur »*. Le Sofitel-Mbamu, le palace de Brazza, est une ruine. Le Central, un bar à la terrasse hospitalière, est dévasté. Le cœur de la capitale est à reconstruire.

Le Centre culturel français, l'Espace Malraux, inauguré en grande pompe il y a deux ans, marque la limite de Bacongo, un quartier favorable à Pascal Lissouba et Bernard Kolelas, l'ancien président et son premier ministre, au sud de la capitale. La façade de céramique blanche est intacte, à l'exception de deux impacts sur le fronton. Le corps d'un homme gît, face contre terre, devant l'entrée. La Croix-Rouge, dont les voitures sillonnent la ville à grande vitesse, n'a pas encore « nettoyé » Bacongo. Quelques cadavres épars se décomposent au soleil, signalés de loin par une puanteur caractéristique. Les chiens errants ont mangé les mains, les bras et les entrailles de certains d'entre-eux.

LA FÊTE SANS RÉSERVE

En apparence, le quartier n'a pas trop souffert des combats. Peu de maisons sont touchées. Un bonne dizaine d'obus sont tombés à proximité de la Case de Gaulle, la résidence de l'ambassadeur de France au Congo, près du fleuve. Raymond Césaire, l'ambassadeur, son épouse, ses collaborateurs et une trentaine de gendarmes chargés de leur protection sont toujours là. Ils n'ont pas quitté Brazzaville, en dépit de la violence des combats. *« La ville est vide. Ce qui a été pillé, l'a été par les deux camps »*, note sobrement l'ambassadeur.

Des voitures de toutes marques roulent à tombeau ouvert d'un bout à l'autre de la ville. Les « cobras », maîtres du terrain, pillent ce qui reste à prendre et transfèrent leur butin vers les quartiers nord de Brazza, leur fief. La plupart d'entre-eux découvrent la conduite automobile. A voir le nombre de voitures retournées, enroulées autour des arbres, encastrées les unes dans les autres, il semble bien que les accidents de circulation soient fréquents. Les « cobras » et leurs familles fêtent sans réserve la victoire de Denis Sassou Nguesso, leur chef. Président du pays de 1979 à 1992, évincé par les urnes et Pascal Lissouba, il revient au pouvoir par la force, à la grande satisfaction de ses partisans, tous originaires du nord du pays. Kalachnikov dans une main, bouteille de Primus ou de Ngok, des bières locales, dans l'autre, grenades à la ceinture, les valeureux guerriers *« savourent leur victoire »*, explique Jean-Marie Tassoua, alias « général Giap », un ancien banquier devenu chef de guerre. Le commandant des « cobras » affirme contrôler *« tout le Congo »* et se déclare convaincu que *« Pascal Lissouba sera poursuivi pour génocide et crimes contre l'humanité »*. Il déplore les pillages, mais constate qu'ils ne sont pas le seul fait de ses troupes. *« Le pays est paupérisé à un tel point que toute la population s'y met »*, explique-t-il.

Un bi-tube de défense anti-aérienne, sur son affût, est prêt à l'emploi dans le jardin de sa résidence, à l'abri de quelques palmiers. Des caisses d'armes et de munitions baillent près du garage. Comme l'indiquent les étiquettes, elles viennent du « port de Luanda », en Angola, et correspondent au « contrat n35-KD/16 03 1995 ». Les Angolais ont donné la victoire à Denis Sassou Nguesso. Personne ne la cache plus.

Les soldats de Luanda ne se sont pas battus en première ligne. Ils ont simplement poussé devant eux 1 500 « cobras » transportés par leurs soins du nord du Congo au Cabinda, formés sur place et renvoyés sur le sud du pays où ils ont notamment conquis Pointe-Noire, la capitale économique du Congo. Ils ont assuré le soutien et la logistique, servant eux-mêmes les pièces d'artillerie, et pilotant les Sukhoy-24 qui ont bombardé Makélé-kélé, l'un des quartiers-sud de Brazzaville.

La capitale attend maintenant le nouvel homme fort du pays. Denis Sassou Nguesso va reprendre ses habitudes de président, au bonheur de ses partisans et des pétroliers. Mais il a choisi Oyo, son village natal, dans le nord du pays pour tenir une conférence de presse et adresser son premier message à la nation, prônant la réconciliation nationale. A Bacongo, où la population est originaire du sud, d'aucuns veulent y voir le symbole d'un clivage régional ancien et doutent de la sincérité du propos.

Frédéric Fritscher

M. Sassou Nguesso lance un appel à la réconciliation

Denis Sassou Nguesso a lancé, vendredi 17 octobre, un appel à la *« réconciliation du peuple congolais »* et a annoncé la mise en place d'un *« gouvernement d'union nationale »*. Dans une déclaration prononcée depuis son fief d'Oyo, il a promis une reprise du *« processus démocratique »* avec *« une période de transition au cours de laquelle nous allons devoir rebâtir l'Etat, refaire les institutions démocratiques, organiser des élections libres et transparentes »*, sans toutefois avancer de calendrier. M. Sassou Nguesso a demandé *« compréhension et assistance »* à la communauté internationale, qui a réclamé un cessez-le-feu et des élections. Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, a indiqué que Paris jugera le nouvel homme fort du pays sur ses actes : *« Je note avec intérêt que M. Sassou Nguesso a parlé d'élections, de gouvernement d'union nationale. Il faut savoir quel contenu exact il va donner à ces débuts d'engagements »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

La France évacue 59 étrangers du fief de M. Lissouba

Cinquante-neuf ressortissants étrangers, principalement des Français, ont été évacués, vendredi 17 octobre, par des commandos parachutistes de l'armée française de la région de Dolisie (sud du Congo). Ils sont arrivés à Libreville, au Gabon, très choqués. *« C'était l'enfer*, a confié un coopérant français. *Nous avons été arrêtés par des jeunes armés de fusils-mitrailleurs qui nous ont tout volé. Des coups de feu crépitaient de toutes parts. C'est un miracle si nous sommes encore en vie, et nous le devons à l'armée française. »* Les témoignages recueillis font état *« d'une grande violence vis-à-vis des Français »*. *« Il s'agissait de jeunes miliciens du président Lissouba venus de Brazzaville, d'où ils avaient fui, et qui voulaient en découdre avec les Français. »*

La ville reste aux mains des soldats fidèles à Pascal Lissouba, qui serait toujours lui-même à Dolisie. Selon une source aéroportuaire à Kinshasa, il s'apprêterait à quitter le Congo à bord d'un avion privé d'une compagnie basée en RDC (ex-Zaïre). Sa destination pourrait être le siège de l'ancienne rébellion armée (Unita de Jonas Savimbi) en Angola. – *(AFP.)*

Les voix juives américaines pour la paix au Proche-Orient se font entendre à Washington

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Le président Clinton, confiait récemment au *Monde* un membre de l'élite travailliste israélienne, *n'osera exercer de véritables pressions sur Benyamin Nétanyahou que le jour où le lobby juif américain le lui demandera. » « Plus que le vote juif proprement dit*, expliquait cette haute personnalité sous condition d'anonymat, *c'est l'impact important de la communauté sur le financement des campagnes électorales américaines, de même que l'influence exercée par le Likoud* [le parti de M. Nétanyahou] *sur de nombreux élus du Congrès, qui font peur à l'administration démocrate. Le seul moyen de sauver le processus de paix est donc d'influencer le lobby. Nous y travaillons discrètement depuis des mois, et vous pouvez constater que les choses commencent à changer. »*

Certes, les Palestiniens en particulier et les Arabes en général ont été fortement irrités du silence embarrassé avec lequel l'administration Clinton a accueilli l'assassinat manqué par le Mossad d'un dirigeant islamiste palestinien à Amman, le 25 septembre. Se refusant à mettre en cause l'Etat hébreu, lequel a pourtant été contraint par les événements de reconnaître publiquement sa responsabilité, le président s'est contenté de rappeler que l'Amérique était *« opposée aux assassinats politiques »*. Beaucoup, notamment dans la presse arabe, se sont ironiquement demandé comment l'hôte de la Maison Blanche aurait réagi si un Etat arabe s'était avisé d'essayer d'assassiner une personnalité juive quelle qu'elle soit.

Pourtant, à en juger par le *verbatim* publié, mercredi 15 octobre, à la « une » du quotidien libéral *Haaretz*, d'un dîner de travail offert, le 6 octobre, par Bill Clinton en l'honneur du président d'Israël, Ezer Weizman, et réunissant plusieurs responsables des groupes de pression juifs locaux, les voix juives américaines pour la paix commenceraient à se faire entendre dans les plus hautes instances de Washington.

ENCOURAGER LES ÉTATS ARABES

C'est Ezer Weizman, élu travailliste à un poste essentiellement cérémonial, qui ouvre le feu : *« le caractère inhérent des juifs est profondément incertain* (...). *Les Etats-Unis ne devraient pas se contenter de pousser une seule des deux parties »* (sur la voie de la paix). *« C'est vrai*, renchérit Danny Abraham, voisin de table de Madeleine Albright, et directeur de l'Institut pour la paix et la coopération au Proche-Orient. *A l'exception de la Libye et de l'Irak, tous les Etats arabes sont aujourd'hui disposés à reconnaître le droit d'Israël à l'existence. Le président syrien Hafez El Assad et Yasser Arafat veulent désespérément la paix, nous devons les encourager. »*

Mel Salberg, directeur de la puissante Conférence des présidents des principales organisations juives américaines, prend la parole pour rappeler au président Clinton les résultats d'un sondage effectué fin septembre auprès d'un échantillon représentatif des juifs américains : *« 89 % des juifs d'Amérique soutiennent le processus de paix. Nous sommes derrière vous pour créer l'environnement qu'il faut pour amener les deux parties à faire la paix. »*

Le président Weizman n'est pas convaincu. Ironisant sur le nom d'Irving Moskowitz, l'un des trois ou quatre milliardaires juifs américains proches de M. Nétanyahou, qui financent toutes les causes extrémistes défendues par les membres de sa coalition gouvernementale, le président israélien s'interroge : *« Et les Moskowitz, combien sont-ils ? »*

« Pas plus de 15 % », précisent ses hôtes. *« Alors exprimez-vous plus fort*, lance M. Weizman, *parce qu'il me semble parfois que notre gouvernement n'entend que les 15 % qui sont contre le processus de paix. »* Abraham Foxman, directeur exécutif de la Ligue juive anti-diffamation du B'nei Brith, souligne *« l'urgence d'un leadership américain »* qui exercerait *« des pressions, non pas pour déterminer l'issue des négociations, mais pour que celles-ci aient lieu dans le cadre du processus agréé »*.

« Ne vous inquiétez pas, répond le président Clinton, *j'ai apposé ma signature* [au bas des accords du 13 septembre 1993] *pour la totalité de la danse. Ce fut l'un des plus beaux jours de ma vie. » « Le problème*, ajoute-t-il, *est que Benyamin Nétanyahou dispose d'un mandat quasi impossible à remplir avec le gouvernement qu'il a. »* Réagissant à la demande de son hôte israélien d'organiser une sorte de « Camp David » israélo-palestinien, pour contraindre les deux parties à négocier le statut définitif des territoires occupés, le président explique : *« Arafat a été affaibli ces derniers mois. Or je pense qu'il est le seul avec qui parler. »*

Se plaignant d'ignorer ce que sont exactement les idées de M. Nétanyahou quant au statut définitif des territoires occupés, l'hôte de la Maison Blanche explicite ses réticences à organiser un autre « Camp David ». *« Si je pouvais avoir une idée de la direction prise, j'irais au pôle Nord s'il le fallait. Mais il y a encore beaucoup de points d'interrogation sur cette question. L'attitude de l'actuel gouvernement israélien est fondamentalement différente* [de celle] *du précédent. Je ne peux pas écrire le script pour Israël »*, conclut M. Clinton, non sans avoir ouvertement dit qu'il *« craint »* que ce que veut M. Nétanyahou en matière de statut définitif des territoires occupés – c'est-à-dire en garder la plus grande part et refuser la naissance d'un Etat palestinien indépendant – « [ne détruise] *définitivement Yasser Arafat »*.

Trois jours après ce dîner, le 9 octobre, Ezer Weizman confiera à *Haaretz* à quel point il a été *« choqué de l'immense absence de confiance, de la très mauvaise atmosphère et du cynisme qui prévaut entre l'administration Clinton et Benyamin Nétanyahou »*.

Patrice Claude

La Turquie devrait participer à la conférence européenne permanente

PARIS. En recevant, vendredi 17 octobre, le premier ministre turc Mesut Yilmaz, Jacques Chirac s'est prononcé pour la participation d'Ankara à la Conférence européenne permanente proposée par la France. Cette conférence devrait permettre aux pays candidats à l'Union européenne (UE), qui, comme la Turquie, n'ont pas l'espoir d'être acceptés rapidement, de suivre les négociations sur l'élargissement. M. Yilmaz s'est déclaré conscient des progrès que la Turquie doit accomplir en matière de droits de l'homme avant de pouvoir entrer dans l'UE. Le président de la République a d'autre part soulevé la question de la libre circulation des personnes, l'Europe n'étant pas prête à ouvrir totalement ses frontières à la main-d'œuvre turque, et celle des relations avec la Grèce. Un nouvel incident vient d'opposer les deux pays, alors que l'appareil du ministre grec de la défense, Akis Tsohatzoupoulos, de retour de Chypre, a été pris en chasse par l'aviation turque. Toutefois, M. Yilmaz devrait rencontrer son collègue grec, Costas Simitis, début novembre en Crète à l'occasion d'une conférence des chefs de gouvernement d'Europe du Sud-Est.

Un groupe islamiste armé déconseille aux étrangers de se rendre en Egypte

LE CAIRE. La Djamaa islamiya, principal groupe islamiste armé égyptien, dans un communiqué faxé vendredi 17 octobre au bureau de l'agence Reuter au Caire, a déconseillé aux étrangers de se rendre en Egypte, en raison de *« la gravité de la situation, maintenant que la bataille s'est étendue aux gens ordinaires »*. La Djamaa faisait allusion à Saber Abou Oula, l'auteur de l'attentat qui a tué neuf touristes allemands le 18 septembre au Caire, et qui a affirmé avoir agi de sa propre initiative, tout en partageant l'idéal des islamistes. Selon une source judiciaire, le rapport médical qui a été remis à la justice militaire indique qu'Abou Oula est *« responsable de ses actes et* [qu'il n'est] *pas un dérangé mental »*, comme l'avait affirmé les autorités égyptiennes. A l'ouverture de son procès, l'intéressé avait affirmé que son père avait payé l'équivalent de 17 000 dollars pour un certificat attestant de sa *« folie »*, à l'ancien directeur des hôpitaux psychiatriques, Sayed El Qott. – *(AFP, Reuters.)*

L'Albanie demande une aide de 100 dollars par habitant

ROME. En préparation de la conférence des donateurs prévue le 22 octobre à Bruxelles, une réunion ministérielle regroupant quarante pays et organismes internationaux a eu lieu, vendredi 17 octobre, à Rome pour définir les objectifs de l'aide internationale à apporter à l'Albanie. Moins de quatre mois après les élections législatives remportées par les socialistes de Fatos Nano, ce dernier a estimé que son pays a retrouvé une stabilité fragile après les mois de révoltes et de chaos du début d'année. Selon le premier ministre albanais, son pays a besoin d'une aide de 100 dollars par habitant, soit 300 millions de dollars. Un chiffre *« réaliste »* pour Lamberto Dini, ministre italien des affaires étrangères, ainsi que pour l'un des représentants de la Banque mondiale, Johannes Linn, qui a évoqué un apport de 80 millions de dollars au cours du premier semestre, puis de 250 à 300 millions sur un an et de 1 milliard sur trois ou quatre ans. Cette aide est conditionnée à la poursuite du processus démocratique et d'assainissement des finances publiques. – *(Corresp.)*

« L'Etat ne saurait tout faire » pour la coopération, a déclaré M. Josselin

PARIS. Charles Josselin a déclaré, vendredi 17 octobre, qu'en matière de coopération *« l'Etat seul ne saurait tout faire »*. Le secrétaire d'Etat à la coopération qui parlait à Paris devant les assises de la coopération et de la solidarité nationale, a souligné que *« la coopération internationale devait adapter ses objectifs et ses outils »* et qu'il *« serait absurde de ne pas accroître le rôle des acteurs non gouvernementaux »*. *« Un pour cent seulement de notre coopération est confié à des organisations de solidarité internationale contre 10 % ou plus chez nos partenaires européens »*, a encore dit le ministre. M. Josselin a réaffirmé par ailleurs qu'il *« n'est plus possible d'envisager une coopération française bilatérale limitée à l'Afrique francophone et à la coopération entre Etats »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAK : les deux principales formations kurdes**, le Parti démocratique du Kurdistan et l'Union patriotique du Kurdistan, ont accepté vendredi 17 octobre de cesser les combats qui les opposaient depuis lundi, a annoncé le département d'Etat américain. Cet accord a été obtenu grâce à la médiation des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Turquie. – *(AFP.)*

■ **OMAN : deux femmes, membres du Conseil consultatif sortant,** figurent parmi les 164 élus – sur 736 candidats –, du scrutin organisé jeudi 16 octobre pour le renouvellement de ce Conseil consultatif sur la gestion des services publics et les affaires sociales. Parmi ces 164 élus, le sultan Qabous ben Saïd devrait choisir, en décembre, les 82 personnes qui siègeront. Elles prendront leurs fonctions en janvier. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le président polonais,** Aleksandre Kwasniewski, a officiellement désigné, vendredi 17 octobre, Jerzy Buzek au poste de premier ministre et l'a chargé de former le nouveau gouvernement polonais. Candidat de la coalition formée par l'Action électorale de solidarité et l'Union pour la liberté, vainqueurs des législatives du 21 septembre, M. Buzek a quatorze jours pour former son équipe. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : le tribunal militaire** de Rome a décidé de faire transférer, d'ici à dimanche 19 octobre, dans un hôpital militaire l'ancien officier nazi Erich Priebke, 84 ans, condamné en juillet à une peine de quinze ans de prison pour sa participation au massacre des Fosses ardéatines en mars 1944, indique-t-on de source judiciaire. Depuis le 21 mars, l'ancien officier nazi est en résidence surveillée dans un couvent franciscain au sud de Rome. Il refusait de terminer sa peine à l'hôpital. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : treize personnes ont été tuées** à Freetown, jeudi 16 octobre, par les bombardements menés par des avions de combat nigérians de la Force ouest-africaine de paix (Ecomog), selon une source hospitalière. Des centaines de civils ont commencé vendredi à fuir la capitale sierra-léonaise. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : le Tribunal pénal international** pour le Rwanda (TPR) a confirmé, vendredi 17 octobre, les mises en accusation pour *« génocide »* de deux anciens officiers hutus rwandais, Gratien Kabiligi et Aloys Ntabakuze, et de l'ancien premier ministre au pouvoir à l'époque du génocide, Jean Kambanda. La veille, le tribunal avait confirmé la mise en accusation du ressortissant belge Georges Ruggiu. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

BUDGET Les députés ont achevé, samedi 18 octobre peu après 6 heures, l'examen des recettes du projet de loi de finances pour 1998. Le vote de cette première partie interviendra mardi 21 octobre. Le déficit budgétaire s'établit à 257,368 milliards de francs, en baisse de 501 millions de francs par rapport au chiffre qui figurait initialement dans le projet du gouvernement. ● LA DROITE a combattu les limitations apportées à la loi Pons, la réduction de l'avantage fiscal pour emplois à domicile ainsi que l'alourdissement de la fiscalité sur les épargnants et les entreprises. ● LA GAUCHE a obtenu un début de fiscalité écologique et une diminution de la taxe d'habitation pour les revenus les plus faibles. L'absentéisme des élus socialistes a compliqué la tâche du gouvernement et offert à l'opposition des occasions d'incidents de séance. L'examen des crédits des ministères commencera mardi.

Les députés limitent les avantages fiscaux procurés par la loi Pons

L'Assemblée nationale a achevé, samedi 18 octobre, l'examen des recettes de l'Etat en 1998. Elle a supprimé les abattements pour frais de certaines professions mais créé une taxe sur la publicité hors média. Elle a avantagé les utilisateurs de véhicules à carburant propre

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a achevé, samedi 18 octobre à l'aube, l'examen des recettes du projet de loi de finances pour 1998. Le vote sur ces recettes interviendra mardi 21 octobre. Le déficit budgétaire s'établit à 257,368 milliards de francs, en baisse de 501 millions de francs par rapport au chiffre qui figurait initialement dans le projet de budget. Selon l'article d'équilibre présenté par le gouvernement, les dépenses nettes du budget général de l'Etat s'élèvent à 1599,8 milliards de francs, tandis que les recettes nettes s'élèvent à 1346,8 milliards de francs. Les dernières dispositions adoptées ont été les suivantes :

● **Loi Pons** : les députés de la majorité ont voté l'article qui encadre le régime de défiscalisation institué en 1986 en faveur des investissements réalisés dans les DOM-TOM, connu sous le nom de « *loi Pons* ». Les élus socialistes, souhaitant durcir davantage le dispositif, ont adopté un amendement extrêmement important, car il supprime la possibilité pour les investisseurs d'imputer leurs déficits industriels et commerciaux sur leur revenu global imposable. En revanche, ils ont renoncé à leur second amendement, qui plafonnait la déduction pour les investissements dans les DOM-TOM soumis à l'impôt sur le revenu. La plupart des élus d'outre-mer, soutenus par le RPR, ont longuement plaidé en faveur du maintien en l'état du régime de défiscalisation. En vain. Bernard Pons, député RPR de Paris, est venu jauger l'état de combativité de ses troupes, quand Dominique Perben, ancien ministre des DOM-TOM et orateur principal du RPR, s'entretenait longuement dans les couloirs avec Frédéric de Saint-Sernin, chargé de mission à l'Elysée.

● **Emploi d'un salarié à domicile** : les députés ont réduit de 50 % le plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile. L'abaissement de 45 000 francs à 22 500 francs du plafond de la réduction d'impôt a donné lieu à un débat vif. L'opposition UDF et RPR a défendu des amendements de suppression de cette disposition. Nicolas Sarkozy a défendu, sans succès, un amendement cosigné avec le président du mouvement néogaulliste, Philippe Séguin, visant à diminuer la réduction d'impôt à compter des revenus de 1998, et non de 1997 comme le prévoit le gouvernement. Sinon, « *l'Etat manque à sa parole* », a estimé M. Sarkozy. Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, s'est engagé à réfléchir à l'amendement de Bernard Perrut (UDF, Rhône) qui proposait de maintenir la réduction d'impôt pour les parents d'enfants handicapés.

● **Chômeurs de longue durée** : Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis) souhaitait rendre déductibles de l'impôt sur le revenu, dans une limite de 5 000 francs, les frais de déplacement contractés dans le cadre de la recherche d'un emploi. Le gouvernement a donné un avis favorable à cet amendement, en demandant toutefois qu'il soit réservé aux seuls chômeurs de longue durée. L'amendement ainsi recalibré a été adopté. Sa portée est toutefois réduite, nombre de chômeurs de longue durée n'étant pas imposables sur le revenu.

● **Fiscalité écologique** : les députés de la majorité ont adopté, avec l'accord du gouvernement, un amendement du rapporteur général du budget, Didier Migaud (PS), reprenant des propositions de Guy Lengagne et Yves Cochet (RCV), concernant la fiscalité des carburants. Ce texte supprime la possibilité pour les entreprises de récupérer, à hauteur de 50 %, la TVA perçue sur la consommation de gazole pour les véhicules qu'elles utilisent. En revanche, a été adopté un amendement rendant totalement déductible la TVA sur les carburants non polluants. Les députés ont, en outre, voté un amendement abaissant le taux de la taxe sur les produits pétroliers sur le GPL et le gaz naturel.

● **Abattements professionnels** : les députés ont voté, à l'unanimité, un amendement, adopté en commission des finances, à l'initiative de Philippe Auberger (RPR, Yonne) et Charles de Courson (UDF-FD, Marne), qui confirme la suppression progressive des abattements fiscaux dont bénéficent quelque soixante-dix professions. Le gouvernement qui souhaitait initialement maintenir ces abattements, en 1998, ne s'est pas opposé à leur suppression.

● **Enfants scolarisés** : les députés ont rétabli la réduction d'impôt au titre des dépenses de scolarité des enfants à charge que le gouvernement Juppé avait décidé de supprimer progressivement à partir de 1998.

● **Assurance-vie** : les députés ont adopté plusieurs amendements gouvernementaux précisant les nouvelles dispositions fiscales sur l'assurance-vie. Les revenus d'assurance-vie seront taxés à hauteur de 7,5 %, en sus des prélèvements sociaux, au-delà de 30 000 francs de revenus annuels pour un célibataire et de 60 000 francs pour un couple. Mais ce dispositif ne s'appliquera pas aux contrats existants lorsque les versements libres, effectués après le 25 septembre 1997 et avant le 1er janvier 1998, n'excèdent pas une somme de 200 000 francs par souscripteur.

● **Taxe sur les imprimés publicitaires** : les députés ont institué une taxe de 1 % sur les imprimés publicitaires, dits « hors média ».

● **Taxe d'habitation** : les députés ont adopté un amendement limitant à 1 500 francs la taxe d'habitation pour les contribuables dont le revenu imposable par part, au titre de 1997, est inférieur à 25 000 francs. Ils ont aussi relevé à 16 940 francs le plafond d'imposition sur le revenu donnant droit à des dégrèvements de taxe d'habitation.

● **Taxe professionnelle** : la commission des finances a retiré l'amendement qui majorait le taux de la cotisation minimale de taxe professionnelle – de 0,35 % à 1,5 % – et qui abaissait de 50 millions à 10 millions de francs le seuil du chiffre d'affaires au-delà duquel elle s'applique.

● **Sport** : les députés ont adopté un amendement de la commission des finances portant de 2,6 à 2,9 % le taux du prélèvement sur la Française des jeux affecté au fonds national pour le développement du sport.

● **Retraites** : le gouvernement a accepté d'augmenter de 500 millions de francs la subvention versée au budget annexe des prestations sociales agricoles pour contribuer au financement de la revalorisation des retraites agricoles. Il a également débloqué 40 millions de francs supplémentaires en faveur des anciens combattants.

C. M., J.-B. de M. et F. R.-L.

« Je dirai à la jeunesse d'outre-mer : "Exigez que l'injustice recule" »

LE TAILLEUR est vert d'eau, les cheveux sont soigneusement tressés en arrière ; dans la voix sonne une note de défi. Christiane Taubira-Delannon, député (PRS) de Cayenne, a parlé d'un ton posé. La mise au point n'en a été que plus ferme. Elue pour la première fois en Guyane en 1993, elle était alors, assure-t-elle, la seule parlementaire d'outre-mer à oser s'en prendre ouvertement à la loi Pons. « *On disait : " Les élus des DOM sont unanimes." Je répondais : " Unanimité moins une ! "* », s'amuse-t-elle. Dans sa circonscription, elle n'a pas hésité à rencontrer le président de l'union patronale locale chaque fois que ce dernier clamait son indignation. « *Je lui demandais : " Si la loi Pons est si miraculeuse, expliquez-moi pourquoi le taux de chômage est passé à 26 % ? "* »

A 22 h 45, vendredi 17 octobre, Mme Taubira-Delannon s'est retrouvée seule, au centre de l'hémicycle. Seule, sans aucune note, mais avec ses convictions. Bravache. Citant d'emblée une lettre du président de la Fédération des entreprises des départements d'outre-Mer, qui l'enjoignait d'être présente dans l'hémicycle lors de la discussion de l'article concernant la loi Pons. « *Je prendrai le temps de lui répondre que la confusion des autorités et des missions nuit au bon fonctionnement de la démocratie* », déclare-t-elle. Puis, après avoir listé les perversions de la loi Pons, elle s'interroge : « *Ne sont-elles pas inhérentes à la nature même d'une loi qui s'adresse à des contribuables fortunés intéressés par une escapade fiscale ?* » Elle s'en prend à l'Etat qui « *se dérobe à sa mission d'impulsion du développement économique* ». Les pouvoirs publics abandonnent de 3 à 5 milliard de francs de recettes fiscales ? « *Pourquoi ne pas les percevoir et déployer un effort équivalent ?* »

Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), qui préside les débats, esquisse vaguement un geste pour lui signifier, sans grande conviction, qu'elle dépasse son temps de parole. Malicieuse et sûre d'elle, Mme Taubira-Delannon passe outre : « *J'ai assez de mauvaise foi pour faire valoir que, seule femme à intervenir sur ce sujet, dans cette virile assemblée, je mérite plus d'indulgence que de sévérité.* » Avant de conclure : « *Si vous maintenez le dispositif tel qu'il est, je dirai à la jeunesse d'outre-mer : " Vous avez l'âge des rêves sans frontières, de la générosité sans calcul, de l'éveil au monde avec ses turpitudes. Ayez l'audace de votre âge ! Exigez que les injustices reculent, battez-vous sans répit. "* »

Il est 23 heures, Mme Taubira-Delannon regagne sa place. Un léger flottement parcourt les travées. Puis les premiers applaudissements retentissent. Le président de la commission des finances, Henri Emmanuelli, se lève, bientôt suivi par la plupart des députés de la majorité. Pour une ovation. Jean-Pierre Brard (app. PC, Seine-Saint-Denis), qui devait intervenir au nom de son collègue de Guadeloupe, Ernest Moutoussamy, renonce. Au moment de répondre à l'ensemble des orateurs, le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, adresse une « *mention spéciale* » à Mme Taubira-Delannon. M. Mazeaud lui fait parvenir un message : « *Chère collègue, je vous savais économiste, je découvre un grand parlementaire. Dans un cas comme dans l'autre : talentueux.* »

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

Les députés socialistes boudent l'hémicycle

LE SECRÉTAIRE D'ETAT au budget, le président de la commission des finances et le rapporteur général du budget se sont sentis bien seuls lorsqu'ils se sont aperçus, vendredi 17 octobre vers 10 heures, qu'ils ne disposaient plus dans l'hémicycle de majorité pour adopter les articles du projet de loi de finances. Pour vingt-trois députés UDF et RPR, il n'y avait que vingt et un élus PS, PC et RCV. Christian Sautter, au nom du gouvernement, a donc demandé la réserve des votes, en prétextant contre toute vraisemblance des « *difficultés électroniques* » du système de vote.

Après une courte bronca, l'opposition, qui a rapidement fait ses comptes, a fourni la vraie explication : « *Le groupe socialiste est insuffisamment représenté* », a constaté Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine).

Puis Jean-Jacques Jegou (UDF-FD, Val-de-Marne) s'est saisi à son tour d'un micro : « *Il y a sur tous les bancs des collègues qui ont siégé des dizaines d'heures et qui dorment quatre heures par nuit depuis mardi. Sur le plan de la résistance physique comme du respect dû à l'Assemblée, je compte sur vous, monsieur le Ministre, pour que vous alliez vite chercher votre majorité, faites marcher vos téléphones !* »

ABUS DE DÉLÉGATIONS

Les responsables socialistes n'avaient pas attendu M. Jegou pour tenter de battre le rappel de leurs troupes, alertés par un premier incident, mercredi soir, où l'opposition avait accusé les députés de la majorité, en nombre insuffisant, d'avoir abusé de leurs délégations de vote électronique.

Henri Emmanuelli, président de la commission des finances, avait lui-même expédié des télécopies aux commissaires socialistes, singulièrement peu nombreux en séance depuis le début de la discussion budgétaire. Le cabinet de Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, est saisi à son tour : « *Quand on arrive à joindre un député, on se fait jeter* », raconte un de ses collaborateurs.

En l'absence du président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault (PS, Loire-Atlantique), retenu à Nantes par son procès, c'est la première vice-présidente du groupe, Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis), qui a été chargée, en catastrophe, de mettre en place un plan de mobilisation.

Mme Neiertz a d'abord téléphoné à tous les députés de la région parisienne, puis envoyé chercher par une voiture du Palais-Bourbon des députés parisiens, réunis à l'Hôtel de Ville. Mais comme « *cela n'a pas suffi* », la députée s'est donc tournée vers les députés de Seine-Maritime, fief du président de l'Assemblée nationale, puis vers les députés de la Loire-Atlantique, département de M. Ayrault, qui n'ont pu éviter de sauter dans un TGV pour Paris.

Mme Neiertz note que, sur la vingtaine de membres du groupe théoriquement de permanence vendredi, seuls quatre ou cinq étaient présents. Mais le désintérêt pour la discussion budgétaire de la part de nombreux membres de la commission des finances « *qui ont fait des pieds et des mains pour en être membres* » étonne davantage la vice-présidente du groupe socialiste. Et surtout mécontente fortement M. Emmanuelli.

Pour le rapporteur général du budget, Didier Migaud (PS, Isère), qui n'a « *pas dormi depuis quinze jours (...), tout cela aurait pu être mieux organisé* ». « *Le calendrier était prévu depuis longtemps. Je ne comprends pas...* », dit-il.

Plus explicite, Julien Dray (PS, Essonne) affirme que « *Jean-Marc Ayrault manque d'expérience dans la bataille parlementaire* » et qu'il n'exerce « *pas suffisamment de pression* » sur les membres du groupe qu'il préside. « *Il y a un problème d'autorité à la direction du groupe socialiste* », confirme un collaborateur de M. Fabius.

« CONFRONTATION »

Un membre d'un cabinet ministériel juge que la plupart des députés socialistes, notamment les nouveaux, « *ne se sentent pas concernés* » par les débats en séance. Selon ce connaisseur du Palais-Bourbon, les membres du groupe PS sont présents essentiellement aux réunions hebdomadaires du groupe, « *moments-clés de confrontation entre le Parlement et le gouvernement, lieu des arbitrages et des principales décisions politiques* ».

La prochaine réunion, mercredi 22 octobre, sera vraisemblablement aussi l'occasion de quelques mises au point. En attendant, les députés de la majorité se sont tout de même retrouvés à vingt et un contre sept, pour examiner l'article d'équilibre de la loi de finances, à 5 h 45, samedi.

Fabien Roland-Lévy

Les mécanismes d'aide à la presse sont modifiés

COMMENT aider la presse sans maintenir de privilèges ? D'une part, les députés ont adopté l'amendement de Jean-Marie Le Guen (PS Paris) instituant une taxe de 1 % sur les imprimés publicitaires – le hors-média –, afin de créer une aide supplémentaire indirecte en faveur de la presse. D'autre part, ils ont supprimé à l'unanimité les abattements fiscaux dont bénéficient quelque soixante-dix professions, dont les journalistes, les internes des hôpitaux de Paris, les auteurs-compositeurs ou les tailleurs de pipes de Saint-Claude.

Repoussé en commission, l'amendement Le Guen – qui a reçu le soutien du député UDF Laurent Dominati – devrait rapporter 400 millions de francs à l'Etat pour permettre la mise en place d'un plan de modernisation de la presse quotidienne. C'est pour pallier le transfert massif des recettes publicitaires vers le hors-média (qui attire 64 % des investissements) qu'une telle taxe sur les imprimés publicitaires a été défendue, en arguant du fait que « *la presse contribue davantage à la vie démocratique* ».

Le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, a souhaité que les modalités et le montage financier de cette taxe soient clarifiés avant le passage du projet de loi de finances en seconde lecture à l'Assemblée. Ce ne sera pas simple : on ne cache pas au ministère de la culture et de la communication qu'il faudra définir les « *redevables* » en sachant que les agences de publicité ne traitent qu'une très faible partie du hors-média et que les imprimeurs comme les distributeurs sont déjà souvent délocalisés. Sans compter que la presse gratuite affirme qu'une telle taxe « *pénaliserait 50 000 emplois directs et indirects* ».

La suppression des abattements fiscaux supplémentaires avait été votée sous le gouvernement Juppé, mais l'actuel gouvernement avait prévu de les rétablir. Didier Migaud (PS) a fait voter le maintien de leur disparition au nom de « *la justice fiscale* ». M. Sautter a rétabli le fonds spécifique pour les journalistes, doté d'une enveloppe de 100 millions en 1998, afin de compenser la hausse d'impôt subie par cette profession. La suppression de cet avantage fiscal, considéré comme une aide indirecte de l'Etat à la presse, a suscité une protestation immédiate des syndicats de journalistes. Pour le SNJ, ce vote « *trahit la promesse du candidat Lionel Jospin* », tandis que le SNJ-CGT « *appelle à la mobilisation de la profession* » et FO redoute « *un coup sérieux au pouvoir d'achat de toute la profession* ».

Nicole Vulser

La contribution des usagers

POUR FINANCER un certain nombres de dépenses créées par leurs amendements, les députés ont décidé d'augmenter plusieurs des « recettes de poche » de l'Etat.

● **Carburants** : tous les carburants routiers augmenteront de 8 centimes par litre à compter du 11 janvier 1998, soit de 9,6 centimes par litre à la pompe, compte tenu de la TVA et de diverses taxes.

● **Papiers d'identité** : à compter du 15 janvier 1998, le prix du passeport passe de 350 à 400 francs. Les frais de visa, valable un an, passent de 50 à 80 francs pour un aller-retour, et de 25 à 40 francs pour une sortie simple. Le droit de timbre pour la carte d'identité passe de 150 à 160 francs. Le droit de délivrance ou de renouvellement de la carte de séjour des étrangers passe de 200 à 220 francs.

● **Permis de conduire** : le droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire les véhicules automobiles, les motocyclettes et tous autres véhicules à moteur passe de 200 à 250 francs (15 janvier). Le permis mer, la carte mer et le certificat de capacité pour la conduite des bateaux sur les eaux intérieures passe de 300 à 400 francs, tandis que le droit d'examen pour ces documents passe de 200 à 250 francs (15 janvier 1998).

● **Chèques sans provision** : la pénalité libératoire sanctionnant les chèques sans provision émis au cours des douze derniers mois passe de 120 à 150 francs par tranche de 1 000 francs à compter du 1er janvier 1998.

● **Voitures de société** : la taxe sur les véhicules des sociétés passe de 5 800 à 6 800 francs pour les voitures dont la puissance fiscale n'excède pas 7 CV, et de 12 900 à 14 800 francs pour les autres véhicules. Les nouveaux tarifs s'appliquent « *à compter de la période d'imposition du 1er octobre 1997* ».

Edouard Balladur accepte de mener la bataille régionale de la droite à Paris

L'ancien premier ministre redoute un « séisme politique » en cas de victoire de la gauche

Edouard Balladur va annoncer officiellement, lundi 20 octobre, qu'il accepte de conduire la liste de la droite à Paris lors des élections régionales. Si l'ancien premier ministre veut présenter un projet pour l'avenir de l'Ile-de-France, il n'entend pas se présenter comme candidat à la présidence du conseil régional. Il assure que la gauche risque d'emporter la région-capitale et ne veut donc pas se « *dérober* ».

C'EST DÉCIDÉ, Edouard Balladur sera le chef de file du RPR à Paris aux élections régionales du 15 mars 1998. Il doit en faire lui-même l'annonce officielle lundi 20 octobre. Sollicité en ce sens, au début du mois de septembre, par le président du RPR, Philippe Séguin, M. Balladur avait reçu, dans la foulée, le soutien du président de l'UDF, François Léotard. Il s'est donné néanmoins un long temps de réflexion.

L'ancien premier ministre a pris connaissance, mercredi 15 octobre, d'une vaste enquête réalisée par l'IFOP pour le compte du RPR dans chacun des huit départements de l'Ile-de-France. Il en ressortirait que la gauche, unie avec les écologistes, obtiendrait une majorité relative. M. Balladur a aussi été éclairé par une rencontre, jeudi, avec Charles Pasqua, que certains élus de la banlieue considèrent comme une possible carte de rechange. A la suite de quoi, le député de Paris a commencé à informer de son « *acceptation* » plusieurs personnalités, parmi lesquelles les présidents du RPR et de l'UDF, le maire de Paris, Jean Tiberi, et son adjoint (UDF) Jacques Dominati, Michel Giraud, président (RPR) sortant du conseil régional d'Ile-de-France, Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, et Franck Borotra, président (RPR) du conseil général des Yvelines.

« JE N'AI RIEN DEMANDÉ »

A tous, M. Balladur a pris le soin de préciser que son acceptation valait pour Paris. En clair, le choix du président du conseil régional – si la droite devait l'emporter – sera fonction de la campagne et de l'analyse détaillée du résultat du scrutin. L'ancien candidat à l'élection présidentielle insiste aussi sur un point : « *Je n'ai rien demandé* », dit-il. C'est évidemment pour mieux peser sur la composition de la liste qu'il conduira, voire sur celle de quelques-unes des autres listes de l'opposition dans les départements de la périphérie. M. Balladur a ainsi très sévèrement jugé les propos de Jean-Jacques Guillet, député RPR des Hauts-de-Seine, qui considère que « *s'il y a une chance de sauver la région, ce n'est pas avec Balladur, dont l'image est trop centriste pour une grande partie de notre électorat* » (*Le Monde* du 18 octobre). « *Si je ne suis pas entendu, il faudra qu'ils aillent chercher quelqu'un d'autre* », prévient M. Balladur.

L'ancien premier ministre veut obtenir notamment « *un profond renouvellement* » des candidats et la présence d'un tiers de femmes en position éligible. Il souhaite, par ailleurs, faire émerger « *des nouveaux, et qui travaillent* », car une présence sur sa liste ne saurait tenir lieu de « *lot de consolation* ».

« *Les élections régionales doivent être le premier acte du réveil de l'opposition* », a affirmé aussi au *Monde* M. Balladur. « *Je sais que ce sera difficile*, a-t-il ajouté. *Je sais ce que vous écrirez, dans votre journal, si nous échouons : " M. Balladur n'est pas parvenu à sauver l'Ile-de-France. " Mais c'est peut-être parce que c'est difficile, précisément, que j'ai accepté la proposition de Philippe Séguin. Je ne peux pas donner le sentiment de me dérober. En tout cas, personne ne pourra me faire le reproche de ne m'être pas battu pour le RPR.* »

L'ancien premier ministre considère, en effet, comme essentielle cette bataille électorale : « *Si l'Ile-de-France bascule à gauche, ce sera considéré comme un véritable séisme politique. Après vingt ans de prédominance de la droite sur la région-capitale, on peut assister à vingt ans de prédominance de la gauche. C'est comme un château de cartes : si nous perdons la région, Paris s'effondrera.* »

CAMPAGNE TRÈS POLITISÉE

M. Balladur est donc déjà déterminé à conduire sa prochaine campagne sur le thème de « *l'union* » et du « *renouveau* ». Le « *projet* » francilien, pour lequel il consulte beaucoup, sera rendu public dans quelques semaines. Partisan de listes communes RPR-UDF, qui profiteraient en nombre de sièges, lui semble-t-il, à l'actuelle majorité régionale, il a demandé à MM. Pasqua et Borotra, les « *patrons* » des deux départements (Hauts-de-Seine et Yvelines) où la présentation de deux listes de droite demeure la plus probable, d'agir dans le sens de l'union. Il n'est pas prêt pour autant à céder aux exigences de la confédération libérale, qui réclame la parité des candidatures en Ile-de-France : « *Il ne faut pas exagérer les querelles claniques. De même, il ne me paraît pas possible, pour le RPR, de réclamer la parité dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.* »

Quant au « *renouveau* », le député de Paris connaît les difficultés qui l'attendent, lors d'une campagne qui sera très politisée. S'il indique ne pas vouloir se désolidariser du maire de Paris et de l'actuel président du conseil régional – qui fut l'un de ses ministres –, tous deux fragilisés par « les affaires », il n'entend pas pour autant porter à lui tout seul le poids de l'héritage d'un système, encore trop méconnu, qui a contribué à porter l'ancien maire de Paris, Jacques Chirac, aux plus hautes fonctions de l'Etat.

Jean-Louis Saux

Le plus vieux parti de France tente de se rénover

LE PARTI RADICAL élit, dimanche 19 octobre, à l'occasion du 98e congrès de son histoire, son nouveau président. Pourtant, ni André Rossinot, ni Yves Galland, ni Didier Bariani, ne sont candidats. A l'échelle de la petite famille valoisienne, c'est un événement, puisque, depuis 1979, les trois hommes, éternels rivaux, éternels compères, ont monopolisé la direction de cette composante de l'UDF, alternant à sa présidence. Quelques jours après la défaite de la droite aux élections législatives, M. Rossinot, président depuis 1994, auquel les statuts interdisaient de se représenter, annonçait qu'il anticipait de quelques mois son départ. Par la même occasion, il faisait de la non-candidature de MM. Bariani et Galland la condition *sine qua non* de la « *rénovation* » de cette vénérable maison, au grand dam de ses prédécesseurs.

De fait, le Parti radical, déjà en état de faiblesse depuis de nombreuses années, traverse une mauvaise passe. D'abord parce que les législatives ont été fatales à dix de ses treize députés, et en particulier à M. Rossinot, battu en Meurthe-et-Moselle, et à M. Bariani, défait à Paris, tandis que M. Galland avait même dû renoncer à être candidat. Ensuite parce qu'au sein de l'UDF la compétition à laquelle se livrent les centristes de François Bayrou et les libéraux d'Alain Madelin a pour effet de laminer les autres composantes.

Aussi, pour « *gagner le droit de durer* », selon la formule de l'un de ses membres, le Parti radical tente quelques manœuvres de sauvetage. C'est ainsi qu'au mois de septembre M. Rossinot avait annoncé à grands sons de trompe l'imminence de l'arrivée de Corinne Lepage dans les rangs radicaux. Mais les pourparlers avec l'ancien ministre de l'environnement sont aujourd'hui au point mort. Les radicaux valoisiens ne négligent pas pour autant leurs points d'appui traditionnels. Ils voudraient bien, en particulier, retrouver le contrôle du Rassemblement démocratique et social européen, groupe charnière du Sénat, qui pourrait se révéler influent lors de l'élection du président du Sénat après le renouvellement partiel de septembre 1998.

« DES GENS SANS LÉGITIMITÉ FORTE »

En attendant, M. Rossinot n'a pas voulu s'en remettre au hasard pour sa succession. Quatre candidats se sont déclarés, mais Thierry Cornillet, maire de Montélimar, vice-président du parti, ancien député de la Drôme, ancien directeur de cabinet de M. Rossinot à la mairie de Nancy, fait figure de favori. M. Cornillet s'est d'ailleurs associé avec un autre vice-président, le député européen Jean-Thomas Nordmann, qui, de concurrent potentiel est passé au rang de futur premier vice-président du Parti radical. Les trois autres candidats sont, comme l'a aimablement précisé M. Rossinot, « *des gens sans légitimité forte qui souhaitent seulement disposer d'un temps de parole* » : Bruno Gouallou, président de la fédération des Hauts-de-Seine et secrétaire national, Roland Mouysset (Lot) et Jean Poncharal (Pas-de-Calais).

Cécile Chambraud

Le juge administratif de Paris autorise les mairies à préférer l'équité à l'égalité

Trois arrêts relatifs aux établissements publics culturels

***LES COLLECTIVITÉS** locales* ont le droit de moduler les tarifs des établissement publics à caractère culturel, en fonction des ressources des usagers : ainsi en a jugé le tribunal administratif de Paris, au mois de juin. Les trois arrêts qu'il a rendus ont été communiqués au public, vendredi 17 octobre, par les maires (PC) des communes de Nanterre et de Gennevilliers. Le préfet des Hauts-de-Seine avait saisi le tribunal afin qu'il annule trois délibérations par lesquelles les conseils municipaux de ces villes avaient fixé les tarifs d'inscription de plusieurs établissements communaux d'enseignement artistique, en tenant compte des ressources des familles des enfants. Le représentant de l'Etat considérait que cette modulation des tarifs était contraire au principe d'égalité.

Lorsque le principe d'égalité est mis en cause, le juge administratif se demande s'il existe une différence de situations qui justifierait l'application de règles dissemblables. En cas de réponse négative, il regarde si un intérêt général justifie une rupture du principe d'égalité. C'est manifestement ce qu'a fait le tribunal administratif, puisque son arrêt précise que l'intérêt général, en l'espèce, « *s'attache à ce que des établissements de cette nature puissent être utilisés par tous les parents qui désirent y inscrire leurs enfants, sans distinction selon les possibilités financières dont dispose chaque foyer* ». L'intérêt général serait, en l'occurrence, le droit de chacun à pratiquer la musique ou la danse, quelles que soient ses ressources.

La tarification différenciée ayant été instaurée, de toute évidence, en vue de réduire les inégalités, le tribunal administratif de Paris a conclu que les communes concernées ont pu, « *sans méconnaître le principe d'égalité entre les usagers du service public, fixer un barème des tarifs variant en fonction des ressources des familles* ». Bien qu'il n'emploie pas ce mot, c'est le principe de l'« équité » qu'il a ainsi reconnu.

Les magistrats parisiens ont ainsi respecté les grands principes que prône le Conseil d'Etat. La haute juridiction, qui, en 1996, a consacré son rapport annuel à l'étude des principes d'égalité et d'équité, constatait en effet que « *l'égalité de droit pouvait aller de pair avec l'inégalité de fait* », et que « *le principe d'égalité n'atteint réellement son but que s'il est aussi le vecteur de l'égalité des chances* ».

Néanmoins, le tribunal administratif de Paris est allé plus loin que ne l'a fait, pour l'heure, la jurisprudence du Conseil d'Etat : celle-ci n'a pas encore admis la modulation des tarifs dans les établissements culturels ou sportifs. Seuls les établissements à caractère social (crèches, garderies, cantines) ont été autorisés à pratiquer cette différenciation.

Rafaële Rivais

Le Conseil constitutionnel commence à examiner les élections législatives

LE JOURNAL OFFICIEL du vendredi 17 octobre a publié les premières décisions du Conseil constitutionnel sur les requêtes dont il avait été saisi après les législatives. Le Conseil a confirmé les élections d'Alain Juppé (RPR, Gironde), de Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher), d'Yves Nicolin (UDF, Loire), de Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis), de Raymond Forni (PS, Territoire-de-Belfort), de Jean-Paul Charié (RPR, Loiret), de Maurice Ligot (UDF, Maine-et-Loire), de Patrick Malavieille (PC, Gard), de René Rouquet (PS, Val-de-Marne), d'Henri Paignol (UDF, Val-de-Marne), d'Aimé Kergueris (UDF, Morbihan), de Philippe Decaudin (PS, Vienne), de Jean-Michel Ferrand (RPR, Vaucluse), de Bernard Schreiner (RPR, Bas-Rhin), d'Ernest Moutoussamy (app. PC, Guadeloupe). Cet examen du Conseil constitutionnel va continuer. Les décisions les plus complexes pourraient n'être rendues qu'en janvier ou en février 1998.

Antoine Waechter est contesté à la présidence du MEI

LE MOUVEMENT écologiste indépendant (MEI), présidé par Antoine Waechter, se réunit en assemblée générale extraordinaire, samedi 18 octobre. Certains de ses membres veulent pousser M. Waechter à accepter un poste de président d'honneur et choisir un nouveau président, afin, explique-t-on pudiquement, de « *compléter l'image d'Antoine et de dynamiser le mouvement* ». Trois ex-Verts « historiques » sont candidats à la présidence : Geneviève Andueza, actuelle secrétaire nationale, Bruno Duval et Gérard Monnier-Desombes, ancien député européen. Le MEI, qui revendique mille adhérents, souhaite proposer des listes d'union écologistes pour les élections régionales de mars 1998.

M. Séguin critique la résiliation de l'abonnement à « Présent » de la BNF

LA DEMANDE de résiliation par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, jeudi 16 octobre, d'un abonnement au quotidien *Présent*, contracté par la salle de la presse du haut-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France (BNF), suscite une polémique.

Philippe Séguin, président du RPR, ainsi que Jean-Marie Le Chevallier, unique député d'extrême droite, ont fustigé, vendredi, Mme Trautmann. La publication visée a dénoncé, dans son édition datée 18 octobre, un acte de censure, qualifiant Mme Trautmann de « *ministre de la culture bottée et de la communication* ».

Premier à réagir à cette décision, M. Séguin en a appelé à Lionel Jospin pour qu'il « *mette un terme aux initiatives intempestives de Mme le ministre de la culture* ».

« RÉTABLIR LA PAIX CIVILE »

« *Le ministre était fondé à dénoncer les municipalités Front national interdisant des livres ou des journaux de gauche. Quelle peut être son autorité quand elle procède de la même manière. A quand les autodafés organisés par Mme Trautmann ?* », interroge l'ancien président de l'Assemblée nationale qui considère « *affligeant qu'un ministre de la République puisse songer à combattre l'extrême droite en utilisant les armes de l'extrême droite* ».

Ne croyant pas au « *contresens* » innocent, M. Séguin voit dans cette initiative « *la volonté politicienne d'encourager la montée de l'extrême droite* ».

M. Le Chevallier a salué la réaction de son collègue. Il s'est adressé « *solennellement* » au président de la République afin qu'il intervienne « *pour rétablir les conditions de la paix civile* » et qu'il demande à son premier ministre « *de se séparer sans délai de Mme* Trautmann ».

Sous la signature de son inspirateur politique, Jean Madiran, qui fut collaborateur de la presse antisémite sous le régime de Vichy et délégué général de la Légion Aquitaine, *Présent* estime que Mme Trautmann tente « *d'accoutumer le public à la censure, d'abord dans les bibliothèques et les salons du livre, comme chez les libraires et chez les éditeurs* ».

En mai, la CFDT s'était inquiétée auprès du président de la BNF, Jean-Pierre Angremy – académicien connu sous son nom d'écrivain, Pierre-Jean Rémy – de « *l'introduction de titres militants incitant à la haine raciale et à la xénophobie* » dans une salle de lecture consacrée à « *la presse d'actualité générale* ». Au nom du « *pluralisme et de la liberté d'opinion* », M. Angremy s'était refusé à commettre ce qui est, selon lui, « *un acte de censure* ».

Présent, comme toute les publications disposant d'un numéro de commission paritaire, continuera à être conservé à la BNF au titre du dépôt légal.

Olivier Biffaud

DÉPÊCHES

■ **EXTRÊME DROITE : Henry de Lesquen, président du Club de l'Horloge**, a estimé, vendredi 17 octobre, à Aix-en-Provence, à l'occasion de l'université annuelle du Club, qu'il « *faudra tôt ou tard faire l'union de la droite en faisant entrer le FN dans une alliance de gouvernement* ».

■ **CUMUL : Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste**, a souhaité, vendredi 17 octobre, à l'issue d'un entretien avec Lionel Jospin, que l'interdiction du cumul des mandats de parlementaire et de maire ne s'applique qu'aux maires de communes de plus de 100 000 habitants.

■ **EAU : les députés du Mouvement des citoyens ont présenté**, jeudi 16 octobre, une proposition de loi visant à nationaliser les services locaux d'eau et d'assainissement, assurés par cinq sociétés privées. Le groupe RCV a décidé de réserver sa prochaine « fenêtre parlementaire », en février 1998, à la discussion d'une proposition sur ce sujet.

■ **ÉLYSÉE : Philippe Bas, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller social à la présidence de la République en remplacement d'Olivier Dutheillet de Lamothe, devenu secrétaire général adjoint. Ancien élève de l'ENA, M. Bas fut directeur de cabinet de Jacques Barrot au ministère du travail de 1995 à 1997.**

■ **35 HEURES.** Robert Hue, secrétaire national du PCF, a estimé, vendredi 17 octobre sur France-Inter, que la réduction du temps de travail à 35 heures devrait s'accompagner d'une « *augmentation des salaires* ».

HISTOIRE A l'occasion du trente-sixième anniversaire de la manifestation pacifique du FLN, le 17 octobre 1961, Algériens et Français ont raconté, vendredi 17 octobre, la repression sanglante des manifestants qui a coûté la vie à plus de deux cents personnes. L'émotion suscitée par ces souvenirs a été avivée par la coïncidence avec le procès de Maurice Papon, qui avaient dirigé les opérations en tant que préfet de police de Paris. ● DES POLICIERS témoignent du contexte historique des massacres, et notamment la haine farouche qu'avait provoquée les attentats du FLN contre des policiers. ● LES HISTORIENS saluent la décision d'ouvrir les archives sur cette période, mais ils doutent de la possibilité d'établir la vérité d'après les documents incomplets de la préfecture de police de Paris et du ministère de l'intérieur.

La commémoration du 17 octobre 1961 réveille la douleur des victimes

Lors d'une soirée souvenir à Paris, dont l'émotion a été avivée par la coïncidence avec le procès de Maurice Papon, Algériens ayant subi la répression et Français présents sur les lieux des massacres ont raconté la « sauvagerie extrêmement froide » des policiers

« LE 17 OCTOBRE 1961, on se passe le mot d'une oreille à l'autre. On ne sait même pas ce qu'est une manifestation pacifiste mais on sait que tous les compatriotes vont y aller. » Dans la petite salle du centre culturel de l'Ageca, rue de Charonne à Paris, le silence se fait. Réunies à l'appel du MRAP, une centaine de personnes sont présentes, vendredi 17 octobre, pour écouter le récit terrible des survivants et des témoins de la répression de la manifestation pacifique des Algériens du 17 octobre 1961. Organisée par le FLN, elle avait réuni plus de 30 000 hommes, femmes et enfants dans les rues de Paris. Plus de deux cents ont été tués, selon les historiens. Le bilan officiel ne fait toujours état que *de* deux morts parmi les manifestants et *de* deux blessés par balles parmi les policiers.

Saad Ouazen, jeune Algérien aux moments des faits, raconte : *« Dans la soirée, on commence à marcher à pied de Saint-Denis jusqu'à Paris. Les gens s'agglutinaient comme des fourmis, tous les bus étaient pleins. On prend le métro à la station Pleyel, et on descend à Concorde. On est tous entassés dans la station, il y a trop de monde, on est obligés d'escalader les escaliers. Mais en haut, on voit les CRS, les civils, des autorités. Les autres nous poussent, on est obligés de monter. Là, on reçoit des coups de barre sur la tête, des coups de crosse sur les jambes. Les plus faibles, ceux qui étaient déjà en sang, ils les achevaient jusqu'à la mort. Je l'ai vu. »*

ILS « FRAPPAIENT MÉTHODIQUEMENT »

« Quand on sortait, ils nous entassaient les uns contre les autres, poursuit-il. *Ils en balançaient certains de l'autre côté du pont. J'étais costaud, j'ai pu m'en sortir. Après un premier triage, ils nous ont emmenés au Palais des sports. Il y avait des barbelés. Le premier qui tombait, ils l'achevaient. Après deux ou trois jours, on m'a emmené à Vincennes* [au centre d'indentification]. *J'y suis encore resté plusieurs jours... Si je vous dis autre chose, vous allez pleurer. »*

Ferouz Bounezou prend alors la parole. Au travers d'elle, c'est son père, militant FLN (Front de libération nationale) décédé l'an dernier, qui témoigne : *« Quand je suis arrivé avec mes amis pont de Neuilly, il y avait des harkis* [des supplétifs enrôlés par Maurice Papon dans la Force police auxiliaire]. *Ils nous tabassaient à coups de crosse et de matraque. L'un d'entre eux m'a frappé et je suis tombé. Des policiers m'ont ramassé et m'ont mis dans un camion parce qu'ils croyaient que j'étais mort. On a tous été jetés dans une grande salle, certains criaient, appelaient Dieu à l'aide. On m'a ensuite transféré à l'hôpital Vaugirard, avec soixante-quinze hommes, mais avant qu'on me drogue, j'ai pu m'échapper. Dans la rue, les taxis refusaient de me prendre, parce que mon pardessus était tâché de sang. »* Après cette nuit, le père de Ferouz a été déclaré invalide à 80 %.



Dans l'assistance, de nouvelles voix s'élèvent. Celles de Français, témoins directs de la ratonnade, qui refusent aujourd'hui le silence qui a longtemps couvert ces événements. Il y a là Josette Brançon, membre d'un réseau de soutien aux Algériens, qui était place de l'Etoile dans la nuit du 17 octobre : *« J'ai vu des Algériens qui sortaient du métro, mains au niveau des épaules, pour montrer qu'ils étaient pacifiques. La police les attendait. Les civils étaient les plus enragés. Ils tapaient avec la crosse de leurs revolvers. Les hommes tombaient dans la boue. Ça a duré longtemps. Un Français s'est penché pour en relever un, il a dit qu'il était docteur. Il s'est fait assommer. » « C'était d'une sauvagerie extrêmement froide,* témoigne Jean-Louis Péninou, journaliste. *Pas de coups de feu, les policiers cognaient en silence. C'étaient des hommes non menacés qui frappaient méthodiquement sur la tête d'autres hommes qui ne les menaçaient en rien. Des hommes qui avaient revêtu leur costume du dimanche pour manifester pacifiquement. »*

« INDIFFÉRENCE » ET « RECUL »

De la place de l'Opéra, où ils étaient, Clara et Henri Benoits, syndicalistes CGT de l'usine Renault Billancourt ont vu défiler un groupe de femmes et de jeune filles, sanglées dans des jupes blanc, rouge, vert, aux couleurs du drapeau algérien. Ils les ont suivies un moment avant d'entendre des coups de feu. Dans la cohue, Henri Benoits ramasse un blessé et le sauve en le portant dans le métro. *« Les Français, dans la rame, n'exprimaient qu'indifférence ou recul »*, se souvient-il. Plus tard, devant le cinéma Rex, boulevard Bonne-Nouvelle, le couple a vu les *« godasses »* qui traînaient, témoins silencieux du massacre qui s'était déroulé quelques minutes avant.

Leur ami, Pierre Cadel, responsable CFTC à Boulogne-Billancourt, y a assisté. Témoignant par écrit, il raconte : *« A la tête de la manifestation, devant le Rex, des policiers sont arrivés en voiture. Ils sont descendus et j'ai entendu des coups de feu. Des hommes, des femmes et des enfants étaient repoussés contre les murs. Les vitrines s'effondraient sous les impacts de balle. Des hommes gisaient dans des flaques de sang, il y avait des morts et des blessés. »*

En face, du balcon du troisième étage du journal *L'Humanité*, Georges Azenstarck, reporter-photographe, est témoin de la même scène : *« On a entendu des coups de feu. C'est là que j'ai vu l'insoutenable horreur. Des policiers traînaient sur le sol des corps et les entassaient devant le numéro 5 du boulevard Bonne-Nouvelle, face au Rex. Tous les corps étaient étendus, entassés, inanimés. Il y en avait dix ou douze. Alors des véhicules de police sont arrivés, ils les ont embarqués et, ensuite, il ne restait plus rien. Toute ma vie je me souviendrai de ces images de cauchemar. »*

Le lendemain du massacre, Bernard Morin, cardiologue, reçoit la visite d'un ami algérien. Son frère a été tué par la police, il lui demande d'aller voir son corps à l'Institut médico-légal. *« On m'a dit qu'il était mort en s'évadant, mais j'ai vu son cadavre. Il avait été battu à mort, torturé. »*

Cécile Prieur

Manifestations du souvenir à Bordeaux et à Paris

« *A la mémoire des Algériens "noyés par balles" le 17 octobre 1961* » : sous cette banderole, quelques dizaines de personnes se sont réunies dans le silence, vendredi 17 octobre, devant le palais de justice de Bordeaux où comparaît Maurice Papon.

« *La barbarie humaine concerne tous les citoyens français et nous sommes solidaires des proches et des familles des déportés juifs* », a déclaré Ahmed Serraj, responsable de l'association Boulevard des potes. Dans la soirée, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées sur le pont Saint-Michel, à Paris, à l'appel du MRAP et d'une vingtaine d'organisations, pour marquer le souvenir des victimes de la répression. Des pancartes proclamaient : « *17 octobre 1961, Papon coupable* ».

« C'était un mouvement de vengeance collective », dit un policier

« QUAND J'AI SU que les Algériens allaient défiler, j'ai pensé que ça allait barder. » M. V. est un policier à la retraite, membre de Police et humanisme, une association de fonctionnaires chrétiens créée pendant la guerre d'Algérie pour dénoncer la torture et revendiquer le *« droit à la désobéissance »*. En 1961, il était brigadier, affecté au service technique de la préfecture de police. M. V. n'était pas chargé du maintien de l'ordre en cette soirée du 17 octobre, mais il se souvient de l'ambiance électrique qui régnait alors dans les services : *« Une ambiance de guerre »*.

Devant les commissariats, des *« pissotières »* avaient été édifiées, autrement dit des murets de béton destinés à protéger le factionnaire contre les attentats, après l'assassinat de plusieurs policiers par le FLN. *« Nous étions perpétuellement sur le qui-vive. Dans le métro, je ne me déplaçais qu'en civil. Les attentats nous avaient vraiment montés contre les Algériens. Quand quelqu'un de votre famille est touché – et la police est un peu une famille –, vous avez la haine. Et la haine appelle la haine. Il y a eu un défoulement, une riposte. Les collègues se pensaient en légitime défense. »*

« C'était la nuit qu'ils tiraient sur les postes », dit M. V., justifiant ainsi le couvre-feu imposé aux seuls Algériens par le préfet Papon. Quant à la manifestation du FLN, il la considère comme une *« provocation »* : *« Ils savaient ce qui les attendait,* assure-t-il. *Ils ont envoyé les gens à l'abattoir, d'autant que l'opinion était aussi terriblement remontée. »* Ce soir-là, *« des cars avaient été mis en réserve et les ordres étaient particulièrement rigoureux : le défilé était interdit. Il ne devait pas avoir lieu »*. Selon le policier, des manches de pioche ont été fournis et *« certains policiers ont fait usage de leur arme de service »*.

Un autre témoin, commissaire de police, se souvient qu'il a été interrompu par des coups de feu, au cours d'un dîner entre collègues, le 17 octobre, à Nanterre : *« Sortis dans la rue, nous sommes tombés sur un groupe de gardiens de la paix armés poursuivant un Algérien. Ils nous ont virés en criant : les patrons, c'est pas une affaire pour vous ! »* Ce soir-là, dit le commissaire, *« c'était un grand mouvement de vengeance collective à la base. De la violence à l'état pur »*.

Ph. B.

La recherche de la vérité au fond des boîtes d'archives

LA VÉRITÉ sur le 17 octobre 1961 sortira-t-elle des boîtes d'archives qui dorment depuis trente-six ans à la préfecture de police de Paris et au ministère de l'intérieur ? Les historiens spécialistes du sujet en doutent, même s'ils saluent la volonté affichée par Catherine Trautmann et Jean-Pierre Chevènement d'aider à faire la lumière sur la tragique répression de la manifestation du FLN (Front de libération nationale algérien).

« On va trouver des indices, des morceaux de vérité qu'il faudra collationner, recouper avec méticulosité, cela sera très long, prévoit Jean-Marc Berlière, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Dijon et auteur du *Monde des polices en France au XIXe et XXe siècle* (Editions Complexe). *Il n'y aura pas de scoop, sinon une confirmation du fait qu'il y a eu des morts, beaucoup plus de morts que ce que dit Papon. »*

Le statut et le fonctionnement très particuliers des archives de la préfecture de police (PP) de Paris expliquent un tel scepticisme. Si la police parisienne, encore de statut municipal en 1961, a été intégrée au sein de la police nationale en 1966 après l'affaire Ben Barka, les archives de la PP conservent, aujourd'hui encore, un statut dérogatoire qui assure leur indépendance à l'égard des Archives nationales.

Dans ce cadre, chaque service de la préfecture reste propriétaire de ses propres archives et peut décider de les verser ou non au service central. Ainsi, les renseignements généraux ne communiquent aucun document, considérant chaque pièce comme un outil de travail. Au moins jusqu'à une époque récente, l'accès aux secrets de la préfecture de police était rendu d'autant plus aléatoire qu'aucun fichier descriptif n'était communiqué aux chercheurs. Les demandes étaient donc formulées en aveugle et les refus sans appel. Quant aux entretiens avec les responsables du service, ils peuvent se dérouler en présence... d'un fonctionnaire des renseignements généraux.

« ÉCRÉMAGE »

Les dossiers eux-mêmes font l'objet d'un *« évident écrémage, sans que l'on puisse savoir si cette opération se fait au fil du temps ou juste au moment de la demande de consultation »*, témoigne Sandrine Treiner, journaliste et historienne, qui s'apprête à publier au Seuil une *Histoire de la Préfecture de police depuis 1944*.

Mme Treiner reconnaît que l'actuel préfet de police est *« porteur d'un discours d'ouverture »* sur le sujet et que des dérogations au principe légal du secret pendant soixante ans pour les *« documents dont la communication serait susceptible de porter atteinte à certains intérêts publics »* sont accordées. M. Berlière confirme cette évolution. Il note qu'un fichier documentaire existe désormais et que les réponses aux demandes de consultation ont été accélérées.

La spécificité des événements du 17 octobre, du strict point de vue policier, accentue les difficultés. Ce soir-là, les agents de base, animés d'un désir de venger leurs collègues assassinés par le FLN ont échappé aux principes de base du maintien de l'ordre pour se lancer, par petits groupes, dans la chasse à l'homme, poursuivant des Algériens désarmés dans des immeubles, parfois avec l'aide de pompiers, d'agents de la RATP ou de simples passants. *« Je doute qu'un gradé ait pu reconnaître dans un rapport qu'il a perdu le contrôle de ses hommes »*, remarque Jean-Marc Berlière. Pour l'historien, chercheur à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), la communication, par la préfecture de police, des enregistrements des transmissions radio du 17 octobre pourrait être riche d'enseignements, si elle n'est pas tronquée.

D'autres révélations sur la nuit sanglante sont à rechercher, d'après lui, dans les archives des autres corps de maintien de l'ordre (ministère de l'intérieur pour les CRS et de la défense pour les gendarmes). Ceux-ci, en rivalité avec les policiers municipaux, ont pu jeter à l'époque un regard critique sur les agissements de leurs collègues. D'autres éléments pourraient émaner des archives de l'Institut médico-légal, où sont arrivés les cadavres, et du service de santé des armées, qui est intervenu, notamment au Palais des sports, où des Algériens arrêtés ont été rassemblés.

La dernière interrogation des historiens concerne la portée réelle de la promesse d'*« ouvrir les archives »*. S'agit-il d'une ouverture totale à tout citoyen, où d'une multiplication des dérogations ? Les déclarations ministérielles ne permettent pas de le savoir.

La reconstitution complète de la mémoire du 17 octobre, déjà largement engagée par les travaux de Jean-Luc Einaudi (*La Bataille de Paris.* Le Seuil 1991), d'Anne Tristan et de Mehdi Lallaoui (*Le Silence du fleuve.* Syros 1991) exige encore un minutieux travail de recherche, d'enquête et de synthèse, non seulement sur les agissements policiers mais aussi sur les responsabilités de la hiérarchie de l'Etat, et sur la stratégie du FLN ce soir-là.

Philippe Bernard

M. Chevènement confie une « mission d'analyse » à un conseiller d'Etat

Le ministre de l'intérieur a confié, vendredi 17 octobre, à Dieudonné Mandelkern, président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat, une mission sur les archives concernant la répression sanglante de la manifestation d'Algériens du 17 octobre 1961 à Paris. Il s'agit d'une *« mission d'analyse et de synthèse du contenu des archives de la préfecture de police de Paris et des services qui lui sont rattachés pour tout ce qui concerne les événements relatifs à la manifestation du 17 octobre 1961 »*, a annoncé le ministère de l'intérieur. Jean-Pierre Chevènement a précisé que le rapport de M. Mandelkern sera rendu public.

Vue d'Alger, la « Seine d'horreurs »

« SEINE... ROUGE », « Seine d'horreurs », « paponnade », le *« metteur en Seine »*... Le procès pour crimes contre l'humanité intenté à l'ancien préfet de Paris a fait sortir de son aspect habituel la commémoration, en Algérie, de la journée du 17 octobre.

Le quotidien *El Moudjahid* publie un dossier dans son édition du 16 octobre et annonce que la Fondation du 8 mai 1945 (en référence aux massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, qui ont fait 45 000 morts selon les Algériens, et 15 000 morts selon les sources françaises) a déposé plainte pour crimes contre l'humanité contre Maurice Papon. Son président, Bachir Boumaza, ancien ministre de Houari Boumediène et membre du comité central de l'actuel FLN affirme qu'il ne s'agit pas de *« rouvrir les plaies (...) mais de décoloniser l'Histoire. (...) Au moment où Jean-Marie Le Pen remet sur la scène publique ses théories sur* "l'inégalité des races", *il convient de rappeler ce vrai délit de faciès »*.

Bachir Boumaza publie un article dans le journal arabophone *El Khabar* dans lequel il accuse Maurice Papon d'avoir, en tant que préfet de Constantine, engagé la politique de déplacement des populations et l'instauration de zones interdites, et d'être, en sa qualité de chef de la police parisienne responsable de la ratonnade de la Seine, qui, ajoute-t-il, gardera *« pour toujours le nom du criminel Maurice Papon »*. Il s'agit, écrit Bachir Boumaza, d'*« une tache honteuse pour un Etat qui prétend respecter les valeurs de la République, de la démocratie et des droits de l'homme »*.

El Moudjahid publie une « liste nominative incomplète » de soixante-treize morts et de soixante-sept disparus, ainsi qu'un appel lancé par les familles des victimes de l'*« octobre noir » : « Soixante années d'attente sont exigées pour le droit à l'ouverture du dossier de l'octobre noir parisien de l'année 1961. Alors, dans vingt-quatre ans, où sera Maurice Papon ? Qui allons-nous condamner ? Le crime ? Mais derrière le crime il y a toujours des hommes... »* Les auteurs de l'appel considèrent qu'il est temps que *« la France reconnaisse qu'à un moment de son Histoire des Français ont commandé à d'autres Français de réprimer par la violence la plus abjecte, le crime, une manifestation pacifique... »*

LE « PRODUIT D'UN SYSTÈME »

El Moudjahid qualifie Maurice Papon de *« sinistre personnage »* et estime que son procès pour sa responsabilité dans la déportation massive d'enfants juifs honore la justice française. Mais, ajoute-t-il, *« les crimes contre l'humanité commis contre les Algériens – et que Paris, la capitale des droits de l'homme, n'a pu éviter et, plus grave, a tenté par tous les moyens d'étouffer – restent toujours impunis »*.

Pour *Le Matin*, Maurice Papon doit rendre des comptes pour les Algériens morts le 17 octobre, mais également pour les manifestants français qui ont péri au métro Charonne : *« Maurice Papon est le produit d'un système. Un système colonial qui n'a rien à voir avec le peuple français et encore moins avec ceux qui gouvernent la France aujourd'hui... »*

Olivier Guichard revient sur le « mythe gaulliste » de l'inexistence de Vichy

Le président du conseil régional des Pays de la Loire, qui témoignait après Raymond Barre, a rappelé que trois premiers ministres de la Ve République – Michel Debré, Georges Pompidou, Maurice Couve de Murville – étaient dans la fonction publique du régime de Pétain

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Qui dit juste ? En ce début d'audience, vendredi 17 octobre, Me Jean-Marc Varaut, conseil de Maurice Papon, fait part au président de la cour d'assises, Jean-Louis Castagnède, de son étonnement. L'avocat a pris connaissance des déclarations de l'ancien ambassadeur d'Israël en France, Walter Eytan, qui ne se souvient pas avoir félicité au nom du gouvernement israélien, à la fin des années 40, l'ancien préfet de Corse M. Papon pour services rendus à Israël (*Le Monde* du 18 octobre). L'accusé aurait-il menti ? Mercredi, Maurice Papon avait livré une information inédite : la Corse aurait servi de base de transit pour des livraisons d'armes alors sous embargo.

« En ce cas, me permettez-vous d'apporter, lundi, la mitraillette des armées israéliennes offerte alors par M. Eytan, en présence de MM. Edgar Faure, René Mayer et Marcel Bleustein-Blanchet ? », demande Me Varaut. Parole contre parole. *« C'est une pièce à conviction morale »*, insiste l'avocat. Le président Castagnède n'y voit aucun inconvénient. Va donc pour la mitraillette-souvenir, qui sera versée aux débats. La plaque de remerciements dira qui du préfet ou de l'ambassadeur conserve la meilleure mémoire.

Saisie par un procès qui prend valeur d'examen de conscience national, la cour d'assises de la Gironde, justement, a soif de souvenirs. L'ancien premier ministre Raymond Barre, soixante-treize ans, fait remonter les siens à 1976, date à laquelle il a connu l'accusé. *« Maurice Papon était rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée. Il avait la réputation d'un grand commis de l'Etat à qui Michel Debré, le général de Gaulle, M. Pompidou avaient fait confiance. J'ai pu bénéficier de son concours dévoué et efficace. »*

Ce dévouement et cette efficacité, rappelle l'actuel député (UDF) et maire de Lyon, valurent à Maurice Papon de devenir, en 1978, son ministre du budget. *« Il appartenait à un parti* [le RPR] *qui ne cessait de harceler le gouvernement*, se souvient-il. *Il a fait preuve d'une très grande loyauté. Je lui en sais gré. »* Raymond Barre se tourne un instant vers l'accusé. En moins de dix minutes, l'ancien premier ministre a cerné sa déposition. Un juré est autorisé – ce qui est peu courant – à s'adresser directement au témoin : *« Connaissiez-vous les fonctions de Maurice Papon pendant l'Occupation ?*

– Non, monsieur.

– Avant de confier un poste de ministre à quelqu'un, a-t-on la possibilité de vérifier son passé, comme on le fait avec un employé ?

– Monsieur, il est toujours nécessaire pour un premier ministre de s'informer sur les hommes qui sont proposés. [Pour M. Papon], *je n'avais pas à me poser beaucoup de questions. Sa réputation était excellente. »*

De souvenirs en réputation distillée dans les mémoires, Olivier Guichard, soixante-seize ans, baron du gaullisme et actuel président (RPR) du conseil régional des Pays de la Loire, livre maintenant, à la barre, une anecdote. Il était chef du cabinet du général de Gaulle de 1951 à 1958 : *« A la fin mai 1958, j'ai eu la visite de Maurice Papon, qui venait d'être nommé préfet de police à Paris. J'ai rendu compte de cette visite au Général. Et celui-ci me dit :* "Ah ! Papon. C'était un préfet de Vichy qui était avec moi à Bordeaux [à la Libération]. *Il a rendu de grands services à Cusin, quand celui-ci était commissaire de la République*". » Le mot du Général. Un préfet de Vichy qui a *« rendu des services »*. L'ancien ministre peut-il les détailler ? *« Avec le Général, les conversations étaient brèves »*, répond-il, pour confesser que non. Olivier Guichard, qui a rangé ses notes à la demande du président pour ne pas nuire à l'oralité des débats, explicite le contexte historique. *« A la Libération, le général de Gaulle avait un désir extrêmement vif de protéger l'unité du pays. C'est ainsi qu'est né le mythe gaulliste qui consistait à dire que le régime de Vichy n'avait pas existé. Et cet autre mythe que nous avions gagné la guerre. Il ne fallait pas qu'il y eut le procès de la France, de l'ensemble des Français. »*

Il précise : *« Bien sûr, l'ordonnance de 1944 déclarait Vichy nul et non avenu. Mais c'est en fait dès le 16 juin 1940 que le Général l'avait déclaré ainsi. On ne pouvait donc pas incriminer les Français sur un Etat qui n'existait pas. »* Et le témoin de lâcher : *« Bien entendu, tous les premiers ministres du Général était dans la fonction publique de Vichy. Mais c'était comme si cela n'avait pas été. »* Il cite : *« Un conseiller d'Etat, un professeur, un diplomate. »* On comprend : Michel Debré, Georges Pompidou, Maurice Couve de Murville.

Benjamin des avocats de la partie civile, Me Arno Klarsfeld remarque alors qu'*« il a fallu justement attendre qu'un homme qui n'était pas adulte au moment de Vichy* [Jacques Chirac] *arrive à la tête de l'Etat »* pour qu'un revirement officiel sur cette question soit opéré. Mais la remarque, chez Olivier Guichard, n'appelle aucune observation.

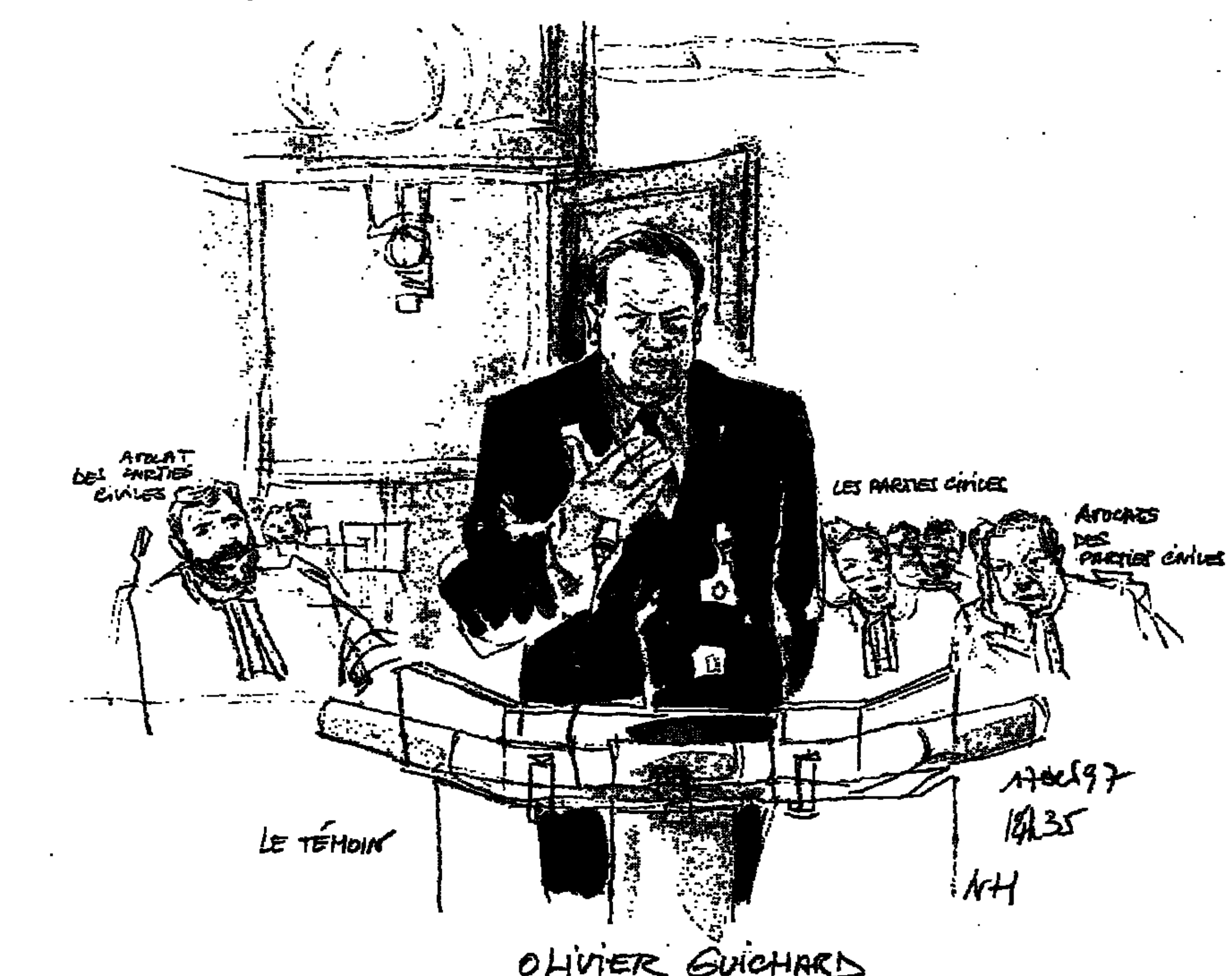
« RÉACTION DE SURPRISE »

Cité par la défense, Philippe Mestre, ancien directeur de Raymond Barre à Matignon et ministre des anciens combattants du gouvernement d'Edouard Balladur, abonde lui aussi en faveur de l'accusé : *« J'ai eu des confidences de Maurice Bourgès-Maunoury* [président du conseil de René Coty et grand résistant, NDLR], *qui m'a dit que Maurice Papon avait rendu à la Résistance des services éminents. »* En tant qu'ancien préfet, M. Mestre s'étonne des responsabilités que l'on impute à l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde. *« Quand nous avons appris ce qu'on reprochait* [à M. Papon], dit l'ancien ministre, *nous avons eu une grande réaction de surprise. J'ai pensé que c'était une affaire politique. »*

Alors défilent encore quelques images, au fil des témoignages : Maurice Papon lycéen, *« aimant Bergson, attiré par des idées de gauche »*, pour Félix Caillat, *« le plus ancien ami »* ; Maurice Papon saint-cyrien, *« craignant la montée du nazisme »*, selon Jean Lisbonne, un autre saint-cyrien ; Maurice Papon préfet de police, *« dur et exigeant, y compris avec lui-même »*, dépeint Roland Faugère, son chef de cabinet ; Maurice Papon député, maire, *« humaniste, au service du Cher, à la disposition de ses administrés »*, d'après Serge Vincon, son successeur à la mairie de Saint-Amand ; Maurice Papon ministre, *« très droit, très clair, grand serviteur de l'Etat »* décrit par Paul-Henri Wattine, son chef de cabinet. Enfin, Maurice Papon homme, *« secret, solitaire et réservé »* pour Michèle Aumont, une amie.

Reste à connaître Maurice Papon secrétaire général de la préfecture de la Gironde.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt



Itinéraires

● **Michel Debré.** Auditeur au Conseil d'Etat depuis 1935, Michel Debré est promu maître des requêtes en 1942. Mobilisé en 1939, fait prisonnier en mai 1940, il s'évade et, après avoir été en poste à Rabat, au secrétariat général de la résidence générale de France au Maroc (1941), revient en France. Il se lance dans l'action clandestine et devient, en 1943, adjoint au délégué du gouvernement de Londres.

● **Georges Pompidou.** Mobilisé en 1939, Georges Pompidou, normalien, agrégé de lettres, retrouve, en 1940, le poste d'enseignant à Paris qu'il occupait depuis 1938. Il y passera l'Occupation, se tenant à l'écart de tout engagement. A l'automne 1944, il entre comme chargé de mission pour l'éducation nationale au cabinet du général de Gaulle.

● **Maurice Couve de Murville.** Inspecteur des finances, directeur adjoint du mouvement général des fonds au ministère des finances depuis décembre 1936, Maurice Couve de Murville s'installe à Vichy en septembre 1940 comme directeur des finances extérieures et des changes. A ce titre, il siège à la commission d'armistice de Wiesbaden. Après le débarquement allié en Afrique du Nord (novembre 1942), il gagne Alger, où le général Giraud le nomme secrétaire général (mars 1943) puis commissaire aux finances (juin 1943). De Gaulle en fait, en 1944, un délégué auprès de la commission consultative alliée pour les affaires italiennes.

Valéry Giscard d'Estaing ne viendra pas témoigner

L'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, cité par la défense de Maurice Papon, a adressé une deuxième lettre au président de la cour d'assises de la Gironde, indiquant qu'il ne pouvait toujours pas se déplacer pour témoigner au procès en raison d'obligations professionnelles. Les parties ont finalement renoncé à son audition.

Dans une première lettre, l'ancien chef de l'Etat s'était déclaré disposé à témoigner par écrit, ce qu'il a fait spontanément dans son second courrier. Le président de la cour d'assises se réservait la possibilité de lire ultérieurement ce témoignage.

Deux ouvrages pédagogiques pour faire le point

MALGRÉ une épaisseur modeste – 157 pages –, le *Maurice Papon, de la Collaboration aux assises*, de Philippe Cohen-Grillet, a eu le « privilège » de provoquer la colère du défenseur de Maurice Papon dès le premier jour du procès. Stigmatisant *« un médiocre petit livre d'histoire »*, Me Jean-Marc Varaut s'est inscrit en faux contre l'une des révélations de ce texte.

S'appuyant sur *« une source proche du dossier d'instruction »*, l'auteur affirme que celui qui n'était pas encore avocat de M. Papon était l'un des participants clés, en 1986, d'une réunion tenue au domicile privé du garde des sceaux d'alors, Albin Chalandon. Au cours de cette assemblée, aurait été évoqué le vice de procédure qui devait conduire, en 1987, à l'annulation de la première instruction par la Cour de cassation sur le motif qu'on avait entendu comme témoin le supérieur hiérarchique de M. Papon sans l'inculper.

UTILE ÉTAT DES LIEUX

Philippe Cohen-Grillet est un jeune journaliste, aujourd'hui membre de la rédaction de *L'Evénement du jeudi*. Il a suivi depuis six ans, à Bordeaux, les dernières péripéties de cette affaire aux multiples rebondissements. Quoique militant, son ouvrage est informé et assez proche des thèses de la partie civile, celles de Michel Slitinsky et de Me Gérard Boulanger en particulier. Si on ne peut donc parler de livre d'histoire, il demeure un utile état des lieux pour le long procès qui commence.

Pour lui, s'agissant d'un des points les plus sensibles des débats à venir, la cause est entendue : Maurice Papon *« savait »* que les déportés juifs étaient envoyés à Auschwitz, contrairement à ce qu'il a toujours affirmé ; et même *s'il pouvait ignorer les détails de* l'extermination, il *« savait »* au moins que la mortalité y était élevée.

Dans une des pièces d'archives reproduite en annexe, l'auteur publie ainsi une circulaire de la police allemande datée du 13 mai 1943 : elle informe la préfecture de la Gironde, où siège M. Papon en tant que secrétaire général, que la détenue Hélène Castéra, originaire de Bègles, est décédée en déportation à Auschwitz. (Hélène Castéra n'a pas été déportée dans les *convois dont il sera question* au procès.)

Philippe Cohen-Grillet lève aussi un coin du voile sur les dissensions internes qui opposent – ou ont opposé – les parties civiles. Opposition entre celles qui souhaitent que l'on fasse la différence entre une « complicité » pour crime contre l'humanité et le crime contre l'humanité lui-même et que cette différence se traduise, comme le suggère Serge Klarsfeld, par une gradation de l'éventuelle peine, et celles qui, comme le prône Me Gérard Boulanger, récusent ce genre de distinguo. Opposition entre celles qui entendent demander justice pour les souffrances infligées aux juifs en tant que juifs, et celles qui veulent, avant tout, faire le procès de la haute administration sous Vichy.

Pour ces éclairages-là, en dépit de son style engagé, ce petit livre *reste donc un bon vade-mecum de* début d'assises. Avant que pièces, arguments et contre-arguments n'aient fait évoluer les positions et vieillir l'ouvrage...

LES RISQUES DE LA BRIÈVETÉ

Le Dossier Papon, de Bernard Violet, autre journaliste, est plus ambitieux. L'auteur entend retracer, d'un bout à l'autre, la carrière de l'ancien secrétaire général de préfecture et conduire le lecteur de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), ville natale de l'accusé, au *palais de justice* de Bordeaux, en passant par Vichy et par l'affaire Ben Barka.

Si l'on y trouve une description plus détaillée des affaires algériennes auxquelles le préfet de police du général de Gaulle fut mêlé, on peut regretter que la matière – comme celle de la vie même de Maurice Papon – qui recouvre, en somme, près de soixante années d'histoire contemporaine française ait contraint M. Violet à être parfois sommaire. Comparée au travail de Me Gérard Boulanger, par exemple, la description de la reconversion de Maurice Papon, du service de Vichy au gaullisme, manque de l'analyse critique de terrain, qui fait le mérite de l'ouvrage de l'avocat : *Papon, un intrus dans la République* (Seuil).

Néanmoins, sur la question de l'appartenance contestée de M. Papon au réseau de résistance Jade-Amicol, qui fut certifiée, en octobre 1944, par le colonel Arnould, dit « Ollivier », Bernard Violet apporte un éclairage nouveau, intéressant quoique indirect. Il exhume un livre, passé inaperçu il y a vingt ans, de Robert Terres : *Double jeu pour la France* (Grasset, 1977), lequel jette pour le moins une certaine suspicion d'ensemble sur la réalité des faits de résistance dudit colonel Arnould – curieux personnage déjà connu pour être passablement mythomane...

Là encore, un livre utile pour entrer dans la salle d'audience de Bordeaux. Là où tout peut être changé.

Nicolas Weill

★ ***Maurice Papon, de la Collaboration aux assises*, de Philippe Cohen-Grillet. Editions du Bord de l'eau, 157 pages, 85 francs.**
★ ***Le Dossier Papon*, de Bernard Violet, Flammarion, 290 pages, 130 francs.**

La nouvelle gestion des maîtres auxiliaires gêne la recherche de solutions pour les postes vacants

Les syndicats d'enseignants et certains proviseurs dénoncent une « situation ubuesque »

Le ministère de l'éducation nationale cherche à régler le problème des centaines de postes d'enseignants non pourvus depuis la rentrée. Ce dysfonctionnement provient en grande partie d'un manque de souplesse dû à la nouvelle gestion des maîtres auxiliaires : tout en s'engageant à les régulariser en masse, le ministère s'est interdit d'avoir à nouveau recours à cette *« variable d'ajustement »*.

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale a récemment réuni l'ensemble des recteurs pour tenter de trouver une solution pour les centaines de postes d'enseignants non pourvus dans les lycées et les collèges depuis la rentrée. Selon une enquête menée par le Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN-FEN), *« environ un millier de professeurs manquent dans les établissements »*, essentiellement dans les matières spécialisées des lycées professionnels – l'électrotechnique ou la vente par exemple –, mais aussi dans des disciplines générales comme l'espagnol et les sciences de la vie et de la terre.

Ce dysfonctionnement provient de la nouvelle gestion des maîtres auxiliaires (MA). Si le ministère de l'éducation nationale s'est engagé, en juillet, à réemployer tous les MA qui étaient en poste en 1995-1996 ou en 1996-1997, soit environ 28 000 (*Le Monde* du 24 juillet), il a également précisé que *« tout recours à de nouveaux maîtres auxiliaires était exclu »*. Les rectorats ne peuvent donc plus utiliser ces *« variables d'ajustement »* qui permettait au système de tourner.

« La situation est ubuesque, témoigne un proviseur de l'académie de Créteil. *Nous avons des MA en surnombre dans des disciplines pléthoriques et, en même temps, nous avons des cours qui ne sont pas assurés faute de personnels qualifiés. »* Hervé Baro, secrétaire générale du Syndicat des enseignants (SE-FEN), relève lui aussi le paradoxe : *« Le ministère doit gérer la situation d'environ 30 000 enseignants en surnombre et, en même temps, devrait continuer de recruter dans les disciplines déficitaires, notamment celles où, dans le passé, il y a eu des défauts de recrutement. »*

Les académies de Versailles, Créteil, Lille et Lyon sont parmi les plus touchées. A Nantes, des étudiants-surveillants et des proviseurs ont été mis à contribution pour assurer des heures d'enseignement. A Bondy (Seine-Saint-Denis), les enseignants du lycée Jean-Renoir ont voté une grève illimitée pour obtenir notamment un poste d'espagnol.

Depuis plus de vingt ans, les rectorats pouvaient recruter des maîtres auxiliaires lorsqu'il manquait des enseignants dans certaines matières. Jusqu'à 40 000 personnes ont ainsi été employées. La crise de recrutement étant passée, de plus en plus de MA se sont retrouvés au chômage après, parfois, des années d'enseignement. Afin de *« résoudre un problème social aigu »*, le ministère a donc décidé de les réemployer à plein temps.

« Le ministère est allé tellement loin dans le recrutement de MA qu'il n'y a plus d'argent », estime un proviseur, qui regrette que l'éducation nationale soit *« dans l'incapacité de gérer ses flux d'enseignants »*. A l'heure actuelle, les établissements tentent de faire face aux manques en faisant appel – quand ils le peuvent – à des vacataires ou à des contractuels. Si ces derniers sont recrutés pour un an, les vacataires, eux, ne peuvent effectuer que deux cents heures – ce qui ne couvre pas l'intégralité d'une année scolaire – et ne bénéficient d'aucune couverture sociale ni d'allocation de perte d'emploi.

Pour Jean-Jacques Romero, secrétaire général du SNPDEN, *« le réemploi des MA est socialement une bonne chose. Mais il ne faudrait pas que l'arrêt du recrutement de nouveaux MA laisse la place à un auxiliariat encore plus précaire. A long terme, il est nécessaire de mieux gérer le nombre de postes mis aux concours dans les différentes disciplines »*.

Sandrine Blanchard

Polémique autour du financement des emplois-jeunes

À LA VEILLE de la manifestation nationale organisée par la Fédération syndicale unitaire (FSU), dimanche 19 octobre à Paris, sur le thème de *« l'avenir du service public d'éducation »*, l'un de ses syndicats, le SNES, ouvre une polémique sur le financement des emplois-jeunes dans les écoles et les collèges. Selon ses responsables, le complément de rémunération de 20 %, prévu pour atteindre le niveau du SMIC, serait prélevé sur les crédits réservés aux heures supplémentaires dans le second degré et aux vacations dans l'enseignement supérieur. En clair, le SNES accuse le ministre de l'éducation, Claude Allègre, de vouloir ponctionner l'équivalent de *« 120 000 heures, soit l'équivalent de 7 000 postes d'enseignement devant les élèves. Cette hypothèse,* précise un communiqué, *est contraire à l'esprit de la loi, selon laquelle les emplois-jeunes ne devaient pas être créés au détriment des moyens existants. »*

Cette affirmation a été démentie par le ministère de l'éducation. 600 millions de francs sont déjà prévus en 1997, y indique-t-on. Le financement de 80 % du coût des emplois-jeunes est assuré sur le budget 1998 du ministère de l'emploi et de la solidarité ; la question de la prise en charge des 20 % supplémentaires ne devrait se poser qu'à partir de la rentrée de septembre 98. D'ici là, le ministère de l'éducation ne désespère pas d'obtenir une rallonge auprès des services de Martine Aubry. Parmi les autres hypothèses étudiées, figure toutefois un redéploiement du contingent d'heures supplémentaires. *« En aucun cas, le surcoût ne sera prélevé sur les heures d'enseignement devant les élèves »*, affirme néanmoins le cabinet de M. Allègre. Tout au plus, est-il envisagé un ajustement entre les sommes inscrites au budget et les heures supplémentaires effectivement réalisées dans les établissements.

Il n'est pas sûr pour autant que cette meilleure gestion suffise à financer le surcoût des 40 000 emplois-jeunes de l'année, auquel devraient s'ajouter 35 000 nouveaux postes à la rentrée de 1998. Le SNES souligne que le volume de ces heures a déjà été ramené de 6,17 milliards de francs en 1997 à 5,61 milliards de francs en 1998.

Michel Delberghe

Une peine de prison avec sursis requise contre M. Ayrault

Soupçonné de « favoritisme », le maire de Nantes et président du groupe PS à l'Assemblée plaide la « bonne foi »

NANTES
de notre correspondant

Trois mois d'emprisonnement avec sursis ont été requis contre Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, et Guy Lorant, directeur de la communication de la ville de Nantes, qui comparaissaient, vendredi 17 octobre, devant le tribunal correctionnel de Nantes pour délit de favoritisme. La même peine, assortie d'une amende de 200 000 francs, a été requise contre l'éditeur Daniel Nedzela, qui comparaissait à leurs côtés. Ce dernier avait été condamné par le même tribunal, le 17 septembre, à trois ans d'emprisonnement, dont six mois ferme, pour un trafic d'influence lié aux marchés publics de plusieurs municipalités socialistes de l'Ouest, dont Nantes (*Le Monde* du 6 mai). Il a fait appel de ce jugement.

S'il devait être condamné, M. Ayrault le serait par l'application de lois qu'il a votées, notamment celle du 3 janvier 1991 conférant une qualification pénale à l'octroi d'avantages injustifiés interdisant l'égalité d'accès à la commande publique. La Société nouvelle d'édition et de publications (SNEP), dont le PDG est Daniel Nedzela, avait en effet assuré la fabrication et la diffusion du magazine municipal *Nantes Passion* pendant quatre ans, sans jamais avoir été mise en concurrence. De décembre 1991 à décembre 1993, ses prestations ont été facturées – 13 millions de francs – à l'Office municipal d'information et de communication (Omnic). Créée en novembre 1989, cette association *« offrait un cadre juridique idéal pour obtenir des commandes hors du code des marchés publics »*, a estimé le procureur adjoint Michel Sennes, reprenant les observations de la chambre régionale des Pays de la Loire, qui avait elle-même critiqué le *« démembrement irrégulier »* du budget municipal favorisé par la création de l'Omnic.

UNE « SOLUTION EFFICACE »

Le « passé de militant politique » du bénéficiaire de ces pratiques, M. Nedzela, ajouté à ses *« prestations commerciales auprès d'entreprises souhaitant obtenir des marchés publics »*, avait attiré l'attention de la chambre régionale. Les conditions dans lesquelles le journal *Nantes Passion* lui a été confié n'ont toutefois pas été éclaircies. *« Je le connaissais depuis une dizaine d'années comme militant, mais cela n'a absolument pas joué dans le choix de sa société comme prestataire de la ville de Nantes*, s'est défendu M. Ayrault. *Il n'a financé aucune de mes campagnes électorales. »*

M. Ayrault a assuré avoir créé l'Omnic *« en toute bonne foi »*, la mise en œuvre de la communication municipale exigeant une souplesse à ses yeux incompatible avec les contraintes du code des marchés publics. *« Je recherchais une solution efficace à des problèmes qui demeurent »*, a-t-il déclaré, rappelant qu'à la même époque de nombreuses collectivités locales créaient de telles associations. *« Il n'y a eu à aucun moment la volonté de transgresser la loi »*, ont plaidé les avocats de M. Ayrault, demandant sa relaxe ou, à tout le moins, une dispense de peine. Le jugement sera rendu le 19 décembre.

Adrien Favreau

Le pape fait de Thérèse de Lisieux un « docteur de l'Eglise »

PLUS de cent mille personnes étaient attendues à Rome, dimanche 19 octobre, pour assister à la proclamation de Thérèse de Lisieux (1873-1897), par Jean Paul II, comme « docteur de l'Eglise ». Ce titre n'a été décerné que trente-deux fois, et c'est la troisième fois qu'il échoit à une femme. La sainte française succède à deux grandes mystiques, l'Espagnole Thérèse d'Avila (1515-1582), réformatrice de l'ordre du carmel, et l'Italienne Catherine de Sienne (1347-1380).

Cette proclamation n'obéit pas à un « coup de tête » d'un pape qui a toujours encouragé la dévotion populaire et à qui la spiritualité thérésienne est chère. C'est le fruit d'un « lobbying » de longue date, qui trouve son aboutissement à l'occasion du centenaire de la mort, le 30 septembre 1897, de Thérèse de Lisieux. Dès sa canonisation en 1925, la pression s'exerçait sur le Vatican pour qu'elle soit déclarée docteur de l'Eglise. Pie XI l'avait qualifiée d'*« étoile de* [son] *pontificat »*. Mais faire d'une femme l'égale des Pères de l'Eglise, comme Jean Chrysostome, Ambroise, Jérôme, Augustin ou Thomas d'Aquin, était inimaginable. Un *sexus obstat* avait été prononcé.

UNE ŒUVRE MIEUX CONNUE

C'est Paul VI qui brisa le tabou en proclamant les deux premières femmes, Thérèse d'Avila et Catherine de Sienne, docteurs de l'Eglise. La porte était ouverte pour Thérèse de Lisieux, et de nombreux théologiens (comme Urs von Balthasar) et évêques influents allaient demander à Rome de reprendre l'instruction de son dossier. Une cinquantaine de conférences épiscopales se sont prononcées favorablement, appuyées par des centaines de milliers de signatures recueillies et adressées à Rome.

Pour être docteur de l'Eglise, il faut avoir été canonisé(e), avoir laissé une œuvre écrite importante, « rayonnante » et « éminente », d'où la surprise d'aujourd'hui. Passe que ce titre soit attribué à des martyrs ou à des confesseurs de la foi, à des théologiens qui ont innové ou défendu la tradition contre les hérésies. Mais faire figurer parmi les « génies » de la doctrine chrétienne Thérèse Martin, petite Normande morte de tuberculose à vingt-quatre ans, cloîtrée chez elle et au couvent, auteur de lettres et de poésies édifiantes, est une décision qui en a étonné plus d'un.

Les défenseurs de son « doctorat » répondent que Thérèse d'Avila n'était pas non plus un puits de science et que Catherine de Sienne était une illettrée, autrement dit que le titre de « docteur de l'Eglise » n'est pas réservée aux Nobel de la théologie. La connaissance de ses œuvres écrites, longtemps obscurcie et victime de querelles d'authenticité (*Le Monde des livres* du 17 octobre), a été moins rapide que sa popularité, attestée par la permanence des pèlerinages à Lisieux (Calvados) et par ses succès d'édition. Un décalage s'est produit entre l'image d'une sainte à l'eau de rose et la réalité de sa « doctrine ».

Celle-ci apparaît mieux aujourd'hui. Thérèse est plus importante que ne le laisse croire la dévotion qui l'entoure. Elle a rompu avec le jansénisme d'un siècle qui confondait le salut avec la perfection. Elle a mis l'accent sur l'*« humanité »* d'un Dieu perçu comme tout-puissant et justicier, proposé une foi dépouillée et humble à une époque de rationalisme triomphant, réconforté les catholiques d'une IIIe République à l'anticléricalisme croissant. A côté de périodes de foi illuminée, elle a aussi connu des phases de doute profond qui la rendent proche de l'incroyance moderne.

C'est précisément la simplicité de sa *« petite voix »* qui fait son universalité. A cet égard, Thérèse de Lisieux est, avec François d'Assise, la sainte la plus connue à l'étranger et l'une des plus faciles d'accès pour des jeunes en recherche spirituelle. *« A toutes les dérives sectaires, à toutes les illusions du Nouvel Age,* dit Guy Gaucher, son principal biographe, *Thérèse offre la meilleure antidote. »*

Henri Tincq

DÉPÊCHES

■ **BIZUTAGE : la Société des ingénieurs arts et métiers**, qui représente 27 000 anciens élèves de l'Ensam, a protesté, vendredi 17 octobre, contre la fermeture des centres de Cluny (Saône-et-Loire) et de Lille, décidée par la direction générale à la suite du constat de « dérives » dans la pratique de *« l'usinage »* (*Le Monde* du 16 octobre).

■ **EXPULSIONS : une circulaire destinée aux préfets a été adressée**, *jeudi 16 octobre, par le ministre de l'intérieur*, Jean-Pierre Chevènement, et le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, leur demandant *« d'être attentif aux situations les plus difficiles »* en matière d'expulsion locative. Cette directive entend prévenir l'éventuelle accélération des expulsions à la veille de la trêve hivernale, qui débute le 1er novembre.

■ **JUSTICE : l'avocat Francis Terquem, a été mis en examen**, le 6 octobre, par deux juges d'instruction d'Evry (Essonne), et placé sous contrôle judiciaire. Partie civile au procès de Maurice Papon et principal conseil de SOS-Racisme, Me Terquem est soupçonné de *« recel de banqueroute et détournement d'actifs »* dans l'affaire de la banqueroute de la la Compagnie papetière de l'Essonne (CPE).

■ **ESCROQUERIE : Alain Pedretti, ancien président du club de football de Cannes, et Maurice Gozlan**, actionnaire d'une société d'investissement immobilier, ont été remis en liberté par le juge d'instruction de Grasse (Alpes-Maritimes) Jean-Pierre Murciano, chargé de l'enquête sur l'achat des terrains d'une ZAC à Cannes (*Le Monde* du 20 septembre). Trois anciens dirigeants de la SDBO, filiale du Crédit lyonnais, ont été, par ailleurs, remis en liberté par la chambre d'accusation, dont l'ancien PDG de la banque, Pierre Despesailles.

■ **PAUVRETÉ : une loi d'orientation sur la prévention et la lutte contre les exclusions** sera présentée au Parlement *« avant la fin du premier semestre 1998 »*, a annoncé le premier ministre Lionel Jospin, vendredi 17 octobre, lors de la dixième journée du refus de la misère *organisée* par ATD-Quart-Monde France.

Claude Cohen-Tannoudji, jongleur d'atomes

Homme tranquille et surtout modeste, le Prix Nobel de physique 1997 partage sa passion entre l'enseignement et la recherche fondamentale. Pour être efficace, cette dernière doit à ses yeux jouir de la plus grande liberté



LES Nobel se suivent et ne se ressemblent pas. Sourire carnassier, amoureux de la vie, Pierre-Gilles de Gennes ne tient pas en place, affirme ne pas pouvoir rester plus de deux heures enfermé dans une salle de travail. Mèche blanche en bataille, séducteur en diable, Georges Charpak est renommé pour ses descentes de « *kamikaze* » à ski et les soirées chaleureuses qu'il organise pour ses amis dans son chalet alpin. A l'opposé de ces personnalités flamboyantes, Claude Cohen-Tannoudji est réservé, presque timide. Il reçoit dans son salon en cravate et chemise blanche à 8 heures du matin, s'excuse pour la familiarité du chat qui s'impose sur la table et répugne visiblement à parler d'autre chose que de ses recherches.

Le Prix Nobel de physique 1997 est un homme tranquille. Un modeste qui s'étonne de se voir ainsi distingué, quand « *il existe tant de chercheurs de très grande valeur* ». Feignant, évidemment, d'ignorer que ses collègues et son entourage étaient persuadés, depuis plusieurs années, que le prix Nobel lui reviendrait un jour. « *Je voudrais surtout me protéger*, dit-il. *Ne parler que de sujets sur lesquels j'ai compétence. J'espère que toute cette agitation va se calmer et que je pourrai reprendre très vite mes activités.* »

Aucun fard dans ces propos. Il y a bien une vie après le Nobel mais, pour lui, « *elle est au labo* », constate un de ses collaborateurs. D'ailleurs, ce prix, « *on pensait qu'il irait à d'autres* », sourit Jacqueline, sa femme. « *Il y a peu, on était avec les Américains de Boulder* [des concurrents de son mari] *et on pensait que le jury de Stockholm sauterait une étape et couronnerait directement les équipes qui ont mis en évidence les condensats de Bose-Einstein* », des curiosités scientifiques où les atomes, tels des militaires, marchent d'un même pas. Claude Cohen-Tannoudji acquiesce, modeste.

L'amener à se livrer un peu n'est pas une mince affaire. La cause des droits de l'homme, il n'en soufflera mot. C'est l'un de ses collaborateurs qui vend la mèche. « *Il s'est beaucoup investi, dans le cadre de l'Académie des sciences, pour la défense des chercheurs soviétiques emprisonnés* », se souvient Jean Dalibard, qui travaille à ses côtés depuis 1980 au laboratoire Kastler-Brossel de l'Ecole normale supérieure (ENS). Ses hobbies ? « *Ecouter de la musique, plutôt classique ; aller au théâtre ; lire un peu – pas assez –, plutôt des livres d'histoire ; voyager* », lance, réticent, Claude Cohen-Tannoudji. Les murs de son appartement, couverts de reproductions de Chagall et de quelques tableaux d'artistes contemporains moins renommés, témoignent d'un goût évident pour la peinture. Mais c'est son épouse Jacqueline qui répond sur ce sujet.

« *Avez-vous lu le discours que j'ai prononcé quand la médaille d'or du CNRS me fut décernée en décembre 1996 ?* », s'enquiert-il, à titre d'échappatoire. Cet exercice obligé, sans doute pénible pour lui, l'a amené à évoquer publiquement sa vie et son enfance en des termes qui, tous, tendent à minimiser ses mérites personnels, à expliquer pourquoi il se retrouve soudain, à son corps défendant, sur le devant de la scène. Il ne s'en écarte guère pour répondre aux questions.

NÉ le 1er avril 1933 à Constantine, d'un père secrétaire-comptable et d'une mère au foyer, il souligne que ses parents furent très attentifs à l'éducation de leurs enfants. « *Ils ont su nous montrer que les valeurs essentielles dans la vie étaient non pas l'argent et la puissance, mais le savoir et la connaissance.* » De fait, son frère, polytechnicien, travaille sur les particules élémentaires au CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et sa sœur est agrégée de lettres classiques.

Admis à l'Ecole normale supérieure, il débarque à Paris en 1953. Il échappe ainsi à « *la guerre d'Algérie et à son cortège de déchirures douloureuses* », comme il a échappé, durant son enfance en Afrique du Nord, « *au sort funeste qui nous était réservé par l'idéologie nazie* ». Pour un futur chercheur, la période est particulièrement faste. La science française est en pleine renaissance. Rue Lhomond, les locaux de l'ENS grouillent de personnages aussi fascinants que Laurent Schwartz et Henri Cartan, « papes des mathématiques », ou Alfred Kastler, futur Prix Nobel, et Jean Brossel, « gourous de la physique ». La physique quantique et la physique nucléaire s'ouvrent au physicien en herbe.

Bien qu'« *illuminé* » par les cours de Laurent Schwartz, il cède aux beautés de la physique vantées par Alfred Kastler. « *Il en parlait de façon poétique. Je compris qu'il était possible de jouer avec les atomes, de combiner avec élégance des phénomènes physiques.* » A l'époque, l'enseignement de troisième cycle n'existe pas. Avec d'autres étudiants triés sur le volet comme Pierre-Gilles de Gennes, Claude Cohen-Tannoudji participe à la fameuse école d'été des Houches, près de Chamonix. « *Deux mois dans des petits chalets à discuter huit heures par jour avec des professeurs extraordinaires, les meilleurs physiciens de l'époque, venus du monde entier.* »

Des conditions de travail à rendre jaloux n'importe quel étudiant d'aujourd'hui. Une tradition dont le Nobel de physique se veut le continuateur. Tous soulignent ses qualités de pédagogue, la passion qu'il met à communiquer son savoir. « *A l'écouter, on avait l'impression d'être très intelligent, de tout comprendre à la physique quantique*, se souvient Daniel Sacotte, aujourd'hui haut responsable à l'Agence spatiale européenne. *J'ai toujours, aussi, été frappé par le fait qu'il terminait ses cours épuisé.* »

Cette passion de l'enseignement est, pour lui, totalement indissociable de la recherche. « *D'ailleurs*, souligne-t-il, *la plupart des chercheurs créatifs que je connais sont aussi enseignants.* » Son élection au Collège de France, en 1973, fut, assure-t-il, « *l'un des événements les plus importants [sa] carrière* ». Les cours qui y sont donnés correspondent très exactement à sa conception de l'enseignement. « *Pas d'examen, pas d'obligation d'inscription. Les gens viennent uniquement pour apprendre quelque chose.* »

Enthousiaste, il ajoute : « *Quand on enseigne au Collège de France, il faut changer le thème de son cours tous les ans. On est obligé de l'étudier à fond. Pour certains collègues, c'est une angoisse. Pour moi, une source de nouvelles idées. C'est ainsi qu'en préparant un cours sur les atomes froids j'ai été conduit aux recherches qui me valent aujourd'hui le prix Nobel.* » Et puis, souligne son épouse Jacqueline, professeur de physique, « *dans un amphi, vous trouvez toujours au moins deux paires d'yeux qui vous suivent avec passion. C'est un réconfort précieux dans les moments de dépression que connaît tout chercheur.* »

> « Dans un amphi, vous trouvez toujours au moins deux paires d'yeux qui vous suivent avec passion. C'est un réconfort précieux dans les moments de dépression que connaît tout chercheur »

Quand il n'est pas au tableau noir, Claude Cohen-Tannoudji promène sa mince silhouette dans le capharnaüm des caves encombrées de l'Ecole normale supérieure. Son univers, c'est celui de ces passerelles provisoires, des fouillis de câbles, des capteurs jaillissant de cocottes d'aluminium et d'acier poli. Un monde à ne pas retrouver ses atomes, une excuse pour oublier les contingences administratives « *qui l'ennuient* ». Son plaisir, « *c'est comprendre et faire comprendre* ».

La science « *contribue à dissiper l'obscurantisme* » et, à ce titre, constitue « *un rempart* » contre « *l'intolérance et le fanatisme* ». Elle est « *une école où l'on apprend l'importance du dialogue, de la confrontation des idées* ». Mais, déclarait-il en 1990 à France-Culture, « *à la différence du philosophe, le physicien ne se pose pas des questions générales du type : qu'est-ce que la matière ? ou qu'est-ce que la vie ? (...) Il commence par chercher des explications de phénomènes précis : comment une pierre tombe-t-elle ? (...) comment un électron est-il poussé par un photon ?* » Pierre-Gilles de Gennes, autre Nobel de physique, n'agit pas autrement quand il s'intéresse aux bottes de latex des Indiens d'Amazonie, à la structure de l'encre de Chine ou au comportement d'une goutte d'eau sur une toile cirée.

Chercher à comprendre. Etre au contact des choses. Claude Cohen-Tannoudji se veut pragmatique. « *C'est plutôt un anti-papillon qu'un imaginatif bouillonnant* », dit de lui un de ces collaborateurs. Un mélange de ses deux maîtres, Alfred Kastler, le « *créateur* », et Jean Brossel, le « *rigoureux qui serrait les boulons des manips* ». Il avance ainsi, sans bruit, avec une poignée de fidèles. Une vingtaine de personnes seulement, alors qu'il aurait pu sans peine, reconnaît son collaborateur Jean Dalibard, « *monter facilement un groupe trois fois plus important* ».

« *Il ne se rend pas toujours compte de ce qu'il représente dans le milieu* », affirment ses pairs. Il préfère « *contrôler son petit monde, être au courant de tout, toujours disponible pour les plus jeunes* ». Cela permet, insiste-t-il, « *de rester fidèle à cette longue tradition juive d'étude commentée des textes, d'analyse détaillée des diverses interprétations possibles et de transmission du savoir aux générations suivantes* ».

A l'écouter, il faudrait aux chercheurs l'ambiance des années d'après-guerre, quand tout était à faire. Quand le CNRS, « *où il n'était pas difficile d'entrer* », s'efforçait d'installer en France « *une recherche fondamentale de qualité* ». Sans cet organisme, « *l'école de physique atomique française n'aurait pu voir le jour* ». Cet attachement n'exclut pas les critiques.

« *Il faut vingt ans pour faire un physicien*, martèle Claude Cohen-Tannoudji, *et beaucoup de temps et de liberté d'esprit.* » Seul critère à préserver : la qualité. Seul message aux grands de ce monde : ne pas fixer à la recherche fondamentale des objectifs précis, des problèmes donnés à résoudre. D'autant que « *les contrats de recherche nécessaires que nous établissons avec divers organismes* » peuvent dangereusement prendre le pas « *sur le soutien dont nous avons besoin pour le long terme* ».

Rappelez-vous, dit-il, que le laser, qui venait d'être découvert, ne constituait, pour les physiciens eux-mêmes, qu'une curiosité de laboratoire, une « *solution qui attendait son problème* ». Vingt-cinq ans plus tard, le laser parle, téléphone, soude, distrait, opère, fait de la musique. « *Qui, à l'époque, aurait songé à de telles applications ?* » Plus près de nous, révèle Claude Cohen-Tannoudji, « *des recherches sur le pompage optique du néon et de l'hélium 3* » ont débouché de façon totalement inattendue sur un dispositif d'imagerie médicale permettant de visualiser les parties vides des poumons.

De grâce, laissons les chercheurs chercher, insiste Claude Cohen-Tannoudji. « *Quand j'ai annoncé à mon patron que nous venions d'isoler des atomes*, raconte, facétieux, Steven Chu, qui, avec William D. Phillips, a partagé ce Nobel avec lui, *il m'a dit : " C'est bien Steve. Maintenant qu'allez-vous en faire ? " J'ai répondu : " Je n'en sais rien. "* » Cette fausse boutade, le physicien français la fait sienne. Il n'aime rien tant que « *jouer avec les atomes, les mettre dans des situations impossibles et voir comment ils réagissent. Et soudain, le voile se déchire* ».

Après, lance, ironique, son épouse, « *des années sans vacances et des week-ends passés avec un mari perdu les yeux dans le vague, je songe à monter une association de défense avec quelques amies* ».

Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

Photo : Arnaud Baumann pour « Le Monde »

(Publicité)

À BAS LES MODES D'EMPLOI.

C'était le drame de la technologie : on passait plus de temps à comprendre comment ça fonctionnait – ou pourquoi ça ne fonctionnait pas – qu'à l'utiliser. Et puis le leader mondial de l'Informatique en Réseau a créé Java. Une plate-forme universelle que tout le monde peut maîtriser, qui rend l'informatique plus simple et facilite l'accès à la totalité des applications. Essayez Java, la première technologie aussi invisible qu'indolore. **THE NETWORK IS THE COMPUTER.***



* LE RÉSEAU EST L'ORDINATEUR.

La fin sanglante de la bande à Baader

Il y a vingt ans, le patron des patrons de la RFA, Hanns-Martin Schleyer, était enlevé puis assassiné par un commando de la Fraction armée rouge. Le 18 octobre 1977, trois des dirigeants historiques du mouvement s'étaient suicidés dans leur prison de Stammheim. Les Allemands n'ont pas oublié

Le communiqué qui parvint, l'après-midi du 19 octobre 1977, au journal *Libération*, à Paris, est considéré encore aujourd'hui comme l'un des documents-clés de l'histoire allemande contemporaine. Ce texte bref, écrit par les ravisseurs du patron des patrons allemands, Hanns-Martin Schleyer, indiquait la mort de l'otage au quarante-troisième jour de sa disparition : « *Nous avons mis fin à l'existence misérable et corrompue de Hanns-Martin Schleyer.* [Le chancelier] *Schmidt (...) peut aller chercher le corps, qui se trouve dans une Audi 100 de couleur verte, garée rue Charles-Péguy à Mulhouse et immatriculée à Bad Homburg.* » Le texte s'achevait sur le message suivant : « *Le combat ne fait que commencer. Liberté grâce au combat anti-impérialiste armé.* »

La police retrouva effectivement le corps de Hanns-Martin Schleyer dans le coffre de l'Audi à l'adresse indiquée. Tué de trois balles dans la tête, le chef du patronat allemand portait les mêmes vêtements qu'au jour de son enlèvement, six semaines plus tôt à Cologne. Entre les deux événements, une accélération de faits avait fait basculer le pays dans une atmosphère d'Etat d'exception. Cellule de crise à la chancellerie de Bonn, contrôles policiers intempestifs, multiplication des écoutes téléphoniques..., cet « automne allemand » reste, avec le recul, la période la plus traumatisante qu'ait connue l'Allemagne après 1945, et a laissé dans les mémoires une trace durable.

En assassinant le plus haut représentant du patronat allemand, la Fraction armée rouge (Rote Armee Fraktion, ou RAF) montrait qu'elle était capable d'aller jusqu'au bout pour déstabiliser la République fédérale, ses élites et le système capitaliste qu'elle avait choisi d'adopter après la chute du régime nazi. Paradoxalement, ce mouvement a sans doute contribué à renforcer le consensus démocratique dans le pays, allant même jusqu'à accroître la panoplie de mesures sécuritaires, dont certaines existent encore aujourd'hui.



VON ULLSTEIN BILDERDIENST



DEUTSCHE PRESSE-AGENTUR. AFP

En haut, à gauche, Andreas Baader, encadré par deux policiers à la sortie du tribunal de Stuttgart, le 28 avril 1977. En haut, à droite, une image de la vidéo réalisée par les ravisseurs du patron des patrons allemands, Hanns-Martin Schleyer, qui fut envoyée au quotidien « Libération » pour annoncer son exécution. Ci-contre, le public se presse à l'entrée du sas de sécurité du tribunal de Stuttgart pour le début du procès d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et Jan-Carl Raspe, le 21 mai 1977.



ULLSTEIN

La mort de Hanns-Martin Schleyer prenait place dans un contexte historique très précis. Cette année-là, en avril 1977, la justice allemande avait condamné à la prison à vie Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe, membres fondateurs de la Fraction armée rouge, reconnus coupables de quatre meurtres et de plus de trente tentatives de meurtre. Depuis 1970, ce groupe terroriste s'était attaqué à des représentants de l'armée américaine stationnés en Allemagne, au nom de la lutte contre la guerre du Vietnam et contre le « génocide » perpétré dans ce pays par les Etats-Unis. Les victimes avaient été touchées au quartier général de l'armée américaine à Heidelberg ou celui de son cinquième corps, installé dans les anciens bâtiments de l'IG Farben à Francfort.

Le procès de la « bande à Baader » fit trembler tout l'édifice de la société et de l'Etat. Avec leur attitude de révolutionnaires irréductibles et flamboyants, se permettant toutes les provocations au cours de leur procès, ces assassins prétendaient incarner la morale au beau milieu d'une Allemagne suspectée d'entretenir des relents de nazisme. Les jeunes générations s'interrogeaient alors sur la culpabilité de leurs pères dans la période nazie. L'affrontement des générations avait été marqué à la fin des années 60 par la campagne de haine déclenchée par la presse populaire, notamment le quotidien *Bild*, du groupe de presse Springer, contre les jeunes contestataires.

En 1974, Jean-Paul Sartre était venu voir Baader dans sa prison de Stuttgart-Stammheim. Achevant sa visite par une conférence de presse, il avait réclamé de meilleures conditions de détention pour les terroristes. Jean Genet allait plus loin encore et osait défendre la légitimité du combat de la RAF dans *Le Monde* du 2 septembre 1977. Les objectifs de la RAF prenaient ainsi la dimension d'une profession de foi.

L'accélération de la violence intervient avec la condamnation des trois principaux dirigeants de la RAF à la date du 23 avril 1977 (Ulrike Meinhof, théoricienne du groupe, s'était pendue en prison le 9 mai 1976). Les sympathisants du mouvement se mobilisent dès lors pour soumettre le pays à la terreur, tactique supposée favoriser la libération des militants emprisonnés. Dès le 7 avril 1977, un « commando Ulrike Meinhof » assassine le procureur général de la République Siegfried Bubak et deux de ses collaborateurs à Karlsruhe.

En juillet, le président de la Dresdner Bank, Jürgen Ponto, est assassiné à son domicile, près de Francfort, par un commando dirigé par sa propre nièce. A cette époque, qui fut la plus active de son histoire, le « noyau dur » du groupe ne dépassait pas vingt personnes, et le cercle de sympathisants opérationnels tournait autour de cent. Mais c'est l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer, le 5 septembre, qui marque l'apogée de la vague terroriste. Choisi parce qu'il est à la tête du patronat honni, Schleyer, encarté à la CDU, est également une cible de choix pour avoir été dans le passé membre du Parti nazi et de la SS. En le capturant à la sortie de son bureau en faisant quatre morts au passage, la RAF croit tenir une pièce maîtresse du pouvoir. Mais cette stratégie court à l'échec. On s'ennuie ferme dans la « prison populaire », cet appartement de Cologne où le commando tient enfermé Schleyer pendant six semaines à l'insu de la police (qui commet à ce moment-là d'incroyables erreurs et cafouillages dans sa tentative d'identifier le lieu du kidnapping). Dans leur prison de Stuttgart, les dirigeants historiques de la RAF s'impatientent. A Bonn, le chancelier Schmidt et les principaux dirigeants de l'Etat choisissent de ne pas céder.

C'est alors qu'une autre action d'éclat se déclenche. Un Boeing 737 de la Lufthansa, le « Landshut », en provenance de Palma de Majorque avec quatre-vingt-six passagers à bord, est détourné vers Rome puis le golfe Persique par quatre Palestiniens qui exigent la libération des Allemands de la RAF emprisonnés à Stuttgart. Les liens internationaux du terrorisme allemand d'extrême gauche apparaissent en pleine lumière au moins à cet instant-là. Le mouvement terroriste allemand s'inscrivait dans un mouvement général de sympathie de la gauche allemande pour la défense des droits des Palestiniens. En toute logique, les plus extrémistes de ces derniers – dans la mouvance du FPLP de Georges Habache – apportent alors leur soutien logistique à la RAF, offrant bientôt à ses membres recherchés entraînement militaire et possibilités de refuge au Proche-Orient (Irak, Yémen, notamment).

La prise d'otages du Boeing de la Lufthansa est elle aussi un échec. L'assaut final, donné par un commando d'élite du GSG9 allemand à l'aéroport de Mogadiscio, fait perdre tout espoir de libération aux terroristes emprisonnés. Nous sommes le 17 octobre 1977. Le lendemain, les militants historiques de la RAF sont retrouvés morts dans leur cellule : Andreas Baader, Jan-Carl Raspe et Gudrun Ensslin se sont suicidés. Des armes avaient été introduites en prison grâce à la complicité d'avocats. La thèse du meurtre, longtemps discutée, n'est plus retenue aujourd'hui que par quelques sympathisants de la RAF ou anciens du mouvement.

C'est le 19 octobre, enfin, que le corps de Hanns Martin Schleyer est retrouvé à Mulhouse. Un chapitre sanglant est clos. Mais l'histoire de la RAF n'est pas terminée : « *Le combat continue* », indiquait le communiqué des ravisseurs de Schleyer parvenu à *Libération*. Dans les années qui suivent, d'autres attentats vont bien continuer d'ensanglanter le pays. La « deuxième génération » de la RAF est à l'œuvre.

En Allemagne, aux Pays-Bas, en France, en Italie, les terroristes d'extrême gauche se perçoivent comme les héritiers de la bande à Baader, qui sert désormais de référence fondatrice. Les Allemands de la RAF, qui concluent systématiquement leurs actions de communiqués tapés à la machine sur papier à en-tête (étoile rouge et kalachnikov), s'en prennent à tout ce qui peut être identifié à la haute fonction publique, à la finance, à l'industrie, sans oublier l'armée américaine.

1985 : le patron du motoriste MTU, Ernst Zimmermann, est assassiné près de Munich. La même année, plusieurs soldats américains trouvent la mort dans divers attentats. 1986 : un dirigeant de Siemens, Karl-Heinz Beckurts, meurt près de Munich. Un peu plus tard c'est au tour de Gerold von Braunmühl, diplomate, d'être la cible des terroristes à Bonn. 1988 : Hans Tietmeyer, alors haut fonctionnaire au ministère de l'économie, échappe de justesse à un attentat à Bonn. En 1989, le patron de la Deutsche Bank, Alfred Herrhausen, tombe près de Francfort. En 1991, c'est le président de la Treuhandanstalt (l'office de privatisations en ex-RDA), Detlev Rohwedder, qui meurt à Düsseldorf. La dernière action sanglante intervient en 1993, lorsqu'un commando de troupes d'élite – toujours le GSG9 – intervient brutalement dans une gare de chemin de fer pour arrêter deux membres de la RAF, action au cours de laquelle un policier et un terroriste sont tués.

Autant dire que la RAF n'a pas disparu des consciences collectives, même si les services de renseignement et les experts *(lire ci-dessous)* s'accordent à dire aujourd'hui que la RAF n'existe plus en tant qu'organisation secrète structurée. Des avis de recherche sont toujours affichés dans les lieux publics, avec les photos des derniers terroristes visés. Une dizaine de membres de la RAF purgent toujours de lourdes peines. *D'autres ont été* libérés *avant* terme et publient leurs Mémoires (qui ne sont pas de grands succès de librairie).

Avec la chute du mur de Berlin, on a appris que la RDA hébergeait huit fugitifs de la RAF, qu'elle leur avait offert une seconde identité et qu'elle pensait éventuellement s'en servir comme monnaie d'échange avec la RFA. Cette nouvelle a provoqué un choc dans les consciences et renforcé rétrospectivement la mauvaise réputation du régime est-allemand.

Que reste-t-il aujourd'hui de la RAF ? « *Pas grand-chose, sinon une tache de sang dans les livres d'histoire,* explique Joachim Preuss, rédacteur en chef au *Spiegel*. » Et d'ajouter : « *Qui sait si la détérioration des rapports sociaux dans nos démocraties occidentales n'est pas porteuse d'un nouveau phénomène violent du même type ?* »

L. D.

La Fraction armée rouge n'a pas disparu des consciences collectives, même si elle n'existe plus en tant qu'organisation secrète structurée

Tobias Wunschlik, politologue

« D'autres attentats ne sont pas exclus mais sûrement pas au nom de la RAF »

TOBIAS WUNSCHLIK, auteur du livre *Les Enfants de Baader et Meinhof*, est aujourd'hui l'un des meilleurs spécialistes de la Fraction armée rouge en Allemagne.

« Vingt ans après l'assassinat de Hanns-Martin Schleyer, que reste-t-il aujourd'hui de la RAF en Allemagne ?

– Nous ne savons pas s'il existe toujours une réelle forme d'organisation terroriste. Il y a un potentiel, un milieu d'extrême gauche militant, mais la RAF en tant que telle n'existe plus. Un débat interne sur la dissolution du mouvement a commencé en 1992, date à laquelle la RAF a publié une déclaration favorable à un recul de la violence. Avec la chute du communisme, le terrorisme d'extrême gauche a été, lui aussi, confronté à un problème de motivation et de justification idéologique. Finalement, cet été, un des membres du groupe, Christian Klar, a annoncé depuis sa prison que « *la RAF était morte* ». Les divergences politiques entre les différentes personnalités du groupe sont devenues tellement grandes qu'il leur a été de plus en plus impossible de s'entendre. Diverses initatives du gouvernement fédéral ont également aidé quelques repentis à accepter une offre de réconciliation. Les derniers attentats commis en Allemagne au début des années 90 ont été des meurtres sans gros effort logistique : incomparable avec un rapt comme celui de Hanns-Martin Schleyer en 1977, qui fut une opération très sophistiquée. C'est la preuve, sans doute, que les terroristes ont été par la suite de plus en plus faiblement organisés. Les derniers attentats ont été commis « à la sortie du travail », par des gens qui ne vivaient pas dans la clandestinité. On ne peut pas exclure complètement que des attentats aient encore lieu à l'avenir, mais sûrement pas au nom de la RAF.

– Au total, l'Allemagne a connu plusieurs générations de terroristes. Comment les différencier, les situer dans le temps ?

– Nous ne savons pas grand-chose sur la troisième et la quatrième générations, actives depuis le début des années 80. Les figures les plus connues du mouvement ont été celles de la première génération – celle de Baader et Meinhof, issue du mouvement soixante-huitard – et les personnalités de la seconde – active dès le milieu des années 70 et entrée dans la lutte armée pour libérer les militants emprisonnés à Stuttgart-Stammheim : par exemple Peter-Jürgen Boock, associé à l'enlèvement de Schleyer, l'un des plus célèbres « repentis » de la RAF. L'année 1977 a été le point culminant de l'histoire du mouvement. Le nombre de militants du « noyau dur », qui n'a jamais dépassé dix personnes, et surtout celui des sympathisants n'a pas cessé de baisser depuis lors. »

Propos recueillis par
Lucas Delattre

★ *Les Enfants de Baader et Meinhof* **a été publié en allemand par le Westdeutscher Verlag, Wiesbaden, 1997.**

هكذا من الأصل

LE COURRIER DES LECTEURS **Parmi les très nombreuses lettres *reçues* sur le procès de Maurice Papon, nous avons retenu celles de témoins qui, en réponse au courrier publié *dans Le Monde* daté 12-13 octobre, expliquent ce qu'ils savaient, en 1942-1943, du sort des juifs déportés. Les autres sujets d'actualité abordés par nos correspondants sont notamment la réduction du temps de travail, au lendemain de la conférence sur l'emploi, et la question du journalisme d'investigation qu'ont soulevée les « révélations » de deux journalistes sur l'implication éventuelle de deux importantes personnalités de l'UDF dans l'assassinat de l'ex-députée Yann Piat en février 1994.**

Informateurs anonymes

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

« LES FRANÇAIS jugent sévèrement le journalisme d'investigation », écrivait dans *Le Monde* du 7 octobre notre collaboratrice Anne Chemin en rendant compte d'un sondage de l'institut CSA. *« Quelle bonne nouvelle ! »*, nous dit Pierre Montagnon, de Paris, qui rend hommage à la *« lucidité »* de nos compatriotes *(lire ci-dessous)*. Ce sondage a été réalisé avant les « révélations » des journalistes André Rougeot et Jean-Michel Verne, dans leur livre *L'Affaire Yann Piat*, sur l'implication de François Léotard et Jean-Claude Gaudin dans l'assassinat de l'ex-députée. Mais la plupart des réactions suscitées par ce livre confirment la mauvaise image des journalistes dans l'opinion et les invitent, une fois de plus, à réfléchir sur leurs pratiques.

Le Monde a rendu compte, en 1996, de l'enquête du *Canard enchaîné* sur l'affaire Yann Piat, mais il l'a fait sans reprendre les accusations portées, *à mots couverts*, contre MM. Léotard et Gaudin. Un premier article, *dans Le Monde* du 3 août, faisait état des perquisitions conduites par le juge d'instruction Thierry Rolland dans les locaux du *Canard enchaîné* puis au domicile d'André Rougeot. Cet article précisait que, selon l'hebdomadaire, l'ex-députée avait été mise sur écoutes à la demande d'un service de l'armée après avoir constitué un dossier sur divers projets immobiliers liés à la vente de terrains militaires par le ministre de la défense d'alors, François Léotard.

Un second article, dans *Le Monde* du 12 septembre, indiquait que *« l'assassinat de Yann Piat serait lié à une affaire de commissions occultes »* et que l'ex-députée, après avoir été *« menacée par deux membres de la majorité »*, aurait été tuée pour avoir détenu des informations sur des commissions versées au Parti républicain à la suite de la vente de terrains militaires à des sociétés mafieuses.

Quant au livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, *Le Monde* a attendu que M. Léotard s'exprime publiquement, dans ses colonnes, le 8 octobre, pour en parler. Certains lecteurs se sont étonnés de notre attitude. L'un d'eux, Yves Couvreur, qui se dit prêt à faire circuler sur Internet les passages du livre dont la justice pourrait ordonner la suppression, juge *Le Monde*, à la différence de ses confrères nord-américains, *« fort timide vis-à-vis des mœurs politiques nationales »*. Il nous semble au contraire que, devant la gravité des accusations portées contre MM. Léotard et Gaudin, *Le Monde* qui, au terme d'une contre-enquête menée par un de ses journalistes, n'avait pu obtenir confirmation de ces suspicions, a eu raison de se montrer circonspect. Le premier article de la charte des journalistes français ne déclare-t-il pas qu'un journaliste digne de ce nom tient *« les accusations sans preuves »* pour l'une des plus graves fautes professionnelles ?

Le principal risque couru par les journalistes d'investigation est celui d'être manipulé par des informateurs anonymes. L'un de ceux-ci, surnommé « Gorge profonde », rendit possible l'affaire du Watergate. Dans son récent « Que sais-je ? » sur *Le Journalisme d'investigation*, Mark Hunter note même qu'aux Etats-Unis *« l'une des innovations journalistiques dues au Watergate »* fut *« l'utilisation de sources demeurées secrètes pour soutenir des accusations de crime ou de non-respect de la morale »*. En France, les journalistes invoquent le *« secret professionnel »*, inscrit dans leur charte. Depuis 1993, la loi les autorise à ne pas révéler *« l'origine »* de leurs informations. Elle ne les dispense pas de fournir, à l'appui de celles-ci, des témoignages ou des documents complémentaires.

Bonne nouvelle

Suivant un sondage CSA, analysé dans votre numéro du 7 octobre, les Français jugent sévèrement le journalisme d'investigation. Quelle bonne nouvelle ! J'ai craint un moment qu'une majorité de Français, impressionnée par des campagnes de presse à répétition, des livres, etc., n'ait fini par succomber aux charmes de la « transparence démocratique ». Cette nouvelle philosophie politique a une apparence : qui oserait prôner, en ce domaine, l'opacité ? Mais elle dissimule, derrière son apparente séduction, un très grave danger : ses partisans posent comme condition essentielle à son succès la négation de quelques-uns des droits essentiels de la personne humaine. En un mot, j'ai soupçonné mes concitoyens d'avoir quelque peu oublié 1789, dont la Constitution a proclamé l'imprescriptibilité des droits de l'individu face à toute « conscience collective » (...). D'une certaine façon, votre article me rassure et même me conforte. D'abord parce qu'il balaie une légende tenace qui voulait que la presse fût le reflet, voire un porte-parole légitime, de l'opinion (...). Ensuite, parce que ce sondage fait ressortir la grande lucidité des Français. Ils veulent naturellement une presse libre, mais ils aperçoivent bien les limites de sa liberté : chaque média est une entreprise commerciale, *qui* doit vendre ou mourir.

Pierre Montagnon
Paris

Le sort des déportés

Dans le courrier des lecteurs du *Monde* daté 12-13 octobre, M. Dolmaire souhaite que, *« parmi les principaux intéressés, les juifs de l'époque encore vivants, anciens déportés ou ayant échappé à la déportation il s'en lève quelques-uns pour dire si, au moment de Drancy ou du Vel'd'Hiv', ils avaient la moindre idée de ce qui les attendait ou attendait les autres au terme du voyage auquel ceux-ci étaient contraints »*. J'ai échappé à la déportation, grâce à la chance, mais aussi et surtout à la prévoyance de ma mère et à l'aide inoubliable d'un grand nombre de Français non juifs. C'est pourquoi je dois vaincre une profonde pudeur pour répondre à l'appel lancé par M. Dolmaire. Je le ferai cependant, en lui rapportant la réflexion que me fit un de mes petits camarades, à une date que je ne peux malheureusement pas préciser exactement, mais qui se situe certainement entre novembre 1942 et Pâques 1943. (...) Ce garçon de mon âge me dit, sur un ton qui n'était pas celui de la menace, mais plutôt celui d'une constatation objective, à peine teintée de compassion : *« Toi, tu finiras en savonnette. »* J'avais treize ans. (...) Mon souvenir montre qu'aux yeux d'un petit Français moyen de l'époque, qui n'avait certainement pas d'informations particulièrement précises sur le sort des déportés, *« le voyage auquel ceux-ci étaient contraints »* (...) se terminait dans l'extermination et dans l'horreur.

Jacques Brunschwig
Antony (Hauts-de-Seine)

Chacun savait

« Juif de l'époque, encore vivant... ayant échappé à la déportation », je suis en mesure de répondre à la question posée (...) par Marcel Dolmaire, dans sa lettre publiée par *Le Monde* daté 12-13 octobre. Si nous ignorions, en effet, (...) les détails de l'affaire, la terreur, proprement viscérale, inspirée par les rafles allemandes témoignait d'un pressentiment plus fort qu'une connaissance raisonnée, ne laissant place à aucun doute quant au sort qui nous était réservé. Devenues des bêtes traquées, nous sentions, au plus profond de nous-mêmes, je dirais par instinct, qu'il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Sauf à se voiler la face, chacun savait que les juifs arrêtés, et, parmi eux, les vieillards et les nourrissons, commençaient un voyage au bout de la nuit. Comment comprendre, autrement, que les meilleurs de nos compatriotes aient risqué leur vie pour nous cacher ou nous aider à fuir ? Que des parents se soient séparés de leurs enfants, dans le fragile espoir de les sauver ? Puis-je ajouter que le mystère savamment entretenu autour des conditions matérielles de notre mise à mort rendait plus lourd encore le poids de notre angoisse ?

François Hayem
Boulogne (Hauts-de-Seine)

Le témoignage d'Anne Frank

Beaucoup prétendent que l'on ne savait pas, sous Vichy, la terrible réalité du sort final des juifs déportés. Est-il possible de feindre une telle ignorance, alors que la petite Anne Frank, elle, enfermée dans son grenier, savait tout ? Je vous cite son *Journal*, à la date du 9 octobre 1942 : *« Beaucoup de nos amis juifs sont, petit à petit, embarqués par la Gestapo (...) ; ils sont transportés dans des fourgons à bétail à Westerbork, au grand camp pour les juifs (...). Westerbork doit être un cauchemar, des centaines et des centaines sont obligés de se laver dans une seule pièce (...). Si cela se produit déjà en Hollande, qu'est-ce que ce doit être dans les régions lointaines et barbares dont Westerbork n'est que l'antichambre ? Nous n'ignorons pas que ces pauvres gens seront massacrés. La radio anglaise parle de chambres à gaz. »*

Michel Emerich
Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)

Temps de travail

Les entreprises comme la mienne d'une dizaine de personnes sont nombreuses dans notre pays : j'occupe six électriciens hautement qualifiés, un apprenti, un chauffeur-livreur, un manœuvre-magasinier, un employé de bureau et moi-même. A supposer que l'on m'impose une réduction du temps de travail de 10 %, je ne vois pas que cela me permette, pour autant, d'engager un nouvel électricien, un deuxième employé de bureau, etc. Il est bien évident que, dans cette hypothèse, mes collaborateurs et moi-même recherchions une nouvelle organisation permettant d'effectuer le même travail, pour un même salaire, dans un temps réduit. Cette attitude serait celle de toute entreprise pour des postes et des fonctions à faible effectif de personnel. Plus généralement la réduction du temps de travail, à moins d'être massive et rapide – mais alors combien périlleuse ! – n'aurait d'autre effet que l'utilisation, par les entreprises, de capacités de production et de vente jusque-là inemployées.

René Couvet
Nice (Alpes-Maritimes)

L'Asie à la recherche d'un modèle

Suite de la première page

L'ouverture à l'Occident, à cette époque, fut un catalyseur qui ne saurait à lui seul expliquer un saut prodigieux dans l'ère moderne : le Japon a alors hérité d'un proto-capitalisme marchand, d'un niveau d'éducation et d'un développement des villes comparables à ceux de l'Occident.

En retard sur les plans économique et politique, l'archipel ne l'était pas sur celui de la culture. En termes de durée, le décollage de la Corée du Sud – pays pauvre au début des années 60, aujourd'hui membre de l'OCDE –, ou celui des économies émergentes d'Asie du Sud-Est, sont plus impressionnants.

Mais les « recettes » du capitalisme d'Etat pratiqué par le Japon de Meiji ou, jusqu'à récemment, par la Corée du Sud ne sont qu'un élément du développement de ces pays. S'est greffé sur ce dirigisme un pragmatisme qui s'est traduit par un foisonnement d'initiatives individuelles et une collusion entre politique et affaires, source de scandales à répétition.

Plutôt que de parler de « modèle », mieux vaudrait donc souligner l'étonnante capacité d'adaptation aux circonstances qui caractérise le développement de l'ensemble de la région. En Asie du Sud-Est, des minorités chinoises ont, pour leur propre compte ou celui de leurs hôtes, secoué l'indolence ambiante pour construire et saisir toutes les bonnes occasions offertes à des marchands de haute volée. Les grandes familles de Chinois d'outre-mer sont ainsi prêtes à tout entreprendre : pour peu que l'affaire soit jugée rentable, peu importe que l'investissement se réalise dans l'immobilier, l'assemblage de motocyclettes, les coupes de bois ou l'électronique. On s'adapte, grâce à l'apport de savoir-faire par le biais d'alliances et la formation des héritiers dans les meilleures universités occidentales. Le succès est assuré à coups de connivences, d'ingéniosité, de labeur, de mercantilisme, d'assimilation et d'adaptation, dispositions que l'on retrouve partout en Extrême-Orient. Mais, en dépit d'éphémères habillages comme celui des « vertus asiatiques », on éprouve autant de mal à y lire des modèles de développement.

Plus largement, la zone d'influence chinoise est affaire d'opportunité. La Chine puis le Vietnam ont abandonné leurs systèmes de développement socialiste pour raison de banqueroute. Depuis, la réconciliation entre socialisme politique et capitalisme y tient du grand écart et non d'un programme bien pensé de développement. La Chine semble avoir plongé, en quelques années, du communisme vers un affairisme à peine déguisé. Des caciques de premier plan, tel Chen Xitong, l'ancien maire de Pékin, répondent aujourd'hui devant un embryon de justice de malversations portant sur des milliards de dollars, après avoir fait carrière sur le thème du vertueux dévouement des scouts sulpiciens de l'ère maoïste.

COCON STRATÉGIQUE

Depuis 1945, le Japon, aujourd'hui deuxième puissance économique mondiale, s'est lové dans un cocon stratégique américain, dont il n'éprouve d'ailleurs guère le besoin de sortir, pour exporter ses automobiles, son électronique, ses usines et ses capitaux. C'est également le cas de la Corée du Sud et, au moins pendant plus de deux décennies, de Taïwan.

Faute de modèles propres, donc d'une assurance, et face à la loi du plus fort, occidentale pour l'instant, les Asiatiques donnent souvent l'impression de procéder à une triple gymnastique : engranger (ils sont les premiers détenteurs de réserves de devises de la planète), tâtonner et résister. La Thaïlande n'a accepté qu'en dernier recours, donc après avoir sollicité sans succès l'aide du Japon, les potions amères du FMI. La Chine est candidate à l'OMC non par conviction mais pour mieux influencer l'un des acteurs de la globalisation. Même quand le bénéfice à long terme est palpable, chacun se rebiffe quand il s'agit de trop ouvrir ses marchés, de peur d'en perdre le contrôle. Et ces batailles s'opèrent à reculons faute de choix.

L'Occident, en position de force, aurait pourtant tort de trop tirer sur la corde. La diatribe de Mohammad Mahathir, premier ministre malaisien, contre les marchés et les spéculateurs internationaux traduit, outre une inquiétude, un sentiment réel d'injustice. La véritable question à laquelle est confrontée la région est non celle d'un modèle qui s'effriterait mais d'un modèle à inventer.

Les réponses des Asiatiques, à ce sujet, ne seront pas forcément celles des Occidentaux. Face à la notion de globalisation, qui n'est jamais que le dernier avatar d'une convergence au profit de paradigmes occidentaux, l'Asie de l'Est demeurera sur ses gardes tant qu'elle n'aura pas réussi à trouver ses propres marques.

Francis Deron, Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

France Télécom, la confiance

LA mise sur la marché d'une partie du capital de France Télécom a été *« un formidable succès »*, a expliqué vendredi 17 octobre Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie. Près de 3,9 millions de Français se sont portés candidats à l'achat d'actions de l'opérateur téléphonique – un record. Une semaine après l'annonce des 35 heures pour l'an 2000, une annonce reçue en France comme un véritable choc par bon nombre de chefs d'entreprise, le gouvernement Jospin poursuit donc activement la mise en œuvre de sa politique. Là où Alain Juppé tergiversait, il décide – on l'a encore vu avec le dénouement du « feuilleton Thomson-CSF ». Accusé par la droite d'agir sous la pression de l'idéologie, il fait preuve, au contraire, d'un grand pragmatisme : la privatisation de France Télécom en est un exemple. L'accueil reçu, en France comme à l'étranger, prouve que cette attitude est, pour l'instant, plutôt bien perçue.

La droite l'avait rêvée, la gauche l'a faite. L'ouverture du capital d'un service public, de France Télécom en particulier, ne faisait certes pas partie du programme du candidat Jospin. Au gouvernement, et donc au service de l'intérêt général, celui-ci s'est laissé convaincre de la nécessité d'une telle opération et... en a convaincu ses amis. La libéralisation du secteur des télécommunications et l'explosion des services créent un environnement nouveau pour les opérateurs téléphoniques du monde entier. Ceux-ci doivent être plus mobiles, plus agiles, plus aptes à nouer des alliances et à lever des capitaux.

Même si l'opération bénéficiait de circonstances favorables – partout dans le monde, les investisseurs sont saisis d'une véritable frénésie autour des entreprises de télécommunication –, le succès obtenu n'en est pas moins remarquable. Jamais en France une privatisation n'avait vu affluer une telle multitude de candidats actionnaires. Fonctionnaires, les salariés de France Télécom ont eux aussi massivement répondu à l'appel : plus d'un sur deux ont acheté. Ils pouvaient profiter, certes, de conditions très avantageuses.

Jamais enfin un opérateur téléphonique dans le monde n'avait été aussi massivement plébiscité – pas même Deutsche Telekom, mis sur le marché en 1996. La demande des gros investisseurs (fonds de pension, assureurs, etc.) a été de vingt fois supérieure à l'offre ! L'intérêt porté par les étrangers, les Américains notamment, est révélateur. L'alliance entre l'Etat et le marché que propose le gouvernement français – il affirme vouloir conserver au moins 62 % de l'entreprise – ne semble pas les inquiéter. En dépit de la dénonciation, constante, par la droite, du *« dogmatisme »* du gouvernement Jospin et des crispations du patronat français, les décideurs étrangers continuent à avoir confiance dans l'avenir de France Télécom et dans celui de l'économie française. La bonne santé du franc comme l'intérêt des étrangers pour certains groupes français en sont d'autres témoignages.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

L'émancipation du Canada

LE GOUVERNEMENT canadien vient de modifier la législation qui définit ses rapports avec la couronne britannique.

Le terme de dominion disparaît ; il est remplacé par le mot Canada, et le roi est désigné comme *« roi du Canada »*. Le gouverneur général devient un personnage uniquement représentatif qui signe les lois.

Ainsi se poursuit la lente transformation qui a fait de la colonie conquise sur la France en 1763 une nation librement associée à ses égales du Commonwealth britannique.

Transformation intérieure et extérieure : les Canadiens ont bataillé pour obtenir d'abord le *système représentatif*, puis le régime fédéral qui consacrait l'autonomie des provinces, enfin, avec les conférences impériales et le statut de Westminster, le droit de se tracer eux-mêmes leur politique générale tout en discutant avec leurs partenaires les problèmes d'intérêt commun ; d'autre part, cette émancipation s'insérait dans le mouvement qui a progressivement détendu les liens entre la *métropole et ses fondations* lointaines.

Une subordination paraîtrait anachronique au moment où l'Inde reçoit le contrôle intégral de son sort, où l'Irlande a pu traverser la guerre mondiale sans y prendre part malgré les bombardements de Londres ; elle ne cadrerait ni avec l'apport du Canada à la victoire, ni avec sa place sur l'échiquier international, ni avec le contraste entre le développement prodigieux de ses ressources et le déclin économique de l'Angleterre.

Auguste Viatte
(19-20 octobre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

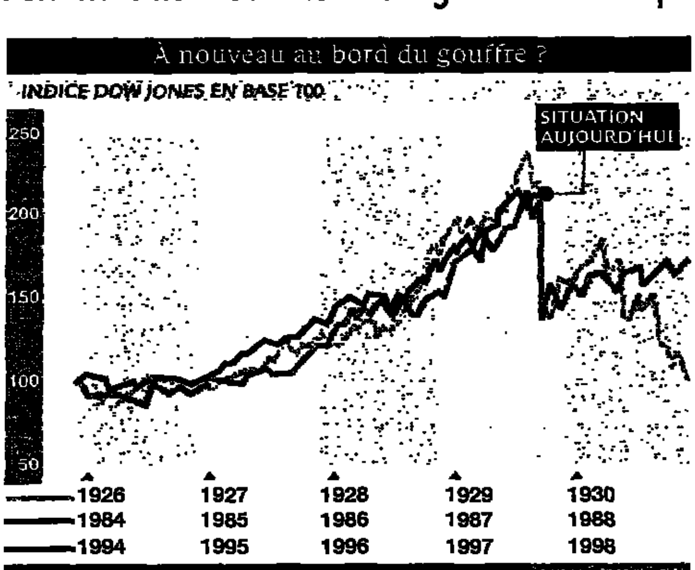
BOURSE Le 19 octobre 1987, la Bourse de New York perdait 508 points déclenchant une panique des investisseurs. Aujourd'hui, l'indice est au plus haut. Depuis janvier 1991, l'indice Dow Jones a gagné 210 %. Il faut remonter aux années 1980 ou 1920 pour retrouver pareille performance. ● *DEUX ÉCOLES* s'opposent. Pour la première, nous sommes à la veille d'un nouveau krach. La performance de l'économie américaine ne suffit pas à justifier *les prix des actions gonflés* par une bulle spéculative. ● UN NOUVEL AGE s'est ouvert pour la seconde école : l'inflation est jugulée pour longtemps, l'ensemble de la planète *est converti* à l'économie de marché, la révolution des technologies de *l'information* ouvre des territoires neufs et le veillissement des populations des pays développés modifie les flux financiers des retraites.

L'Amérique fête dans l'opulence l'anniversaire du krach de 1987

Il y a dix ans, l'indice Dow Jones subissait une chute de 508 points, soit 22 %, en une séance. Certains y voyaient le début du déclin américain. Contrairement à 1929, l'effondrement boursier n'eut guère de conséquences économiques : le taux de chômage est au plus bas outre-Atlantique

DIX ANS plus tard et vu de Wall Street, le krach du 19 octobre 1987 s'apparente à peine à un mauvais rêve... à oublier d'autant plus vite qu'il a été sans conséquences ou presque. En dépit des pronostics d'alors, l'Amérique a reconstitué et au-delà sa domination économique et financière.

Dans un article remarqué, publié par l'*Express* le 13 novembre 1987, Jimmy Goldsmith qui avait prévu *le krach et mis sa fortune à l'abri*, s'inquiétait du déclin américain : de la perte de la suprématie économique face au Japon et militaire face à l'URSS.



Sommes-nous, comme en 1929 et en 1987, à la veille d'un krach de la Bourse de New York ? Les avis des analystes divergent.

INQUIÉTUDES

Deux années plus tard, la bulle spéculative immobilière et boursière éclatait à son tour à Tokyo. L'économie japonaise ne s'en est toujours pas remise. L'URSS a disparu corps et biens. Quant à Wall Street et l'économie américaine, elles nagent dans une opulence encore supérieure à celle d'il y a dix *ans. Au point de susciter* à nouveau des inquiétudes...

Depuis janvier 1991, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 210 %. Il faut remonter dans les années 1980 ou 1920 pour retrouver pareille performance. *Cette progression est-elle le reflet* de la réalité des performances de l'économie et des entreprises ou plutôt celle de la passion croissante des investisseurs pour les actions ? Passion nourrie par le sentiment de gagner à tous les coups. *Une certitude, les cours semblent*, selon les critères traditionels, particulièrement élevés.

Il y a dix mois, Alan Greenspan, le gouverneur de la Réserve fédérale américaine s'inquiétait ouvertement de *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés boursiers. Depuis, Wall Street a encore gagné plus de 28 %. Et M. Greenspan de lancer une nouvelle mise en garde le 8 octobre. Il a estimé qu'il serait *« irréaliste »* de s'attendre à ce que les gains enregistrés par des marchés boursiers se poursuivent au rythme des dernières années.

« Quel que soit l'indicateur considéré, les niveaux de valorisation actuels des actions américaines n'ont pratiquement jamais été atteints dans le passé », écrivait la banque Paribas... en janvier. Le rendement des actions américaines fourni par le versement des dividendes est inférieur à 1,7 %, son plus bas niveau depuis le début du siècle.

NOUVELLE ÈRE

La capitalisation de l'ensemble des sociétés cotées à New York représente plus de 120 % du produit *intérieur brut (PIB) américain*, cela n'était jamais arrivé, même en 1929.

Le rapport cours-bénéfices, c'est-à-dire le nombre d'années de profits que les investisseurs achètent sur la base des prix actuels est historiquement très élevé. Il ressort à vingt-trois fois les prévisions de résultats pour 1997. Deux camps s'affrontent aujourd'hui parmi les économistes pour s'inquiéter ou au contraire saluer ces performances. Les premiers les jugent spéculatives et les seconds estiment, au contraire, qu'elles reflètent un changement radical d'environnement économique. Du *coup, les comparaisons historiques* sur la valorisation des titres n'auraient plus grand sens.

Aux yeux des adeptes du « new age » économique, les Bourses sont portées par des tendances de fond comme : la disparition de l'inflation, la conversion de l'ensemble de la planète à l'économie de marché, la révolution des technologies de l'information et le vieillissement des populations des pays développés qui pour préparer leur retraite sont contraintes d'acheter des actions. Certains experts en arrivent à pronostiquer *non pas la fin de l'histoire mais la* fin des cycles économiques.

Pour Steven Weber, un professeur de l'université de Californie, si les sept années de croissance ininterrompue de l'économie américaine, un taux de chômage au plus bas bas depuis vingt-cinq ans et une utilisation élevée des capacités de production industrielle ne génèrent pas d'inflation et de hausse des taux, *« cela n'est pas une aberration, mais la première étape d'une nouvelle ère »*.

Le problème, c'est qu'au cours de l'Histoire, les économistes ont toujours fabriqué de nouvelles théories, parfois séduisantes, pour *justifier, un temps*, l'existence des bulles financières. A chaque fois, des experts démontrent que les règles du jeu ont changé.

Enfin, la passion américaine pour les actions ressemble pour beaucoup à ces euphories spéculatives décrites par le professeur américain Charles Kindelberger dans son livre de référence intitulé *« Histoire mondiale de la spéculation financière »*.

Les épargnants américains ont déserté les placements traditionnels comme l'immobilier et l'assurance-vie pour investir en Bourse *et acheter, parfois à crédit*, des parts de fonds communs de placement investis en actions. Jamais depuis 1945, les ménages du nouveau monde n'avaient consacré autant de leurs moyens à l'achat d'actions.

E. L.

Lundi 19 octobre, le jour le plus bas

« THERE, you have the first steps of the hell » (ici, vous avez les premières marches de l'enfer). *Le trader* en bras de chemise, cravate de travers et mèches de cheveux col*lées par la sueur, sort dans le hall* monumental du New York Stock Exchange en état de choc.

C'était il y a juste dix ans, le lundi 19 octobre 1987 à Wall Street, le jour du krach le plus violent jamais enregistré par la Bourse américaine, la plus grande, celle qui donne le ton aux autres. Ce lundi, la secousse est d'une brutalité inouïe, la panique marque les esprits. A 11 heures, l'indice Dow Jones abandonne 200 points. La perte *atteint* 320 points à 15 h 15, 351 points à 15 h 25. L'indice s'écrase à la clôture contre le bu*toir des 16 heures en ayant cédé* 508 points, soit 22,4 %, près du double de la chute pourtant mémorable du jeudi noir du 24 octobre 1929 (– 12,9 %). 500 milliards de dollars viennent de partir en fumée. Un séisme dont l'épicentre se trouve à New York, mais dont toute la planète financière est la victime. Ce même jour, les places de *Paris*, Francfort, *Londres* et Zurich abandonnent respectivement 9,7 %, 7,6 %, 11 % et 15 %, dans une atmosphère de « sauve qui peut ».

> « Le fric vite troqué, l'argent facile, la fièvre des raids de minuit, tout cela a vécu, la partie est terminée »

« Fini le blitz, fini le glamour », écrit le lendemain Robert Reich, *professeur d'histoire économique* à Harvard, dans un éditorial du *New York Times*. *« Le fric vite troqué, l'argent facile, la fièvre des raids de minuit, tout cela a vécu, la partie est terminée. »* Ce naufrage n'est pas seulement le fruit du hasard ou de l'emballement des programmes informatiques de vente automatique des titres. Il s'agit aussi et surtout de la conséquence de déséquilibres financiers et économiques croissants aux Etats-*Unis, de l'aveuglement des mar*chés et du développement, surtout à Wall Street, d'une bulle spéculative, d'une *« économie de casino »*. La sphère financière a fini par se déconnecter totalement de l'économie réelle.

L'époque, pas si lointaine, est celle de l'âge d'or des *golden boys*, des OPA sauvages avec démantè*lement d'entreprises, des mon*tages financiers construits sur des endettement en cascade et financées par l'émission de *junk bonds* (littéralement « obligations pourries »).

Ce sont des années folles de spéculation immobilière, de flambée des œuvres d'art et des voitures de collection. Celles des grands *raiders*, celles aussi des délits d'initiés dont une illustration est donnée par le film *Wall Street*.

Le 25 août 1987, l'indice Dow Jones bat pour la cinquante-cinquième fois de l'année (... la der*nière) un record historique*. Il a gagné 40 % depuis le 1er janvier de cette même année et 243 % en cinq ans. New York n'est pas un cas particulier, la spéculation fait rage à Londres, à Tokyo, à Genève et à Paris.

Elle se justifie d'autant moins que le contexte économique se dégrade. Or, justement, la conjoncture ne cesse de se détériorer à partir du printemps 1987. L'euphorie boursière ambiante la masque et accentue la coupure entre les marchés et l'économie. La hausse des taux à long terme, qui aurait dû, en toute logique, infléchir la progression de Wall Street, n'a aucun impact.

Il faut attendre le mardi 6 octobre pour que subitement le Dow Jones perde pied. L'indice perd d'un coup 91,55 points. Alan *Greenspan, le tout nouveau* – depuis dix semaines – président de la Réserve fédérale (Fed), s'inquiète des tensions inflationnistes et laisse entendre qu'il pourrait remonter ses taux. La crainte est née.

Mercredi 14 octobre, l'annonce d'un déficit commercial américain de 15,7 milliards de dollars en août *– après celui, record, de 16,5 mil*liards en juillet – provoque une nouvelle dégringolade : – 94,4 points (– 3,8 %). Le vendredi 16 octobre, la panique gagne et le Dow Jones abandonne 108,35 points. Au cours du week-end qui suit, les politiques, au lieu de calmer les esprits, multiplient les gaffes. James Baker, le secrétaire d'Etat américain au Trésor du moment, laisse entendre que les Etats-Unis sont prêts à laisser glisser *le dollar* pour faire pression sur les Allemands afin de les inciter à baisser leur taux. Le 19 octobre, les *vannes lâchent...*

Le pire aurait pu se produire le lendemain, mardi 20 octobre. Alan Greenspan a, la veille, maintenu un voyage à *Dallas*, où il devait intervenir devant l'American Bankers Association. Arrivé au Texas *en fin d'après-midi, il s'inquiète* aussitôt de la performance de Wall Street. *« Cinq zéro huit à la baisse »*, lui répond-on. L'espace d'un instant, le patron de la Fed est soulagé, jusqu'à ce qu'on lui fasse comprendre qu'il ne s'agissait pas de 5,08 points mais de 508. De retour le lendemain à la première heure à Washington, M. Greenspan a répertorié dans un petit carnet à couverture rose les mesures à prendre d'urgence. A l'aube du *20 octobre, la Fed* publie un bref communiqué : elle s'engage, *« conformément à ses responsabilités de banque centrale, à jouer son rôle de source de liquidités pour soutenir le système économique et financier »*.

Message reçu. A 9 h 30, à l'ouverture de Wall Street, le Dow Jones regagne 200 points. Pourtant la reprise ne dure pas. Les maisons de titre vendent pour éponger une partie des pertes de la veille. C'est le reflux. Le Dow Jones abandonne plus de 200 points. Le New York Stock *Exchange (NYSE) est* à ce moment-là incapable, face à l'afflux d'ordres de vente, de coter, c'est-à-dire de donner un prix, à la plupart des grandes valeurs.

Affolés, les patrons des plus grandes firmes de courtage – on avance les noms de Salomon Brothers, Goldman Sachs... – demandent avec insistance à John Phelan, le président du NYSE, de fermer le marché. Pas question, rétorque M. Phelan, qui a pris *conseil à la Maison Blanche. « Si on ferme, on ne rouvrira jamais. »*

En l'espace de cinq à six mi*nutes, selon une enquête publiée* quelques semaines plus tard par le *Wall Street Journal*, le marché passe de l'antichambre de la mort *à la résurrection. Un miracle qu'on* ne s'explique encore qu'à grand-peine, mais dans lequel la Réserve *fédérale aurait pris* une part prépondérante en assurant un financement sans condition et illimité aux maisons de titres.

« Ce fut le jour le plus dangereux des cinquante dernières années », affirmait quelques mois plus tard Felix Rohatyn, associé-gérant chez Lazard et aujourd'hui ambassadeur des Etats-Unis en France.

La grande dépression des années 30 avec son cortège de faillites en chaîne, d'investisseurs ruinés, de chômage *massif* et de déposants faisant le siège des agences bancaires pour tenter de *récupérer leurs avoirs*, n'est pas passée loin. Mais le Dow Jones a fini par repartir et termine la journée du 20 octobre sur une progression inespérée de 5,6 %.

Le 26 octobre, une dernière secousse fait encore craindre le pire. Hongkong, après quatre jours de fermeture, rouvre ses portes et plonge de 33 %. New York cède 157 points (8 %), effaçant la reprise des séances précédentes. Londres *perd 6,4 %, Paris 7,7 %* et Francfort 5,8 %. Les marchés d'actions finissent pourtant par se stabiliser. La crise a quitté les places boursières pour se concentrer sur les marchés de change. Le dollar entame une nouvelle dégringolade.

Mais, grâce aux liquidités déversées par les banques centrales, la convalescence se fait plus rapidement que prévu. Le traumatisme est vite effacé. Le Dow Jones retrouve son étiage de 1987 dès l'été 1989.

Sylvie Kauffmann (à Washington) et Eric Leser

Un éternel recommencement

En matière d'euphorie spéculative, l'histoire s'apparente à un éternel recommencement : ce qu'une génération a connu en 1929, les suivantes l'ont oublié. A l'origine de toute bulle financière, se trouve la découverte d'un moyen permettant de s'enrichir rapidement. La contagion pousse à la multiplication des achats qui alimentent la hausse, jusqu'au jour où... le château de cartes s'effondre.

Mais cela peut durer des années. *« La spéculation achète, au sens strict de ce terme, l'intelligence de ceux qui s'y adonnent »*, explique l'économiste américain John Kenneth Galbraith dans un livre intitulé *Brève histoire de l'euphorie financière*. *« On est toujours le plus crédule quand on est le plus heureux »*, ajoute-t-il. Quand l'illustre banquier Paul M. Warburg avait critiqué, avant le krach de 1929, l'*« orgie de spéculation sans fin »*, il avait été trainé dans la boue et *accusé de matraquer la prospérité américaine*.

KPMG et Ernst & Young sont sur le point de fusionner

LES CABINETS d'audit et d'expertise comptable KPMG et Ernst & Young sont sur le point d'annoncer leur fusion qui donnera naissance au numéro un mondial du secteur. Avec 15,3 milliards de dollars d'honoraires en 1996 (près de 92 milliards de francs) et 11 820 associés dans le monde, ils distanceraient largement le nouveau cabinet issu de la fusion de Price Waterhouse et Coopers & Lybrand (11,8 milliards de dollars), annoncée il y a un mois.

Après ces deux opérations, le nombre des grands cabinets de conseil serait ramené à quatre. Certains analystes s'interrogent sur l'attitude qu'adopteront les autorités anti-trust américaine ou européenne. Certains groupes rivaux (comme Coca-Cola et Pepsi) seront désormais audités par le même cabinet.

Le gouvernement annonce des mesures pour aider le textile

LE SECRÉTAIRE d'État à l'Industrie, Christian Pierret, a annoncé, vendredi 17 octobre, à Gerardmer (Vosges) une série de mesures pour aider les secteurs textile, habillement, cuir et chaussure, après l'abandon prochain du plan textile. Elles devraient être mises en œuvre dans les *« prochains mois »*, a-t-il indiqué.

Les entreprises qui baisseront le temps de travail tout en maintenant l'emploi recevront *« 8, 9 ou 10 000 francs par an et par travailleur »*, a-t-il révélé. *« Ces mesures permettront globalement de se situer à un niveau à peu près équivalent »* aux aides du *« plan Borotra »*, du nom du précédent ministre de l'Industrie, a-t-il poursuivi. Dans le secteur textile-habillement, il ne sera donc pas nécessairement exigé que de nouveaux emplois soient créés, comme le prévoit le plan Jospin pour la réduction du temps de travail.

DÉPÊCHES

■ **AT&T : le numéro un mondial des télécommunications**, s'apprête à nommer à sa tête l'actuel PDG de Hughes Electronics, Michael Armstrong, en remplacement de Robert Allen, a affirmé, vendredi 17 octobre, la chaîne de télévision américaine CNBC. Ce choix, non confirmé pour l'instant, pourrait être annoncé lundi 20. Après le départ de plusieurs hauts dirigeants, AT&T se cherchait un nouveau patron capable de définir une stratégie claire pour le groupe, dont les bénéfices sont en chute.

■ ***TRANSPORT MARITIME* : les *Etats-Unis* et le Japon sont parvenus à un accord** de principe réglant le différend qui les opposaient sur les pratiques portuaires de l'Archipel et désamorçant ainsi une confrontation commerciale *sérieuse entre les deux premières puissances économiques* mondiales. Ce quasi accord permet d'éviter l'interdiction d'entrée dans les ports américains des navires marchands des trois grands armateurs nippons décidé jeudi par la Commission fédérale du transport maritime.

■ **LA POSTE : les encours financiers gérés par l'entreprise publique** ont dépassé le cap des 1 000 milliards de francs en septembre, ce qui représente une progression de près de 70 % depuis le début de l'année 1990, a annoncé *La Poste*, vendredi 18 octobre. Le chiffre d'affaires des services financiers s'est élevé en 1996 à 20,2 milliards de francs, soit le quart de celui de La Poste.

■ **AIR LITTORAL : *quelques 200 personnes, appartenant au personnel au sol*** de la compagnie, ont manifesté, vendredi 17 octobre, à l'aéroport de Montpellier contre le mouvement de grève entamé, lundi, par les pilotes, hôtesses et stewards. Ces derniers poursuivent les négociations avec la direction sur les conditions de travail du personnel navigant, l'embauche et la formation de pilotes, les grilles de salaires, les seuils de déclenchement des heures supplémentaires et des heures de nuit.

■ **BARCLAYS : les employés du groupe bancaire britannique** étaient en grève, vendredi 17 octobre, pour la première de deux journées d'action, en protestation contre la mise en place d'un nouveau système de rémunération lié aux performances. Selon le syndicat du secteur bancaire, le BIFU (Banking Insurance and Finance Union), 80 % des employés des services informatiques, des guichets et opérations sur les titres étaient en grève.

هكذا من الأصل

…saire du krach de 1987

La Grande-Bretagne encourage ses industriels à regrouper leurs forces

GEC et BAe sont invités par le gouvernement travailliste à participer activement aux restructurations du secteur de la défense en Europe pour contrer la puissance américaine

LONDRES
de notre correspondant

Les travaillistes britanniques ont bel et bien tiré un trait sur les vieux démons du désarmement unilatéral et de l'antimilitarisme qui les tiraillaient dans les années 80. Depuis leur accession au pouvoir, ils prennent très au sérieux les questions de défense. Le ministre, George Robertson, vient par exemple de commander, pour 700 millions de livres – environ 6,5 milliards de francs –, sept nouveaux missiles nucléaires pour ses sous-marins Trident, symboles d'une force de frappe longtemps contestée par l'aile gauche du Labour. M. Robertson se préoccupe également de l'industrie de défense. Dans une allocution prononcée la semaine dernière en présence de nombreux chefs d'entreprise devant le Conseil des industries de défense, il leur a vivement conseillé de se restructurer et leur a promis son soutien. « *L'industrie aérospatiale et de défense européenne doit se rationaliser sous peine de disparaître*, a-t-il déclaré. *Le nouveau gouvernement reconnaît l'existence de ce problème, et il est prêt à l'aider* ».

Dépassant la perspective strictement britannique, M. Robertson a adopté une approche à l'échelle de l'Europe. Ce qui ne l'empêche pas de vouloir maintenir et renforcer ses liens avec l'allié privilégié américain. Mais il estime que, face aux mastodontes d'outre-Atlantique, les entreprises britanniques, comme leurs concurrents du continent, n'ont aucune chance en ordre dispersé. D'où ces propos, non publiés : « *La baisse mondiale des dépenses en matière de défense depuis la fin de la guerre froide et la rationalisation rapide de l'industrie américaine qui l'a suivie posent un immense défi aux industriels européens. La formation de géants comme Boeing et Lockheed Martin et les économies d'échelle auxquelles ils sont parvenus rendront la compétitivité des entreprises européennes de plus en plus difficile sur le marché international.*

» *J'insiste sur l'urgence du problème et sur une réponse rapide. Le temps est essentiel si nous voulons réussir ensemble* (...). *Les marchés disparaissent au moment même où nous discutons* (...). *Je crois en un mélange de saine compétition et de coopération entre Américains et Européens dans le meilleur intérêt de tous. Mais la réalité est que, si l'industrie européenne ne répond pas à ce défi, il n'y aura plus de compétition.* »

MISE EN GARDE

Cette mise en garde s'adresse autant à British Aerospace (BAe) et à General Electric Company (GEC) qu'aux Européens du continent. En même temps, les industriels britanniques veulent obtenir le soutien de leur gouvernement pour convaincre Bonn et Paris de rationaliser eux aussi leur industrie de défense, et les Français de privatiser au plus tôt. La bonne santé de ce secteur de pointe permet en sus aux Britanniques de réclamer l'ouverture d'un véritable marché européen de la défense... tout en rejetant l'idée de préférence européenne.

M. Robertson tranche avec ses prédécesseurs conservateurs, tant par sa volonté de secouer ses industriels que par son souhait d'impliquer le gouvernement dans ce processus de rationalisation. Fini le laisser-faire et la compétition systématique, même si le ministère de la défense (MOD) souhaite toujours conserver une certaine concurrence pour peser sur les prix.

Le message de Londres est à peine codé, estiment les analystes. Si les Européens ne répondent pas à cet appel dans des délais raisonnables, le gouvernement britannique pourrait encourager un rapprochement, voire une fusion entre BAe et GEC, les deux rivaux traditionnels mais dont l'antagonisme n'est plus aussi virulent que jadis. Il semble en effet plus intéressant pour les Britanniques d'avoir une position forte en Europe que de jouer les utilités face à des Américains toujours tentés par le protectionnisme.

BAe a très bien réagi au discours de M. Robertson, se félicitant de la synergie qui existe entre le gouvernement et l'industrie, et insistant sur le fait que cette restructuration sur le plan européen qu'elle souhaite est également réclamée par Aerospatiale et par l'Allemand DASA. Fidèle à ses habitudes, le patron de GEC préfère pour sa part poursuivre dans la discrétion ses discussions avec le MOD.

Patrice de Beer

Siemens devrait céder ses activités de défense au consortium DASA-BAe

L'Allemagne repousse l'offre du français Thomson-CSF

La constitution, autour de Thomson-CSF, d'un pôle puissant dans l'électronique de défense a été interprétée en Europe comme la volonté de *créer une « forteresse France »*. Les autorités allemandes semblent avoir fortement pesé dans la décision de Siemens de céder ses activités de défense au tandem DASA-BAe plutôt qu'au candidat français.

L'ÉLECTRONIQUE de défense du groupe Siemens devrait revenir à l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA) et à l'anglais British Aerospace (BAe). Selon nos informations, Siemens devait annoncer, lundi 20 octobre, sa préférence pour l'offre anglo-allemande face à celle du français Thomson-CSF. BAe et DASa auraient proposé plus de 3,5 milliards de francs pour des activités (informatique et communications militaires) totalisant 5,4 milliards de francs de chiffre d'affaires et un résultat avant impôts d'environ 200 millions de francs en 1997.

Siemens avait retardé de quelques jours sa décision après l'annonce par le gouvernement français, lundi 13 octobre, de l'adossement de Thomson-CSF au groupe Alcatel allié à Dassault. Privatisé de facto, le groupe dirigé par Marcel Roulet avait ainsi levé l'un des handicaps majeurs de sa candidature, à savoir son statut d'entreprise publique.

Mais ce choix a déclenché des craintes, de la part des autres Européens, face à la constitution d'une « *forteresse France* ». Le quotidien *Die Welt* expliquait, samedi 18 octobre, que les pressions politiques ont pesé sur le choix de Siemens, le ministre-président bavarois Edmund Stoiber s'étant, selon *Die Welt*, nettement engagé pour DASA et BAe. DASA avait d'ailleurs réagi, non sans ironie, au mariage de Thomson-CSF avec Alcatel, Dassault Industries et Aérospatiale en expliquant qu'il devait servir de « *référence* » à l'Allemagne. « *Ce regroupement est une solution franco-française. Il a pour but de relier entre elles les activités nationales. Pour nous, c'est une référence sur la manière dont nous devrions procéder* », avait déclaré à l'AFP Andreas Breitsprecher, un porte-parole de DASA.

Pour Thomson-CSF, l'annonce de cette décision ne sera pas une surprise. Depuis le choix du gouvernement français en faveur d'Alcatel, ses dirigeants ne se faisaient plus guère d'illusions sur leurs chances de succès. Ils se consoleront en trouvant, parmi les activités que lui apportera Alcatel, des points d'entrée sur le marché allemand, dont Thomson-CSF n'est lui-même pas absent, avec 2 500 salariés outre-Rhin.

Pour DASA et BAe, la proie n'est pas considérable. Si Siemens a souhaité se désengager du secteur militaire, c'est parce qu'il se considérait comme un acteur de second plan, six fois moins gros que Thomson-CSF et quatre fois moins que GEC-Marconi. Elle laisse les deux acquéreurs face à deux possibilités : poursuivre des regroupements nationaux en se partageant le butin, ou s'en servir pour faire avancer les restructurations européennes.

Initialement, en annonçant leur offre commune au Salon du Bourget, en juin 1997, DASA et BAe avaient adopté la première démarche. BAe se montrait intéressé par la filiale britannique de Siemens (3 000 salariés), issue d'une vente « par appartements » du groupe Plessey, en 1989. DASA visait les activités allemandes (2 000 personnes) dans le traitement de l'information, qui complètent ses propres activités d'interception électronique.

Mais, pour faire contrepoids à l'ensemble français, DASA et BAe pourraient finalement décider de rapprocher leurs activités dans l'électronique de défense, après s'être alliés dans les avions de combat (Eurofighter) et les missiles (Matra-BAe Dynamics a racheté 30 % de la filiale LFK de DASA).

Le groupe Lagardère, éconduit du dossier Thomson-CSF, et déjà allié à DASA dans les missiles et les satellites, pourrait tenter de s'associer à un tel pôle européen. Un communiqué commun DASA-Lagardère, au mois de mai, avait annoncé leur « *intention de se rapprocher dans certains domaines de l'électronique de défense* ». Mais DASA précise aujourd'hui que le « *partenariat équilibré* » dans ce secteur était conditionné par la perspective de la reprise de Thomson-CSF par Lagardère.

Autre acteur de poids de l'électronique de défense, le britannique GEC n'a pas encore abattu ses cartes. George Simpson, son directeur général, s'est félicité du choix français : il « *crée les conditions de la restructuration européenne à venir* », a-t-il déclaré au *Financial Times*. Mais on ne peut exclure qu'il choisisse, comme les Français et les Allemands, de participer à un regroupement national plus large en s'alliant à BAe, afin d'entamer les négociations européennes en position de force.

Christophe Jakubyszyn et Anne-Marie Rocco

CARNET

DISPARITIONS

■ **ROGER DOMANI**, l'un des grands du théâtre francophone en Belgique, est mort mardi 14 octobre, à l'âge de soixante-douze ans. Ancien journaliste, Roger Domani avait fondé le Théâtre de poche de Bruxelles dans un ancien magasin en 1951. Il le dirigera pendant quarante-deux ans, y compris après son déménagement dans une ancienne piste de pétanque. Il aura fait monter l'avant-garde de l'époque (Adamov, Audiberti, Ionesco, Genet, Handke, Arrabal, Topor...) par des metteurs en scène comme Lavelli et Vitez, et révélé de nombreux jeunes talents, à commencer par un étudiant tchèque du nom de Vaclav Havel, et des comédiens comme Niels Arestrup, Roger Van Hool ou Marion Hansel. Il avait aussi mis sur pied le Ballet national folklorique du Congo, avec son compatriote et successeur du Théâtre de poche, Roland Mahauden, à l'occasion du premier Festival mondial des arts nègres en 1966 à Dakar. Roger Domani avait reçu de Jack Lang en 1991 le titre de chevalier des Arts et des Lettres.

■ **LE CARDINAL YAGO**, ancien archevêque d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), est mort, le 5 octobre, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Né en juillet 1916 à Pass, dans le diocèse de Yopougon, Bernard Yago avait été nommé en 1960 à Abidjan. Premier archevêque autochtone de Côte-d'Ivoire, il avait été aussi le premier cardinal de son pays, élevé à cette fonction en 1983 par Jean Paul II. Il n'hésitait pas à critiquer la corruption du régime du président Houphouët-Boigny. En 1990, il avait accueilli le pape pour la consécration de la grandiose basilique de Yamoussoukro, construite sur les deniers personnels du président ivoirien. Il s'était retiré en 1994, remplacé par Mgr Bernard Agré. Cette disparition ramène le collège des cardinaux à 147 membres, dont 108, âgés de moins de quatre-vingts ans, électeurs du pape en cas de conclave.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Frédérique MALTERRE-AURIACOMBE,
Pierre AURIACOMBE,
ainsi que Maximilien et Achille
sont heureux de faire part de la naissance de

Sosthène,

le 28 septembre 1997, à Paris.

Anniversaires de naissance

– Lyon 1937. Dourdan 1997.

Jean, Simone, Arlette, Eric, Catherine, Marc
et
Lucie
souhaitent à
Yves
un très heureux anniversaire et encore beaucoup d'années de bonheur.

– Le 19 octobre 1997.

« Vous alliez partout dans la même seconde, comme une enfant riante. »
Christian Bobin.

Pour

Rita SAULOUP.

Une brassée de fleurs et un bel anniversaire.

Philippe BON
et **Philomène BON-SAULOUP.**

Mariages

Rosemary FUJII
et
Pierre CAMASSES

ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré le samedi 18 octobre 1997, à 14 heures, à Cotia, Etat de Sa~o Paulo (Brésil).

Les mariés remercient parents et amis de l'attention qui leur est témoignée à cette occasion.

Décès

– La Gaude (Alpes-Maritimes).

Mme Arlette Apicella,
son épouse,
Anne et Catherine,
ses filles,
Olivier et Nicolas,
ses gendres,
Ses frère et sœurs,
Mme Jeanne Pothier, née Wagner,
Les familles Apicella, Pothier, Wagner,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph APICELLA,

survenu le 15 octobre 1997.

L'incinération a eu lieu le vendredi 17 octobre, à la nécropole de Nice.

332, route de Saint-Jeannet,
06610 La Gaude.

– Judith et Robert Cottave,
Jane de Sausmarez et Jim Myatt,
Sue et Sebastian Cruft,
ses enfants,
Gigi, Emma, Benedict, Daniel,
Mathieu, Rowan, Flora, Rufus,
ses petits-enfants,
Simon et Georges,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort, paisible, de

Reginald A. BOSWELL,

survenue le 10 octobre 1997, dans sa cent unième année.

La crémation aura lieu à Londres, le 24 octobre.

16, Leaside Avenue, Muswell Hill,
Londres N 10.
30, rue de Picquenard,
78630 Orgeval.

– Claire et Robert Bouteille,
Chantal et Didier Cauchois,
Laurence et Philippe Desrousseaux,
Brigitte et Vincent Escourrou,
Hélène et Pierre Escourrou,
ses enfants,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Jeanne Lanxade,
Mlle Marie-Françoise Lanxade,
Mme Yves Grandjean,
Mlle Jeanne Escourrou,
ses sœurs et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme André ESCOURROU,
née Edith LANXADE,

survenu le 17 octobre 1997, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 octobre, à 10 h 15, en l'église Saint-Marcel, à Paris-13e.

L'inhumation aura lieu le mercredi 22 octobre, à 14 h 30, à Nantheuil-de-Thiviers (Dordogne).

– Mme Pierre Boutonnat,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-quatorze ans, de

M. Pierre BOUTONNAT,
ingénieur honoraire
au service des Mines.

L'incinération aura lieu à Nevers, le lundi 20 octobre 1997, suivie du dépôt des cendres dans le caveau familial au cimetière de Chavroches à 15 heures.

Les Lerets,
03220 Chavroches.

– Les cendres de

Olivier LORRIAUX

ont été déposées dans la petite chapelle de Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère).

C'était son souhait.

– Casablanca. Paris.

Mme Esther Mouyal,
M. et Mme Bernard Jessier,
sa fille et son gendre,
M. et Mme Alain Benchimol
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Abouaf
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Jessier
et leurs enfants,
Mme Renée Mouyal
et ses enfants,
M. Joseph Levy, de New York,
et ses enfants,
Les familles Bohbot, Gouebault,
Mme Rachel Abitbol
et ses enfants,
Mme Mazal Abitbol
et ses enfants,
Les familles Assor, Cohen, Ebbo, Nomber,
Mme Rkia Khilou,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très cher

M. Haïm Henri MOUYAL,

survenu à Paris, le 16 octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Les obsèques auront lieu le lundi *20 octobre, à 14 h 45*, au cimetière parisien de Pantin.

20, boucle D'Anfa,
20050 Casablanca (Maroc).
14, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

Valérie

est morte le 13 octobre 1997, à 20 heures.

Elle sera incinérée le 20 octobre, à 15 h 45, au Père-Lachaise.

Sergio et la famille Margiocchi,
Christiane Zahm et Tinâ,
Bernard et Laurence Vanier,
Isabelle Thiercelin et toute la famille.

– Le comité d'établissement dont elle a été un membre actif,
L'ensemble de ses collègues de l'ASM 13,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Nadine DE LOS RIOS,
née MANGIN,

survenu le 15 octobre 1997.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 octobre, à 10 h 45, en l'église Sainte-Marie, 18, rue Maurice-Pirolley, à Champigny-sur-Marne.

L'inhumation aura lieu au cimetière du centre, à Champigny.

Que sa famille soit assurée de notre sympathie.

– Saint-Jean-de-Ceyrargues.

Mme Jehanne Lancin-Vidal,
son épouse,
Mme Mylène Guirand,
Familles et amis,
font part du décès de

M. Georges G. VIDAL,
ancien élève
de Polytechnique promo 28,

survenu le 16 octobre 1997.

Rendez-vous au domicile, à 14 h 30.

Les obsèques auront lieu le 18 octobre 1997, à 15 heures, au cimetière de Saint-Jean-de-Ceyrargues (Gard).

Ni fleurs ni couronnes ni souvenirs, une pensée...

Souvenirs

– Rien de bon ne peut arriver désormais.
A mon compagnon,

Jean-Louis FRASCA,

tué à trente-six ans, le 14 septembre 1996.

Conférences

LE GROUPE D'ÉTUDES C.G. JUNG DE PARIS
organise le 6 décembre 1997,
de 15 heures à 18 h 30,
5, rue Las Cases, 75007 Paris,
un séminaire ayant pour thème :

« JUNG et L'EXPÉRIENCE RELIGIEUSE »

Pour tous renseignements,
téléphoner au 01-45-55-42-90
ou écrire au Groupe d'Etudes CG JUNG,
1, place de l'Ecole-Militaire,
75007 Paris.

Signatures

Association pour la diffusion
des œuvres autoéditées

La 7e Journée du Livre ADOA
se tiendra le samedi 25 octobre 1997, de *10 heures à 19 heures*, à la *Maison des associations de Paris*, au Nouveau Forum des Halles, porte du Jour, grande galerie, niveau –3, sortie métro Les Halles.

Des auteurs y présenteront leurs ouvrages. Des stands sont réservés à des revues, des associations et des métiers du livre.
Entrée libre.

ADOA, MBE, 69, boulevard Saint-Marcel,
75013 Paris.
Tél. : 01-43-27-16-87.

Colloques

Journée d'études
organisée par le CHSPM
(directeur : André Tosel,
responsable de la journée : Jean Salem)
« L'atomisme aux XVIIe et XVIIIe siècles »
dimanche 26 octobre,
de 9 h 30 à 18 h 30,
Sorbonne, salle Liard.

Communications diverses

– L'association Zigo Voyage organise une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 22 octobre 1997, à 18 h 30.
Paroisse Saint-Hippolite,
27, rue de Choisy,
75013 Paris.

Soutenances de thèse

– **Agnès Declerck** a soutenu à la faculté de médecine de Poitiers, le 10 octobre 1997, sa thèse de doctorat sur le sujet : **« Chirurgie réglée de l'aorte abdominale, facteurs médico-chirurgicaux de morbidité postopératoire. »** Le jury, présidé par le professeur Fusciardi, lui a décerné la mention « Très Honorable » avec ses félicitations.

La baisse des prix des logements se poursuit à Paris

Au deuxième trimestre de cette année, la valeur moyenne du mètre carré de logement ancien dans la capitale est descendu à 14 877 francs. C'est la première fois depuis le début de 1988 que le prix moyen passe sous la barre des 15 000 francs

EN VOLUME de transactions, le marché immobilier parisien se stabilise, mais la chute des prix n'est pas enrayée. La Chambre des notaires de Paris, qui présentait mardi 14 octobre son analyse de conjoncture pour le deuxième trimestre 1997, continue ainsi à déplorer *« l'attentisme »* du marché pénalisé, selon elle, par la supression, en décembre 1996, de l'abattement sur les droits de mutation. *« L'absence de mesures incitatives sur le marché immobilier ancien,* souligne la Chambre des notaires, *conjuguée avec les récentes annonces gouvernementales concernant la fiscalité de l'épargne risquent d'accentuer cet attentisme. »*

Sur le volume des transactions, les notaires parisiens sont plutôt satisfaits, même si l'on ne retrouve pas l'envolée qui avait marqué la fin de l'année 1996 ni le pic de décembre.

Tous types de biens *confondus*, sur Paris et la Petite Couronne, l'augmentation globale du volume des ventes est de 1 % au deuxième trimestre 1997 par rapport à la même période de 1996.

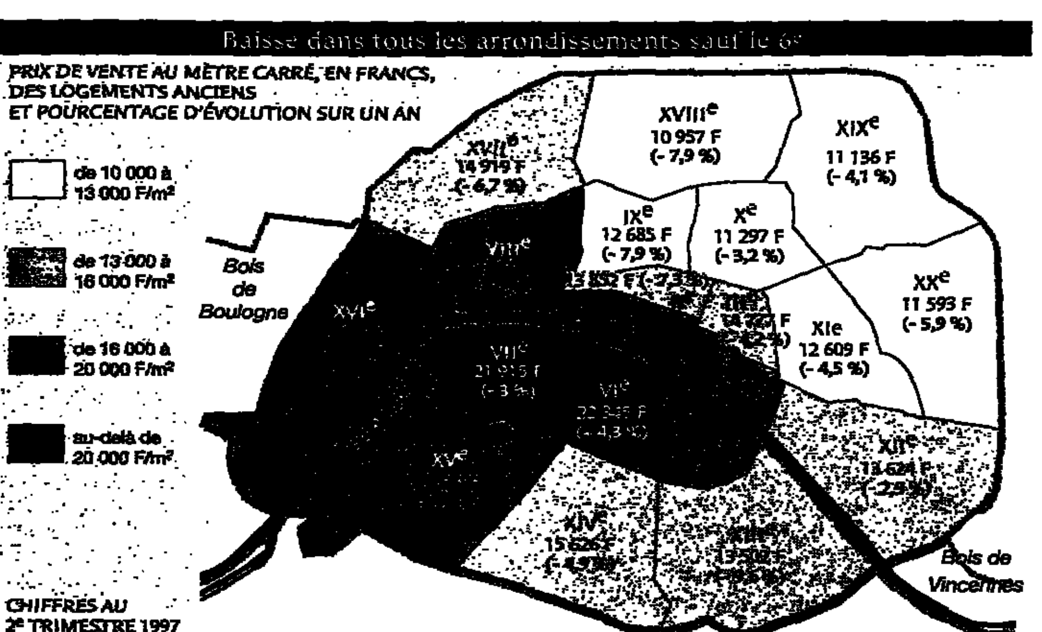
Dans l'ancien, le volume des ventes est en légère baisse (- 2,7 %), mais ce résultat *« n'est pas alarmant »*, selon la Chambre, qui rappelle la très *forte* augmentation qu'avait connue ce marché en 1996 par rapport à 1995 (+ 27,8 % à paris, + 32,4 % dans les Hauts-de-Seine).

« UN RÉEL ENGOUEMENT »

Mais ce sont surtout les ventes d'appartements neufs qui dopent le marché. Elles connaissent *« un réel engouement »* avec, sur Paris et les quatres départements de la Petite Couronne, une augmentation globale du volume des transactions de 41 % en un an.

L'« amortissement Périssol », qui offre d'importants avantages fiscaux aux acquéreurs de logements locatifs neufs, concerne la moitié des achats de logements neufs.

« Ces mesures, qui doivent perdurer jusqu'au 31 décembre 1998, portent aujourd'hui leurs fruits, soulignent les notaires, *notamment à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Bien que cette loi ait été promulguée au premier semestre 1996, les décrets d'application n'ont été publiés que fin août. Les investisseurs ont donc commencé à signer des contrats de réservation au quatrième trimestre 1996 et cette activité s'est poursuivie début 1997. »*



Le soutien de l'activité n'empêche pas le fléchissement des prix. Au deuxième trimestre de cette année, le prix moyen au mètre carré, à Paris, est descendu à 14 877 francs, soit une baisse de près de 5 % en un an. C'est, selon la Chambre, la première fois que les prix moyens chutent sous la barre des 15 000 francs, ce qui ramène leur niveau à celui du début 1988.

A Paris, en un an, les arrondissements les plus affectés par la baisse sont le 13e, le 4e, le 9e, le 8e et le 18e, qui reste l'arrondissement le moins cher avec un prix moyen au mètre carré de 10 957 francs.

Le sixième arrondissement se maintient en tête des arrondissements les plus chers avec un prix moyen de 22 345 francs au mètre carré. C'est le seul arrondissement parisien dont les prix continuent à grimper (+ 4,3 %). Le 16e, le 5e et le 12e arrondissements résistent mais enregistrent de légères baisses comprises entre 1,7 % et 2,9 %.

Enfin, les trois départements limitrophes enregistrent également une nouvelle baisse des prix. Dans les Hauts-de-Seine, les prix chutent de 7,21 %, en Seine-Saint-Denis de 8,28 % et dans le Val-de-Marne de 3,32 %.

Sur un an, les communes les plus affectées par la baisse sont Ivry-sur-Seine dans le Val-de-Marne (- 12,7 %), Boulogne-Billancourt (- 9,6 %), Montrouge (- 9,4 %) et Issy-les Moulineaux (- 9,1 %), dans les Hauts-de-Seine. Résistent mieux, en revanche, Saint-Maur-des-Fossés (+3,2 %) et Neuilly-sur-Seine (+ 2,2 %).

Christine Garin

Découvrez la modernité des bijoux d'artistes

LES BIJOUX D'ARTISTES sont signés des plus grands noms de l'art moderne. Picasso, Ernst, Derain ou Braque ont réalisé des maquettes, métamorphosées en bijoux par des orfèvres comme François Hugo ou Heger de Loewenfeld. C'est dans les années 20 que François Hugo, orfèvre et descendant de Victor Hugo, commence à transposer sous forme de bijoux les dessins d'artistes de son entourage. Résultat : des bijoux-sculptures, doublement précieux, puisqu'à la force des idées créatrices s'ajoute la richesse des matériaux employés. Picasso et Max Ernst, les premiers, puis Derain, Cocteau et Dorothéa Tanning ont ainsi confié à François Hugo le soin d'interpréter leurs dessins.

Parmi ces réalisations, beaucoup de broches ou de pendentifs, qui offrent il est vrai une plus large surface d'expression que les colliers. Ainsi ce pendentif « Egyptienne », en or jaune, signé Max Ernst : visage solaire, aux traits simplement ébauchés, entouré d'une auréole rayonnante. Pendentif encore, ce losange d'or, où s'inscrit un profil dont le trait délié, immédiatement reconnaissable, est bien celui de Jean Cocteau.

A l'origine, tous ces bijoux étaient destinés à l'entourage des artistes. Aujourd'hui, ce marché pointu reste confidentiel. Une à deux ventes spécialisées ont lieu chaque année à Drouot-Montaigne. Il est possible d'acheter certaines pièces à partir de 8 000 francs à 10 000 francs. Mais la rareté de ces créations explique les prix élevés que l'on observe généralement.

Une belle collection de bijoux de Braque était dispersée récemment par Me Briest. C'est l'orfèvre Heger de Loewenfeld qui se chargea, au cours des années 60, de donner forme aux visions du peintre. Ces ultimes messages de Braque reprennent ses thèmes de toujours – l'oiseau, l'espace, le mouvement – et accordent également une grande place aux sujets mythologiques.

Parmi les pièces présentées aux enchères, beaucoup offraient au regard cette finition mate caractéristique. Ainsi cette broche au contour irrégulier, en or jaune « sable », ornée d'une tête de cheval profilée en diamants. Ce bijou, premier tirage d'une série de huit, s'est négocié 42 000 francs. Son titre : « Le vaillant coursier va sauver Adraste » fait référence à la mythologie. Tout comme ce pendentif « Hécate », en or jaune « sable » toujours, qui figure un profil de femme, émaillé bleu, et souligné d'un halo de diamants. L'enchère a atteint 62 000 francs pour ce bijou édité à huit exemplaires. Un autre thème récurrent chez Braque, l'oiseau en vol, transposé sous la forme d'un clip de vermeil, atteignait 10 000 francs.

Noëlle Joly

La capitale perd ses habitants

SELON les dernières statistiques fournies par l'Insee, Paris ne cesse de perdre des habitants, de plus en plus nombreux à s'installer en proche banlieue. Ainsi, entre 1974 et 1994, la *population de la capitale est revenue* de 2,3 à 2,1 millions d'habitants. Depuis 1981, le solde migratoire – différence entre ceux qui quittent Paris et ceux qui s'y installent – est déficitaire d'environ 15 000 personnes par an après avoir culminé à 25 000 entre 1960 et 1981. Cette perte de substance n'aura *toutefois qu'un effet modéré* sur l'immobilier, affirment les professionnels du secteur.

Du côté du notariat, on souligne que cet exode s'explique notamment par la transformation, dans les années 80, d'un nombre important de mètres carrés dédiés au logement en mètres carrés de bureaux afin d'obtenir un meilleur rendement. Dans un bon nombre de cas, ces changements *d'affectation ont été menés sans feu* vert administratif. Or, depuis quelques années, la Mairie de Paris est plus sourcilleuse et n'hésiterait pas à remettre en question certaines opérations réalisées au mépris de toute réglementation. A terme, affirment les notaires, on peut donc imaginer *que la surface du parc locatif augmente*. D'où un effet modérateur sur les loyers – déjà bien assagis – qui pourrait inciter certaines familles à ne pas s'exiler.

Ces *« requalifications »* de mètres carrés de bureaux en mètres carrés d'habitation provoqueront-elles pour autant une nouvelle baisse des prix ? S'il est trop tôt pour le dire, une chose est en tout cas certaine : le *dernier point de conjoncture réalisé par* la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) démontre que la conjoncture immobilière reste incertaine, le marché évoluant en dents de scie.

NOUVEL EFFRITEMENT DES PRIX

Après la légère reprise enregistrée pendant le deuxième trimestre de 1997, l'activité s'est à nouveau dégradée (– 2,5 %) durant l'été. Toutefois, assurent les agents immobiliers, on assiste à une *« consolidation »* de la reprise sur l'ensemble des marchés régionaux, à commencer par l'Ile-de-France, où les prix restent stables. En rythme annuel, la Fnaim estime que le marché est en expansion de 6,3 % *pour les appartements et* à peu près stable pour les maisons. Soit une progression moyenne d'environ 3 %.

En ce qui concerne Paris, les chiffres que le notariat publiera en fin de semaine prochaine devraient confirmer un nouvel effritement des prix malgré un volume de transac*tions soutenu, l'ensemble du marché* étant naufragé par les grands appartements dont la valeur n'en finit pas de dévisser.

Arnaud de Fréminville

Impôt : la mensualisation devrait gagner en souplesse

Si vous faites partie des quelque 51 % de contribuables mensualisés, deux mesures prévues par le projet de loi de finances pour 1998 pourraient vous simplifier la vie si elles étaient votées.


FISCALITÉ

Première proposition : *vous pourriez conserver* bénéfice de la mensualisation même si vous avez réduit ou suspendu indûment vos mensualités. Jusqu'à présent, si vous êtes mensualisé, vous acquittez de janvier à octobre dix mensualités chacune égale au dixième de l'impôt de l'année précédente. Mais vous êtes *libre de demander la suspension* de ces prélèvements si vous pensez que les sommes déjà payées suffiront à couvrir l'impôt qui sera dû. Vous pouvez aussi demander la réduction de ces prélèvements si vous estimez que l'impôt à payer sera inférieur d'au moins 10 % à celui qui a servi de base pour le calcul des mensualités. *Seul problème si vous vous êtes trompé dans* vos évaluations et que l'impôt à payer est supérieur de plus de 10 % à celui que vous aviez prévu, vous perdez le bénéfice de la mensualisation et devez acquitter une majoration de 10 %... Le projet de loi de finance prévoit donc un régime plus souple permettant de ne pas exclure de la *mensualisation les contribuables qui* auraient fait une erreur d'évaluation de leur futur impôt. Néanmoins, ces derniers devront régler la différence entre l'impôt dû et le total des prélèvements effectués et acquitter la majoration de 10 %.Seconde proposition : vous devriez pouvoir étaler le paiement du dernier prélèvement s'il excède le double des mensualités de base. Actuellement, si les dix premières mensualités sont insuffisantes pour couvrir l'impôt dû, le solde est prélevé *en novembre et parfois en décembre.* Il peut alors arriver que ce dernier prélèvement excède le double des mensualités de base. Dans ce cas précis, le projet de loi de finances envisage d'étaler le poids de cette charge sur les quatre derniers mois de l'année en effectuant des prélèvements d'un même montant. Mais le *contribuable devrait demeurer libre de* conserver le précédent dispositif s'il lui convient mieux.

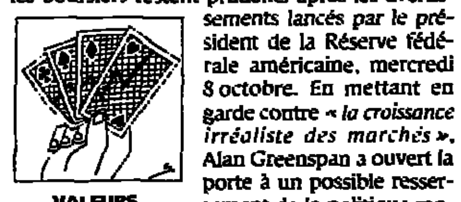
Laurent Edelmann

DÉPÊCHES

■ *ASSURANCE-VIE :* la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté jeudi 16 octobre un amendement du gouvernement au projet de loi de finances pour 1998 proposant de maintenir le régime fiscal actuel concernant les rachats partiels des contrats d'assurance-vie. Le système, qui était envisagé par le gouvernement, visait à freiner la vente par les compagnies de contrats permettant à leurs souscripteurs de ne pas bloquer leur épargne pendant huit ans, condition nécessaire, normalement, pour que les revenus de l'assurance-vie soient complètement exonérés d'impôt.

■ *AVOIR FISCAL :* le plafonnement de la restitution de l'avoir fiscal aux personnes physiques, prévu dans le budget 1998, touchera 331 647 des 1 598 239 contribuables concernés et rapportera 920 millions de francs à l'Etat, selon le rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances. Le coût budgétaire de l'avoir fiscal attaché aux dividendes détenus par les personnes physiques est évalué à 7,9 milliards de francs en 1997, contre 7,7 milliards en 1996.

Une semaine étale



VALEURS

TROIS SÉANCES gagnantes et deux perdantes cette semaine à la Bourse de Paris pour *un bilan étale. Apparemment, en dépit* du nombre d'opérations annoncées cette semaine, les boursiers restent prudents après les avertis*sements lancés par le pré*sident de la Réserve fédérale américaine, mercredi 8 octobre. En mettant en garde contre *« la croissance irréaliste des marchés »*, Alan Greenspan a ouvert la porte à un possible resserrement de la politique monétaire américaine. En cinq séances, les valeurs françaises ont cédé 0,10 % et n'ont pas réussi à se maintenir au-dessus des 3 000 points, franchis lundi. Elles terminent la semaine à 2 958,02 points, soit une progression annuelle de 27,7 %.

La semaine a démarré avec deux offres publiques d'achat, annoncées dès les premières heures de lundi. Generali, premier assureur italien, *avance près de 55 milliards de francs pour* prendre le contrôle des AGF, la deuxième compagnie française. Le groupe d'Antoine Bern*heim a tout de suite placé la barre très haut en* offrant 300 F par titre AGF, soit une prime de 27,6 % sur la dernière cotation. Le prix proposé n'offre toutefois qu'un bonus de 6 % par rapport à l'actif net réévalué du groupe, qui était de 282 francs au 30 juin. Cette OPA hostile a surpris, alors que l'on attendait une riposte de François Pinault sur l'offre conjointe des AGF et de l'Ifil sur Worms et Cie. Le conseil des marchés financiers (CMF) a jugé, vendredi 17 octobre, re*cevable l'offre de Generali. La cotation du titre* AGF doit reprendre lundi 20 octobre et Worms termine la période à 500 francs, en hausse de 8,93 %.

Lafarge, fréquemment cité comme « opéable », a changé de registre et lancé, lundi également, une OPA de 16 milliards de francs sur le britannique Redland, au prix de 3,2 livres par action (30,50 francs). Plusieurs sociétés de Bourse, telles Morgan Stanley, BZW, SGE Delahaye ou Paribas, ont abaissé leurs recommandations sur la valeur après l'annonce. Lafarge termine la semaine à 408 francs, en repli de 5,84 % sur son cours du vendredi 17 octobre.

Lundi, encore, le gouvernement annonçait le schéma retenu pour la restructuration de l'industrie de la défense. Alcatel Alsthom n'a que peu réagi à l'annonce de son mariage avec Thomson-CSF en association avec Dassault et Aerospatiale. Le titre, à 808 francs, cède 0,25 % *sur la semaine. Lagardère, après un recul, a fini* vendredi en hausse de 0,22 % à 185,80 francs ; au moins deux sociétés de Bourse, Natexis Capital et Transbourse, sont passées à la vente. *La SFIM* s'est appréciée de 6,47 % en cinq séances, à 1 070 francs, et Dassault Electronique de 7,57 %, à 611 francs, BNP Equities passant de *« performance en ligne »* à *« surperformance »* sur la première valeur et de *« sousperformance »* à *« surperformance »* sur la seconde. SFIM devrait, *selon la société de Bourse, qui a un objectif de* cours de 1 200 francs sur la valeur, faire partie d'un ensemble avionique-optronique avec Sa*gem dans la deuxième phase de restructuration* du secteur. Pour Dassault Electronique, BNP table sur un maintien de cours à au moins 700 francs pour le rachat des 35,5 % détenus dans le public.

Aux financières, Paribas a poursuivi son rattrapage par rapport à un actif net réévalué estimé à 550/600 francs. Le titre a gagné 8,57 % à 463,60 francs. Ce regain d'intérêt suscite rumeurs et achats spéculatifs.

Enfin, la SBF a rendu public le résultat de l'ouverture du capital de France Télécom. L'opérateur téléphonique a séduit 3,9 millions d'actionnaires. Plus de la moitié des 200 000 personnes salariées de l'entreprise, retraités ou anciens agents de la direction générale des télécommunications ont souscrit des actions. Ce nombre *d'actionnaires est le plus élevé jamais enregistré* à l'occasion d'une opération de privatisation ou d'ouverture de capital en France.

François Bostnavaron

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	17-10-97	Diff.
Coflexip	668	−3,88
Elf Aquitaine	744	+0,94
Esso	525	+2,73
Total	649	+1,09
Elyo	—	—

PRODUITS DE BASE

	17-10-97	Diff.
Air Liquide	963	−1,63
Eramet	271	−3,83
Gascogne (B)	579	+1,93
Metaleurop	70,10	−7,68
Pechiney	268	−4,95
Rhone Poulenc A	268,50	+3,26
Rochette (La)	30,70	+4,95
Usinor	116	−2,43
Vallourec	423,90	+0,21
CFF (Ferrailles)	473	+2,82
Oxyg.Ext-Orient	4960	−0,80

CONSTRUCTION

	17-10-97	Diff.
Bouygues	597	+1,70
Ciments Francais	256,50	+4,26
Colas	900	−1,09
Eiffage	278	−4,13
GROUPE GTM	580	−0,52
Imetal	718	−0,82
Lafarge	408	−5,83
Lapeyre	366	−1,10
Saint-Gobain	894	−2,08
SGE	141,50	−0,28
Vicat	541	−0,36

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	17-10-97	Diff.
Alcatel Alsthom	808	−0,24
Bull#	70,60	−1,94
Carbone Lorraine	1635	−1,50
CS Signaux(CSEE)	219	−1,57
Dassault-Aviation	1230	−6,10
Dassault Electro	611	+7,57
De Dietrich	258	−5,14
Fives-Lille	419	+0,72
Intertechnique	1500	+4,89
Legrand	1178	−1,58
Legris indust.	216,50	−7,08
Sagem SA	2895	—
Sat	1455	+2,46
Schneider SA	366,80	+1,55
SFIM	1070	+6,46
Sidel	379,80	−1,24
Thomson-CSF	175,80	−5,83
Zodiac ex.dt divid	1358	−3,96
CNIM CA#	209,50	−2,10
Faiveley #	216	−4
Gebo Industries #	790	+0,12
GFI Industries #	1130	−1,73
HIT Ly #	523	+0,58
Manitou #	770	+1,31
Mecatherm #	295,10	−13,20
NSC Groupe Ny	855	+6,60
Radiall #	697	+2,50
Sediver	155,20	+0,12

AUTOMOBILE

	17-10-97	Diff.
Bertrand Faure	376	+1,62
Labinal	1721	−0,74
Michelin	346,80	−1,16
Peugeot	757	−2,94
Plastic Omn.(Ly)	647	−1,07
Renault	167,50	−3,29
Sommer-Allibert	212	−1,85
Valeo	380,50	−1,16
Ecia	1010	−1,36
Sylea	536	−0,74

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	17-10-97	Diff.
BIC	411,60	−2,64
Chargeurs	403	+3,33
Clarins	504	−4,54
Deveaux(Ly)#	653	−3,68
DMC (Dollfus Mi)	112	+25,84
Essilor Intl	1539	−2,59
Hachette Fili.Med.	1130	+5,70
L'Oreal	2265	+1,34
Moulinex #	154	+8,83
Salomon (Ly)	514	−0,19
Sanofi	539	−0,78
S.E.B.	763	−8,07
Skis Rossignol	117,50	−3,68
Strafor Facom	394	−0,20
Synthelabo	683	+3,01
Arkopharma#	313	−0,63
Boiron (Ly)	329,70	−3
Devanlay	659	+19,81
Gautier France #	231	+4,52
Guerbet	219	—
Hermes internat.1#	447	−3,03
Info Realite #	195,10	+0,56
Pochet	620	−4,61
Reynolds	402	+5,65
Robertet #	1098	+1,38
Smoby (Ly)#	639	+1,42
Virbac	500	+3,95

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	17-10-97	Diff.
Bongrain	2249	+0,04
Danone	922	−2,43
Eridania Beghin	867	−0,11
Fromageries Bel	4100	−1,20
LVMH Moet Hen.	1161	−5,06
Pernod-Ricard	289,50	+1,04
Remy Cointreau	118	+4,42
SEITA	190	+6,74
Brioche Pasq.(Ns)#	674	+1,96
L.D.C.	1000	+0,20

DISTRIBUTION

	17-10-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	553	−3,65
Carrefour	3483	−0,28
Casino Guichard	355,50	+0,50
Castorama Dub.(Li)	563	−5,21
Comptoirs Mod.	2615	−1,32
Damart	3640	−3,44
Galeries Lafayette	2880	−8,67
Groupe Andre S.A.	560	—
Guilbert	847	+3,67
Guyenne Gascogne	2020	−1,70
Pinault-Print.Red.	2779	—
Primagaz	458,70	−3,22
Promodes	2062	−1,24
Rexel	1634	−0,54
Monoprix	315	+6,77
But S.A.	288,30	−1,60
Grandoptic.Photo #	1060	−0,46
IMS(Int.MetalSer)#	97,95	−1,06
Manutan	430	−2,27
Rallye(Cathiard)Ly	331,70	+0,51
Rubis #	138,80	+2,81

AUTRES SERVICES

	17-10-97	Diff.
Accor	1092	−2,93
Atos (ex.Axime) CA	629	+3,45
BIS	495	+0,20
Canal +	1052	−1,59
Cap Gemini	446,30	+6
Cipe France Ly #	183,50	−28,87
Club Mediterranee	461	−1,07
Dassault Systemes	189,80	+1,68
Degremont	500	—
Eaux (Gle des)	700	−0,28
Euro Disney	8	−1,23
Europe 1	1272	−2,15
Eurotunnel	6	−2,43
Gaumont #	420	−0,47
Havas	404	+1,78
Havas Advertising	730	−2,86
Infogrames Enter.	849	+0,25
NRJ #	875	+1,15
Pathe	1111	+8,09
Publicis #	565	−2,75
S.I.T.A	1115	−2,87
Sodexho Alliance	2990	+2,38
Spir Communic. #	434	−3,34
Suez Lyon.des Eaux	623	+0,76
Technip	730	−1,88
G.T.I (Transport)	215	−7,68
Louvre #	306	−8,58
Sligos	—	[illegible]
Altran Techno. #	1570	+4,59
Assystem #	254,80	+8,18
Fraikin 2#	342	+2,74
Groupe Partouche #	392	+1,81
Mé-Metropole TV	560	−3,44
Norbert Dentres.#	664	−5,83
Sogeparc (Fin)	389	+4,88
TF1	530	−1,66

IMMOBILIER

	17-10-97	Diff.
Bail Investis.	773	+1,37
Finextel	110	+1,85
G.F.C.	535	+3,13
Immeubl.France	340	+0,59
Klepierre	796	−0,50
Rue Imperiale(Ly)	5660	−0,25
Sefimeg CA	374,50	+1,30
Silic CA	835	[illegible]
Simco	449,10	+0,15
UIF	427	+1,89
Unibail porteur	575	−0,86
Fonciere (Cie)	600	—
Fonciere Euris	330	−5,71
Fonc. Lyonnaise #	—	—
Foncina #	505	+0,79
Imm.Plaine Monc.	207	−14,81
Im.Marseillaise	8280	+1,59
Frankoparis #	81,70	−0,90
Immob.Batibail Ny#	244	−0,40
Immob.Hotel. #	26,80	−1,83

SERVICES FINANCIERS

	17-10-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	—	—
Axa	403,50	+1
Bancaire (Cie)	797	+9,02
B.N.P.	308,20	+0,85
C.C.F.	367,80	+8,53
Cetelem	654	−0,60
CPR	471	+0,74
Cred.Fon.France	64,10	+0,15
Credit Lyonnais CI	357	+4,75
Cred.Nat.Natexis	362,80	−0,46
Dexia France	587	−1,01
GAN ex.dt sous.	132	+7,31
Interbail	185	+8,82
Locindus	783	−8,88
Paribas	463,60	+8,57
SCOR	264	+8,64
Selectibanque	72	+1,69
Societe Generale	918	+4,43
Sophia	238,50	+8,08
UFB Locabail	600	−1,63
UIS	213	+0,56
Union Assur.Fdal	675	−5,46
Via Banque	188,50	−0,99
Worms & Cie CA	500	+8,95
France S.A	1175	−0,84
Immobanque	647	+0,31
Cardif SA	900	+16,58
C.A. Paris IDF	749	−0,79
Factorem	650	—
Fructivie	548	+0,54
I.C.C.	149	+0,74
Union Fin.France	620	+1,68

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	17-10-97	Diff.
Bollore Techno.	809	+0,49
Cerus Europ.Reun	34,65	−1,14
CGIP	1890	+2,71
Christian Dior	730	−7,47
Dynaction	168,50	+5,24
Eurafrance	2499	+2,41
Fimalac SA	515	—
Gaz et Eaux	2505	−3,37
Lagardere	185,80	+0,21
Lebon	240	[illegible]
Marine Wendel	675	−0,73
Nord-Est	126	−0,59
Salvepar (Ny)	469,90	+4,42
Albatros Invest	159,50	−2,02
Burelle (Ly)	297	−2,81
Carbonique	10950	+3,28
Centenaire Blanzy	422	−3,21
F.F.P. (Ny)	273	+3,36
Finaxa	342	+1,18
Francarep	293,10	+3,20
Sabeton (Ly)	731	−1,28
Finatis(ex.Locain)	230	—
Montaignes P.Gest.	2650	−8,62
Siparex (Ly) #	119	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 10 octobre

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

Performance moyenne sur 1 an : 4,92 %, sur 5 ans : 46,72 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Slivarente	CL	1	10,51	29	60,47	242,19
Prevoyance Ecureuil	ECUREUIL	2	10,21	128	46,39	106,67
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	3	8,63	123	47,20	255,54
Frasécur	B PARIBA	4	8,61	4	68,10	273358,05
CPR OAT-Plus	*CPRGESTI*	5	8,57	2	71,98	24011,49
Fructi-Première (D)	GRP BP	6	8,36	17	63,96	12823,97
Fructi-Première (C)	GRP BP	7	8,36	18	63,93	14299
Synthesis	CNCA	8	8,28	8	66,29	17982,91
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	9	8,19	—	—	128022,37
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	9	8,19	—	—	128022,37
Victoire Oblirea	COM FRAN	11	8,18	5	66,53	504,48
Indosuez Horizon 30 (D)	INDOSUEZ	12	8,17	—	—	12336,19
Indosuez Horizon 30 (C)	INDOSUEZ	13	8,10	—	—	15711,55
MDM Long Terme	MDMASSUR	14	8,10	23	62,66	168,46
OAT Indice Gestion	CDC GEST	15	8,07	3	69,99	19653,33
BIP OAT Index (C)	*BIP*	16	8,02	9	65,32	26471,32
BIP OAT Index (D)	BIP	17	8,02	10	65,25	19381,95
Reflex Première (D)	STE CAF	18	8	6	66,49	1864,94
Croissance Mercure (D)	EPARGNE	19	7,99	69	53,45	3261,36
Croissance Mercure (C)	EPARGNE	20	7,99	67	53,48	4797,05
Reflex Première (C)	STE CAF	21	7,98	7	66,47	2192,53
UAP Alto	UAP	22	7,97	13	64,55	170,98
Soprane Long Terme (C)	BACOT	23	7,90	130	46	7509,56
Soprane Long Terme (D)	BACOT	24	7,90	132	45,99	5966,76
Natio Obligations Long Terme	BNP	25	7,89	30	60,38	223,58
Indosuez Long Terme (C)	INDOSUEZ	26	7,77	64	53,83	781,37
Fructi-Capi	*BQUE POP*	27	7,75	140	45,45	62,18
State Street OAT Plus (D)	STATE ST	28	7,68	19	63,50	1448,14
Indosuez Long Terme (D)	INDOSUEZ	29	7,68	70	53,40	447,72
State Street OAT Plus (C)	STATE ST	30	7,66	20	63,48	1688,26
MDM Premiere Catégorie	MDMASSUR	31	7,45	25	61,24	163,26
Sélection Première	CCF	32	7,45	33	57,76	1377,28
Natwest Long Terme (C)	NATWEST	33	7,39	—	—	1492,65
Natwest Long Terme (D)	NATWEST	34	7,37	—	—	1154,98
Lion Institutionnels	CL	35	7,34	27	60,64	48849,55
Fimindex Première	FIMAGEST	36	7,19	16	64,35	11724,99
Primance (D)	SG	37	7,12	—	—	11746,56
Primance (C)	SG	38	7,12	—	—	14133,82
Bati Première	INVESTIM	39	7,11	21	63,34	24068,98
AXA France Obligations	AXA	40	7,02	22	62,72	177,56
AXA Première (D)	AXA	41	6,99	52	55,33	132,73
AXA Première (C)	AXA	42	6,99	53	55,33	144,09
Sud Horizon	L.B.	43	6,99	96	49,65	410,11
BRED Obli-Première	BRED	44	6,94	78	52,36	4977,99
Haussmann Obligations	WORMS	45	6,92	66	53,70	1467,73
Lionplus (C)	CL	46	6,84	38	56,59	1549,49
Lionplus (D)	CL	47	6,83	39	56,58	1478,07
Indosuez OAT (C)	INDOSUEZ	48	6,80	24	61,54	27476,68
Lion Trésor	CL	49	6,78	46	55,87	2438,27
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	50	6,77	42	56,42	5501,32
SGAM Première 7-10 ans (C)	SG	51	6,77	43	56,42	6356,24
Indosuez OAT (D)	INDOSUEZ	52	6,77	26	61,23	16888,23
Saint-Honore Capital	CF ROTHS	53	6,64	90	51,01	19464,47
Hervet Oblicroissance	HERVET	54	6,59	102	48,46	1740,30
Oblifutur (D)	CNCA	55	6,57	73	52,89	519,58
Ecofi Première	ECOFI FI	56	6,56	89	51,19	1671,12
Oblifutur (C)	CNCA	57	6,55	74	52,86	542,24
Morgan Net	JP MORGA	58	6,54	44	56,39	2407,83
Athena Long Terme	ATHENA B	59	6,51	99	49,02	262,03
Sélection Rendement	*CCF*	60	6,46	59	54,64	224,93
Morgan Première Categorie	JP MORGA	61	6,45	37	56,60	1596,46
Union Capitalisation	CIC BUE	62	6,38	77	52,64	19964,71
AGF Oblig	AGF	63	6,32	88	51,66	1147,78
Egide Première	EGIDEFIN	64	6,32	103	48,37	15560,90
Placements Capitalisation	NSM	65	6,28	49	55,66	20357,86
Azur-Obligations (C)	GROUPAZU	66	6,24	11	64,80	341,06
Azur-Obligations (D)	GROUPAZU	67	6,24	12	64,79	329,68
AGF France Taux Fixe	AGF	68	6,22	51	55,50	6994,38
Generali Rendement	GENERALI	69	6,22	165	40,36	10673,30
Intensys (D)	SOGEPOST	238	2,84	—	—	111,50
Pasquier Rendement (C)	BIMP	239	2,84	228	31,52	155,15
Intensys (C)	SOGEPOST	240	2,83	—	—	118,63
Pasquier Rendement (D)	BIMP	241	2,83	227	31,52	109,05
Pasquier Securité	BIMP	242	2,82	—	—	10696,97
FBF Court Terme	FINTER B	243	2,80	—	—	11253,21
Vauban	BRED	244	2,78	204	34,79	39860,55
Ouest Oblig (C)	CIO	245	2,77	223	32,27	16247,86
Elan Sécurité	ROTHSCHI	246	2,77	242	25,85	17508,57
Ecofi Arbitrage (C)	ECOFI FI	247	2,75	214	33,21	1840,45
Ecofi Arbitrage (D)	ECOFI FI	248	2,75	215	33,21	1605,96
Pyramides Placements	VERNES	249	2,75	229	31,31	44840,95
Ecofi-Sécurité (C)	ECOFI FI	250	2,73	193	36,67	11694,96
Ecofi-Sécurité (D)	ECOFI FI	251	2,73	194	36,67	10148,02
Sélection Court Terme	CCF	252	2,69	210	33,68	20954,06
Real Sensible	SOFIDEP	253	2,65	—	—	1058,16
Opfis CT+ Sicav	ORSAY	254	2,65	—	—	307458,30
Partner Options	LA MONDI	255	2,59	212	33,28	19038,91
Barclays Première (D)	BARCLAYS	256	2,59	183	37,82	16545,92
Barclays Première (C)	BARCLAYS	257	2,59	182	37,83	22305,39
ABF Court Terme	ABF	258	2,57	213	33,22	1963,88
BIP Trésorerie	BIP	259	2,52	226	31,75	12476,74
SNVB Epargne Dynamique (C)	SNVB	260	2,52	220	32,32	12014,36
SNVB Epargne Dynamique (D)	*SNVB*	261	2,52	221	32,32	10483,10
Sélection J	CCF	262	2,49	198	35,79	96522,57
Paribas Epargne (C)	B PARIBA	263	2,47	234	30,54	27834,96
Paribas Epargne (D)	B PARIBA	264	2,47	235	30,54	25081,60
OBC Court Terme	*OBC*	265	2,47	—	—	115242,87
Associc	CIC PARI	266	2,46	169	39,27	1127,31
Saint-Honore Associations	CF ROTHS	267	2,37	176	38,53	25417,61
Iéna Tec-10 (D)	BFT	268	2,20	—	—	1024349,87
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	269	2,18	232	30,99	11628,79
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	270	2,18	231	31	13389,02
Iéna Tec-10 (C)	BFT	271	2,17	—	—	1047323,42
Pyramides Oblivariables (D)	VERNES	272	2,16	—	—	10363,98
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	273	2,16	—	—	11806,06
Unipremiere - CT	SANPAOLO	274	1,87	203	34,89	1859,90
Midland Première	MIDLAND	275	1,71	218	32,59	2220,14
Pasquier Varioblig	*BIMP*	276	1,68	—	—	10389,49

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES

Performance moyenne sur 1 an : 4,25 %, sur 5 ans : 43,28 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	1	8,28	8	46,63	2032,60
Natio Revenus	BNP	2	6,11	1	54,99	1104,32
Haussmann Multirevenus	WORMS	3	5,86	20	40,67	1310,33
Norwich Remuneration	NORWICH	4	5,32	7	46,96	114,29
Cardif Revenus Trimestriels	CARDIF	5	4,96	6	47,06	104,75
Fructidor	GRP BP	6	4,94	15	43,73	257,03
Etoile Trimestriel	*CDT NORD*	7	4,66	5	47,47	1113,07
CM Epargne Quatre	CDT MUTU	8	4,65	17	40,87	1072,63
Revenus Trimestriels	SOGEPOST	9	4,40	14	43,80	5187,29
Paribas Revenus	B PARIBA	10	4,38	2	52,06	103,51
Multirevenus	CFCM NOR	24	3,41	27	31,44	101,26
France Rendement (D)	CORTAL	25	3,28	11	46,02	1054,95
France Rendement (C)	CORTAL	26	3,27	10	46,03	1250,74
Solstice	SOGEPOST	27	2,92	26	35,93	2345,51
Eparoblig	NATWEST	28	2,54	16	41,52	1245,64

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 9,63 %, sur 5 ans : 52,37 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Indosuez Multiobligations	INDOSUEZ	1	22,34	1	94,54	893,60
Nord-Sud Développement (D)	CDC	2	16,23	9	65,01	2464,16
Nord-Sud Développement (C)	CDC	3	16,23	10	65,01	2607,88
Oblicic Mondial	CIC PARI	4	15,77	27	52,19	3924,55
Primerus Obligations Inte. (C)	CCF	5	15,25	7	65,66	2228,14
Primerus Obligations Inte. (D)	CCF	5	15,25	7	65,66	2228,14
UAP Altefi	UAP	7	15,09	14	59,95	229,03
State Street Obligations Monde	STATE ST	8	14,77	—	—	1309,18
Oblilion	CL	9	14,63	18	58,09	2154,25
Natio Inter	BNP	10	14,56	22	54,96	1074,31
AXA International Obligations	AXA	11	13,88	38	39,96	228,59
Uni-Obligations	SANPAOLO	12	13,67	40	38,65	3480,85
Fiminter	FIMAGEST	13	13,63	25	52,29	1714,75
MDM Oblig-Inter	*MDMASSUR*	14	12,87	2	88,76	148,05
Mondoblig (C)	BGP	15	12,80	48	32,75	167,35
Mondoblig (D)	BGP	16	12,78	49	32,69	138,10
Interoblig	SG	17	12,48	11	66,56	7447,45
Epargne Revenu	CDT NORD	18	12,02	16	59,42	537,05
Cardif Obligations Internat.	CARDIF	19	11,94	—	—	119,36
Europe Première	CDC GEST	20	11,72	—	—	1333,61
Groupama Horizon Monnaie Uniqu	GROUPAMA	56	6,24	—	—	11453,66
Geobilys (D)	SOGEPOST	57	5,79	—	—	626,05
Geobilys (C)	SOGEPOST	58	5,78	—	—	661,65
Paribas Obligations Plus (D)	B PARIBA	59	[illegible]	28	51,39	432,13
Paribas Obligations Plus (C)	B PARIBA	60	4,98	29	51,36	467,04
Orsay International Bonds	ORSAY	61	4,88	—	—	12103,08
Chateaudun Obligations	CPRGESTI	62	4,66	39	38,18	1741,19
Primset	SG	63	4,45	—	—	5800,02
Cava Oblig	DUPONT	64	4,19	46	36,38	13081,08
Atlas Euroblig	*ATLAS*	65	4,16	36	44,22	1038,52
RG Euro-Première	ROBECO	66	3,82	47	35,96	9925,11
Alfi Premium	ALFI GES	67	2,80	42	36,87	98000,84
CPR 1/3 Europe	CPRGESTI	68	2,58	41	37,50	16626,31
Paribas Trésorerie Plus	B PARIBA	69	2,25	—	—	132595,45
Elan Trésorerie Plus	ROTHSCHI	70	1,54	50	27,61	13529,40

Eviter les titres sensibles aux taux courts

LE RELÈVEMENT des taux courts intervenu la semaine dernière devrait avoir un impact limité sur les taux longs, estiment la plupart des gestionnaires de sicav obligataires. *« Il ne faut pas s'attendre à un krach majeur comme en 1994, même si quelques corrections sont à prévoir »*, analyse Laurie Magot, gestionnaire de Fructi-Première, sicav des Banques populaires. Beaucoup de gérants, comme Muriel Santa Maria, d'Ecureuil Capitalisation, une sicav de la Caisse d'épargne, pensent que la hausse des taux courts en Europe marque la fin d'une période, mais que la réac*tion des marchés est excessive.* Il existe selon eux plusieurs freins à une hausse massive des taux.

Tout d'abord, le marché obligataire devrait continuer à bénéficier d'un flux de liquidité important. *« Même si la collecte en assurance-vie diminue, la demande en obligations reste forte »*, fait remarquer Patrick de Fraguier, gestionnaire de Slivarente, la sicav vedette du Crédit lyonnais. *« Le succès des fonds garantis faisant appel à des instruments de taux, la hausse des encours sur les produits administrés qui oblige leurs gérants à acheter des obligations d'une durée de vie de quatre à cinq ans et, surtout, le remboursement de près de 300 milliards d'obligations d'ici la fin de l'année sont autant de facteurs de soutien des cours. D'autant plus que les grands investisseurs, qui s'étaient portés partiellement vers les actions, vont se montrer plus hésitants à investir sur des marchés qui ont atteint des plus-hauts »*, explique-t-il. L'autre frein à la hausse des taux longs est l'inflation, dont la faiblesse durable sur le Vieux Continent devrait permettre, comme aux Etats-Unis, une certaine stabilité des taux longs malgré une reprise de la croissance.

Cependant, le resserrement de la politique monétaire allemande risque de se poursuivre, en raison de la mise en place de la monnaie unique. *La convergence des taux* en Europe, nécessaire avant l'introduction de l'euro, ne se fera pas à sens unique, c'est-à-dire par une baisse des taux dans les pays périphériques comme l'Italie ou l'Espagne. *« Reste à savoir quel chemin sera parcouru par l'Allemagne et les pays du noyau dur de la monnaie unique »*, s'interroge Muriel Santa Maria.

Cette incertitude conduit beaucoup de gérants de fonds obligataires à désensibiliser leurs portefeuilles aux variations des taux ou, surtout, à se placer sur des obligations émises à 30 ans, moins touchées par une hausse des taux courts. Ces titres représentent 16 % de l'actif de CPR AOT Plus, la sicav pilotée par Eric Marecombes, de la CPR, et 10 % du portefeuille de Fréasécur, la sicav de Paribas gérée par Guillaume Echalier.

Joël Morio

هكذا من الأصل

Les marchés craignent une nouvelle action de la Bundesbank

La devise française est repassée cette semaine au-dessus de son cours pivot face à la monnaie allemande. Le marché obligataire a vivement reculé en raison des craintes de hausses supplémentaires des taux en Allemagne

La semaine a été marquée, sur les marchés financiers, par la hausse du franc. Il a atteint 3,3514 francs pour 1 mark, son cours le plus élevé depuis le mois d'octobre 1990 face à la monnaie allemande. Il a bénéficié de l'optimisme des opérateurs sur la réalisation de la monnaie unique. Plusieurs obstacles ont été levés au cours des derniers jours : la crise politique italienne s'est dénouée plus rapidement que prévu ; les Allemands et les Français sont parvenus à un accord, mardi 14 octobre, lors du sommet économique et financier de Münster, sur le Conseil de l'euro ; enfin, la Commission européenne a publié, le même jour, des prévisions optimistes sur l'évolution de la croissance et des déficits publics dans l'Union. Le marché obligataire français a vivement reculé, affecté par les craintes de nouvelles hausses des taux en Allemagne au cours des prochains mois.

POUR LA BUNDESBANK, l'échec est cuisant : pour justifier le resserrement de sa politique monétaire, décidé jeudi 9 octobre, elle avait mis en avant les risques de tensions inflationnistes en Allemagne. Son geste était censé rassurer les investisseurs. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, n'avait-il pas déclaré, il y a quelques semaines, qu'une hausse des taux directeurs de l'institut d'émission pouvait être utile afin d'assurer la stabilité des rendements à long terme ? C'est l'inverse qui s'est produit. Depuis qu'elle a relevé de 3 % à 3,30 % le niveau de ses prises en pension (Repo), les taux d'intérêt sur les emprunts d'Etat allemands sont brutalement remontés. Celui du titre à 10 ans est passé de 5,48 % à 5,69 %. Le même phénomène – légèrement amplifié par les conséquences de la hausse de la fiscalité sur l'assurance-vie – a été observé en France, où le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) de même échéance s'est tendu de 5,46 % à 5,73 %.

Ce mouvement ne peut s'expliquer par la mauvaise influence du marché obligataire américain. Depuis une semaine, le taux de l'emprunt à dix ans du Trésor des Etats-Unis n'a que légèrement remonté (de 6,09 % à 6,16 %), les opérateurs ayant été en partie rassurés par l'annonce d'une hausse plus faible que prévu de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre (+ 0,2 %, soit 2,2 % sur un an). La baisse des marchés obligataires – les cours reculent quand les taux remontent – est donc un phénomène avant tout européen.

Vive hausse

TAUX FRANÇAIS À 10 ANS

en pourcentage

5,90 – 5,80 – 5,70 – 5,60 – 5,50 – 5,40 – 5,30

5,858 % — 5,72 %

2 mai – 30 mai – 27 juin – 25 juill. – 22 août – 19 sept. – 17 oct.

1997

Les taux à long terme ont vivement remonté depuis le resserrement monétaire en France et en Allemagne.

Il constitue une mauvaise nouvelle pour les économies du Vieux Continent. Car si, à elle seule, la hausse du loyer de l'argent n'a qu'un effet restrictif limité sur l'activité, il n'en ira plus de même dès que s'y ajoutera une remontée importante et durable des rendements à long terme.

Comme en février 1994 aux Etats-Unis, le relèvement des taux de la Bundesbank – un tournant monétaire majeur après cinq années d'assouplissement – semble avoir provoqué un important traumatisme chez les investisseurs, persuadés que la banque centrale ne va pas se contenter d'une hausse de 0,3 % de son Repo. Ces derniers s'attendent à de nouveaux tours de vis monétaires. Selon leurs anticipations, reflétées par les cours des contrats à terme, les taux à 3 mois allemands se situeront à 4,50 % à la fin de juin 1998, contre 3,67 % actuellement. Cela correspondrait à un relèvement du Repo d'au moins 0,75 % au cours des huit prochains mois.

INCONFORTABLE

Si ce scénario se vérifie, la Banque de France risque de se retrouver dans une situation inconfortable. Déjà, la hausse de 0,2 % du niveau de ses appels d'offres a déclenché une vague de protestations au sein de la majorité parlementaire. Après le premier ministre, qui s'était interrogé, dès vendredi 10 octobre, sur la nécessité d'un tel geste, après Georges Sarre qui, au nom du Mouvement des citoyens (MDC), avait évoqué une « décision calamiteuse », Henri Emmanuelli, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, a dans nos colonnes jugé « très regrettable » ce resserrement de la politique monétaire. Et Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, en a contesté « l'opportunité ».

Quelle ampleur auront les critiques si la Banque de France relève elle aussi de trois quarts de point son principal taux directeur ? Le ministre de l'économie et des finances continuera-t-il à afficher la même sérénité et à affirmer que le resserrement de la politique monétaire ne présente aucun impact négatif sur la croissance ? La polémique qui a suivi la décision de la Banque de France de relever ses taux n'a pas, cette fois, déstabilisé le franc. Au contraire, celui-ci a atteint, mercredi 15 octobre, son cours le plus élevé depuis le mois d'octobre 1990 face à la monnaie allemande : 3,3514 francs pour 1 deutschemark, soit un niveau supérieur à son cours pivot au sein du Système monétaire européen (SME), fixé à 3,3538 francs pour 1 mark depuis 1987.

La devise française a profité de l'optimisme des opérateurs sur la réalisation de l'euro. Plusieurs obstacles ont été levés au cours des derniers jours : la crise politique italienne s'est dénouée plus rapidement que prévu ; les Allemands et les Français sont parvenus à un accord, mardi, lors du sommet économique et financier de Münster, sur le Conseil de l'euro, l'organisme informel chargé de coordonner les politiques économiques à l'intérieur de la future zone euro ; enfin, la Commission européenne a publié, le même jour, des prévisions optimistes sur l'évolution de la croissance et des déficits publics dans l'Union, estimant que 13 pays sur 15 respecteront dès 1997 le critère de 3 % du produit intérieur brut fixé par le traité de Maastricht.

Ces événements ont renforcé le mouvement de convergence des devises européennes vers leurs cours pivots : les opérateurs sont persuadés que ces derniers serviront de référence lors de la fixation des parités bilatérales de conversion des devises dont on sait, depuis le sommet de Mondorf-les-Bains (Luxembourg), le 13 septembre, qu'elle aura lieu dès le printemps 1998. Ils parient ainsi que le cours de conversion définitif de la devise française vis-à-vis de la monnaie allemande s'établira à 3,3538 francs pour 1 mark, c'est-à-dire très proche de son niveau actuel.

Pierre-Antoine Delhommais

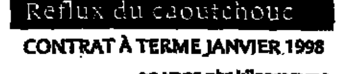
Baisse du dollar face au yen

Le dollar a terminé la semaine en hausse face aux devises européennes, à 1,7725 mark et 5,9425 francs. Il s'est en revanche nettement affaibli face à la devise japonaise, tombant, jeudi 16 octobre, jusqu'à 119,34 yens (120,20 yens vendredi soir).

Les investisseurs ont réagi à la décision de la Commission fédérale américaine du transport maritime (FMC) d'interdire aux navires de commerce nippons l'accès aux ports américains et de bloquer ceux qui y sont déjà stationnés. Cette mesure a été prise en réponse aux pratiques japonaises vis-à-vis des bateaux d'armateurs étrangers, jugées discriminatoires par les Américains. Un accord de principe a été trouvé vendredi entre les deux pays.

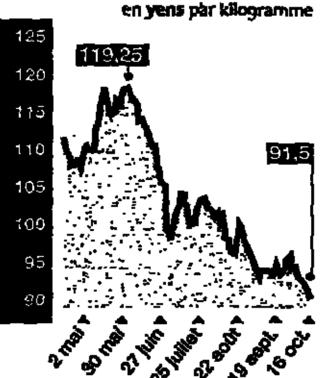
L'incident s'inscrit parmi les appels répétés de la Maison-Blanche pour que le Japon redynamise son économie par une relance de la demande intérieure et non par le biais des exportations. Les opérateurs craignent que les Etats-Unis s'emploient à faire remonter le yen pour faire céder Tokyo.

MATIÈRES PREMIÈRES



CONTRAT À TERME JANVIER 1998

en yens par kilogramme



LES TROIS grands pôles de production de caoutchouc que sont la Thaïlande (numéro un mondial), l'Indonésie et la Malaisie se positionnent actuellement de façon très constrastée sur le marché international.

A Bangkok, si le gouvernement et l'Association thaïlandaise de caoutchouc ne sont pas exactement d'accord sur les chiffres des réformes à tenir, ils se rejoignent sur les estimations de hausse. De source officielle, on annonce une production à 2 millions de tonnes cette année, mais les professionnels indiquent 1,93 million. Ils avancent même le chiffre de 2,24 millions de tonnes en l'an 2000, en progression de 5 %. Quant aux exportations, elles devraient s'établir en 1997 à 1,76 million de tonnes.

PLEURS EN INDONÉSIE

Les Indiens de l'Amazonie appelaient l'hévéa « l'arbre qui pleure ». C'est ce qu'il fait en Indonésie et les producteurs avec lui, qui ne savent plus s'ils doivent se désoler davantage des dégâts dus à El Ni–no ou de ceux causés par les incendies. L'un et l'autre auront été dévastateurs : à l'International Rubber Study Group (IRSG), on estime que l'offre mondiale en sera réduite de 5 % à 10 %. Djakarta devra maintenant demander des comptes aux forestiers malais implantés en Indonésie, que l'on rend responsable des feux qui ont ravagé l'archipel.

Enfin, en Malaisie, le dernier Rapport économique annuel détaille les maux qui ont affecté les recettes liées aux exportations de caoutchouc. Il cite ainsi une moindre demande de la Chine et de la Corée, des grèves aux Etats-Unis chez le fabricant de pneus Goodyear et, dans ce même pays, la vente d'une partie du stock stratégique. Devant tant d'obstacles, la baisse du ringitt face au dollar n'a pas été suffisante pour enrayer les pertes qui, selon les prévisions du rapport, vont s'accuser encore en 1998. Cette année, le prix du RSS1 coté à Kuala Lumpur aura perdu 20,8 % sur 1996 avec une moyenne de 277,6 cents malais par kilo (5,2 francs). A la mi-octobre, les cours s'affichaient à 279,50 cents malais le kilo. Et en 1988 la demande mondiale devrait rester faible.

Carole Petit

Marché international des capitaux : une correction nécessaire

LORSQUE le marché traverse une période difficile, comme c'est le cas actuellement, les investisseurs ont tendance à privilégier les obligations d'Etat. Ces titres sont les plus sûrs, et leur liquidité est la meilleure. On est certain de pouvoir les revendre à un juste prix au moment où on le souhaitera. Les obligations d'autres débiteurs de très grande qualité, dont les émissions sont plus petites, sont dans l'ensemble moins recherchées. Ce qui fait que leur rendement monte davantage.

A l'échelle internationale, le mouvement a débuté dans le compartiment du dollar, pour se propager à ceux des devises européennes. L'expérience montre qu'en sens inverse, dès que la confiance revient, ces autres titres bénéficient proportionnellement plus que les fonds d'Etat d'une détente des taux d'intérêt. Les souscripteurs, attachant alors un peu moins de prix à la liquidité, sont attirés par la perspective d'un revenu élevé. La question se pose aujourd'hui de savoir dans quelle mesure une telle réaction est susceptible de se produire le jour venu pour ce qui est des emprunts en francs français.

Plusieurs spécialistes estiment que l'écart qui se creuse entre le rapport que procurent les fonds d'Etat et les autres obligations en francs n'est pas uniquement la conséquence de la montée des taux. Ils y voient aussi l'amorce d'une correction nécessaire. Des exagérations, ces dernières années, avaient fait trop se rapprocher les rendements sans vraiment respecter la hiérarchie des crédits. Le contraste était frappant avec les devises d'autres pays où un même débiteur devait proposer une rémunération bien supérieure à ce qu'offrait le Trésor public. Maintenant que se construit le marché commun des emprunts en euros, de telles disparités doivent s'effacer. Comme le risque de change semble disparaître entre les principales monnaies du continent, les investisseurs français sont de plus en plus nombreux à comparer ce qui leur est offert en francs à ce qu'ils pourraient obtenir en deutschemarks, et donc à exiger autant dans un marché que dans l'autre.

Une telle attitude, si elle se confirme, pourrait quelque peu freiner l'ardeur des emprunteurs allemands à se présenter sur le marché du franc, alors qu'au contraire elle est de nature à inciter les débiteurs français de premier plan à lancer des obligations en deutschemarks. Ceux qui sont prêts à conserver le produit de leur opération dans la monnaie allemande ne devraient pas avoir à débourser en intérêts davantage qu'en francs. La solution d'un emprunt en marks permettrait d'atteindre de nouveaux investisseurs.

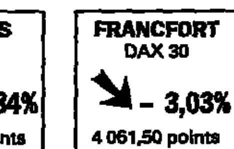
Quoi qu'il en soit, la situation est différente en ce qui concerne les emprunts moins bien notés ou ceux dont la construction est complexe, car le rendement de ces affaires est demeuré ces dernières années à bonne distance des fonds d'Etat. Aujourd'hui, les nouvelles transactions de ce genre continuent de bénéficier d'un appétit soutenu. Les intermédiaires financiers espèrent que la demande persistera ces prochains mois, car ils tablent sur une offre abondante d'obligations subordonnées et d'opérations de titrisation libellées en francs. De tels emprunts permettent à leurs débiteurs ou aux bénéficiaires, si elles sont émises par l'intermédiaire d'une autre société, soit de renforcer leurs fonds propres (les fonds obtenus grâce à des emprunts subordonnés sont dans une certaine mesure assimilés à du quasi-capital) ou de diminuer le total de leur bilan.

Parmi les nombreuses raisons qui poussent des emprunteurs à agir de la sorte, il en est une dont l'actualité est brûlante : c'est un moyen de se défendre contre d'éventuels prédateurs. Une société peut espérer voir le cours de ses actions monter si ses fonds propres augmentent ou si le rapport entre son capital et la somme de son bilan est plus élevé. Les banques sont nombreuses dans ce compartiment du marché, et plusieurs compagnies d'assurances françaises pourraient bientôt suivre leur exemple et lancer à leur tour des emprunts subordonnés.

Pour ce qui est de l'Italie dont on attend qu'elle s'adresse sous peu au marché international, ce pays continue de retenir l'attention des intermédiaires financiers. Sans exclure la possibilité de très longs emprunts à taux fixe, d'aucuns estiment qu'elle irait au-devant d'une grande réussite si elle émettait des obligations à taux variable en deutschemarks.

Christophe Vetter

Wall Street et Francfort cèdent du terrain



TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
+ 0,58%	- 2,46%	+ 0,10%	+ 0,84%	- 3,03%
17 478,42 points	7 847,03 points	2 958,02 points	5 271,10 points	4 061,50 points

WALL STREET a célébré l'anniversaire du krach de 1987 à sa manière : en perdant 2,46 % en cinq séances, sur fond de résultats trimestriels des entreprises et de tensions commerciales avec le Japon. L'indice Dow Jones a perdu 198,18 points (2,46 %) à 7 847,03 points. Le 19 octobre 1987, jour du krach, il avait chuté de 508 points, ce qui représentait alors 22,61 %, en une séance.

Mais les marchés européens n'ont pas perdu leur sang-froid, à l'exception de de Francfort qui affiche un recul de 3,03 % selon l'indice DAX et de 2,77 % selon l'indice DAX Electronique (Ibis). La Bourse de Londres termine la semaine sur un gain de 0,84 %. Paris finit la période sur un score étale (+ 0,10 %) alors que la Bourse de Tokyo, en dépit d'un net rebond en milieu de semaine, ne gagne finalement que 0,58 %.

La Commission fédérale du transport maritime (FMC) américaine avait demandé jeudi aux garde-côtes et aux services douaniers d'interdire à des navires de commerce japonais l'accès aux ports américains, et de bloquer ceux qui y étaient déjà stationnés. Cette mesure a été prise en réponse aux pratiques discriminatoires japonaises envers les bateaux d'armateurs étrangers. La crise a été désamorcée vendredi après-midi, les Etats-Unis et le Japon étant parvenus à un accord de principe pour régler leur différend.

Pour les séances à venir, Ralph Acampora, stratège technique chez Prudential Securities, estime que l'indice Dow Jones pourrait subir une correction le faisant tomber jusqu'à 7 600 points, avant de se ressaisir. Mace Blicksilver, du Crédit Lyonnais Securities, l'indice devrait évoluer entre 7 600 et 8 100 points au cours des deux prochains trimestres. « Le potentiel de gain est très limité, même s'il n'y aucune raison de penser que la tendance haussière est terminée », a-t-il observé. Dick McCabe, analyste de Merrill Lynch, estime que Wall Street pourrait connaître une correction en deux temps dans les prochains mois. Une première de 4 à 5 % servirait de prétexte à une chasse aux bonnes affaires qui pousserait le Dow Jones vers 8 500 points, avant l'amorce d'un déclin plus important de l'ordre de 20 à 25 %...

La Bourse de Francfort est la seule place européenne à afficher une forte baisse repassant sous les 4 100 points, alors que les interrogations sur une possible remontée des taux américains dès le mois prochain pesaient sur le marché obligataire. L'indice DAX a perdu 3,03 % en cinq séances à 4 061,50 points, vendredi à la clôture de la séance officielle.

Le relèvement, jeudi 9 octobre, du taux de prises en pension de la Bundesbank, imité par de nombreuses banques centrales européennes, dont la Banque de France, a continué à peser sur la place francfortoise. Les inquiétudes quant à un geste semblable de la Réserve fédérale américaine, relancées par les indices publiés cette semaine aux Etats-Unis, n'ont rien amélioré.

Toutefois, dans son rapport hebdomadaire, la Commerzbank estime que le climat reste favorable pour le marché des actions. La banque continue à tabler sur un indice DAX se situant entre 3 750 points et 4 250 points « dans les deux prochains mois ». La banque s'appuie sur les pronostics favorables des bénéfices des entreprises allemandes pour 1997.

FUSIONS ET OPA

Le mouvement de fusion et d'OPA qui a traversé l'Europe au début de la semaine n'a pas épargné la Bourse de Londres et a apporté un soutien non négligeable aux valeurs britanniques. L'indice Footsie a terminé la semaine à 5 271,1 points, en hausse de 43,8 points, soit 0,84 %, par rapport au vendredi précédent.

Les annonces de la fusion de la branche assurances de BAT avec le groupe suisse Zurich, la levée des obstacles à la fusion entre Grand Metropolitan et Guinness, et le retour en grâce de British Telecommunications (BT) dans la bataille du téléphone aux Etats-Unis ont animé les échanges.

A Paris, l'indice CAC 40 n'a varié que de 0,10 % en cinq séances marquées par l'étroitesse de la fourchette des fluctuations (2 939 points au plus haut et 3 007 points au plus haut). Deux théories s'opposent actuellement sur le marché. D'un côté, certains analystes s'attendent à une correction dans la zone des 2 800 points, avant que la cote ne reparte de l'avant. De l'autre côté, on estime que le marché va immédiatement repartir pour aller vers 3 300 points à la fin de l'année. En attendant, le CAC reste confiné dans une fourchette d'autant plus étroite que les gérants ont fait leur année et ne sont pas disposés à prendre le moindre risque. « L'inconvénient de ce type de situation, c'est que si un jour les gérants se mettent à vendre sur une mauvaise nouvelle, ils vendront tous en même temps avec à la clé un formidable trou d'air », commentait vendredi un intervenant.

L'horizon ne se dégage apparemment pas à Tokyo, où les courtiers estiment que le plan de relance qui devrait être dévoilé mardi 21 octobre décevra probablement les investisseurs. « A moins que ce plan n'intègre des mesures fiscales, comme une réduction d'impôts, les prix ne repartiront pas à la hausse », indiquait, vendredi, un courtier d'une grande maison de titres japonaise. « Mais il est peu probable que ce plan ne contienne autre chose que l'on ne sache déjà ». Les fonds de pension, très actifs ces derniers jours, devraient cependant limiter les baisses. En cinq séances, l'inidice Nikkei a gagné 0,58 % à 17 478 points.

F. Bn

TECHNOLOGIE Le Salon Cartes 97, consacré à la carte à puce et ses applications, a rassemblé à Paris-la Défense, du 15 au 17 octobre, les principaux acteurs d'un secteur en pleine expansion. ● LE MARCHÉ MONDIAL pourrait atteindre 3 milliards d'unités en l'an 2000, contre 650 millions en 1996. Avec une révolution : les prochaines générations de carte à puce seront programmables et « multi-applications » (carte bancaire, cartes de porte-monnaie électronique, de clef d'entrée, de carnet de santé...). ● LE COMMERCE électronique, encore embryonnaire, pourrait lui aussi bénéficier du supplément de sécurité offert par la carte à puce. ● L'APPAREIL PHOTO numérique présenté par le japonais Sharp lors du Salon des technologies de l'image et du son (Satis), qui s'est tenu à Paris du 14 au 17 octobre, enrichit la prise de vue en l'associant intimement à l'enregistrement de son et de musique grâce au MiniDisc.

Programmables, les cartes à puce multiplient leurs domaines d'utilisation

Les petits rectangles de plastique et de silicium envahissent tous les secteurs d'activité. Les prochaines générations sauront s'adapter à différentes applications tout en garantissant un haut niveau de sécurité

LONGTEMPS BOUDÉE par le reste du monde, la carte à puce, née en France dans les années 70, séduit désormais l'ensemble de la planète. En témoigne l'effervescence du salon Cartes 97, qui s'est tenu du 15 au 17 octobre à Paris-la Défense et a donné lieu à une avalanche d'annonces et d'alliances. Le paysage est en voie de recomposition rapide. En 1996, 90 % des cartes à puce – sur 650 millions d'unités – étaient vendues en Europe. Mais d'ici 2001, estime la société d'études de marché Dataquest, ce taux tombera à 40 %. La région Asie-Pacifique devrait absorber 25 % des ventes, l'Amérique (Nord et Sud) 20 %, le reste du globe se partageant 15 %. Les Américains, Motorola en tête, découvrent des applications qui sont désormais familières aux Français (cartes téléphoniques, péage autoroutier, carte d'accès dans un bâtiment...) et d'autres en cours d'expérimentation, comme la carte santé Vitale dont le lancement, prévu en décembre, est reporté à mars 1998. Ils semblent avoir saisi l'intérêt de la carte à puce – baptisée « *smart card* » en anglais – qui, contrairement aux cartes magnétiques, offre une grande sécurité d'utilisation et la capacité de traiter des données élaborées. En France, le taux de fraude (0,02 %) est quinze fois moins élevé qu'aux Etats-Unis.

La puce a donc de sérieux atouts à faire valoir. Les nouveaux venus sur ce marché vont peut-être faire l'économie d'une génération. Les constructeurs misent en effet sur un processeur encore plus intelligent, reprogrammable. « *C'est une révolution*, s'enthousiasme Thierry Burgess, directeur banques et multimédia de Schlumberger. *Aujourd'hui, la carte est verrouillée à la sortie de l'usine, ce qui fige son marketing et ses utilisations. En la dotant d'une machine virtuelle Java, on ouvre son champ d'application.* »

Java, langage informatique de programmation développé par l'américain Sun, permet le transfert sur les réseaux de petits programmes (*applets*) à la portée des puces actuelles. Un forum regroupant divers constructeurs (Bull, De La Rue, Gemplus, Hitachi, IBM, Toshiba...) a récemment été créé pour promouvoir cette solution auprès des secteurs de la banque, des télécommunications et du multimédia. D'autres modes de programmation (Mondex, adopté par Mastercard) offrent également ces multifonctionnalités. En Europe, un programme Eurêka fédère plusieurs industriels afin de développer des solutions techniques compatibles avec ces langages informatiques.

Pour autant la carte universelle n'est pas pour demain. De nombreux obstacles techniques et économiques restent à écarter. Même si les puces doivent évoluer rapidement vers les 16 bits, puis les 32 bits dès 1998, « *il faudra s'assurer de l'adéquation entre le coût, la fonctionnalité et la performance*, reconnaît Thierry Burgess. *Et vérifier que les systèmes ne peuvent laisser passer aucun "cheval de Troie" mettant en danger la sécurité des transactions* ». Les « pilotes » n'aboutiront probablement pas avant l'an 2000.

Le signal le plus tangible risque une fois de plus d'être donné par Microsoft. La firme de Bill Gates a annoncé la mise à disposition des développeurs d'un kit pour créer des applications faisant appel à la carte à puce. Les constructeurs suivent et « *d'ici deux ans*, prédit Hugo Lunardelli, directeur marketing du commerce électronique de Microsoft Europe, *les PC dotés de lecteurs de carte à puce intégrés, seront banalisés* ».

Microsoft fait miroiter de nombreuses applications telles que l'accès sécurisé à des données numériques, en Intranet comme sur Internet, le chiffrage des messages électroniques, l'authentification de documents électroniques ainsi que la banque et le commerce à domicile. Ces applications, qui font appel à la cryptologie dont l'usage est sévèrement contrôlé par les Etats, se heurteront à diverses entraves réglementaires (limitations à l'exportation aux Etats-Unis, demandes d'autorisations en France). Hugo Lunardelli n'est en rien effrayé par ce nouveau « *travail d'évangélisation.* »

Hervé Morin

Des lecteurs reliés à l'ordinateur

La sécurisation des transactions effectuées sur Internet constitue *l'un des préalables au développement du commerce électronique.* En France, deux consortiums proposant des systèmes qui font appel à un lecteur de carte à puce relié à l'ordinateur. Cyberpay, est proposé par Europay France (Crédit agricole, Crédit mutuel, Banque populaire, CIC et La Poste). Le lecteur (300 francs) est proposé par Bull et *fonctionne sous la norme de transmission française C-SET*, soutenue par le GIE Carte bancaire et compatible avec la norme internationale SET. Une étude pilote doit débuter en novembre, auprès de 2 000 porteurs de cartes Eurocard/Mastercard et une vingtaine de commerçants. Le « pilote » concurrent, défendu par e-Comm (Gemplus, *Crédit lyonnais, BNP, Société générale, France Télécom et Visa* international), s'appuie sur la norme SET. Il devrait débuter fin novembre.

Sharp met la photo numérique en musique

LES MONDES du son et de l'image fixe sont longtemps restés étrangers l'un à l'autre. Même le développement des technologies numériques ne semblait pas devoir les rapprocher. Seuls les Caméscopes disposaient de la double faculté d'enregistrer l'image et le son. Si les versions numériques de ces derniers permettent d'extraire une photo de la bande vidéo, leur prix élevé (plus de 13 000 francs) les rend encore inabordables. De plus, les images fixes ne sont qu'un sous-produit de leur vocation première.

Lors du Salon des technologies de l'image et du son (Satis), qui s'est tenu à Paris du 14 au 17 octobre, le japonais Sharp a présenté en avant-première un appareil capable de créer un lien intime entre la prise de photo et l'enregistrement du son. Le tout en qualité numérique. C'est le MiniDisc (MD) qui permet de réaliser ce mariage. Le MD-PS1, qui sera présenté au Japon début 1998, utilise en effet la version donnée de ce support, le MD data, pour enregistrer les photos numériques. Mais en introduisant un MD audio dans l'appareil, on le transforme en baladeur numérique. De plus, la liaison optique avec un lecteur de disques compacts (CD) permet d'enregistrer de la musique. Avec le microphone incorporé, ce sont des commentaires ou des ambiances sonores qu'il devient possible de capter pour illuster une photo.

Le MiniDisc, inventé par Sony et commercialisé en 1993, a dû attendre jusqu'en 1996 pour commencer à séduire le grand public. Son lancement s'est heurté à la concurrence de la cassette DCC, mise sur le marché par Philips en 1991. Les deux formats visaient la même fonction : l'enregistrement du son en numérique. La DCC tentait de concilier cette amélioration de la qualité avec l'énorme parc de cassettes analogiques vendues depuis son invention, en 1963, par... Philips. Avec le MiniDisc, Sony plaide pour une rupture plus radicale. Moins encombrant, le MD permet d'accéder quasi instantanément à n'importe quelle plage enregistrée, tout comme un CD. Il a fini par s'imposer face à la DCC (*Le Monde* du 1er mars).

2 000 IMAGES ENREGISTRÉES

Le MD-PS1 de Sharp tire profit de la souplesse d'utilisation et de la capacité d'enregistrement du MD qui contient 140 mégaoctets d'information numérique. Cela représente pas moins de 2 000 images numériques en résolution standard ou 1 000 images en haute qualité. Des chiffres presque trop importants... D'où l'intérêt de pouvoir combiner son et image. La capacité d'un MD passe alors à 365 photos associées à deux heures de son en monophonie ou une heure en stéréophonie.

De telles caractéristiques font faire un véritable bond en avant aux appareils photo numériques. Jusqu'à présent, ces derniers utilisaient essentiellement des mémoires électroniques flash pour stocker les prises de vue. Ces composants électroniques qui conservent l'information même lorsqu'ils ne sont pas alimentés en courant électrique restent coûteux. D'où leur limitation à 4 mégaoctets dans des appareils comme le Sharp VE-LC1 commercialisé en juin. La capacité de stockage se trouve limitée à 60 photos en qualité standard.

Arrivé tardivement dans la photo numérique, Sharp tire aujourd'hui profit de son expérience dans le MiniDisc. Il a fait partie des premiers fabricants à soutenir le format de Sony. Aujourd'hui, le numéro mondial des écrans plats à cristaux liquides (LCD) cherche à multiplier les applications de son produit phare. Le MD-PS1 est doté d'un écran couleur permettant d'afficher 12 images simultanément. Concurrencé dans les grandes tailles par la technologie plasma, les écrans à cristaux liquides se focalisent sur les modèles inférieurs à 28 pouces de diagonale. Ainsi, Sharp commercialise ce mois-ci un LCD de14 pouces pour ordinateur coûtant environ 20 000 francs.

Michel Alberganti

■ **900 millions de francs de contrats entre les écoles d'ingénieurs et l'industrie.** Une enquête réalisée par le magazine *Industries et techniques* avec le concours de la Conférence des grandes écoles révèle que le partenariat entre 110 écoles d'ingénieurs françaises et l'industrie a généré un chiffre d'affaires de 900 millions de francs en 1996. En tête du classement publié dans le numéro d'octobre du mensuel, l'Ecole des mines de Paris, avec 110 millions de francs. Elle est suivie par l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (104 millions de francs) et l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (53 millions de francs). Les dix premiers établissements se partagent la moitié du chiffre d'affaires total. Et les trois quarts d'entre eux réalisent moins de 7 millions de francs. Le classement semble révéler de fortes disparités dans les politiques de relations écoles-industrie. Ainsi, l'Ecole des mines de Douai et l'Ecole polytechnique réalisent le même chiffre d'affaires modeste (20 millions de francs) avec, respectivement, 30 et 557 enseignants-chercheurs.

Gerhard Berger arrête la F1 à Jerez après plus de deux cents Grands Prix

Le pilote autrichien prend sa retraite à trente-huit ans avec dix victoires à son palmarès

Vainqueur de dix Grands Prix de formule 1 depuis 1984 sans avoir décroché le titre de champion du monde, l'Autrichien Gerhard Berger a annoncé le 17 *octobre qu'ayant « besoin d'une pause »*, il mettra fin à sa carrière de pilote après le dernier Grand Prix de la saison, qui se disputera le 26 octobre à Jerez (Espagne), et qui sera son 210e en treize saisons passées au volant d'ATS, Arrows, Ferrari et Benetton.

GERHARD BERGER s'en va. Le vétéran autrichien, dernier dandy de la formule 1, a annoncé son retrait de la compétition, vendredi 17 octobre à Vienne : *« J'ai besoin d'une pause »*, s'est-il justifié. Après avoir envisagé de laisser son jeune compatriote Alexander Wurz, son successeur désigné au sein de l'écurie Benetton, courir à sa place le dernier Grand Prix de la saison, le 26 octobre à Jerez, Gerhard Berger a finalement décidé de prendre le départ de cette course, le 210e Grand Prix de sa carrière, tout en avouant se sentir *« totalement vidé »* par l'année éprouvante qu'il vient de traverser.

A trente-huit ans, l'Autrichien qui se vantait de n'avoir *« jamais eu de plan de carrière »* ne se sentait plus tellement dans son monde au milieu de la nouvelle génération de pilotes de formule 1. Entré dans les paddocks en 1984, lors du Grand Prix d'Autriche, il se souvient souvent avec nostalgie de ces années où il pouvait prendre le temps de *« jouer aux cartes avec Keke Rosberg, Nelson Piquet, Nigel Mansell ou Ayrton Senna »*. *« Le métier de pilote de course a considérablement changé,* regrette-t-il. *C'est devenu l'instrument de marketing très professionnalisé de quelques grandes sociétés. Et cela a modifié le comportement des gens. » « L'afflux d'argent rend parfois l'environnement de la formule 1 assez malsain »*, affirmait-il à la veille de disputer son 200e Grand Prix, le 27 avril à Imola. Pour autant, après quelques mois de retraite complète, il envisage de revenir dans la formule 1, *« sous une forme ou sous une autre »*.

DAVANTAGE DE SÉCURITÉ

Gerhard Berger, Tyrolien né à Worgl, avait fait connaissance avec le vertige de la vitesse sur une paire de skis, puis à moto. En seize années de course automobile, en formule 3 puis en formule 1, de ATS-BMW à Bennetton-Renault en passant par Arrows, Benetton-BMW, Ferrari et McLaren, il a assisté à une évolution technologique phénoménale. Il a conservé, comme Alain Prost, une grande affection pour l'époque des moteurs turbo-compressés des années 80 : *« Ils étaient difficiles à conduire, mais ils provoquaient cette formidable poussée en avant. »*

En treize saisons au plus haut niveau, il a eu le temps d'apprendre à domestiquer son impétuosité naturelle : *« Avant, j'aimais prendre des risques,* dit-il. *Même si je savais qu'ils n'influeraient pas sur mes résultats, je les prenais parce que j'avais besoin de la décharge d'adrénaline qu'ils provoquaient en moi. Maintenant, je ne prends des risques que si j'estime que cela peut avoir un effet sur le résultat, et si ce résultat en vaut la peine. »*

L'âge n'explique pas tout dans cette évolution. En 1989, Gerhard Berger, alors chez Ferrari, avait tapé très fort dans le mur de la courbe de Tamburello, sur le circuit d'Imola. Il s'en était miraculeusement sorti avec des blessures mineures, quelques brûlures, une cote brisée et une fracture à la clavicule, mais l'accident l'avait durablement marqué.

Cinq ans plus tard, lorsque son ami Ayrton Senna a trouvé la mort dans le même virage, il s'est demandé *« s'il n'était pas temps d'arrêter »*. Ensuite, c'est lui qui a pris la tête de l'association des pilotes pour réclamer davantage de sécurité. Toujours très en pointe sur cette question, il n'a jamais manqué une occasion d'exprimer son désaccord avec les remarques récurrentes de Jacques Villeneuve sur les *« excès »* de sécurité de la F1 moderne.

Celui qui restera connu comme l'homme qui a enseigné l'humour à Ayrton Senna quitte la formule 1 avec un seul regret, immense : ses dix victoires en Grand Prix n'auront pas suffi à lui apporter un titre de champion du monde. Troisième à trois reprises du classement des pilotes, il pointe actuellement à la sixième place du championnat 1997. En revanche, son total de points accumulés pendant sa carrière (382 avant sa dernière course) range Gerhard Berger juste derrière une très belle compagnie : Alain Prost, Ayrton Senna, Nelson Piquet, Nigel Mansell et Niki Lauda. Il vient de dépasser Jackie Stewart.

Eric Collier

Le Paris-Saint-Germain prend la tête du championnat de football

Marseille revoit ses ambitions à la hausse

APRÈS DOUZE JOURNÉES de championnat de France de football, la lutte en haut du tableau s'annonce particulièrement serrée. Six points seulement séparent le Racing Club de Lens, cinquième, du nouveau leader qu'est le Paris-Saint-Germain. En déplacement au Stadium de Toulouse, les joueurs de Ricardo n'ont pas éprouvé de grandes difficultés pour venir à bout d'une équipe toulousaine trop faible techniquement. Dominique Arribagé contre son camp puis Florian Maurice ont permis aux Parisiens de s'emparer de la première place. *« Je suis content d'avoir enfin vu en déplacement un PSG aussi bon qu'au Parc des Princes »*, confiait Ricardo après le match.

A un point du leader, le duo Metz-Bordeaux est à l'affût. Les Bordelais, vainqueurs à Guingamp grâce à un but de leur attaquant brésilien Ricardinho, restent sur une belle série de quatre victoires consécutives. Dans les buts girondins, Ulrich Ramé est en train de se faire une place au soleil à coups d'exploits répétés, et la formation dirigée par Guy Stéphan possède un potentiel offensif intéressant avec Lilian Laslandes, Jean-Pierre Papin, Sylvain Wiltord et Kiki Musampa.

Robert Louis-Dreyfus, président d'Adidas et de l'Olympique de Marseille, a lui aussi de grosses ambitions. Après la probante victoire de l'OM sur Metz, le patron a clairement exposé ses plans : *« Avec l'arrivée de Fabrizio Ravanelli et d'un nouveau joueur à la trêve* (sans doute le meneur de jeu roumain Denis Serban, du Steaua Bucarest), *nous devons viser la Ligue des champions. »*

Un discours ambitieux qui a le mérite de la clarté. L'OM peut-il terminer à l'une des deux premières places du classement ? Rolland Courbis, son entraîneur, se refuse à viser aussi haut et ne rêve que d'une place européenne. Mais l'arrivée de Fabrizio Ravanelli, l'attaquant italien en provenance de Middlesbrough, auteur de deux buts en deux rencontres, semble avoir dynamisé une équipe marseillaise capable de viser haut.

A. Ct



Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Marseille-Metz	2-0
Guingamp-Bordeaux	0-1
Toulouse-Paris-SG	0-2
Lens-Monaco	1-0
Auxerre-Bastia	2-0
Nantes-Lyon	3-2
Strasbourg-Cannes	2-0
Montpellier-Châteauroux	1-0
Le Havre-Rennes	1-1

CLASSEMENT

	Points					Diff.		Série
1 Paris-SG	27	12	8	3	1	+16	▲	NGPGG
2 Metz	26	12	8	2	2	+10	▼	NNNGP
3 Bordeaux	26	12	8	2	2	+6	=	NGGGG
4 Marseille	23	12	7	2	3	+7	▲	GPGGG
5 Lens	21	12	6	3	3	+5	▲	GGGPG
6 Monaco	20	12	6	2	4	+6	▼	GGNGP
7 Auxerre	18	12	6	0	6	+5	▲	PPGGG
8 Bastia	18	12	5	3	4	+4	▼	NPGPP
9 Toulouse	18	12	5	3	4	-3	▼	PGPGP
10 Lyon	15	12	5	0	7	-2	=	GPGPP
11 Montpellier	14	12	3	5	4	-2	▲	PNPGG
12 Guingamp	14	12	4	2	6	-4	▼	GPPPP
13 Strasbourg	13	12	3	4	5	-4	▲	NPGPG
14 Nantes	12	12	3	3	6	-3	▲	PNNPG
15 Châteauroux	11	12	3	2	7	-9	▼	PGPGP
16 Rennes	10	12	2	4	6	-11	=	NGPPN
17 Le Havre	8	12	1	5	6	-6	=	NPNPN
18 Cannes	7	12	2	1	9	-15	=	NGPPP

[illegible]

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	6	17
2 Marseille	0	21
3 Monaco	8	22
18 Auxerre	3	19
19 Bordeaux	3	29
20 Bastia	3	30

[illegible] 1 Paris-SG 26 buts • 2 Auxerre 23 • 3 Metz 20.

[illegible] 1 Marseille 9 buts • 2 Paris-SG • Metz • Lens 10.

[illegible] 1 Guivarc'h (Auxerre) 8 buts • 2 Ikpeba (Monaco) • Maurice (Paris-SG) • Simone (Paris-SG) 7.

13e JOURNÉE : Samedi 25 octobre • Metz-Montpellier • Paris-SG-Lens • Bastia-Marseille • Lyon-Toulouse • Rennes-Strasbourg • Cannes-Le Havre • Châteauroux-Guingamp. Dimanche 26 octobre • Bordeaux-Nantes • Monaco-Auxerre.

■ **BASKET-BALL : Michael Jordan**, auteur de 28 points, a été ovationné par le public du POPB à l'issue du match disputé vendredi 17 octobre et qui a vu la victoire des Chicago Bulls sur le PSG-Racing (89-82).

■ **FOOTBALL : l'Iran a battu la Chine 4-1** devant 120 000 spectateurs massés dans le stade Cazadehj de Téhéran à l'occasion d'un match comptant pour les éliminatoires du Mondial 1998. Cette victoire consolide les chances iraniennes de qualification.

Les haras normands s'ouvrent au public pour la Fête du cheval

LA ROUTE SILLONNE une campagne normande et moelleuse où bois, murets et haies ne parviennent pas toujours à dissimuler les grandes propriétés qu'elles protègent. Au détour d'un virage, après une chapelle et son cimetière de quelques tombes oubliées, le panneau « Propriété privée » stoppe la promenade : le haras Victot et son château, cerné de douves, de pelouses impeccables et de massifs de rosiers.

Ensemble du XVIe siècle, domaine de 130 hectares, à l'image des pur-sang dont il fait l'élevage, le haras de Victot a des allures aristocratiques. L'endroit attire régulièrement des touristes égarés qui n'hésitent pas à franchir la grille d'entrée. Le maître des lieux, Roland Monnier, qui a, entre autres, élevé trois gagnants du Grand Prix de l'Arc de triomphe, fait parfois une exception et autorise les visiteurs, *« qui le demandent gentiment »*, à faire le tour du haras.

A quelques kilomètres de là, le haras de Sens, à Beuvron-en-Auge, dévoile un autre univers : celui du trotteur. Vingt poulinières, quinze foals, quinze yearlings, vingt chevaux d'entraînement, six étalons et quelques juments de pension assurent la vie de ce domaine que Philippe David a voulu ouvrir au public. Son manoir, dont une partie date du XVIIIe siècle, abrite six chambres d'hôtes, des écuries ont été transformées en salle de réception et le propriétaire se fait un plaisir de commenter les visites.

« Le cheval est porteur. Les gens sont passionnés, posent des tonnes de questions sur la reproduction, l'entraînement des chevaux, les courses. Je crois que c'est en expliquant notre travail d'éleveur au public, dans ce contact de proximité, que nous l'intéresserons au monde des courses, qui souffre, aujourd'hui, d'une mauvaise image », précise Philippe David, intarissable sur les difficultés du métier et la joie de voir un trotteur gagner une course.

EQUI'DAYS

Direction plaine de Caen. Changement de décor et d'activité. A Villy-Bocage, Gilbert Mouchel-Vichard élève des ânes du Cotentin. Il en a vingt-trois, dont un nouveau-né d'un mois avec des airs de jouet en peluche. L'animal est à la mode. Une poignée de passionnés ont même pris l'initiative, en 1995, de créer une association de réhabilitation de cet âne aux caractéristiques précises (robe gris cendré, bleutée ou gris tourterelle, croix de Saint-André sur le dos, ventre gris-blanc...). L'association regroupe aujourd'hui 250 adhérents parmi des éleveurs, des amateurs ou simplement des sympathisants.

Câlin de nature, l'âne est le compagnon de randonnée idéal – il porte sans rechigner sa charge – et suscite la tendresse. Il attire l'amitié des enfants, et si leurs parents se laissent séduire, ils pourront en faire l'acquisiton pour 3 500 à 4 000 francs pour un mâle ou 6 000 à 8 000 francs pour une femelle.

Ces trois propriétés, parmi une quarantaine d'autres réparties dans le département du Calvados, auront portes ouvertes les 24, 25 et 26 octobre. Le haras de Sens poussera l'hospitalité jusqu'à organiser en soirée, le 1er novembre, un concert de boogie mené par le pianiste américain Bob Seeley.

Ces initiatives s'inscrivent dans le programme des Equi'days, qui, pour la septième année consécutive, fêteront le cheval, du 17 octobre au 2 novembre, dans tout le département normand. Professionnels, amateurs, passionnés ou simples promeneurs curieux pourront se satisfaire des nombreuses manifestations offertes sur le thème équestre : courses (Cabourg, Caen, Deauville, Lisieux, Vire), ventes de pur-sang et de trotteurs, parade d'étalons, expositions, concours hippiques, spectacles (notamment cheval et gospel au Parc des expositions de Lisieux), championnats d'attelages...

Pendant quinze jours, les Equi'days révéleront les richesses touristiques du Calvados à travers une de ses activités économiques importantes. Avec 1 400 haras et élevages et plus de 3 000 naissances par an, le cheval fait, en effet, vivre 5 % de la population active du département.

Véronique Cauhapé

Le programme

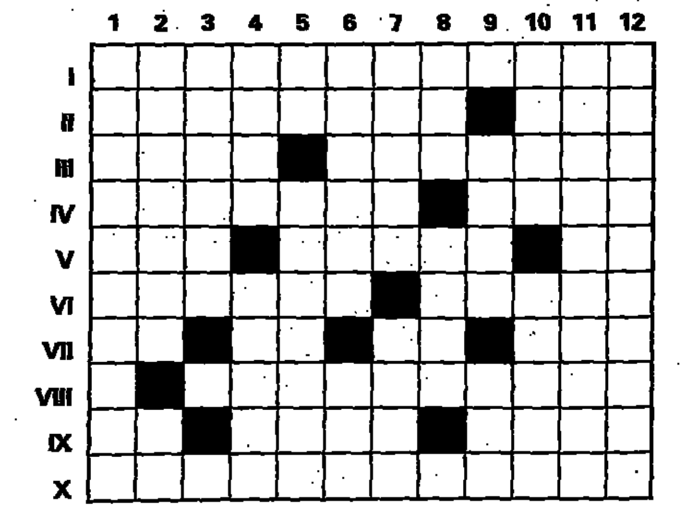
● **La visite des quarante-trois haras qui participent aux Equi'days et à l'opération « portes ouvertes » du vendredi 24 au dimanche 26 octobre peut se faire en individuel : jours et heures sont précisés sur un dépliant disponible dans les offices du tourisme du département. Ou bien en suivant la « route des haras » ou la « route des courses » : visites organisées, transport en bus, départs de plusieurs villes, et réservation obligatoire.**

● **Renseignements** sur ces visites et sur l'ensemble des manifestations des Equi'days au comité départemental du tourisme du Calvados, tél. : 02-31-50-10-15.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97230

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. En attendant, elle porte le chapeau. – II. Débarquement immédiat. Triomphe en cas de victoire. – III. Lésion à l'œil. Evitons d'y fourrer le nez ! – IV. Comme une vieille prête à passer à la casserole. Pompes américaines. – V. Est prioritaire. Belge, expressionniste et visionnaire. Conjonction. – VI. Sa fourrure est malheureusement toujours recherchée. La troisième dans le système solaire. – VII. Dieu solaire. L'astate. Possessif. Affirmation du Nord. – VIII. Un peu plus de trois fois en dix ans. – IX. Personnel. Le début d'un groupe. Foyer au foyer. – X. Devenues peu fréquentables.

VERTICALEMENT

1. Existe en dehors de son contexte. – 2. Noir et fort. Préposition. – 3. Pour distribuer autrement. – 4. C'est déjà du passé. Prépara le rôti. – 5. Sur un pli à porter. Profane en la matière. – 6. Eprouvent un profond dépit. Coula. – 7. Gouffres dans les causses. Ses courses sont tarifiées. – 8. Bien arrivée. Gardienne de la paix. – 9. Directif quand il est spirituel. Infernal à la fin. – 10. Garde pour toi. Sa sortie est dangereuse. – 11. S'intéresse de près aux fonds. – 12. Des feux que, paraît-il, les rois de France et d'Angleterre pouvaient éteindre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97229

HORIZONTALEMENT

I. Avant-dernier. – II. Sarouel. Esse. – III. Pirée. Eres. – IV. Ira. Tavelure. – V. Rondelet. Son. – VI. Angot. Nil. Ut. – VII. Electriser. – VIII. Egal. Amusa. – IX. Nanar. Er. – X. Retranscrire.

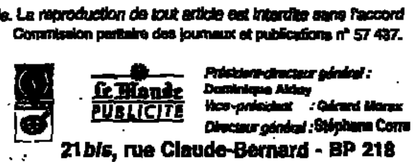
VERTICALEMENT

1. Aspirateur. – 2. Vairon. – 3. Arrangeant. – 4. Noé. Dollar. – 5. Tue-tête. Na. – 6. Dé. Al. Cran. – 7. Elèvent. Rs. – 8. Retira. – 9. Néel. Limer. – 10. Issus. Surl. – 11. Es. Roues. – 12. Recentrage.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037.



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1762

TOURNOI DE TILBURG (1997)
Blancs : P. Svidler.
Noirs : T. Shaked.
Défense française.

1. é4	é6	19. Tf-b1	b6 (j)
2. d4	d5	20. a4!	f5
3. Cç3	Fb4	21. éxf6	gxf6 (k)
4. é5	ç5	22. Dh3	f5 (l)
5. a3	Fxç3+	23. a5	bxa5 (m)
6. bxç3	Dç7	24. Tb7!!	Dxb7 (n)
7. Cf3	Cé7	25. Txb7	Rxb7 (o)
8. h4 (a)	Fd7	26. Cb3!	Tg4
9. h5	h6	27. Cxa5+	Ra8
10. Fd3 (b)	Fa4	28. Fxd6	Tb8
11. 0-0 (c)	Cd7	29. g3	Tb5
12. Tb1	0-0-0 (d)	30. Ff8	Txa5 (p)
13. Fé3	Rb8 (e)	31. Fxé7	Fé8
14. dxç5!	Cxç5 (f)	32. h6	Fg6
15. Tb4	Fd7	33. Dé3! (q)	Ta1+
16. Cd4! (g)	Ra8	34. Rg2	Ta6
17. Dg4! (h)	Cxd3	35. Dç5! (r)	Rb7
18. çxd3	Th-g8 (i)	36. Fd8! (s)	abandon (t)

NOTES

a) Ou 8. Fd3, Cb-ç6 ; 9. 0-0, Fd7 ; 10. a4, ç4 ; 11. Fé2, f6 ; 12. Té1, fxé5 ; 13. dxé5, 0-0 ; 14. Fa3, Tf5 ; 15. a5, Cg6. Ou 8. Fé2 ou 8. a4.

b) 10. dxç5!, Da5 ; 11. Tb4!, Fç6 (ou 11..., Dxç3+ ; 12. Fd2, ou 11..., Cb-ç6 ; 12. Fd2) ; 12. Tb4, Dxç5 ; 13. Dd4, b6 ; 14. Fé3, Cd7 ; 15. Dd2, Da5 ; 16. Fd3 suivi de Fd4-Ch4 et de f5, les Blancs ont de bonnes perspectives.

c) Après 11. Tb1, Cd7 ; 12. 0-0, a6 ; 13. Té1, Tç8 ; 14. Tb2, Fb5 ; 15. Fxb5, axb5 ; 16. Dé2, b6 ; 17. Dxb5, 0-0 ; 18. Dd3, Ta8 ; 19. Tb1, Tf-ç8, les Noirs ont sans doute une compensation pour le pion perdu (Ehlvest-Nogueiras, Rotterdam, 1989).

d) Un choix assez risqué. Le roque côté-R semble moins dangereux que sur l'aile-D, la colonne b étant ouverte au profit des Blancs.

e) Peut-être fallait-il fermer le jeu par 13..., ç4 ; 14. Fé2, Cf5 ?

f) Si 14..., Cxé5 ; 15. Tb4! menaçant 16. Cxé5 et 17. Ff4 avec gain de la D.

g) Un C tout-puissant qui défend indirectement le pion é5 : si 16..., Dxé5? ; 17. Cç6+ et 18. Ff4.

h) Cède le passage sur l'aile-D à la T-R tout en visant g7.

i) Si 18..., Dxç3? ; 19. Tf-b1.

j) Si 19..., Fç6 ; 20. Cxç6, bxç6 ; 21. Tb7! Et si 19..., Fç8 ; 20. Cb5.

k) Si 21..., é5 ; 22. Cb5, Fxb5 ; 23. fxé7, Dxé7 ; 24. Txb5.

l) Si 22..., é5 ; 23. Cb5, Fxb5 ; 24. Txb5 menaçant toujours a5.

m) Forcé.

n) Si 24..., Dxç3 ; 25. Cb5!

o) Les Noirs ont une compensation matérielle suffisante pour la D, mais leur R est dans une situation précaire.

p) Si 30..., Cç8 ; 31. Cç4! et 32. Cé5.

q) La mobilité de la D blanche est décisive.

r) Menace mat en ç8.

s) Et en ç7.

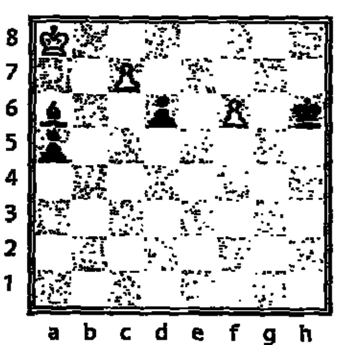
t) Si 36..., Ta2 (36..., Tç6? ; 37. Db5+) ; 37. Dç7+, Ra6 ; 38. Dç6 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1761
E. POGOSSIANTS (1984)

(Blancs : Ra6, Th5, Cd4, Pf6, g4 et g5. Noirs : Rg6, Dg2, Pa7 et ç6. Nulle.)

1. Th6+!, Rxg5 (si 1..., Rf7 ; 2. Th7+) ; 2. Cé6+!, Rxh6 ; 3. g5+, Rh7 ; 4. g6+, Dxg6 (si 4..., Rxg6 ; 5. Cf4+ ou 4..., Rh6 ; 5. f7, Da2+ ; 6. Rb7, Dxé6 ; 7. f8=D+, Rxg6 ; 8. Rxa7) ; 5. Cf8+, Rh6 ; 6. Cxg6, Rxg6 ; 7. Rb7!!, a5 ; 8. Rxç6, a4 ; 9. Rd5!, a3 ; 10. Ré6!, a2 ; 11. f7, a1=D ; 12. f8=D nulle !

ÉTUDE N° 1762
V. POMOGALOV (1973)



Blancs (3) : Ra8, Pç7 et f6.
Noirs (4) : Rh6, Fa6, Pa5 et d6.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

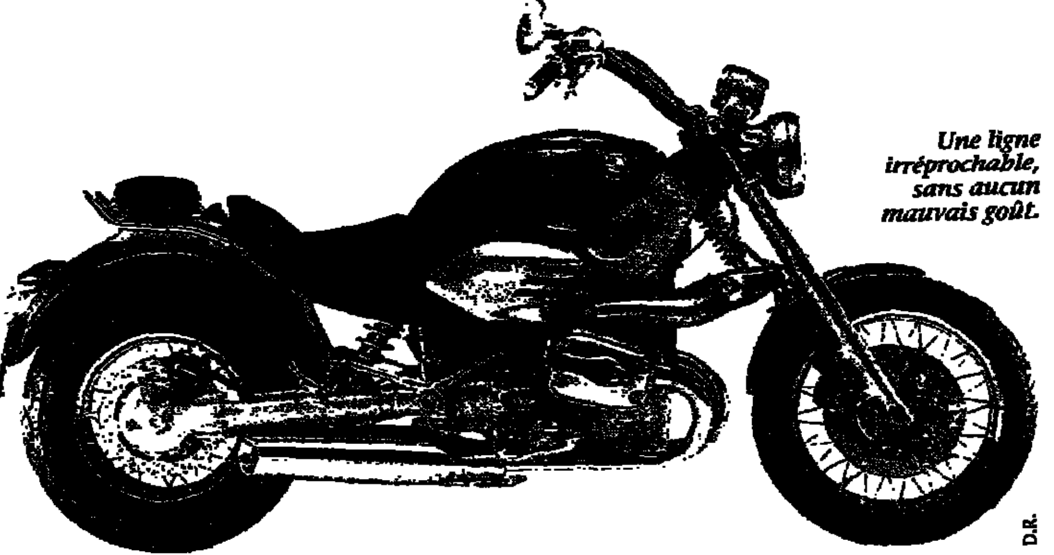
Le Cruiser BMW, inspiré mais trop sage

Une Harley-Davidson allemande

À FORCE de voir grossir le flot des vraies et fausses Harley-Davidson, on se doutait qu'un jour ou l'autre BMW finirait par succomber à la mode des *customs*. L'exercice ne pouvait être que périlleux et certains redoutaient que la firme bavaroise n'y perde son inspiration. Les Américains n'ont pas, en effet, beaucoup d'atomes crochus avec la culture motocycliste allemande, comme en témoigne le peu de succès rencontré aux Etats-Unis par BMW.

La Bayerische Motorwerke allait-elle se présenter avec une Walkyrie sous-vitaminée maladroitement dérivée d'un modèle préexistant ? Pas question. Au lieu de copier sur le voisin, BMW a choisi de partir d'une page blanche. Esthétiquement, le résultat n'en est que plus convaincant. Le Cruiser, autrement dit la BMW R1 200 C, n'est pas un clone des Harley-Davidson, glougloutement et vibrations en moins.

Destinée pour l'essentiel au marché d'outre-Atlantique, elle affiche une sensibilité américaine mais évite la parodie du *made in USA*. Son design, à la fois complexe et dépouillé, est remarquablement original. Aucun autre constructeur n'avait encore osé surdimensionner de la sorte le bras de liaison entre le cadre et la fourche Telelever (qui ne plonge pas au freinage). Aucun n'était non plus parvenu à utiliser autant de chrome sans tomber dans le mauvais goût. La qualité de finition paraît irréprochable et les coloris (noir, ivoire, rouge métal) sont superbes.



Une ligne irréprochable, sans aucun mauvais goût.

D.R.

PURISME RÉTRO

Tout en longueur, le Cruiser s'en remet à un flat-twin Boxer de 1 200 cc (le plus gros deux cylindres à plat jamais produit par BMW) au lieu et place des orthodoxes bicylindres en V animant généralement les motos américaines ou japonaises qui exigent le port du blouson en jean, des lunettes noires et d'une barbe de trois jours. La position de conduite est confortable sans être outrée, les poignées sont gainées de cuir et l'instrumentation, minimale pour faire plus authentique, est regroupée dans le giron d'un unique cadran délicieusement décalé sur la gauche.

En ville, cet étonnant mélange de purisme rétro (réservoir oblong, énorme garde-boue arrière avec feu stop en forme de goutte d'eau, selle creusée) et de style high-tech, fait son petit effet. Le pilote du Cruiser est proprement assailli par la gent motocycliste qui, hormis les possesseurs de *customs* orthodoxes qui feignent l'indifférence, affiche une curiosité souvent enthousiaste. Même les Bmwistes endurcis sortent de leur réserve.

Du coup, on hésiterait presque à les décevoir en avouant qu'au guidon de la R1 200 C la croisière est parfois un peu cotonneuse. Il ne s'agit évidemment pas de reprocher au Boxer sa modeste puissance. Contenue à 61 chevaux, celle-ci cadre tout à fait avec la philosophie de ce genre de moto. Le problème vient des sensations trop atténuées que procure le Cruiser, surtout à bas régime. Les reprises de cette machine imperturbable sont tellement feutrées et linéaires que l'on a presque l'impression de piloter un engin électrique. Frustrant. Dommage que ce Boxer qui ne manque pas de punch souffre d'un déficit de caractère. Du Cruiser, on aimerait une version un peu moins bien élevée. Mais, surtout, avec la même ligne !

J.-M. N.

★ **BMW R1 200 C, 84 900 francs.**

La bonne fortune de la Scénic, voiture attrape-tout

VOILÀ BIEN LONGTEMPS que la presse automobile étrangère n'avait pas tressé autant de lauriers à une création française. Dévoilée il y a tout juste un an lors du Mondial de l'automobile de Paris, la Mégane Scénic a instantanément fait l'unanimité. Sacrée dans la foulée « voiture de l'année » par un jury de journalistes, elle a vu le public confirmer ce verdict. Alors que les immatriculations sont en chute libre, la Scénic, dont le prix de base est de 105 900 F, exige aujourd'hui un délai de livraison d'environ un mois. De janvier à juillet, les ventes atteignent 105 000 unités en Europe. En France, 63 000 Scénic ont trouvé acquéreur.

A priori, l'équation gagnante de la Scénic est simple. Ce monovolume aux formes ovoïdes bien équilibrées offre un vaste espace intérieur et un grand coffre pour un encombrement très raisonnable. La configuration des sièges arrière peut être modifiée, et la position de conduite au-dessus de la circulation plaît beaucoup aux femmes. Bref, une voiture ingénieuse destinée aux familles frustrées de ne pouvoir acquérir un gros monospace. Or les premiers bilans réalisés par Renault permettent d'éclairer la bonne fortune de la Scénic sous un jour nouveau.



D.R.

La configuration des sièges arrière peut être modifiée.

Première surprise : ce modèle n'est pas aussi familial qu'il y paraît. En France, 22 % des acheteurs n'ont pas d'enfant à charge et les foyers comptant deux bambins et plus sont très loin d'être majoritaires. La moyenne d'âge des acquéreurs (quarante-deux ans) est légèrement plus basse que le reste du marché, mais ce véhicule plaît aussi beaucoup à la clientèle des jeunes grands-parents qui transportent régulièrement leurs petits-enfants. Davantage encore que son grand frère l'Espace, ce véhicule à statut multiple n'est pas exclusivement perçu comme une « familiale » au sens traditionnel.

LA CONCURRENCE ARRIVE

La Scénic est une voiture caméléon échappant à un statut unique, ni grosse ni petite, mais avec juste de qu'il faut de non-conventionnel pour se distinguer dans le paysage sans pour autant apparaitre hors-normes. Contrairement à la Twingo, qui avait ouvertement joué cette carte, elle devient sans vraiment l'avoir cherché une voiture à la mode (avec le risque de succès éphémère que cela comporte). En Italie, par exemple, elle plaît beaucoup aux jeunes cadres turinois et milanais. A contrario, la Scénic ne fait guère d'étincelles outre-Rhin, où l'on préfère, à ce niveau, les modèles bien classiques.

Autre résultat surprenant, Scénic joue plus souvent qu'on ne le pense le rôle de seconde voiture chez les ménages aisés, alors que ses concepteurs pensaient surtout attirer des classes moyennes. Les modèles qui se vendent le mieux sont ceux dont le niveau d'équipement – guère généreux sur les versions de base ! – est le plus complet. En France comme ailleurs, un tiers des acheteurs de Scénic possédaient auparavant une berline moyenne supérieure, voire un haut de gamme. Bonne opération : la moitié des propriétaires de Scénic sont de nouveaux clients pour Renault.

Voiture attrape-tout fondée sur une idée archiclassique (moyenne dehors, grande dedans), mais intelligemment renouvelée, la Scénic voit déjà poindre une concurrence nombreuse. Dérivée de la nouvelle Astra, l'Opel Zafira apparaîtra dans un an. Elle disposera de sept places (contre cinq pour la Renault) et sera plus longue, la dernière rangée de sièges pouvant s'escamoter sous le plancher. La filiale européenne de General Motors, qui a lancé cette année son monospace Sintra, planche aussi sur des modèles monovolumes plus petits. Fin 1998 verra aussi apparaître la Fiat Multipla, voiture polyvalente à l'esthétique surprenante. Elle ne dépassera pas 4 mètres (la Scénic mesure 4,10 mètres), sera plus large, et pourra accueillir jusqu'à six personnes sur deux rangs de trois sièges amovibles. Le fauteuil central de la première rangée, légèrement en retrait pour ne pas gêner les mouvements du conducteur, pourra – comme le fauteuil central arrière de la Renault – être remplacé par un meuble faisant office de table, de coffre ou de réfrigérateur.

En outre, des versions dérivées de la Volskwagen Golf, de la Ford Escort et de la Citroën Xsara sont officieusement programmées pour l'horizon 1999-2000. Autant dire que la Renault a fait école. Dans deux ans, lorsqu'il faudra la rajeunir, elle prendra son autonomie. La Scénic deviendra alors un modèle à part entière, et non plus, comme aujourd'hui, une composante de la famille Mégane dont elle représente presque la moitié des ventes.

Jean-Michel Normand

DÉPÊCHES

■ **PROTOTYPE : Renault vient de réaliser un véhicule « zéro émission »** à partir d'une propulsion à pile à combustible, avec une autonomie de 500 kilomètres. Le principe de fonctionnement de la pile est basé sur un combustible (hydrogène) et un oxydant (air) renouvelables à l'infini. La réaction électrochimique de l'hydrogène liquide et de l'air fournit une puissance électrique de 30 KW sous 90 volts qui alimente un moteur électrique. Le stockage de l'hydrogène liquide permet de bénéficier d'une autonomie comparable à celle des véhicules thermiques classiques mais l'encombrement impose de réaliser le prototype sur la base du break Laguna avec seulement deux places assises.

■ **ENVIRONNEMENT : Renault vient de se doter** d'une filiale spécialisée dans le recyclage des voitures accidentées. Celle-ci va gérer l'achat des épaves de la marque aux compagnies d'assurance pour récupérer des pièces et vendre les carcasses, après dépollution, aux broyeurs.

■ **SÉCURITÉ : le bilan des accidents de la route** fait apparaître une dégradation en août (hausse de 1,8 % des tués). Moins nombreux, les accidents ont été plus graves, surtout lorsqu'ils se sont produits de nuit. Sur douze mois, le nombre de morts est néanmoins en baisse de 1 %.

■ **VOLKSWAGEN : le lancement en France de la nouvelle Golf**, qui devait intervenir en novembre, est repoussé à janvier. Selon Volkswagen, cette décision est liée à l'impossibilité de disposer d'un nombre suffisant de véhicules dans le réseau. La commercialisation de cette quatrième génération de Golf a déjà débuté en Allemagne.

■ ***ALFA ROMEO : les prix de la gamme 156*** sont pour les modèles essence 1,6 litre de 114 500 F, pour 1,8 litre de 132 000 F, pour 2 litres de 151 000 F et pour 2,5 litres V 6 de 199 700 F et, en diesel, pour 1,9 litre de 131 000 F et pour 2,4 litres de 157 000 F.

■ **MERCEDES : la classe A sera commercialisée à partir du 25 octobre.** Le tarif de base de cette petite voiture (*Le Monde* du 22 juillet) est de 109 500 francs (A 140, 5 chevaux fiscaux). Le modèle A 160 (7 chevaux) est disponible à partir de 119 500 francs.

■ **NAVIGATION : les Opel Omega CD et MV 6** sont désormais équipées en série et sans supplément de prix du système Carun II. Cet équipement de navigation par satellite mis au point avec Philips permet de guider le conducteur vers la destination qu'il a lui-même programmée.

■ **ÉQUIPEMENT : le nouveau projecteur Baroptic, dit « à réflexion totale »**, réalisé par Valéo a été présenté au salon Equip'auto. Cet équipement qui permet une réduction significative du volume d'encombrement offre aux designers une plus grande liberté dans la conception de la face avant d'un véhicule.

■ **VOLS : aux Etats-Unis, les statistiques les plus récentes** montrent qu'il se dérobe un véhicule toutes les vingt et une secondes. Le préjudice total est évalué à 8 milliards de dollars (45 milliards de francs environ).

Record de vitesse sur terre

Longueur : 16,5 m
Poids : 6,8 tonnes
Poussée : 22,68 tonnes
Puissance : 110 000 chevaux
Consommation : 18,18 litres/seconde

À PIEDS	**Donovan BAILEY** (*can.*) record sur 100 m : **36,585 km/h** (juillet 1996)
À VÉLO	**Chris BOARDMAN** (GB) record de l'heure : **56,375 km/h** (septembre 1996)
EN VOITURE	**Andrew GREEN** (GB) **1 229,54 km/h** (octobre 1996)

Au-delà de Mach sans s'envoler

LE MUR DU SON a été franchi pour la première fois par un véhicule sur roues, lundi 13 octobre, dans le désert de Black Rock (Nevada). Propulsée par deux réacteurs d'avion Rolls-Royce et piloté par Andy Green, trente-cinq ans, la voiture-fusée britannique Thrust SSC a atteint 1 229,54 km/h, soit, à l'altitude de la piste (1 600 m), la vitesse de Mach 1,007. Une seconde tentative l'a emmené à Mach 1,003, selon les mesures du club automobile américain.

Ce record est intervenu la veille du 50e anniversaire du premier franchissement du mur du son, le 14 octobre 1947, par l'avion X-1 piloté par Charles « Chuck » Yeager, qui avait dépassé la vitesse de 1 100 km/h à 14 000 m d'altitude.

Soleil et douceur

L'ANTICYCLONE présent sur l'Europe de l'est va encore préserver le temps sur une bonne partie du pays. Une dépression située au large de la Bretagne engendrera des passages nuageux et quelques ondées éparses le long de la façade atlantique. Le flux de sud sera porteur de douceur généralisée dimanche.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les passages nuageux d'altitude resteront assez discrets et le soleil gardera une place prépondérante de la Basse-Normandie à l'est des pays de Loire. Plus à l'ouest, de la Bretagne à la Vendée, les nuages seront plus épais et une petite ondée n'est pas exclue. La douceur sera généralisée, 20 à 23 degrés l'après-midi.

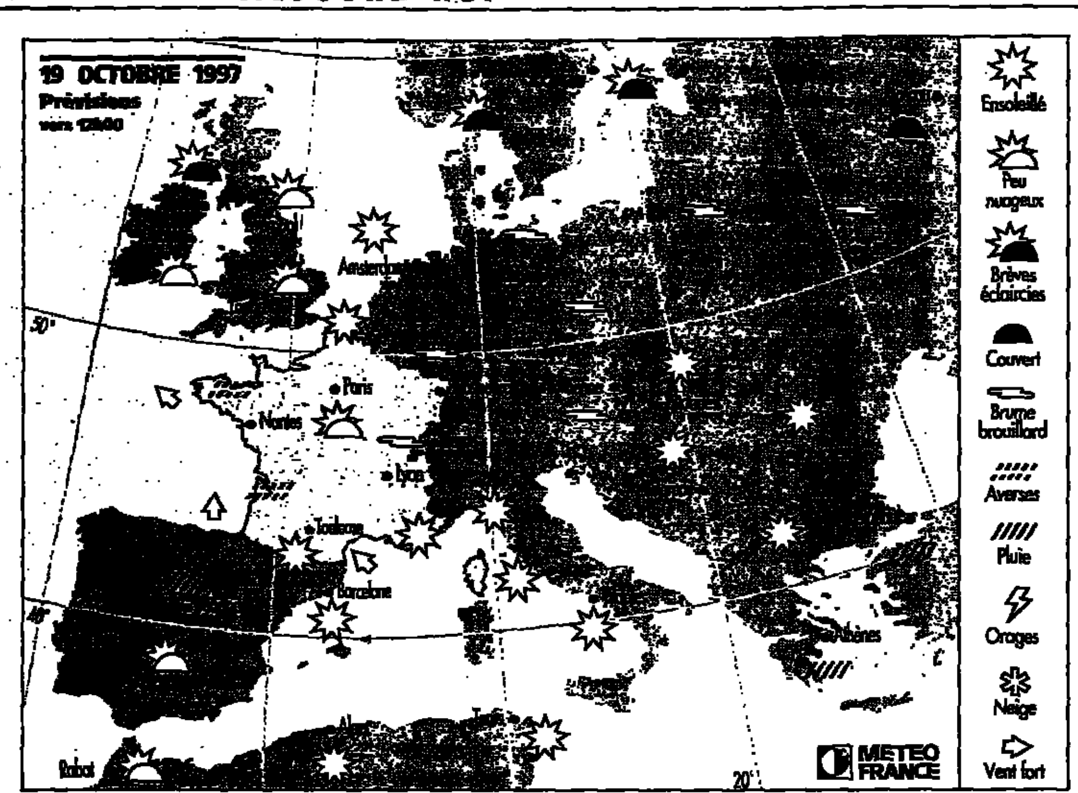
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Il fera encore beau. Dans les Ardennes, les brouillards se dissiperont rapidement en matinée. L'après-midi, les nuages d'altitude deviendront plus présents par le sud-ouest. Il fera presque chaud, avec 20 à 23 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Il faudra se méfier des nappes de brouillard le matin, surtout dans les vallées. Par la suite, le soleil prendra le relais et brillera très généreusement. Il ne fera pas plus de 16 degrés dans le Bas-Rhin, 18 à 21 ailleurs.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée sera mitigée. Le soleil alternera avec des passages nuageux en général peu menaçants. Seule, la bordure atlantique, des Charentes aux Landes risque d'essuyer des gouttes. Il fera de 23 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le beau temps restera de mise, les formations brumeuses seront éphémères. Seul le sud de l'Auvergne verra quelques nuages en provenance du Languedoc. Il fera de 17 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le Languedoc conservera un ciel nuageux, voire quelques gouttes. Ailleurs, le soleil s'imposera. Il fera de 20 à 23 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Emirates, la compagnie aérienne internationale des Emirats arabes unis offre aux passagers de classe Affaires à destination de Nice-Côte d'Azur la location d'une voiture Budget de catégorie D, 24 heures maximum avant le départ ou après l'arrivée du vol. Il suffit à ces passagers de présenter à l'une des stations Budget concernées (Nice, Avignon, Aix-en-Provence, Marseille, Toulon et Nimes) le bon de réservation en leur possession. Budget propose également des tarifs privilégiés aux autres passagers de la compagnie.

■ **INDE.** Rajvilas, un fort rajasthani avec jardins, fontaines, petit lac et un temple flottant du XVIIème siècle ouvrira en novembre à Jaipur après rénovation. Avec lui, une *havéli* traditionnelle a été aménagée en centre de remise en forme ayurvédique. Renseignements au 0800-90-86-07.

PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/29 N	KIEV	2/10 C	VENISE	10/19 S	LE CAIRE	16/23 N
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	18/22 P	VIENNE	4/13 C	MARRAKECH	18/30 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 C	LIVERPOOL	14/18 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/20 C
				EUROPE		LONDRES	14/19 N	BRASILIA	20/28 P	PRETORIA	9/20 N
				AMSTERDAM	12/17 S	LUXEMBOURG	11/17 C	BUENOS AIR.	12/20 S	RABAT	17/28 N
FRANCE métropole		NANCY	6/19 S	ATHENES	12/16 P	MADRID	14/24 N	CARACAS	26/32 S	TUNIS	17/25 S
AJACCIO	13/22 S	NANTES	15/22 C	BARCELONE	20/26 S	MILAN	12/22 S	CHICAGO	6/15 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	18/26 N	NICE	14/22 S	BELFAST	11/14 N	MOSCOU	-1/8 C	LIMA	17/23 N	BANGKOK	26/36 N
BORDEAUX	15/24 P	PARIS	12/22 N	BELGRADE	4/14 S	MUNICH	8/18 C	LOS ANGELES	17/25 S	BOMBAY	26/34 S
BOURGES	10/22 N	PAU	13/24 N	BERLIN	9/18 C	NAPLES	13/22 S	MEXICO	5/20 S	DJAKARTA	25/33 C
BREST	15/20 P	PERPIGNAN	17/23 N	BERNE	8/19 C	OSLO	0/12 S	MONTREAL	2/14 S	DUBAI	26/35 S
CAEN	15/20 N	RENNES	16/21 C	BRUXELLES	12/19 S	PALMA DE M.	16/29 N	NEW YORK	11/15 P	HANOI	24/30 P
CHERBOURG	14/20 N	ST-ETIENNE	12/22 N	BUCAREST	-2/12 S	PRAGUE	4/16 C	SAN FRANCS.	12/19 S	HONGKONG	24/28 S
CLERMONT-F.	12/23 N	STRASBOURG	6/20 S	BUDAPEST	4/13 S	ROME	13/23 S	SANTIAGO/CHI	9/21 S	JERUSALEM	18/24 P
DIJON	10/20 S	TOULOUSE	16/24 S	COPENHAGUE	10/15 C	SEVILLE	19/29 N	TORONTO	4/15 S	NEW DEHLI	18/29 S
GRENOBLE	10/21 S	TOURS	11/22 N	DUBLIN	12/14 S	SOFIA	-4/9 S	WASHINGTON	11/18 S	PEKIN	14/22 S
LILLE	11/19 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	12/19 C	ST-PETERSB.	8/10 N	**AFRIQUE**		SEOUL	11/22 S
LIMOGES	12/22 N	CAYENNE	23/33 S	GENEVE	9/18 C	STOCKHOLM	7/11 N	ALGER	14/28 S	SINGAPOUR	26/33 C
LYON	12/22 S	FORT-DE-FR.	25/31 N	HELSINKI	7/10 N	TENERIFE	19/23 N	DAKAR	26/30 N	SYDNEY	12/19 S
MARSEILLE	14/23 S	NOUMEA	20/25 S	ISTANBUL	11/13 P	VARSOVIE	4/13 C	KINSHASA	23/32 C	TOKYO	14/21 S

Situation le 18 octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 20 octobre à 0 heure TU

PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 1998

Des marquises-corsaires de Westwood aux vierges noires de Gaultier





CONTACT PRESS IMAGES



Modèles de Vivienne Westwood

Photographies de Stephen Dupont

ET VOGUE la galère. Ca craque, ça tangue. La foule des défilés avance à bord d'un bateau ivre, où les portables sonnent, comme des milliers d'alarmes, tandis que les flashes crépitent. Les gardes du corps surveillent leur proie, Demi Moore en tête. Les phrases se ramassent, comme des bouts de chiffons qui traînent. *« J'ai testé l'irrigation colonique, sublime ». « Yohji avait fait du Chanel la saison dernière. Chanel a fait du Yohji cette fois ci ».* Chacun est transparent pour l'autre, partageant comme un butin, les images du jour – sorcières, chorale new age, martyres, pirates – et surtout la promiscuité des heures d'attente.

Ambiance un peu hantée, haute en couleurs, lames de soie et larmes de sang, la journée du jeudi 16 octobre, a été marquée par les présentations de Vivienne Westwood et de Jean Paul Gaultier.

Au cinquième jour des défilés, même le service d'ordre des Buffalos, avec physique en armoire à glace, a du mal à contenir son calme : *« Cette saison, c'est plus électrique. Ah, je souffre, grave ».* Est-ce la surexcitation des roses, des mauves Cadbury, et des robes plus légères que du sucre filé sur le corps ? Il y a de la folie dans l'air.

La collection de Vivienne Westwood a ouvert le bal, dans le salon des Batailles de l'Hôtel Crillon : marquises fricotant avec Robinson, Angélique en sandales à semelle « langue de satyre », terrassant de leur charme les révoltés de la Bounty. L'une de ses meilleures collections depuis les pirates à jabot et les nouveaux romantiques des années punk, il y a tout juste vingt ans.

Chez Jean Paul Gaultier, la folie a pris des couleurs intenses. Vierges symbolistes, tenancières de saloons pour desperados du Nouveau Mexique, fumeuses de havane, elles sont apparues, regard charbon et cheveux jais de Judith, bouche rouge sang, couronne de gui et de coraux dans les cheveux, sur des chants classiques cubains et la bande-son de *La Soif du Mal*, le film policier d'Orson Welles.

Au musée des Arts Africains et Océaniens, dans la soirée du 16 octobre, Jean Paul Gaultier a fait surgir ses icônes noir et carmin crucifié sur un podium-ring, jonché de fruits tropicaux : pour ces nouvelles reines mescaline, des costumes d'homme de crêpe fluide couleur vanille ou coca, sur lequels se superposent des tabliers de mousseline.

Tout se fend, tout se superpose, les « marcel » géants tombent sur des flots de jupons, rappelant l'une des collections-phares du début des années 1980 qu'il avait intitulée « le charme discret de la bourgeoisie ». Les *« baggy pants »* de taffetas œillet rose laissent entrevoir des caleçons. Verts guacamole, noirs mats, brillants comme des scorpions dans la nuit, gaze imprimée de « larmes de sang », la surprise naît d'un incroyable jeu d'associations de matières, de tons, taffetas or sur tulle pamplemousse rose.

Le travail sur le vêtement l'emporte parfois sur le corps entraîné parfois malgré lui dans une attitude dont il n'est plus le maître, sous le poids des tissus, des poches, des systèmes à complications. Tout se passe comme si Jean Paul Gaultier, pris dans la spirale de son propre thème, centré sur le personnage de Frida Kalho, peintre mexicaine amie des surréalistes, redoutait le silence des lignes, où pourtant il exprime le meilleur de lui-même.

Laurence Benaïm

Tissus-toisons et seconde peau

Hirsute, ras, long, kitsch ou sophistiqué, le poil sous toutes ses formes fait un retour remarqué dans la mode, de la haute couture à la grande distribution. Tendance nettement illustrée au Salon Première Vision, qui a reçu, au parc des expositions de Villepinte, début octobre, 45 000 visiteurs. Rendez-vous professionnel créé en 1973 par des tisseurs lyonnais, Première Vision présente les créations pour l'habillement de 800 fabricants européens. Sur 7 000 échantillons, pour l'hiver 1998-1999, environ 20 % dénotaient cet esprit animalier. *« Cette saison annonce des changements profonds. La fausse fourrure, le décor des tissus contrastent avec la recherche de surfaces minimalistes des saisons précédentes »*, estime le directeur « mode » de Première Vision. A l'heure où des millions d'hectares de forêts se consument en Asie, la mode se veut le reflet d'une société préoccupée par son environnement. *« Ce mélange de sensualité tactile et de toison protectrice remplit une fonction de rempart climatique, mais aussi de refuge psychologique. »* Les tissus-toisons, comme une armure face à l'agressivité citadine.

Le retour au bestiaire s'accompagne de prouesses technologiques dans le traitement des matières. La fausse fourrure se veut plus vraie que nature, et fait oublier les synthétiques grossiers du début des années 90. Visons à bandes, agneau de Mongolie, l'arche de Noé est passée en revue avec un souci croissant de réalisme. Avec 250 qualités de pelages et de multiples coloris, l'entreprise lyonnaise Tissavel, spécialisée dans la fausse fourrure depuis 1953, voit son chiffre d'affaires progresser de 40 % chaque année depuis 1995. Parmi ses clients, on trouve aussi bien Jean Paul Gaultier qu'Emporio Armani.

Antichambre du prêt-à-porter, le sportswear prend les devants dans les recherches de haute technicité. Les Tissages de l'Aigle, à Grenoble, spécialistes de la maille polaire, combinent volume protecteur et légèreté. Des matières qui se font oublier sur le corps.

La peau est climatisée et même assainie, grâce à de nouvelles fibres bactéricides comme le Comforto ou le Coolmax. Couvert ou découvert, le corps hésite, à l'abri de pelages rassurants ou en liberté sous des voilages microfibres. Comme le propose Sonia Rykiel, quand elle associe veste fausse fourrure sans manches et robe fluide en crêpe dans sa collection pour l'été 1998.

Anne-Laure Quilleriet

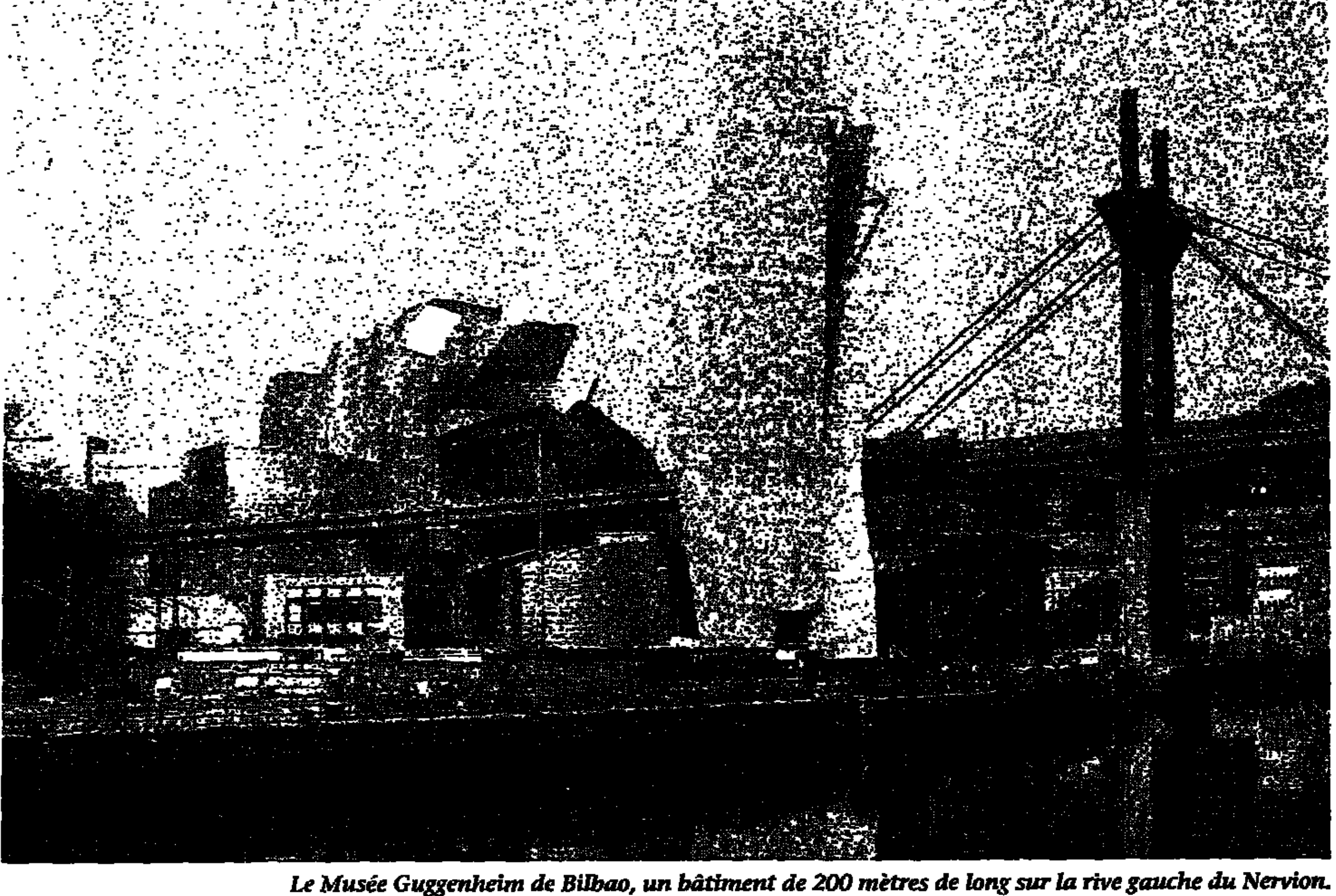
INAUGURATION Après quatre années de travaux, le Musée Guggenheim de Bilbao devait être inauguré samedi 18 octobre par le roi d'Espagne. Cet immense paquebot fellinien de 24 000 mètres carrés et 200 mètres de long est l'œuvre de l'architecte américain Frank Gehry, qui a réussi un des plus beaux édifices contemporains pour un coût de 600 millions de francs initiaux, assumés par le gouvernement basque. ● LA POPULATION manifeste sa satisfaction de voir l'éclat de cette métropole minée par le chômage et le terrorisme enfin restauré. Lundi, un commando de l'ETA équipé de lance-grenades a été intercepté aux abords de l'entrée et un policier a été tué. ● LA FONDATION GUGGENHEIM prêtera ses collections. Actuellement, 250 œuvres sont exposées, dont les trois quarts sont des dépôts de l'institution *new-yorkaise*.

Bilbao s'offre avec le Musée Guggenheim un chef-d'œuvre architectural

Le gouvernement basque a entièrement financé le nouvel établissement géré par la fondation new-yorkaise. Il est l'œuvre de l'architecte américain Frank Gehry, qui signe là l'un des plus beaux bâtiments du monde contemporain

BILBAO
de notre envoyé spécial

Jeudi 16 octobre, à deux jours de son inauguration par le roi d'Espagne, le Musée Guggenheim de Bilbao était étrenné à l'américaine par une première fête nocturne réservée aux « personnalités de la communauté artistique », le Tout-Bilbao sur son trente et un. Une fête endeuillée lundi par une tentative d'attentat et la mort d'un policier à l'entrée même du nouveau bâtiment. A la même heure, Bilbao, toute la ville pour le coup en tenue de tous les jours, des dizaines de milliers de personnes, ont manifesté en remontant la grande avenue de la capitale basque, la Gran Via de Don Diego Lopez de Haro, indifférentes aux bruits du nouveau sanctuaire des arts plastiques. La vocation américaine de l'édifice, derrière sa volonté affichée d'ouverture internationale, n'a jusqu'à présent pas fait l'unanimité des Basques, principaux bailleurs de l'édifice de la fondation installée à New York. Reste de frilosités provinciales ou réticences réelles face aux sirènes de l'impérialisme culturel ? Toujours est-il que Thomas Krens, directeur de la fondation, a les honneurs d'un livre vengeur, chronique d'une séduction signée Joseba Zulaika, qui, pour de bonnes et de moins bonnes raisons, règle son compte aux auteurs du « Guggenheim Bilbao ».


PHOTO LUC BOEGLY/ARCHIPRESS

Le Musée Guggenheim de Bilbao, un bâtiment de 200 mètres de long sur la rive gauche du Nervion.

OBJET FLOTTANT

Le Guggenheim de Bilbao, donc, est un bâtiment immense, 24 000 mètres carrés, sorte de cargo de plus de 200 mètres de long, comme échoué sur la rive gauche du Nevrion, au cœur de la ville. Il est venu percuter le grand pont de la Salve, ouvrage d'art à l'esthétique incertaine et violente soudain remis à sa juste place entre les beaux quartiers centraux (l'Abando) et les collines de la rive droite. D'un côté, stagne la rivière aux relents de vieille lagune et d'égouts ; de l'autre, continuent de passer les trains sur un autre fleuve de rails. A l'arrière du cargo subsiste une gare de marchandises et ses centaines de containers. Pour se faire une idée juste de cet objet flottant difficilement identifiable, il faut en faire le tour par la récente passerelle de l'architecte Calatrava, un pont arachnéen au joli nom d'amoureux, Zubizuri ; par les rives interminables que la ville cherche à reconquérir ; par le vieux pont Deusto. Deux ou trois kilomètres au bas mot pour comprendre ce qui se trame derrière cette seconde et païenne cathédrale.

Tout ce qui brille n'est pas d'or. C'est à cette sage pensée qu'avait dû parvenir tout le Landerneau de l'art et de l'architecture réuni, assailli par la campagne de relations publiques la plus intolérante qu'on ait jamais vue en Europe. Objet de tout ce bruit : la succursale du Musée Guggenheim de New York, implantée par un étrange miracle à Bilbao. Alors même que l'objet restait largement inachevé, toute la presse américaine, photos de l'édifice et de ses coques irisées à l'appui, avait déjà placé sur orbite le monument consacré comme l'œuvre la plus importante du siècle, voire du millénaire, et son architecte Frank Gehry était carrément divinisé.

De fait, Gehry, soixante-sept ans, est l'un des élus (1989) du Pritzker Prize, le Panthéon de l'architecture vivante. De ce côté-ci de l'Atlantique, toutefois, on ne connaissait guère l'homme que par son passif, notamment en France, où il n'a pas réalisé le meilleur de son œuvre : le Centre américain près de Bercy, en partie gâché par le gabarit haussmannien qui lui a été imposé, et le centre commercial de Disneyland Paris. Le proverbe s'est mis à mentir : sous réserve d'inventaire technique, le nouveau Guggenheim est bien un chef-d'œuvre éblouissant. Le chef-d'œuvre a un coût : 600 millions de francs officiellement, 1 milliard, dit-on ici – le dixième de la Bibliothèque nationale de France –, mais quelle ville ne se réveillerait pas radieuse, après quatre années seulement de travaux, ainsi flanquée ?

TRIPLE RÉUSSITE

Les habitants de Bilbao restent pourtant à convaincre, sceptiques avec raison sur l'assurance qui leur a été donnée de 500 000 visiteurs annuels, mais à tort sur les vertus à long terme du projet. Car la réussite est triple : urbaine, architecturale et muséographique.

Urbaine en premier lieu : la ville voulait récupérer son fleuve, comme Bilbao l'a fait en libérant ses plages des friches industrielles. Même débarrassées de ses installations périmées, les rives du Nervion risquaient fort de rester un triste no man's land, paradis pour trafiquants en tous genres. Bilbao, ne disposant pas des atouts barcelonais, fait un pari inverse et renoue avec la tradition médiévale des basiliques au cœur des villes. Elle retrouve un centre, lieu de convergence que n'était plus la vieille ville malgré quelques trésors, ni l'Abando avec ses vitrines cossues, renfermées. La cité a engagé une opération d'assainissement vraisemblablement irréversible tant le nouveau monument s'impose en son centre. Le coup est-il au demeurant répétable ? : on semble le penser ici en faisant construire, en aval, un palais des congrès et de la musique dont la grâce est imprévisible.

Frank Gehry, choisi après un concours confortable contre Coop Himmelblau et Arata Isozaki, ne s'en tient cependant pas à la dimension monumentale de son édifice ni au tricot formel qui lui permet de s'encastrer sous le pont de la Salve. Loin de laisser son cargo-bâtiment s'en tenir au jeu de formes tourbillonnantes qui ont fait sa réputation, l'architecte trouve un véritable accord avec le paysage. Le Guggenheim, au-delà de sa richesse sculpturale, prend une rare dimension symbolique : les écailles de métal qui le recouvrent accompagnent le mouvement du fleuve vers lequel elles se penchent. Depuis la rive opposée, les volumes du musée recouverts de pierres agrafées (avec un soin variable) et, pour les bureaux, de peinture bleu clinquant, surmontés d'une coiffure de titane fantasque hachée de verrières aléatoires, s'adossent à la rive comme les puissants contreforts d'une cité qui n'avait plus depuis la guerre fait d'efforts architecturaux majeurs.

Gehry, lui, a eu les moyens de passer dans la quatrième dimension – sorte de garantie prise sur l'an 2000. Cargo, ou plutôt paquebot fellinien, au-dehors, son bâtiment devient à l'intérieur une formidable caverne des Mille et Une Nuits, à la fois ouverte sur des jardins de lumière et pleine de coins et de recoins, si l'on peut dire – la plus grande salle ne fait pas moins de 130 mètres de long, d'une seule portée. En apparence complexe, presque impossible à lire ni à deviner, le dessin de Gehry prolonge au fond celui du Guggenheim de Frank Lloyd Wright – un vaste espace central sur toute la hauteur du bâtiment autour duquel les œuvres et les visiteurs tournent naturellement. Mais tandis que Wright faisait tourner ses cimaises dans une spirale obstinée et parfois peu en accord avec la forme rectangulaire des tôles, Gehry, lui, fait tourner autour de son atrium des espaces. Les œuvres contemporaines ont souvent changé de taille au cours des dernières décennies. Elles impliquent, sinon la quatrième, au moins la troisième dimension. Gehry leur donne ces volumes.

TOURS DE CIRQUE

Voici le couteau géant d'Oldenburg ou trois feuilles d'acier signées Serra. Des œuvres habituellement esseulées dans la poussière des jardins ou dans l'angle des plazas, au pied des gratte-ciel. Ainsi Gehry leur construit ce bâtiment qui ne pouvait plus être calqué sur les musées de peinture et dont on ne trouvait plus l'essence que par éclair dans d'anciens entrepôts, dans les espaces résiduels de la ville. Le bâtiment en devient aussi quelquefois le support, au point que le travail de Gehry et celui des artistes se fond dans une logique apparemment unique. L'accord semble parfait avec Sol Lewitt, qui est venu peindre lui-même « sa » salle, au plan de cornemuse. Comme avec Jenny Holzer et ses poutrelles lumineuses. Avec Francesco Clemente encore, qui a trouvé ici comment résoudre ses problèmes (*La Chambre de la mère*).

Est-ce aller trop loin ? L'architecture dévore-t-elle les objets qu'elle est censée seulement cuisiner ? Les étouffe-t-elle ? Le reproche a été formulé, mais, pour le visiteur profane qui sera le commun des visiteurs du nouveau Guggenheim, ces œuvres souvent dérangeantes, volontiers oppressantes par les mondes qu'elles évoquent, semblent trouver enfin le lieu exact de leur époque.

Restent quelques doutes sur la pérennité de l'édifice : Gehry se donne d'exquis frissons en faisant faire à l'architecture des tours de cirque que la construction peine à suivre. Sur la lumière : quelques concessions aux habitudes zénithales, l'électricité partout et les fantaisies propres à Gehry, mais en définitive plus d'œuvre d'intérieur ni d'œuvre d'extérieur. Plus aucun repère ne l'indique. Les repères sont réservés à l'architecture : un gros œil sur le toit louche directement vers le pont haubanné, d'où les visiteurs plus loin s'échappent, aspirés par les reliefs, à fleur de toits.

Frédéric Edelmann

Les Basques manifestent satisfaction et inquiétudes

MADRID
de notre correspondante

Le Musée Guggenheim de Bilbao est aujourd'hui l'emblème d'une ville en pleine mutation culturelle, économique, et dans sa lutte contre le terrorisme. Lorsqu'en 1993, Franck Gehry, l'architecte du musée, fit donner le premier coup de pioche, sa mission était bien arrêtée. « Les responsables politiques m'ont dit qu'il fallait un édifice incroyable, qu'il fallait attirer les foules et que le bâtiment devait avoir de la force et un sens artistique bien marqué », expliquait-il il y a quelques mois. Il se déclarait aussi très impressionné par le peuple basque, « fort, orgueilleux et dur, mais qui sait ce qu'il veut ». Le Musée Guggenheim, construit en quatre ans, marque l'avant et l'après de Bilbao.

La quatrième ville d'Espagne était encore, dans les années 70, le poumon industriel de la péninsule. Elle devint ville sinistrée dans les années 80. La grande agglomération de Biscaye, qui compte un million d'habitants – la moitié de la population du Pays basque espagnol –, fut gravement atteinte : crise de la sidérurgie et du textile, reconversion des chantiers navals. Le taux de chômage dépasse les 20 % et c'est au cœur de ce sinistre – là où, le 23 mai 1988, les Astilleros euskalduna décrétaient la fermeture des chantiers – qu'est installé aujourd'hui, sur l'emplacement des anciens hangars, le Musée Guggenheim : 5 000 tonnes d'acier.

Renaissance culturelle de Bilbao, disent certains, symbole de la nouvelle société basque, disent les autres, le musée est d'abord le phare d'une ville, premier port d'Espagne en volume marchandises. Bilbao a décidé d'enrayer la spirale de la déprime, de sortir des stéréotypes de la violence, d'attirer les investisseurs étrangers et de ne plus tabler uniquement sur l'industrie mais aussi sur les services. L'œuvre de Frank Gehry est partie intégrante du grand plan de modernisation de la capitale de la Biscaye avec un nouveau métro, un nouvel aéroport, après la restauration de la vieille ville.

Les autorités sont excédées de l'image du Pays basque patrie de l'ETA, avec ses attentats et sa guérilla urbaine. Elles veulent promouvoir aujourd'hui une région d'Europe dont la classe économique est l'une des plus dynamiques et qui compte aussi de grands intellectuels et de nombreux artistes. « Nous sommes un petit pays à la recherche de notre présence dans le monde », expliquait le chef du gouvernement basque, José Antonio Ardanza, aux Américains en inaugurant, en 1994, la Fondation basque à Washington. Trois ans plus tôt, la décision de construire le musée avait été prise et l'accord entre la Fondation Salomon Guggenheim et le gouvernement basque avait été signé. La polémique allait bon train dans la capitale de Biscaye. « Projet pharaonique », « facture énorme », déclaraient les dirigeants économiques basques qui n'étaient pas convaincus du bien-fondé d'un tel investissement et demeurent aujourd'hui sceptiques quand les autorités annoncent quelque cinq cent mille visiteurs par an. La facture du musée, 24 milliards de pesetas (1 milliard de francs), a provoqué de hauts cris parmi bon nombre de citoyens. C'est que la note est réglée par le gouvernement basque qui doit aussi contribuer au budget d'exploitation annuelle de cette institution. « C'est l'équivalent de quelques kilomètres d'autoroute », a expliqué Juan Ignacio Vidarte, directeur général du Musée Guggenheim de Bilbao, qui fut jusqu'en 1992 le directeur des finances du conseil provincial de Biscaye. Le musée « sera rentable, affirme-t-il, car il va doter le Pays basque d'une infrastructure culturelle qui lui manquait et qui constituera sa projection internationale ».

Aux critiques portant sur la facture se sont ajoutées celles des intellectuels et des artistes qui, eux, voient débarquer sur la rive du Nervion « l'impérialisme américain ». En tête de la croisade contre le projet « yankee », le sculpteur basque Jorge Oteiza a ainsi décidé qu'aucune de ses œuvres ne figurerait dans ce qu'il considère être « l'espace du colonialisme culturel américain ».

Des mesures de sécurité draconiennes ont été prises alors que le roi Juan Carlos et la reine Sophie devaient inaugurer le musée samedi. L'ETA projetait « un véritable massacre », selon la police basque. Lundi, un commando de pseudo-jardiniers a été intercepté avec des lance-grenades près de l'entrée du musée. Le policier qui a découvert les activistes de l'ETA a été abattu d'une balle en pleine poitrine. – (*Intérim*.)

Chiffres

● **Surface.** 24 000 m², dont 10 500 pour les espaces d'expositions ; 19 salles de 8 à 15 mètres sous plafond, la plus grande atteignant 130 mètres de long.
● **Financements.** Apport du gouvernement basque : 600 millions de francs initiaux (la totalité du coût des travaux est estimée à 1 milliard de francs). Le gouvernement assume les coûts de fonctionnement annuels. Apport de la Fondation Guggenheim : prêt d'œuvres du XXe siècle, gestion et organisation des expositions.
● **Mécènes.** Onze entreprises (dont aucune française) ; 1 200 adhérents individuels à la Société des amis du Guggenheim de Bilbao.
● **Renseignements pratiques.** Musée Guggenheim de Bilbao, Abandoibarra Etorbidea, 2. 48001 Bilbao. Tél. : 00-34-4-435-90-80. Mardi et mercredi, de 11 heures à 20 heures. Du jeudi au samedi, de 11 heures à 21 heures. Dimanche, de 11 heures à 15 heures. Fermé le lundi.

Dans le ventre de Guggy, baleine-artichaut

BILBAO
de notre envoyée spéciale

L'architecture irrésistible de Frank Gehry a de quoi combler d'aise et faire craquer les barbons. Tout musée qu'il soit, le Guggenheim de Bilbao pourrait ouvrir ses portes sans autre œuvre exposée que sa propre architecture, et le monde serait ravi. Ce n'est pas tout à fait le cas. Les réserves de la Fondation Solomon R. Guggenheim, l'institution mère, comme on dit d'une abbaye et ses filles, sont immenses. De New York à Venise, c'est moins de 10 % de la collection qui peuvent être montrés. Cela explique en partie les besoins d'expansion de la Fondation, dont le musée de Bilbao devient le premier pôle. Le déploiement européen de la Fondation s'explique aussi par le dynamisme de son directeur Thomas Krens, que l'on dit un rien mégalomane. Sa politique depuis dix ans tend à le prouver : la rénovation et l'extension du Guggenheim de New York, signé Frank Lloyd Wright, et la construction en parallèle de l'annexe de Soho, juste avant l'agrandissement et la rénovation des locaux vénitiens, autant d'idées qui viennent de lui.

Des idées qui coûtent cher. L'analyse qui tend à expliquer les projets européens de Tom Krens comme le moyen de payer l'endettement de la Fondation new-yorkaise n'est pas sans fondement. A Bilbao, les Basques ont tout payé en échange de l'image de marque et des services fournis : mise en dépôt d'œuvres, choix des achats, choix des commandes, choix des expositions temporaires. Tout, en somme. Le musée de Bilbao n'a pas de directeur artistique, pour l'instant, tout au moins ; il est entièrement piloté par New York. A Salzbourg, où le projet d'une étoile Guggenheim était bien avancé, avec Hans Hollein comme architecte, les Autrichiens ont craqué. Pas les Basques, que Tom Krens n'est pas allé chercher. Qui l'ont voulu, qui l'ont, qui vont encore payer les déficits prévus jusqu'à ce que le public (international) attendu fasse le poids espéré de rééquilibrage. On l'aura compris : le Guggenheim Bilbao est une institution inédite en tout point.

Les partis pris affichés font la part belle à une poignée d'artistes des Etats-Unis et d'Europe, et à un choix d'œuvres parmi les plus spectaculaires

Que peut donner à voir le Guggenheim, et comment ? Environ 250 œuvres sont exposées, dont plus des trois quarts sont des dépôts de la Fondation new-yorkaise, auxquels s'ajoutent quelques prêts. Trente-neuf pièces forment le noyau de la collection propre du musée basque. Parmi elles, les commandes monumentales faites pour nourrir la bête, dont l'atrium et la grande salle qui s'étend jusque sous le pont, ont besoin de gros, très gros morceaux : un rideau de mots, qui est beau, de Jenny Holzer ; une triple courbe de Richard Serra, magnifique. On n'en dirait pas autant des trois *Vénus rouges* de Jim Dine, qui vont chercher dans les 7 mètres de haut. Le Guggenheim encourage le gigantisme à l'américaine. Les amateurs d'art intimiste repasseront. Les sérieux de l'histoire de l'art aussi, que le menu offert ne peut que troubler, vu les torsions, distorsions, raccourcis et dispersion du contenu proposé. Il est aussi fantaisiste que l'architecture de Gehry, aussi fantaisiste que le dispositif des salles d'exposition, dont le plan, c'est amusant, fait penser, un peu, au *Grand Verre* de Duchamp : une « machine célibataire ». Ce que n'est pas vraiment le musée de Gehry, architecte trop proche d'artistes comme Oldenburg ou Serra pour évacuer les plasticiens de l'ouvrage à la façon d'un Richard Meier, qui a donné à Barcelone un musée autosuffisant dans sa lumière, où les œuvres font l'effet de la cerise sur le gâteau.

Les images pleuvent ici à tous les tournants du bâtiment, au-dehors comme au-dedans. Cela dépend du format et de la sagesse des dix-neuf salles réparties sur les trois niveaux. Dans celles de coupe classique sont montrés les classiques du XX[e] siècle, dépôts de la Fondation new-yorkaise qui s'est provisoirement défaite de plus d'un chef-d'œuvre, exposition inaugurale oblige. Cela de telle sorte que le musée peut afficher un parcours de l'art du cubisme à la jeune création, en passant par Kandinsky et Brancusi, quitte parfois à provoquer des rencontres étonnantes, comme celles de Mondrian et de Lam.

Ces dépôts se mêlent aux commandes de pièces monumentales qui constituent l'amorce de la collection permanente. Devraient y figurer plus d'artistes espagnols, plus d'artistes basques qu'on n'en voit. Pour l'instant, seuls Tàpies et Chillida sont vraiment en bonne place, en la compagnie très politiquement correcte d'une *Elégie à la République espagnole*, de Robert Motherwell.

Pour l'instant, on voit d'abord les Américains dans l'immense salle de 130 mètres de long qui ouvre sur l'entrée du musée, où sont censés faire bon ménage les anciens pop artistes et les minimalistes de la collection Panza que le Guggenheim a achetés en bloc en 1991, et qui n'étaient pratiquement jamais exposés faute de place. Ainsi des œuvres de Bruce Nauman, qui a une salle entière pour lui, comme Kiefer, comme Clemente, deux des chouchous européens de la Fondation. Il y en a quelques autres. Le jeune Anglais Damien Hirst en particulier, figure montante et montée en épingle à Bilbao.

Les partis pris affichés qui font la part belle à une poignée d'artistes des Etats-Unis et d'Europe, le choix des œuvres parmi les plus spectaculaires..., il y a là une attitude à l'égard de l'art moderne et contemporain contraire à toute tentative d'historicisation de l'art du XX[e] siècle. Au profit de quoi ? Du spectacle, bien sûr. Momentanément, on peut s'y plaire. Y trouver une dynamique. De quoi fouetter la vieille Europe. A l'Américaine. On peut pester aussi.

Geneviève Breerette

PHOTO LUC BOEGLY/ARCHIPRESS

Vue des toits du Musée Guggenheim de Bilbao.

DÉPÊCHES

■ **CHANSON : une polémique oppose Gilles Servat** et le président de la fédération de Loire-Atlantique du Front national, Samuel Maréchal, sur l'utilisation lors des meetings du FN de la chanson du chanteur breton, *La Blanche Hermine*, écrite dans les années 70. Lors d'un concert le 13 octobre à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Gilles Servat a présenté un texte de protestation qui figurera sur son prochain album enregistré en public. Dans ce texte, qui vise *« le parti des aveugles dirigé par un borgne »*, Gilles Servat déclare : *« Qu'est-ce que j'apprends, les fafs ? (...) Vous la souillez quand vous la chantez, cette chanson qui n'est pas votre combat ! »*. La *Blanche Hermine* est *« blanche seulement. Ni bleue ni rouge, pas de quoi vous faire un étendard »* !

■ **ARTS : un nouveau musée pour l'art du siècle prochain** devrait prochainement voir le jour à Rome, installé dans une ancienne caserne des années 30, aujourd'hui désaffectée. Le ministre italien de la culture, Walter Veltroni, vient de signer un accord avec son collègue de la défense. Le ministre de la culture espère le soutien du mécénat privé pour créer une collection d'œuvres d'avant-garde. Il faudra deux ans de travaux d'un coût estimé à plusieurs milliards de lires qui pourraient provenir aussi de la Loterie nationale. Le musée sera situé à côté du nouvel auditorium, construit par Renzo Piano pour l'an 2000 et près de la villa Borghèse, où se trouve l'actuel Musée d'art moderne.

■ **SOCIÉTÉS DE DROITS : le *Syndicat national des artistes-interprètes*,** chefs d'orchestre et cadres artistiques (Snaicoca-CGC), a annoncé le 17 octobre qu'il *« se portait partie civile dans l'information judiciaire ouverte par le parquet de Paris »* sur la gestion de l'Adami (société civile pour l'administration des droits des artistes-interprètes) (*Le Monde* du 8 octobre). De son côté, M. Léonce Deprez, député UDF du Pas-de-Calais, a déposé le 30 septembre à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à permettre à la Cour des comptes de contrôler la gestion des sociétés de perception et de répartition des droits des artistes-interprètes. Une proposition de loi identique a été déposée le 16 septembre au Sénat par le sénateur UDF du Rhône, M. Serge Mathieu.

■ **MUSIQUE : David Levi vient de prendre ses fonctions de chef de chœur de l'Opéra national de** Paris. Il a déjà préparé les chœurs de *Nabucco*, de Verdi, dont les représentations commencent le 29 octobre. Né en 1958, David Levi est diplomé de Harvard et de la Manhattan School of Music. A l'Opéra de Cologne, où il est assistant de James Conlon depuis 1983, David Levi a dirigé de nombreuses représentations.

■ ***CHANSON : Johnny Hallyday* termine actuellement le mixage de son nouvel album,** dont la sortie est annoncée pour fin janvier chez Mercury/PolyGram. Après Jean-Jacques Goldman, Michel Berger, Etienne Roda-Gil et Mick Lanaro, responsables des derniers albums du chanteur, Johnny Hallyday a fait appel cette fois à Pascal Obispo, étoile montante de la chanson française, pour réaliser et composer ce nouveau disque. Pascal Obispo a également travaillé pour le prochain album de Florent Pagny et il a également participé au nouveau disque de Michel Delpech.

Les trésors méconnus des îles Vanuatu présentés à Paris

VANUATU. Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), 293, avenue Daumesnil, Paris 12[e]. M[o] : Porte-Dorée. Tél. : 01-43-46-51-61. Jusqu'au 2 février 1997. Catalogue sous la direction de Roger Boulay, Kirk Huffman et Christian Kaufmann, éd. RMN, 368 p., 350 F.

Peut-on regarder des œuvres réalisées par des peuples sans écriture sous un angle esthétique ? Vieux et stérile débat, enterré, semble-t-il, depuis longtemps. Erreur. Il resurgit périodiquement. *« Les arts primitifs ont besoin pour être compris d'être mis en rapport avec les systèmes de parenté, la linguistique, l'écologie. Représenter ces civilisations uniquement par l'esthétique, c'est commettre une erreur fondamentale »*, affirme Gilbert Rouget (*Le Monde* du 30 septembre), un des piliers du Musée de l'Homme. Et l'ethnomusicologue de taxer d'*« impérialisme culturel »* et de *« néocolonialisme »* ceux qui s'aventurent sur des chemins non balisés par l'ethnologie.

Avec quelles lunettes faut-il se rendre à la porte Dorée ? Là, au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), Christian Kaufmann, conservateur au Museum für Völkerkunde de Bâle, Kirk Huffman, son homologue du Centre culturel du Vanuatu, et Roger Boulay, responsable de la section Océanie du MAAO, proposent une découverte des arts du Vanuatu. L'exposition, l'une des plus remarquables que l'on puisse voir aujourd'hui à Paris, a été présentée avec un égal succès à Port Vila (la capitale du Vanuatu), puis à Bâle.

Pour mettre en scène ces quelque 400 pièces, les trois commissaires ont retenu un concept : celui de l'ombre et de la lumière qui rythme la vie de cet archipel mélanésien. L'ombre, ce sont les secrets partagés par les initiés dans l'obscurité de la Maison des hommes. La lumière, c'est la danse pratiquée, en plein air, sur la place ornée de tambours à fente et de figures humaines sculptées dans des fougères géantes. Ces deux pôles, spectaculaires, ont été reproduits au MAAO, à chaque extrémité d'une longue galerie. Entre les deux sont exposés statuettes, masques, marionnettes, poutres sculptées, proues de pirogue, couteaux, herminettes, assommoirs à cochon... Toutes ces pièces sont le fruit d'une civilisation éclatée sur 83 îles, qui utilise 106 langues, mais dont les traits communs se sont diffusés de proche en proche.

SAUT D'ÎLE EN ÎLE

« Les artistes sont partout, constate Roger Boulay. *Aux îles Banks, à Malakula, à Ambryn, à Maewo. On connaît leurs noms. Ils sculptent, ils peignent, ils assemblent chaque jour. »* Les îles du Nord sont particulièrement bien loties. C'est là que l'on trouve, dit Roger Boulay, les *« délirants de la création »*. A partir d'un morceau de coquillage, les artistes de Malakula arrivent à élaborer le buste d'un diablotin écarlate, à la fois comique et terrifiant. Avec une grande économie de moyens, un sculpteur de Gaua (îles Banks) a taillé deux étonnantes têtes de divinités dans une fougère arborescente. Les pièces les plus impressionnantes sont onze mannequins (ou *rambaramb*) rassemblés dans une semi-pénombre. Ce sont des effigies de personnalités défuntes. Le crâne du mort, peint, surmodelé, orné de plumes ou de dents de cochon, les orbites remplies de baies rouges, est posé sur un corps fabriqué à partir d'écorces et de fibres végétales. Le torse et les membres sont peints de motifs géométriques et portent les insignes du grade qu'occupait le mort dans les sociétés secrètes.

Les masques, intermédiaires entre le monde des hommes et celui des esprits, sont fabriqués à l'occasion de fêtes précises et souvent détruits après la cérémonie. Ils sont toujours exubérants, confectionnés à partir de matériaux composites et périssables : bois tendre, plumes, fibres végétales, fougères. Les formes sont découpées à l'extrême. L'un d'entre eux, carrément fantomatique, est fabriqué à partir de toiles d'araignée. Son voisin, aussi évanescent, évoque une aile de chauve-souris. Parfois une figure est surmodelée, à l'aide d'un emplâtre végétal, à partir d'une âme de bois ou d'un crâne. La vivacité des couleurs est la règle. André Malraux parle à juste titre de *« stridence »*, pour qualifier la peinture qui recouvre ces objets.

Cette liberté est en réalité fortement codée. Chaque forme nouvelle appartient à son *« inventeur »* dont les droits sont monnayés avant d'être réemployée. On peut suivre, au MAAO, l'évolution de certains motifs, de la figuration à l'abstraction. Dans les vitrines, on voit ces courants passer d'une pièce à l'autre, sauter d'île en île. Le motif de l'épi, par exemple, se retrouve à travers des objets très différents : hauts de coiffe, proues de bateau, poutres de maison, manches d'assommoir. Et, pour un public non averti, ce point de vue esthétique, mis en avant au MAAO, est sans doute le meilleur moyen d'approcher une civilisation méconnue. Incompréhensible pour nos grands-parents, elle est aujourd'hui intégrée aux canons formels du monde occidental.

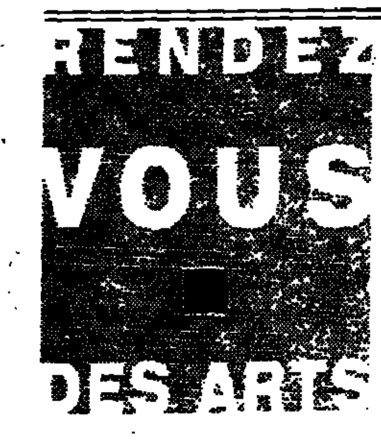
La grande effigie féminine, fabriquée dans l'île de Malakula, que l'on peut voir au MAAO, assise sur une chaise incongrue, en est la preuve. Sa tête énorme posée sur un buste sans cou, ses yeux proéminents, et le jeu de ses couleurs, ont dû séduire Matisse, à qui elle fut offerte. Le peintre l'installa dans un fauteuil de paille, en face de sa *Grande décoration avec masque*, puis la donna à Picasso. Ce dernier la transporta dans son atelier, siège compris. Après sa mort, elle est entrée dans les collections du Musée Picasso, où elle continue son dialogue avec les arts occidentaux.

Emmanuel de Roux

« Le pays qui tient debout »

C'est en 1774 que le navigateur anglais Cook aborda pour la première fois l'archipel auquel il donna le nom de Nouvelles-Hébrides. Au moment de l'indépendance, en 1980, les Nouvelles-Hébrides devinrent le Vanuatu, qui signifie *« le pays qui tient debout »*. Ces *« îles de cendres et de corail »* au volcanisme récent, situées au nord de la Nouvelle-Calédonie, ont longtemps été gérées par un condominium franco-britannique.

L'archipel s'étire sur 900 kilomètres de long et occupe 12 195 kilomètres carrés; soixante-dix des quatre-vingt-trois îles qui le composent sont peuplées par cent soixante-quatre mille habitants, qui utilisent cent six langues vernaculaires et trois langues véhiculaires, l'anglais, le français et le bislama. Le contact avec les Européens porteurs de maladies infectieuses inconnues sous ces latitudes décima ces populations. *Elles furent encore diminuées à la fin du siècle dernier par les recrutements forcés de main-d'œuvre.* Enfin, les missionnaires, très présents, ont opéré des regroupements de population au détriment des villages traditionnels, désertés.





Paris fête avec humour et raffinement les trente ans de son orchestre

Les musiciens célèbrent l'anniversaire de la création en 1967 de leur orchestre par André Malraux, alors ministre de la culture, et son directeur de la musique, le compositeur Marcel Landowski.

Il s'appelait autrefois Société des concerts du Conservatoire et il fut fêté comme le premier de son temps par Richard Wagner et d'autres compositeurs épatés par la discipline, la virtuosité et la qualité du jeu d'ensemble. Mais André Malraux en a fait l'Orchestre de Paris, voilà tout juste trente ans. Les musiciens ont magnifiquement célébré cet anniversaire, à la Salle Pleyel, vendredi 17 octobre

LES TRENTE ANS DE L'ORCHESTRE DE PARIS. Œuvres de Rouget de L'Isle/Hector Berlioz, Henri Dutilleux, Jean-Pierre Drouet, Maurice Ravel, Jacques Offenbach/Manuel Rosenthal, Gioacchino Rossini, avec Roberto Alagna (ténor), Leon Fleisher (piano), Jean-Pierre Drouet (percussions), André Cazalet (cor), le Chœur de l'Orchestre de Paris, Arthur Oldham (chef de chœur), l'Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Le 17 octobre. Salle Pleyel.

Un grand tapis rouge sur le trottoir, un dais tendu devant l'entrée de la Salle Pleyel, une foule nombreuse, souriante et détendue, massée dans le hall dès 17 h 30... Les musiciens de l'Orchestre de Paris fêtent les trente ans de la création de leur orchestre par André Malraux, alors ministre de la culture, et son directeur de la musique, le compositeur Marcel Landowski. L'orchestre a préparé une petite fête dans ce hall, dans les promenoirs, dans la salle Chopin et dans la grande salle. Alors tous ces mélomanes se promènent, visitent la belle exposition de photos qui retrace les trente ans de l'institution symphonique... et écoutent les mini-concerts. De la « grande musique », bien sûr, mais aussi une bamba mexicaine, un *barimbau* du Brésilien Baden Powel, des tangos d'Astor Piazzola joués avec un goût impeccable. Voilà des musiciens qui ne sont pas empruntés quand ils sortent des chemins balisés du grand répertoire. Quand les studios d'enregistrement de variétés n'avaient pas remplacé les musiciens d'orchestre par des synthétiseurs, ceux de la Société des concerts du Conservatoire – l'ancien nom de l'Orchestre de Paris – accompagnaient Edith Piaf, Maurice Chevalier et bien d'autres et enregistraient les musiques des grands films de l'époque. Cela fait évidemment se souvenir que l'Orchestre de Paris n'a en réalité pas trente ans, mais cent soixante-dix ans et qu'il fut fêté comme le premier de son temps par Richard Wagner et d'autres compositeurs épatés par la virtuosité de la jeune formation que dirigeait alors François Habeneck, le grand chef beethovénien du début du XIXe siècle et l'un des premiers chefs à avoir instauré la pratique des répétitions pupitre par pupitre, plaçant plus haut que tout la préparation méticuleuse des œuvres.

DES SURPRISES

Après ces amuse-gueule, le grand concert et son armée d'invités de marque : le premier ministre, Lionel Jospin, la ministre de la culture, Catherine Trautmann, le maire de Paris, Jean Tiberi ; quelques artistes, la mezzo Hanna Schaer, les pianistes Gaby Casadesus, Nicole Henriot, Marielle Labèque, les compositeurs Manuel Rosenthal, Marcel Landowski, Eric Tanguy, Philippe Manoury.

Le concert commence par *La Marseillaise*. On se lève pour l'hymne national, chanté par le ténor Roberto Alagna, fils d'émigrés siciliens, dirigé par Semyon Bychkok, chef d'origine russe, joué par un orchestre qui compte plusieurs nationalités dans ses rangs et chanté par un chœur préparé par le Britannique Arthur Oldham. Suivent les *Métaboles*, d'Henri Dutilleux, un grand classique que les musiciens parisiens et Bychkov interprètent toujours remarquablement, et une création du percussionniste Jean-Pierre Drouet pour percussions, cor et orchestre qui tournoie autour de la note *mi* et capte l'attention par le raffinement, les effets de surprise que le compositeur a ménagés aux échanges entre les solistes. Voilà de la musique sans prétention qui sonne admirablement. On n'en dira peut-être pas autant du *Concerto pour la main gauche* de Ravel joué par un Leon Fleisher moins alerte qu'autrefois, qui se perd dans de jolis détails et nous abandonne en route.

Après avoir dirigé avec beaucoup de verve l'ouverture de la *Gaîté parisienne*, Semyon Bychkov prend congé. Les musiciens seront seuls maîtres à bord pour toute la fin du concert. Ils jouent donc sans chef et ont préparé une petite surprise de leur cru : dans la coulisse, une voix raconte une brève histoire de l'orchestre et des chefs qui l'ont dirigé, le tout ponctué d'extraits musicaux illustrant les anciens patrons et leurs manières – un bonbon parfois acidulé. Un feu d'artifice orchestral ponctué par les applaudissements d'un public qui se régale. Quand Vincens Prats, flûte solo de l'orchestre, s'approche vers le devant de la scène tandis que deux bandonéonistes s'installent, on ne peut imaginer qu'il va troquer sa flûte en or... pour chanter un tango à la façon de Carlos Gardel avec la présence scénique d'un beau ténébreux et l'aplomb d'un vieux routier du tour de chant. Les auditeurs de France Musique et ceux des radios allemandes ont entendu ce concert en direct, et les téléspectateurs de France 2 pourront le voir dans quelques semaines. Le souhait nettement exprimé par Catherine Trautmann en début de soirée de faire acheter Pleyel par la puissance publique pour en faire la maison de l'Orchestre de Paris sera-t-il réalisé ? C'est à souhaiter, mais il restera encore à trouver les fonds nécessaires à sa refonte acoustique totale.

Al. Lo.

TROIS QUESTIONS À...

GEORGES-FRANÇOIS HIRSCH

1 Trois souhaits du directeur général de l'Orchestre de Paris ?

Le premier serait qu'après avoir été achetée pour nous, la Salle Pleyel soit remaniée pour que l'orchestre puisse y travailler dans d'excellentes conditions acoustiques et de confort. Le deuxième, que Pleyel et l'Orchestre de Paris se confondent en un projet aussi artistiquement fort que les grandes salles étrangères et les orchestres qui y résident. Le troisième, que les institutions lyriques et symphoniques subventionnées s'unissent pour créer un catalogue audiovisuel qui pourra alimenter les chaînes de télévision thématiques qui éclosent et ne manqueront pas d'éclore à l'avenir sur les *bouquets satellites*. Parallèlement, il faudra bien aussi imposer aux chaînes publiques des obligations de diffusion de produits culturels en deuxième partie de *soirée et non à 3 heures du matin*. Ce n'est qu'ainsi que nous entrerons dans le XXIe siècle.

2 Quel sera le futur directeur musical de l'Orchestre de Paris ?

Wolfgang Sawallisch succédera à Christoph von Dohnanyi et Franz Brüggen en l'an 2000. Comme eux, il ne sera pas directeur musical, mais premier chef invité. A côté de Sawallisch, un deuxième chef, dont je ne peux pas encore donner le nom, sera là pour prendre en charge le projet du grand cycle Berlioz qui nous tiendra trois ans et sera inauguré par l'intégrale des *Troyens* de Berlioz que l'Orchestre donnera au Festival de Salzbourg en l'an 2000, sous la direction de Cambreling et dans une mise en scène de Wernicke.

3 L'Orchestre de Paris, comme les autres orchestres parisiens, donne beaucoup moins de concerts que les grandes formations étrangères...

C'est un fait, mais nous commençons à en donner d'avantage et nous allons continuer sur cette voie. L'Orchestre de Paris doit jouer davantage à Paris, mais aussi à l'étranger, dans les festivals, partout en France, y compris dans les villes de moyenne importance. Notre vocation est de rayonner.

Propos recueillis par Alain Lompech

Harold Pinter et Jean-Pierre Marielle entre vie et mort

LA LUNE SE COUCHE, de Harold Pinter. Mise en scène : Karel Reisz. Avec Jean-Pierre Marielle, Nelly Borgeaud, Quentin Baillot, Jean-Pierre Moulin, Fabien Orcier, Maryvonne Schiltz, Sylvie Testud.
THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-95-98-10. Mardi, jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; mercredi, 19 h 30 ; dimanche, 15 heures. Durée : 1 h 20. De 80 à 180 F. Jusqu'au 11 janvier 1998.

Le ciel rougeoyant, crépusculaire, se referme sur une allée de cyprès. Bridget, une très jeune fille donnée pour morte, a franchi les ronces, les barbelés et quelques squelettes pour le squatter, là où « *les fleurs entourent sans emprisonner* ». Elle est radieuse, limpide. Au-dessous, dans un entresol misérable, meublé d'un lit et d'une table de fortune, ses frères, Jake et Fred, adolescents très attardés, se sont enfermés dans leurs jeux, dans leur langue, dans leurs refus, dans leur clairvoyance aussi. A l'autre extrémité du plateau, le père, Andy, plus grand d'être assis, raide sur ses oreillers. A son chevet, la mère, Bel, lui explique doucement : « *Voyons, chéri, ton nouvel horizon, c'est la mort.* »

Fonctionnaire règlement-règlement, Andy est suspendu entre la vie et la mort. Littéralement. Au plus près de l'une, c'est un tyran domestique tonitruant et vantard, qui réserve à la maisonnée sa grossièreté, ses coups de gueule, ses coups en douce. Au plus près de l'autre, un misérable qui s'inquiète, supplie, s'interroge sur le temps qu'il fait « *de l'autre côté* » avant de redevenir le bravache qui se scandalise du silence de ses fils : « *Absents. Indifférents. Et leur père agonise !* »

La blessure est là. Non celle qui est cause de la mort. Mais celle qui la rend insupportable. Celle que chaque instant de vie avive. Une zone d'ombre infranchissable, sur laquelle la lune ne se couche ni ne se lève, une faille séparant l'étroit lit de fer où est vautré l'un des fils et le grandiose lit matrimonial (montants dorés, couverture violette) où est dressé le père. Une plaie ouverte, qui a fini par tout infecter, dispersant autour d'elle les membres d'une famille que plus rien ne peut rapprocher, pas même une poignante tentative de communication téléphonique.

DÉCOR EN CINÉMASCOPE

La lune se couche ouvre un cours nouveau chez Harold Pinter (*Le Monde* du 15 octobre), moins convaincant que ne sera l'opus suivant, *Ashes to Ashes*. Réminiscences de l'œuvre passé, éléments biographiques, répliques de vaudeville, querelle de famille, drame métaphysique, critique sociale : Pinter passe entre et passe outre. Il trace un chemin crépusculaire, entre la vie active des morts et la mort lente des vivants, où les uns et les autres seraient condamnés à être ensemble et à ne se rencontrer jamais, frôlant sans appuyer aux revers dérisoires de l'amour, de la mort, de Dieu. Andy dira de Ralph, son vieux rival, époux de son ex-maîtresse Maria : « *Un arbitre, c'est la loi. La loi en action. Il a un sifflet. Il souffle dedans. Et ce sifflet, c'est l'affirmation de la justice divine.* »

Le metteur en scène Karel Reisz a choisi un décor au format cinémascope. Il pratique le montage parallèle et le fondu enchaîné avec la rigueur du technicien de cinéma. La continuité repose sur les comédiens. Sur leurs voix. Avec Jean-Pierre Marielle (Andy), c'est gagné à la première réplique. En *pater familias* écrasant-écrasé, le regard halluciné, ses bras immenses levés au ciel, il fait passer d'un flot de rires à l'angoisse partagée. Personne ne peut rivaliser avec son tonnerre. Ni avec son murmure. Nelly Borgeaud (Bel), l'a compris, se plaçant dans un registre paisible, attentif, détaché. Le couple des garçons leur fait écho. Lorsque Jake s'interroge sur le mal paternel, dans un aboiement calqué sur les siens, on croit entendre Harold Pinter parler de lui-même : « *Depuis l'aube des temps, il a été pourchassé et persécuté par une force qui reste obscure à ce jour, une force qui échappe à toute définition ou classification. Quelle est cette force et quelle est sa finalité ?* »

Jean-Louis Perrier

INSTANTANÉ

DANS LA GALERIE DES JUMEAUX LOEB

Il était une fois deux garçons, deux jumeaux, Pierre et Edouard Loeb. Leur père faisait prospérer son commerce en gros de tulles et dentelles. Leur mère surveillait les études des jumeaux et de leurs sœurs. C'était à Paris au début du siècle. Tout aurait dû se passer selon les habitudes de la bourgeoisie. Après la guerre, les jumeaux Loeb devinrent du reste voyageurs de commerce pour les affaires paternelles. Puis rupture. Récit de Pierre : « *Je vendais des dentelles pour mon père ; avec mes économies, j'achetais des tableaux. Un jour, j'ai dit à mon père : "Je veux être peintre !" J'ai pris une toile, je suis allé avec un ami sur le motif. Au bout d'une heure, j'ai compris que je n'étais pas peintre. "Tu aimes la peinture, m'a dit mon père, tu veux voir des tableaux, eh bien ! alors, vends-en !"* »

A la suite de cette conversation, Pierre Loeb a créé la galerie Pierre en 1924, laquelle est devenue aussitôt l'une des plus intéressantes de Paris. L'année suivante, on y vit Miro, Ernst, Klee, Masson, Picasso, Man Ray. En 1927, à nouveau Miro et les toiles cubistes de Picasso. Et ainsi de suite, jusqu'en 1940 et au départ forcé pour La Havane. En 1945, Pierre est de retour et, en 1947, il expose les portraits et dessins d'Artaud. Au même moment, Denise Colomb, née Loeb, sa sœur, réalise la mythique série des photos d'Artaud. Pendant ce temps, Edouard, l'autre jumeau, était devenu courtier en tableaux. Il ouvrit à son tour une galerie en 1953, pour accueillir Ernst, Tinguely ou Arp.

Conclusion : voilà des gens qui se trompaient peu dans leurs choix et leurs fréquentations. Dans la galerie d'Albert Loeb, fils de Pierre, une exposition raconte l'histoire de ce duo. Il y a là beaucoup de photographies, des archives, des lettres, des livres et, évidemment, des œuvres. Ainsi que des sculptures d'Afrique et d'Océanie, parce que Pierre était, aussi, l'un des meilleurs connaisseurs de ces arts dits « primitifs ».

Philippe Dagen

★ Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-46-33-06-87. Du mardi au samedi, de 10 à 13 heures et de 14 à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

SORTIR

Orchestre philharmonique de Radio-France
Splendide programme composé de trois œuvres dominées par l'idée de virtuosité, mais une virtuosité qui s'exprime de façon bien différente. Invisible dans Bartok, elle s'impose au premier plan dans le concerto de Liszt et prend des allures illustratives dans la pièce de Kodaly.
Bartok : *Musique pour cordes, percussions et célesta*. Liszt : *Concerto pour piano et orchestre no 1*. Kodaly : *Hary Janos*. Garrick Ohlsson (piano), Eliahu Inbal (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 18. Tél. : 01-45-61-53-00. 70 F à 175 F.

Cedar Walton Trio
Ancien Latitudes Jazz Club, puis Alliance Jazz Club, le dorénavant All Jazz Club inaugure ses nouveaux locaux avec le pianiste Cedar Walton, fidèle du lieu. L'ancien directeur musical des Jazz Messengers d'Art Blakey combine un swing élégant et une attention particulière aux climats.
All Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30 et 23 heures, les 18 et 21. Tél. : 01-42-60-23-02. 160 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Le Destin
de Youssef Chahine (France-Egypte, 2 h 15), avec Laila Eloui, Mahmoud Hémeida, Safia el-Emary.
Familles, je vous hais
de Bruno Bontzolakis (France, 1 h 18), avec Caroline Trousselard, Yvan Kolnik, Denis Cacheux.
George de la jungle
de Sam Weisman (Etats-Unis, 1 h 32), avec Brendan Fraser, Leslie Mann, Thomas Haden Church.
Le Pari
de Didier Bourdon et Bernard Campan (France, 1 h 40), avec Didier Bourdon, Bernard Campan, Isabelle Ferron.
Rien ne va plus
de Claude Chabrol (France, 1 h 45), avec Isabelle Huppert, Michel Serrault, François Cluzet.
Roseland
de James Ivory (Etats-Unis, 1 h 43), avec Teresa Wright, Lou Jacobi, Christopher Walken.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris-province sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

COLMAR
Abstractions, France 1940-1965
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. 9 heures à 18 heures. Du 19 octobre au 1er mars. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures le dimanche.
L'Ecornifleur
d'après Jules Renard, mise en scène de Marion Bierry, avec Raphaëline Goupilleau, Noémie Kapler, Matthieu Rozé, Gérard Maro.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. 18 heures et 21 heures, le 18 ; 15 heures, le 19. Tél. : 01-45-48-92-27. 110 F à 190 F.
Dans la compagnie des hommes
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Jean-Paul Roussillon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. 20 h 30, le 18 ; 15 h 30, le 19. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.
Algérie en éclats
d'après vingt-deux auteurs algériens contemporains, mise en scène d'Hélène Darche, avec Denise Bonal, Linda Chaïb, Kader Kada et Madjid Ziouane.
Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 93 Tremblay-en-France. 21 heures, le 18. Tél. : 01-49-63-70-58. 50 F à 120 F.
Les Musiciens du Louvre
Haendel : *Le Messie*. Marc Minkowski (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-49-53-05-07. 75 F à 400 F.
The Roots
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 18. Tél. : 01-42-31-31-31. 120 F.
Ensemble Tirana
En Albanie, aux frontières de la Grèce et de la Turquie, de superbes polyphonies se déclinent en émouvants chants d'amour et nostalgiques chants d'exil.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F et 100 F.
Musiques coréennes
Chant lyrique, cithares, flûte et tambour, musiques classiques et populaires exécutées par les musiciens et chanteurs traditionnels les plus renommés de Corée.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-45-44-72-30. 60 F à 110 F.
Manolito y su Trabuco
La nouvelle coqueluche de la scène cubaine débarque avec cuivres, cordes et tambours.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 23 heures, le 18. Tél. : 01-42-31-31-31. 120 F.

ANNULATION

Le pianiste Brad Mehldau, hospitalisé à Los Angeles « *pour fatigue extrême* » a annulé sa tournée en Europe. Le remboursement des places vendues pour les concerts du 27 octobre à la Cité de la musique et du 28 au club le Pelle Mêle s'effectuera aux points de location.

RÉSERVATIONS

Measure for measure
de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig (Festival d'automne).
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 4 au 16 novembre. Tél. : 01-46-14-70-00. 80 F à 140 F.
Eclipse
par le théâtre équestre Zingaro, conception et mise en scène de Bartabas. *Fort d'Aubervilliers, 176, avenue Jean-Jaurès, 93 Aubervilliers. A partir du 4 novembre. Tél. : 01-49-87-59-59. 130 F et 220 F.*
Dee Dee Bridgewater
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 24 et 25 octobre. Tél. : 01-49-52-50-50. Location Virgin. 154 F à 319 F.
Paco De Lucia
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 26 octobre. Tél. : 01-45-61-53-00. Location Virgin. 242 F et 275 F.
Calvin Russell
Théâtre de l'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 20 heures, le 27 octobre. Tél. : 01-43-87-97-13. Location Virgin. 124 F.

DERNIERS JOURS

26 octobre : César
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. 38 F.
2 novembre : Tadashi Kawamata
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mo Gare-d'Austerlitz. Tél. : 01-42-17-60-60. De 8 h 30 à 15 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Entrée libre.
2 novembre : Amours
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. 30 F.
19 octobre : Nathan le sage
de Gotthold Ephraïm Lessing, mise en scène de Denis Marleau, avec Sami Frey, Aurélien Recoing, Christine Murillo.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Tél. : 01-45-13-19-19. 55 F à 100 F.
19 octobre : La Pluie de feu
de Silvina Ocampo, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Marilù Marini.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. 60 F à 140 F.

هكذا من الأصل

SAMEDI 18 OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.25 Suez ■■ D'Allan Dwan (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.45 Hot Shots ■ De Jim Abrahams (Etats-Unis, 1991, 85 min). RTBF 1
23.00 ▶ Broken Arrow ■■ De John Woo (Etats-Unis, 1996, 104 min). Canal+
23.00 *Pièges* ■■ De Robert Siodmak (France, 1939, N., 115 min). Ciné Cinéfil
23.00 Le Jeune Marié ■■ De Bernard Stora (France, 1982, 95 min). Ciné Cinémas
0.55 Train de nuit pour Munich ■■ De Carol Reed (Grande-Bretagne, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
2.30 Adieux ■■ De Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
2.30 Les Hors-la-loi ■ *De James B. Clark (Etats-Unis, 1960, v.o., 85 min).* Ciné Cinémas
4.40 Waterworld ■■ De Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1995, ◆, 134 min). Canal+

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 T.V. +. Le procès de Patrick Poivre d'Arvor. Invités : Bruno Masure, en congé du 20 heures ; Olivier Chiabodo, pour l'affaire Intervilles. Canal+
19.30 Histoire parallèle. Invité : Jacques Baumel. Arte
20.00 Paris modes Prêt-à-porter. Helmut Lang. Paris Première
20.55 Le Club. Youssef Chahine. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. 17 Octobre 1961 : une journée portée disparue. Histoire
21.45 Metropolis. Francfort à l'heure de la littérature. Teresa Salgueiro, la voix du Portugal. Les agents littéraires. Dialogues sur l'art : les années 80 et les années 90. Arte
22.05 Supplément détachable. Canal+
22.10 Cap'tain Café. Le Hip Hop. France Supervision
22.25 Strip-tease. Grand Prix de Wallonie. Chanson de gestes. France 3
23.55 Grain de philo. Nation, nationalité. Invité : Yves Lacoste. France 3
0.15 La Nuit de la pub. M 6

DOCUMENTAIRES

19.15 Hippolyte et Aricie, la naissance d'un opéra. France Supervision
19.30 Femmes, elles font bouger le monde. Téva
20.35 *Gospel, la voix de l'émancipation.* [1/3]. Planète
20.35 Gorilles de montagne. TMC
20.45 ▶ L'Aventure humaine. Arte
21.00 La Légende des grandes voix filmées. [2/2]. Muzzik
21.30 L'Enfance. [1/7]. TMC
21.50 Louis I. Khan à Dacca. Planète
22.10 Hollywood et ses oscars. [1/9]. Ciné Cinéfil
22.45 Fin de règne au Vatican. Planète
23.00 Le Viel homme, le désert et la météorite. Histoire
23.30 Music Planet. Peter Gabriel. Arte
23.30 La Migration des gnous. Planète
0.25 Femmes, une histoire inédite. [2/6]. La soif de savoir. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.55 *Rugby*. Championnat des provinces de Nouvelle-Zélande. Demi-finale. Canal+
14.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich. Demi-finales. Eurosport
15.05 Cyclisme. Tour de Lombardie. TSR
15.30 Rugby. Coupe latine. France – Italie, à Auch. France 2
16.30 Tennis. *Tournoi féminin de Zurich.* Demi-finales. TSR
17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Lyon. Demi-finales. Eurosport
19.00 Boxe. Combats à Vienne. Eurosport

MUSIQUE

19.30 Tchernouchenko dirige Rachmaninov. Muzzik
20.10 Tchernouchenko dirige Tchaïkovski. Muzzik
20.45 Concert Sarajevo : Schubert, Brahms, Beethoven. France Supervision
22.00 Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg. De Wagner. Muzzik
23.00 Les Francofolies 1997. Takfarinas, Elli Medeiros. France Supervision
23.10 Ben Harper. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.35 L'Affaire Angel Harwell. De Brian Dennehy. Canal+
20.45 Mécomptes sanglants. De Suri Krishnamma. Ciné Cinémas

20.55 Nuits secrètes. De Billy Hale [1, 2, 3 et 2/4]. Téva
22.05 La Mort d'Auguste. De Milan Doc. Festival
22.45 Crash. O De Lamont Johnson. M 6
23.00 Hollywood Night. Δ Affaires très privées à Beverly Hills, de Fred Gallo. TF 1
0.25 Ballade allemande. De Tom Toelle [2/3]. Arte

SÉRIES

19.00 KYTV. Dieu seul sait (v.o.). Arte
19.05 Beverly Hills. Menace de mort. TF 1
19.05 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Le retour du farceur. Série Club
19.55 FX, effets spéciaux : La Série. Haute voltige. Série Club
20.30 Derrick. Fin d'une illusion. Y compris le meurtre. RTL 9
20.45 Aux frontières du réel. *O Plus jamais. O Régénérations.* *M 6*
20.50 Le Refuge. Les Moutons d'Anatole. France 3
21.00 Profit. Cupid. Canal Jimmy
21.35 Jake Cutter. La malédiction du passé. Série Club
22.00 La Cloche tibétaine. [2/7] Le cœur de la vieille Chine. Histoire
22.15 L'Equipée du Pony Express. Le choléra. Disney Channel
22.25 Les Anges de la ville. Série Club
22.40 Wild Palms. [6/6]. Arte
22.40 Un cas pour deux. RTL 9
22.40 Inspecteur Morse. Le Jour du diable. TMC
0.00 Mission impossible. Reflet. Série Club
0.30 Star Trek : la nouvelle génération. L'émissaire (v.o.). Canal Jimmy
0.55 New York District. Le loup dans la bergerie. France 3
1.20 Seinfeld. Un week-end chez les Hampton (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 21.00 Histoire
Le Magazine de l'Histoire
17 octobre 1961 :
une journée portée disparue

Un document exceptionnel réalisé, en 1992, par Alan Hayling et Philip Brooks. A ne pas manquer, étant donné la méconnaissance quasi générale de l'événement dont il traite : la répression, alors que Maurice Papon était préfet de police de Paris, de la manifestation pacifique qui avait ce jour-là rassemblé quelque 30 000 Algériens *contre le couvre-feu qui leur était* imposé depuis peu. Bilan officiel : 3 morts, 64 blessés, 11 500 interpellations. Selon les témoignages, la réalité serait plus proche des 200 morts, dont la plupart repêchés – étranglés ou tués par balle – les jours suivants dans la Seine. Une amnésie collective et une occultation qui devraient cesser avec la décision que vient de prendre la *ministre de la culture et de la* communication, Catherine Trautmann, d'ouvrir les archives concernant cette *« journée portée disparue ».* – *Val. C.*

★ Autre diffusion : dimanche 19, 18.00.

● 23.30 Arte
Music Planet : Peter Gabriel

Un artiste protéiforme, curieux de tout, cérébral et généreux. Leader de Genesis pendant la période la plus créative du groupe, auteur en solo d'une poignée d'albums novateurs, Peter Gabriel a toujours pris plusieurs trains d'avance sur ses contemporains. Il a offert un hymne à la mémoire de Steve Biko avant que les autres poussent leur chansonnette pour Mandela. Il fut l'un des premiers à s'intéresser aux musiques ethniques quand le concept de « world music » n'existait pas. Ce passionné des multi*médias a tourné des clips, drôles,* déroutants, parmi les rares que l'on prend plaisir à revoir.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Résultat des courses, Météo.
20.42 Simple comme...
20.45 Rire en toutes lettres.
23.00 Hollywood Night. Δ Affaires très privées à Beverly Hills.
0.30 TF1 nuit, Météo.
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.10 Histoires naturelles.

FRANCE 2

18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Farce attaque. Aries.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.
20.50 Faites la fête.
23.20 Du fer dans les épinards. Les défenseurs des animaux en font trop.
0.55 Journal, Météo.
1.10 La 25e heure. Le pardon.

FRANCE 3

18.50 et 1.40 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Refuge. Les Moutons d'Anatole.
22.25 Strip-tease. Grand Prix de Wallonie. Chanson de gestes.
23.40 Soir 3.
23.55 Grain de philo. Nation, nationalité. Actualité de la philo.
0.55 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 T.V. +. Le procès de Patrick Poivre d'Arvor.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 L'Affaire Angel Harwell. Téléfilm de Brian Dennehy.
22.05 Supplément détachable.
22.55 Flash infos.
23.00 ▶ Broken Arrow ■■ Film de John Woo.
0.45 Basket-ball. Tournoi de Paris-Bercy (finale).

ARTE

19.00 KYTV.
19.30 Histoire parallèle. De Gaulle entre en politique.
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ L'Aventure humaine. La Belle Inconnue : voyageuses de tous temps.
21.45 Metropolis.
22.40 Wild Palms. [6/6].
23.30 Music Planet. Peter Gabriel.
0.25 Ballade allemande. Téléfilm de Tom Toelle [2/3].

M 6

19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.50 Voile.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.45 Aux frontières du réel. O Plus jamais. O Régénérations.
22.45 Crash. Téléfilm O de Lamont Johnson.
0.15 La Nuit de la pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.35 Si ça vous chante.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. *Derniers fragments du silence,* d'Arthur Lefèbvre. *22.07 Sur les dents,* de Marcel Schwob.
22.35 Opus. Georges Aperghis.
0.05 Tard dans la nuit. *Pour ne pas perdre la raison,* de Christiane Leprévost.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra. *Le Tour d'écrou op. 54,* de Britten.
23.07 Présentez la facture. Une facture russe.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Rossini, Schubert, Bruch, R. Schumann.
20.40 Jean-Sébastien Bach à Weimar. Œuvres de Bach, Walther, Pisendel, *Bonporti*, Vivaldi, Telemann.
22.30 Da Capo. Archives mendelssohniennes.

DIMANCHE 19 OCTOBRE

FILMS DU JOUR

17.25 La Symphonie pastorale ■ De Jean Delannoy (France, 1946, N., 105 min). Ciné Cinéfil
17.50 Marie Stuart, reine d'Ecosse ■■ De Charles Jarrott (Grande-Bretagne, 1971, 130 min). Ciné Cinémas
18.00 Casper ■ De Brad Silberling (Etats-Unis, 1995, 95 min). Canal+
20.30 Train de nuit pour Munich ■■ De Carol Reed (Grande-Bretagne, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 Pink Cadillac ■ De Buddy Van Horn (Etats-Unis, 1989, 135 min). RTL 9
20.35 Ponette ■■ De Jacques Doillon (France, 1996, 95 min). Canal+
20.35 *La Brigade du diable* ■ D'Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1968, 135 min). TMC
20.45 La Crise ■ De C. Serreau (F., 1992, 105 min). TF 1
20.45 Dernier domicile connu ■ De José Giovanni (France, 1969, 95 min). Arte
21.00 Frances ■■ De Graeme Clifford (Etats-Unis, 1982, v.o., 140 min). Paris Première
21.00 Complot de famille ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, 120 min). Ciné Cinémas
22.05 Cinquième colonne ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
22.30 Nashville Lady ■ De Michael Apted (Etats-Unis, 1980, 120 min). Téva
22.35 Une femme à sa fenêtre ■ De Pierre Granier-Deferre (France - Italie, 1976, 95 min). TV 5
22.40 Obsession fatale ■ *Δ De Jonathan Kaplan (Etats-Unis,* 1992, 115 min). TF 1
23.00 Le Fantôme de Milburn ■ De John Irvin (Etats-Unis, 1982, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
23.00 Ludwig II - Le Crépuscule des dieux ■■■ De Luchino Visconti (Italie - France - Allemagne, 1973, 230 min). Muzzik
23.50 Un papillon sur l'épaule ■■ *De Jacques Deray (France, 1978,* 100 min). Arte
23.55 Je t'adore mais pourquoi ? ■ De Pierre Colombier (France, 1931, N., 40 min). Ciné Cinéfil
0.15 Ces messieurs de la Santé ■ De Pierre Colombier (France, 1933, N., 105 min). RTL 9
0.35 Suez ■■ D'Allan Dwan (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
0.40 Le Procès Paradine ■■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 115 min). France 3
0.50 Cry Freedom ■ De Richard Attenborough (Etats-Unis, 1987, v.o., 150 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.05 et 3.30 Polémiques. Invité : Jean Gandois. France 2
18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*. Nicolas Sarkozy. LCI
20.00 Spécial procès Papon. Histoire
23.15 Dimanche soir. Invité : Jean-Pierre Chevènement. France 3

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Meldegg, Montalvo, Morellet. La Cinquième
10.55 Droit d'auteurs. Invités : Edouard Glissant ; Marcel Gauchet ; Alain Turgeon. La Cinquième
12.25 Arrêt sur images. L'envers des décors. Avec Miguel Hernando ; Jacques Wieber ; Stanislas Nordey. La Cinquième
13.20 Les Quatre Dromadaires. [1/12] *Chroniques de l'Amazonie sauvage : les larmes de la lune.* France 3
15.00 Thalassa. Tombés du ciel. TV 5
15.00 Les Dossiers de l'Histoire. *Les écoutes téléphoniques.* Histoire
16.15 Faut pas rêver. Niger : Les chevaux du désert. France : Le village des costumes. Cuba : L'homme à la photo. Invité : Laurent Terzieff. TV 5
16.25 Le Sens de l'Histoire. Jean-Marcel Jeanneney. La Cinquième
16.50 Naturellement. *Les grizzlis.* France 2
18.00 Le Magazine de l'Histoire. 17 octobre 1961 : une journée portée disparue. Histoire
19.00 Public. *Politique, média, justice :* La démocratie est-elle malade ? TF 1
20.00 Envoyé spécial. La fièvre du vendredi soir. Les samouraïs de la piste. Post-scriptum : Drancy, la honte. TV 5
20.00 Mise au point. TSR
20.45 Zone interdite. Vivement le mariage. M 6
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. La chute de la maison Potin. Histoire
23.50 Musiques au cœur. Le voyage à... Royaumont. France 2
23.55 Lignes de mire. France 3
0.40 Droit de cité. TSR

DOCUMENTAIRES

18.55 Fin de règne au Vatican. Planète
19.00 Le Viel homme, le désert et la météorite. Histoire
19.15 La Cathédrale Saint-Julien. France Supervision
19.30 Maestro. *Les Grands Chefs en répétition.* [1/3] Esa-Pekka Salonen répète *La Mer*, de Claude Debussy. Arte
19.30 La Double Vie de Dona Ermelinda. Téva
19.40 La Migration des gnous. Planète
20.35 Femmes, une histoire inédite. [2/6]. La soif de savoir. Planète
21.00 Lignes de vie. Dans le secret des lycées. TV 5
22.00 Le Musée d'Orsay. [6/6]. Vers le XXe siècle. Histoire
22.20 ▶ *Ventura... dit Lino.* Arte
22.35 Lignes de vie. Dans le secret de l'immobilier. France 2
22.50 Hallier c'est fou. M 6
23.00 ▶ *Un peuple pris en otage.* Tadjikistan. Planète
23.40 Paul Eluard à Grenade. Planète
0.35 Mécanique vivante. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich : finale. Eurosport
17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Lyon : finale. France 3

MUSIQUE

19.15 La Sérénade n° 12 de Mozart. Concert. Muzzik
19.45 Messe de la Sainte Cécile de Haydn. Muzzik
19.55 Russlan et Ludmila. Mise en scène de Lofti Mansouri. France Supervision
21.00 Tito Puente au Festival d'Angoulême 97. Concert. Muzzik
23.20 Diana Krall. *Enregistré en 1996. Paris Première*
23.25 Sclavis, Frith, Drouet. Concert. France Supervision
0.35 Rory Gallagher. *Concert. Canal Jimmy*

TÉLÉFILMS

18.25 Le Prix de l'espoir. De Josée Yanne. Festival
22.20 Les Disparus de Saint-Agil. *De Jean-Louis Benoît.* Festival

SÉRIES

17.25 Mission impossible. Reflet. Série Club
17.25 Loïs et Clark. Une pierre de ma planète. RTBF 1
19.00 Demain à la une. Abus de confiance. M 6
19.05 et 23.15 *Loïs et* Clark. Léon la chance. Série Club
19.55 FX, effets spéciaux : La Série. Fausse manœuvre. Série Club
20.00 Seinfeld. Un week-end chez les Hampton (v.o.). Canal Jimmy
20.25 Dream On. Un amour de chat (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Au cœur du temps. La revanche *de Robin des Bois. Disney Channel*
20.45 Vidocq. L'armée roulante. Série Club
20.50 Le Grand Batre. [6/9] Les Hautes Herbes. France 2
20.50 Derrick. Des gens comme il faut. France 3
20.55 Nos meilleures années. Un nouveau départ. A la recherche d'Alice. Téva
20.55 Navarro. Dans les cordes. TSR
21.00 Une fille à scandales. Rivalité (v.o.). Canal Jimmy
21.55 Un cas pour deux. Fatal héritage. France 3
22.05 New York Police Blues. Les Innocents (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. (v.o.). Série Club
22.55 Spin City. L'illusion (v.o.). Canal Jimmy
23.25 Aux frontières du réel. *La visite.* TSR
0.00 Mission impossible. Série Club
0.15 Dream On. Vole, papillon, vole (v.o.). TSR
3.40 Bottom. Accident (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ *Public adulte* ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes *du câble et du satellite.*
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.35 France 2
Lignes de vie :
Dans le secret de... l'immobilier

La pierre dans la mare

LA CRISE de l'immobilier ? Très simple. Le téléspectateur aura soudain l'impression d'y voir clair en eau trouble. Mais le document limpide réalisé par Jacques Cotta et Pascal Martin n'est pas simpliste. Il répond aux principales questions qui se posent au sujet d'un secteur économique fort riche en scandales, avec d'autant plus d'efficacité qu'il donne la parole aux acteurs. Ainsi un promo*teur*, un banquier, un syndic passent-ils aux aveux.

Le banquier raconte comment « *toutes* » les banques se sont lancées dans la vertigineuse spéculation des années 80 et ont continué de l'alimenter en dépit des alarmes. Et d'ajouter : « *Curieusement, ce n'est pas le client* [promoteur, marchand de biens] *qui allait vers la banque, mais le contraire.* » Un marchand de biens confirme l'étendue de cette folie de la pierre. *Il reconnaît avoir, en 1988,* obtenu de sa banque la somme nécessaire pour acheter un immeuble, 27 millions de francs, en présentant une lettre d'accord d'un futur acheteur, prêt à débourser 45 millions. Un gain quasi immédiat de 20 millions, « *hors taxes* ». Aujourd'hui, après l'effondrement des prix, il admet : « *Nous avons tué la poule aux œufs d'or. Les particuliers n'avaient plus les moyens de payer le prix des logements qu'on leur proposait.* » Elémentaire, après coup.

Les banques et les compagnies d'assurances ont beaucoup perdu, mais observent à présent, à l'égard de leurs clients, une rigueur qu'elles ne s'imposaient pas avant la débâcle, dont elles sont grandement responsables. Une rigueur qui pousse certains au désespoir. Imperturbable, un autre banquier explique : « *Ce n'est pas parce qu'on a perdu de l'argent en prêtant à Pierre qu'il faut aussi en perdre en prêtant à Paul.* » Quant au syndic, démasqué pour sa très coûteuse gestion d'un grand ensemble, il avoue la pratique généralisée de surfacturations et commissions illicites pour le financement de partis politiques.

Une émission citoyenne.

Francis Cornu

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Walker, Texas Ranger.
14.10 Les Dessous de Palm Beach.
15.05 Le Rebelle.
15.55 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.50 Disney Parade.
18.00 Vidéo Gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 Public. Politique, média, justice : La démocratie est-elle malade ?
20.00 Journal, Spécial Transat. Résultat des courses, Météo.
20.42 Simple comme...
20.45 La Crise ■ Film de Coline Serreau.
22.30 Ciné dimanche.
22.40 Obsession fatale ■ Film Δ de Jonathan Kaplan.
0.35 TF1 nuit, Météo.
0.50 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.30 et 16.00 Dimanche Martin.
15.10 Le Client.
16.50 Naturellement.
17.50 Stade 2.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Drucker'n Co.
19.30 Stars'n Co.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Le Grand Batre. [6/9] Les Hautes Herbes.
22.35 Lignes de vie. Dans le secret de l'immobilier.
23.35 Journal, Météo.
23.50 Musiques au cœur. Le voyage à... Royaumont.
1.05 Tennis.

FRANCE 3

13.00 Les Zinzins de l'espace.
13.20 Les Quatre Dromadaires.
14.14 Keno.
14.20 Magnum.
15.10 Sports dimanche. 15.15 Tiercé à Longchamp. 15.40 et 17.00 Tennis : Tournoi Messieurs de Lyon. 16.00 Basket-ball : Tournoi de Paris-Bercy.
17.25 Corky, un adolescent pas comme les autres.
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.10 Mister Bean.
20.35 Tout le sport.
20.50 Derrick. Des gens comme il faut.
21.55 Un cas pour deux. Fatal héritage.
23.05 Soir 3.
23.15 *Dimanche soir.* Invité : Jean-Pierre Chevènement.
0.40 Le Procès Paradine ■■ Film d'Alfred Hitchcock (v.o.).

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.35 La Semaine des Guignols.
14.00 Dimanche en famille.
14.05 L'Enfant perdu. Téléfilm de Christian Faure.
15.40 Reboot III.
16.05 Blake et Mortimer. Le mystère de la Grande Pyramide.
16.50 Le Retour des manchots de Magellan.
17.15 Babylon 5.
18.00 Casper ■ Film de Brad Silberling.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.35 et 22.10 Flash infos.
19.45 Ça cartoon.
20.35 Ponette ■■ Film de Jacques Doillon.
22.15 L'Equipe du dimanche.
0.44 Pin-up.
0.45 Anna Oz. Film d'Eric Rochant.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Les Yeux de la découverte.
14.00 A Fano Ra.
15.00 Acre : l'Amazonie oubliée.
16.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.25 Le Sens de l'Histoire. *Jean-Marcel Jeanneney.*
17.50 Le Journal du temps.
18.00 La Poupée sanglante. Feuilleton de Marcel Cravenne [6/6].
19.00 Cartoon Factory.
19.30 Maestro. Les grands chefs en répétition. [1/3] Esa-Pekka Salonen répète *La Mer*, de Claude Debussy.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. Lino Ventura.
20.45 Dernier domicile connu ■ Film de José Giovanni.
22.20 Ventura... dit Lino. Documentaire de Clélia Ventura.
23.50 Un papillon sur l'épaule ■■ *Film de Jacques Deray.*
1.30 Metropolis.

M 6

13.15 Le Trésor des alizés. Téléfilm de Charles Jarrott [1 et 2/2].
17.05 Prêcheur en eau trouble. Téléfilm de Georges Lautner.
19.00 Demain à la une.
19.50 Voile.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 E = M 6.
20.35 Sport 6.
20.45 Zone interdite. Vivement le mariage.
22.45 Météo.
22.50 Hallier, c'est fou. Documentaire de Xavier Lefebvre.
23.40 Frissons asiatiques. Téléfilm □ d'Albert Thomas.
1.10 Sport 6.
1.20 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Libre examen.
19.15 For intérieur. Sylvie Dolzelet.
20.05 Laissez-passer.
20.35 Le Temps de la danse. Rencontre avec Hervé Robbo.
21.00 Atelier de création radiophonique. *Exilio*, par Kaye Mortley.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Le Concert. Transcontinentales. Le Michele Hendricks Quintette.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. Rencontres de Villarceaux [1].
20.30 Concert international. Prom's. Ensemble à vent de l'Orchestre symphonique de Birmingham. Œuvres de Mozart.
22.00 ▶ Voix souvenirs. Renée Doria, soprano.
23.07 Transversale.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Boris Godounov*, de Moussorgski, par le Chœur et l'Orchestre de l'opéra du *Festival de Sofia, dir. Tchakarov.*
21.50 Chaliapine chante Boris.

هكذا من الإهمال

Le Monde
DIMANCHE 19 - LUNDI 20 OCTOBRE 1997

Principe *par Pierre Georges*

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture et de la communication, vient de décider la résiliation immédiate d'un abonnement souscrit par la Bibliothèque nationale de France au quotidien d'extrême droite *Présent*. Et cette décision fait évidemment polémique.

L'abonnement avait été vécu comme une provocation par le syndicat CFDT de la BNF s'inquiétant, en mai, de *« l'introduction de titres militants incitant à la haine raciale et à la xénophobie »* dans une salle de lecture consacrée *« à la presse d'actualité générale »*. Le désabonnement est dénoncé, ici et là, comme une atteinte au pluralisme, une faute ou un calcul politique et un acte de censure *(lire aussi page 6.)*

Rituel parfaitement classique autour du classique débat : pas de liberté pour les ennemis de la liberté, ou supposés tels. Et pour autant, nous semble-t-il, fausse manœuvre qui aboutit à adopter les pratiques de l'adversaire pour mieux le contrer. Car voici établie une sorte de guerre des bibliothèques, de guérilla des mots et des écrits, interdit contre interdit, censure indirecte contre censure indirecte. Le journal *Présent* se défend d'être l'organe officiel du Front national. Il ne fait que lui apporter son *« soutien à 100 % »* comme le rapportait Olivier Biffaud, dans une longue enquête, publiée dans *Le Monde*, le 29 mai 1990.

Or l'on sait et l'on voit chaque jour le comportement *« bibliothécaire »* des édiles du Front national dans les municipalités conquises. Dans son édition d'hier, *Le Monde* consacrait précisément une page au sujet : licenciement de la directrice à Marignane, achats répétés, ici et là, d'ouvrages d'extrême droite, censure sur les mauvais auteurs, désabonnements sur des organes de presse politiquement « licencieux ».

Face à ces abus, justement dénoncés, le ministère de la culture dit élaborer un projet de loi pour *« responsabiliser les bibliothécaires et garantir le pluralisme »*. Et voilà pourquoi, sur ce dernier point, l'initiative de Catherine Trautmann de proscrire, hors le dépôt légal, *Présent* de la BNF, paraît bien contradictoire avec le principe énoncé.

Philippe Séguin a évidemment souligné, jusqu'à la caricaturer d'un *« autodafé »* présumé, cette contradiction. Et le quotidien *Présent*, dans son éditorial du 18 octobre, crie à la censure, qualifiant Mme Trautmann de *« ministre de la culture bottée et de la communication »*.

Ce sont des experts qui parlent. Car, ayant écrit ce qu'on écrit, on se sent d'autant plus libre pour rafraîchir la mémoire des censurés de *Présent*. Le directeur de cette publication, Jean Madiran, fut sous l'Occupation, *comme le rappelait* Olivier Biffaud, un collaborateur zélé de *L'Action française*, journal de la *« révolution nationale »*. Et voici précisément ce qu'il écrivait sur le sujet : *« Certains livres, certains auteurs, certaines idées n'ont plus droit de cité parmi nous. Il ne leur sera pas permis de lever le petit doigt ou de montrer le bout du nez, sans que fonde sur eux une avalanche de critiques, d'invectives, de violences, l'obstruction par tous les moyens s'il le faut »*

Ainsi écrivait naguère Jean Madiran sous son vrai nom de Jean Arfel. Et, puisque nous en sommes en plein procès Papon, citons-le encore. *L'Action française*, août 44 : *« le juif souffre par où il a péché, tandis que le Français souffre par où il a laissé pécher le juif »*. Voilà pour ce qui est vraiment de la culture bottée et gammée !

Demande de levée d'immunité parlementaire contre le sénateur Xavier Dugoin

Le président RPR du conseil général de l'Essonne soupçonné de trafic d'influence

LE JUGE d'instruction du tribunal d'Evry (Essonne) Jean-Marie d'Huy a demandé la levée de l'immunité parlementaire de Xavier Dugoin, sénateur (RPR) et président du conseil général de l'Essonne. Dernier épisode en date de l'enquête sur les salaires fictifs versés à des proches de M. Dugoin, ouverte en juillet 1996, cette requête vise à permettre l'incarcération de l'élu ou son placement sous contrôle judiciaire. L'ordonnance du juge, transmise ces derniers jours au parquet d'Evry, doit encore être adressée, via le parquet général de la cour d'appel de Paris, au bureau du Sénat, qui se prononcera en dernier ressort. Rarement utilisée depuis la réforme du code pénal, qui autorise sans accord préalable des Assemblées la mise en examen de leurs membres, cette procédure est engagée dans les cas où l'enquête révèle des faits particulièrement graves.

L'affaire des salaires fictifs concerne essentiellement trois proches de Xavier Dugoin, soupçonnés d'avoir été rémunérés par deux filiales du groupe de bâtiment Parachini, omniprésent dans le département, Locosud et la Société d'investissement et de commercialisation (SIC). L'ancien directeur adjoint du cabinet du président du conseil général, Marie Baca, a été mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, pour avoir perçu un salaire de 20 000 francs de la SIC durant six mois, avant les élections cantonales de 1994. Jean-Louis Campredon, vice-président (RPR) du département et Frank Marlin, député (RPR) et maire d'Etampes, ont respectivement perçus, entre 1991 et 1993, 300 000 et 255 000 francs pour des prestations apparemment fictives. M. Marlin aurait reconnu le caractère illégal de ces versements et l'existence d'une entente entre les élus et certaines entreprises.

Mais cette demande de levée d'immunité semble surtout motivée par les découvertes effectuées par les enquêteurs dans l'affaire du « manuel de corruption » saisi au domicile d'Alain Josse, ancien maire (RPR) de Montgeron (Essonne). Jointe à celle sur les salaires fictifs, cette instruction aurait permis de mettre en évidence un véritable système de trafic d'influence au centre duquel se trouverait le chef du département, Xavier Dugoin.

Ce document est un sorte de mode d'emploi de la corruption à l'usage des élus RPR de l'Essonne. Huit sociétés, dont Parachini, y sont citées, réparties entre celles *« travaillant avec le département »* et celles *« liées avec la fédération »*. L'adresse et les coordonnées téléphoniques de M. Dugoin y figurent, mais ce dernier a toujours démenti avoir un quelconque lien avec cette liste (*Le Monde* du 9 novembre 1996).

Selon l'enquête, depuis 1983, près de 7 millions de francs seraient sortis des caisses de la SIC, par le biais de fausses factures, et versés sur les comptes de plusieurs élus du département. En contrepartie, les entreprises semblent avoir pu compter sur un certain nombre d'attributions des marchés publics de l'Essonne. Entre 1990 et 1992, Locosud a ainsi multiplié par dix ses bénéfices.

Jacques Follorou

Le « déplombage » de l'eau va coûter 120 milliards de francs

LES NOUVELLES normes européennes sur l'eau potable, adoptées par le conseil des ministres européens de l'environnement à Luxembourg, vont coûter 120 milliards de francs à la France.

La nouvelle directive sur l'eau destinée à la consommation humaine vise à faire baisser la teneur de plomb de 50 microgrammes (ug/l) par litre à 25 ug/l en cinq ans et 10 ug/l en quinze ans. Cette période sera prolongée de neuf ans dans certains cas.

La directive était en discussion depuis deux ans, et la France s'y était opposée jusque-là. *« Cette mesure est justifiée du point de vue sanitaire en particulier pour la protection des populations les plus sensibles : nourrissons, femmes enceintes »*, a expliqué le ministère de l'environnement. *« En France, elle implique la rénovation des réseaux de canalisations* (en plomb) *– en grande partie privés – et un effort financier qui s'éléverait au total à 120 milliards de francs. Le remplacement des canalisations privées s'étalera dans le temps »*, ajoute le ministère de l'environnement.

Le lancement d'Ariane-5 à nouveau reporté

PRÉVU pour le 28 octobre, le lancement du deuxième exemplaire de la fusée européenne Ariane-5 a été reporté d'une durée estimée *« entre quelques jours et une semaine »* ont annoncé conjointement l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre national d'études spatiales (CNES), vendredi 17 octobre. Cette décision fait suite à la découverte d'une anomalie sur les fixations des canalisation du moteur Vulcain des lanceurs Ariane 503 et 504, actuellement en cours de montage à l'usine des Mureaux (Yvelines) d'Aerospatiale. Il a donc été décidé de vérifier l'état de ces fixations sur le lanceur 502, à Kourou (Guyane). Annoncé pour mi-avril, puis juillet et enfin septembre, le second tir de qualification de cette nouvelle fusée n'a cessé d'être repoussé depuis l'échec du premier exemplaire, qui avait explosé en vol 37 secondes après sa mise à feu, le 4 juin 1996.

Annulation de soirées techno

POUR LES FANS de techno, les week-ends se suivent et se ressemblent. La soirée d'ouverture du Mix Move 97, qui devait avoir lieu samedi 18 octobre à l'Espace événement à la Plaine-Saint-Denis, a été annulée. Le propriétaire du lieu, la Compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris, aurait pris peur en découvrant dans un quotidien que ce spectacle réunissant plusieurs DJ et artistes techno était annoncé comme une *« méga-rave »*. Le Mix Move, salon de la « génération mix », aura tout de même lieu Porte de Versailles les 19, 20 et 21 octobre. Vendredi 17 octobre, la Compagnie des entrepôts avait également annulé le concert de Daft Punk, le plus populaire des groupes de techno français. Le même jour, c'est une soirée prévue au Carrousel du Louvre qui a été annulée au dernier moment sur interdiction de la Préfecture de police.

DÉPÊCHES

■ **CIRCULATION** : **dans une lettre adressée** à Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste et apparentés du Conseil de Paris, suggère l'instauration de la circulation alternée à Paris dès le niveau 2 d'alerte à la pollution de l'air. Les socialistes proposent aussi d'instaurer *« une visite médicale annuelle en milieu scolaire, spécifiquement consacrée aux pathologies liées à la pollution »* et reprennent l'idée de navettes électriques pour la circulation des touristes.

■ **BANDITISME : trois hommes soupçonnés d'être les auteurs de la fusillade de la SERNAM**, rue de la Chapelle à Paris, ont été interpellés par les policiers de la Brigade de répression du banditisme (BRB) et se trouvaient toujours en garde à vue, samedi matin 18 octobre. Deux convoyeurs avaient été tués, le 9 octobre, lors de l'attaque manquée d'un fourgon de transport de fonds.

■ **ENVIRONNEMENT** : **les travaux de construction** de l'un des plus grands murs antibruit de France viennent de débuter à Bondy et Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) sur un tronçon commun aux autoroutes A3 et A 86. Il sera long de 2,4 km, et s'accompagnera de travaux d'élargissement des voies, rendus nécessaires par le bouclage, en janvier prochain, de l'autoroute A86 entre Bobigny et Drancy.

■ **GENERALI : le conseil des marchés financiers (CMF) a prononcé vendredi 17 octobre** la recevabilité de l'offre de l'assureur italien Generali sur la totalité des titres AGF. La commission de contrôles des assurances, le comité des établissements de crédit et le ministère de l'Economie doivent approuver cette opération avant que la COB ne donne son visa. La cotation des titres AGF suspendue depuis lundi 13 octobre reprendra le 20 octobre.

Tirage du Monde daté samedi 18 octobre : 497 845 exemplaires 1 3



